

Situation au 31 décembre 2015

Atlas des
Périmètres Régionaux
d'Intervention Foncière
Édition 2016

Sommaire

Sommaire	2
L'Agence des espaces verts	4
Notice	6

Partie 1 | Localiser les PRIF 7

Répertoire par nom de PRIF	8
Liste alphabétique des communes	10
Répertoire des cartes des PRIF	12
Carte du nord-ouest de l'Île-de-France	15
Carte du nord-est de l'Île-de-France	16
Carte du sud-est de l'Île-de-France	17
Carte du sud-ouest de l'Île-de-France	18

Partie 2 | Carte des PRIF 19

Boucles de la Seine	20
Forêt régionale de Rosny	22
Espace naturel régional de Flicourt	24
Forêt régionale de la Roche-Guyon	26
Espace naturel régional de Moisson	28

Galluis	30
Forêt régionale de Galluis	32

Vallée de la Seine aval	34
Espace naturel régional de l'Île Saint-Louis	36
Espace naturel régional du Bout du monde	38
Espace naturel régional de la plaine de la Haye	40
Espace naturel régional de la butte de Marsinval	42
Espace naturel régional des vergers de Seine	44

Ceinture verte de Cergy-Pontoise	46
Espace naturel régional de l'Hautil et Oise	48

Plaine de Pierrelaye	50
Espace naturel régional de la plaine de Pierrelaye	52

Plaine de Montesson	54
Espace naturel régional de la plaine de Montesson	56

Parisis - Montmorency	58
Espace naturel régional de Boissy	60
Espace naturel régional des buttes du Parisis	62

Vallée de Chauvry	64
Réserve naturelle régionale du marais de Stors	66
Espace naturel régional de la vallée de Chauvry	68

Ecouen et vallée du petit Rosne	70
Espace naturel régional du plateau d'Andilly	72
Espace naturel régional des coteaux de Nézant	74
Forêt régionale d'Ecouen et vallée du petit Rosne	76
Espace naturel régional de la butte Pinson	78

Ceinture verte de Roissy	80
Forêt régionale de Montgé	82
Espace naturel régional de la Plaine de France	84

Coteaux de l'Aulnoye	88
Forêt régionale de Bondy	90
Espace naturel régional des coteaux de l'Aulnoye	92
Forêt régionale des Vallières	94
Espace naturel régional du Mont Guichet	96
Promenade régionale de la Dhuis	98

Arc boisé Marne Nord	102
Espace naturel régional du Moulin des Marais	104
Forêt régionale de Claye-Souilly	106
Espace naturel régional de la vallée de la Marne	108

Vallée de la Marne aval	110
Espace naturel régional de Précy-sur-Marne	112
Espace naturel régional du Grand-Voyeux	114

Brie boisée	116
Espace naturel régional de Brosse et Gondoire	118
Forêt régionale de Ferrières	120

Maubué	122
Forêt régionale du Maubué	124

Vallée du Morbras	126
Espace naturel régional du Plessis-Saint-Antoine	128
Espace naturel régional de la vallée du Morbras	130

Arc boisé du Val-de-Marne **132**

Forêt régionale de Grosbois	134
La Tégéval	136

Porte de la Brie **138**

Espace naturel régional des vallées de l'Yerres et du Réveillon	140
-----------------------------------------------------------------	-----

Ceinture verte de Sénart et Melun **144**

Espace naturel régional de Rougeau et de Bréviande	146
----------------------------------------------------	-----

Seiglats et Gouaix **150**

Espace naturel régional des Seiglats	152
Espace naturel régional de Gouaix	154

Vallée de la Seine amont **156**

Espace naturel régional de Bois Chardon	158
Espace naturel régional de la Fosse aux Carpes	160

Plateau de Vert-le-Grand **162**

Forêt régionale de Saint-Eutrope	164
----------------------------------	-----

Plateau de l'Hurepoix **166**

Espace naturel régional de Montjean	168
Espace naturel régional de l'Orge Aval	170
Espace naturel régional de l'Hurepoix	174

Saint-Vrain, Cheptainville et Etréchy **178**

Forêt régionale de Saint-Vrain	180
Forêt régionale de Cheptainville	182
Forêt régionale d'Etréchy	184

Chevreuse-Saclay **186**

Espace naturel régional du plateau de Saclay	188
Espace naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse	190

Partie 3 | Ressources documentaires et cartographiques **192**

Repères chronologiques	193
Chiffres clés	196
PRIF et Schéma directeur de la Région Île-de-France	199
PRIF et Schéma régional de cohérence écologique	201
Politiques régionales	203
PRIF et densité végétale et biodiversité	205
PRIF, ZNIEFF et sites Natura 2000 en Île-de-France	207
PRIF et enjeu «EAU» en Île-de-France	209
PRIF et sites classés et inscrits en Île-de-France	211
Bâti patrimonial	212
Bibliographie	213

L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France

**L'AEV protège
et aménage
les espaces
naturels
d'Île-de-France**

Outil de la Région, elle imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines. Et parce que sauvegarder les espaces naturels, c'est l'affaire de tous, l'AEV mène des actions de sensibilisation auprès de ses partenaires et des citoyens.

Un outil de protection unique...

Depuis 1976, date de sa création, l'Agence des espaces verts (AEV), met en œuvre la politique « verte » de la Région Île-de-France. Notre établissement public est un outil exceptionnel et original, qui n'a pas son équivalent sur le territoire français.

avec un mot d'ordre...

Protéger les espaces naturels menacés par la poussée de l'urbanisation. La dotation du Conseil régional d'Île-de-France nous permet d'acquiescer et d'aménager des terrains (forêts, sites écologiques, espaces agricoles...) ainsi que d'attribuer des subventions aux collectivités territoriales pour les inciter à créer ou maintenir des espaces naturels (parcs, bois, espaces verts de proximité, jardins familiaux, plantations...). Mais notre engagement va bien au-delà de la simple protection foncière.

Nous avons initié, en parallèle, une vaste démarche de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès des écoliers d'Île-de-France et du grand public, pour que chacun prenne conscience de l'incroyable diversité du patrimoine naturel régional et apprenne à le protéger.

pour une meilleure qualité de vie en Île-de-France...

Avec ses 12 000 km² et ses 11 millions d'habitants, l'Île-de-France est la région la plus urbanisée du pays et l'une des plus exposées aux problèmes environnementaux.

Pourtant, cette image est trompeuse : les zones agricoles représentent 50 % de sa superficie et les forêts ou bois 25 % ! C'est pour sauvegarder ce patrimoine écologique remarquable et améliorer le cadre de vie de tous les Franciliens que nous nous efforçons de mener, au quotidien, une politique volontariste d'aménagement du territoire tournée vers les usagers.

Les missions de l'Agence des espaces verts

Dans le cadre de la politique régionale de l'environnement visant un développement durable du territoire, l'AEV poursuit, depuis 40 ans, 3 missions essentielles sur les 14 400 hectares de propriété régionale qu'elle gère :

1 **L'accroissement des espaces naturels ouverts au public**

L'AEV améliore la qualité et le cadre de vie des Franciliens en favorisant l'accès des espaces verts de proximité. Son action consiste en l'aménagement des forêts, des milieux naturels, des parcs, des jardins familiaux et des coulées vertes. L'Agence œuvre aussi pour le retour de la nature en ville, aux côtés des collectivités territoriales, des associations et des particuliers. À travers les « animations nature », elle propose la découverte de la faune et de la flore sur les propriétés régionales afin de faire comprendre au public, dès le plus jeune âge, la nécessité de préserver l'environnement.

2 **La mise en valeur du patrimoine et la préservation de la biodiversité**

Afin de valoriser le patrimoine environnemental et de préserver la biodiversité des espaces naturels, l'AEV travaille à la réhabilitation des friches, à la lutte contre l'érosion et à la restauration des continuités bleues et vertes de la région. Elle soutient les collectivités territoriales dans leurs actions de préservation des espaces fragiles. Plus de 60 agents de terrain veillent quotidiennement à la protection de la faune et de la flore, à la surveillance et l'entretien des propriétés régionales.

3 **Le maintien d'une agriculture périurbaine durable et diversifiée**

En Île-de-France plus qu'ailleurs, le développement urbain menace l'activité agricole. Durant les 15 dernières années, la surface agricole francilienne a diminué de 30 000 ha ce qui correspond à la disparition de 250 fermes. Pourtant l'agriculture joue un rôle essentiel. Au-delà de ses valeurs économique, environnementale, culturelle et sociale, elle contribue à la qualité du cadre de vie de tous les franciliens.

En partenariat avec la SAFER, l'AEV se mobilise pour préserver une agriculture périurbaine durable et diversifiée. Pour cela, elle pratique une veille foncière et acquiert, si nécessaire, des espaces agricoles dans la ceinture verte (entre 10 et 30 km de Paris).

L'Agence est aujourd'hui garante du maintien de 17 000 hectares de terres agricoles et gestionnaire d'un patrimoine foncier agricole de plus de 2000 hectares.

Notice

Cet atlas présente, à la date du 31 décembre 2015, les périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF) ainsi que les parcelles acquises par l'Agence des espaces verts au nom et pour le compte du conseil régional d'Île-de-France.

Les PRIF sont d'abord présentés dans un contexte territorial élargi. Cela permet d'apprécier les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec la géographie physique et humaine (rivières, autres forêts, plaines agricoles, zones urbanisées, gares, etc.) ainsi que les rôles qu'ils remplissent, notamment au titre de la trame verte et bleue d'Île-de-France et les services qu'ils rendent aux habitants d'Île-de-France.

Puis, chacun des PRIF est présenté sur deux cartes en vis-à-vis apportant des informations complémentaires : sur fond orthophotographique (l'emprise du PRIF et la liste des communes concernées) et sur fond topographique « scan 25 » (les parcelles acquises et en jouissance ainsi que leurs surfaces par commune).

Enfin, une série de cartes les fait dialoguer avec divers thèmes présentés à l'échelle de la région (environnement, biodiversité, paysage, agriculture, etc.).

Le constat de la proximité - et, dans quelques cas, la contiguïté - de périmètres régionaux progressivement mis en place par l'Agence des espaces verts depuis près de quatre décennies a conduit à réorganiser les PRIF en 2012. En particulier, certains d'entre eux ont été réunis et un nom unique leur a été attribué. Ainsi, aujourd'hui **55 PRIF** sont présentés.

De plus, une approche élargie à l'échelle d'entités géographiques cohérentes ou de bassins de vie a permis de définir **22 « territoires stratégiques »** incluant chacun non seulement un ou plusieurs PRIF mais aussi les espaces ouverts forestiers, naturels ou agricoles les enveloppant.

Enfin, une proposition d'enveloppe ajustée de la ceinture verte régionale est figurée dans les cartes du présent atlas.

AVERTISSEMENT

Les données utilisées pour la réalisation de l'atlas des PRIF édition 2016 sont de sources différentes (AEV, IGN, IAU) et de dates différentes. Il convient donc d'interpréter la lecture des cartes avec les précautions induites par l'hétérogénéité de ces données.

L'emprise des PRIF (55 PRIF) est représentée par la donnée SIG mise à jour au 08/10/2015. Dans le cadre du projet de mise en cohérence des limites de PRIF avec le parcellaire polygonal cadastral, les surfaces de 54 des 55 PRIF ont été calculées à partir du SIG. Des variations de surface de PRIF ou de surfaces acquises totales ou par commune peuvent donc être observées entre l'édition 2016 et les éditions précédentes.

La donnée géographique représentant **l'emprise des surfaces acquises et en jouissance ou gérées** par l'AEV est issue d'un croisement entre la base de données foncière et la base de données cartographique du parcellaire cadastral (BD Parcellaire® - ©IGN). La mise à jour de la BD parcellaire varie entre 2008 et 2015, selon les départements. Ainsi les parcelles résultant de remaniements parcellaires (division, regroupement...) durant cette période ne sont pas toutes représentées. La cartographie des parcelles acquises et en jouissance n'est donc pas exhaustive et peut être dans ce cas incohérente avec les données numériques d'acquisition présentées dans cette même carte. Toutes les parcelles acquises et en jouissance ou gérées par l'AEV ont été prises en compte, y compris les parcelles situées hors PRIF. Elles sont dans ce cas comptabilisées dans la surface acquise totale du PRIF auquel elles sont rattachées.

La nature des espaces acquis et/ou gérés est issue d'une classification des 81 postes du MOS 2012 validée par la Direction de l'AEV. Le MOS (Mode d'Occupation du Sol) est l'atlas cartographique informatisé de l'occupation du sol de l'Île-de-France élaboré par l'IAU Île-de-France. Il est réalisé à partir d'une couverture photographique aérienne complète de l'Île-de-France de 2012 (InterAtlas) et de diverses sources d'information (fichiers administratifs, informations adressées par les Communes, etc.). Sa précision est de l'ordre du 1/5 000.

Partie 1
Localiser les PRIF

Répertoire par nom de PRIF

Situation au 31/12/2015

PRIF		INDEX	NUMÉRO	PAGE
B Bois Chardon	Espace naturel régional de Bois Chardon	E4	46	158
Boissy	Espace naturel régional de Boissy	D2	14	60
Bondy	Forêt régionale de Bondy	F3	24	90
Bout du monde	Espace naturel régional du Bout du monde	C2	9	38
Brosse et Gondoire	Espace naturel régional de Brosse et Gondoire	F3	34	118
Butte de Marsinval	Espace naturel régional de la butte de Marsinval	C2	9	42
Butte Pinson	Espace naturel régional de la butte Pinson	E2	21	78
Buttes du Parisis	Espace naturel régional des buttes du Parisis	D2	15	62
C Cheptainville	Forêt régionale de Cheptainville	D5	52	182
Claye-Souilly	Forêt régionale de Claye-Souilly	F3	30	106
Coteaux de l'Aulnoye	Espace naturel régional des coteaux de l'Aulnoye	F3	25	92
Coteaux de Nézant	Espace naturel régional des coteaux de Nézant	E2	19	74
D Dhuis	Promenade régionale de la Dhuis	F3	28	98
E Ecouen et vallée du Petit Rosne	Forêt régionale d'Ecouen et vallée du petit Rosne	E2	20	76
Etréchy	Forêt régionale d'Etréchy	D5	53	184
F Ferrières	Forêt régionale de Ferrières	F3	35	120
Flicourt	Espace naturel régional de Flicourt	B2	2	24
Fosse aux Carpes	Espace naturel régional de la Fosse aux Carpes	E4	47	160
G Galluis	Forêt régionale de Galluis	C2	5	32
Gouaix	Espace naturel régional de Gouaix	H5	45	154
Grand-Voyeux	Espace naturel régional du Grand-Voyeux	G2	33	114
Grosbois	Forêt régionale de Grosbois	E4	39	134
H Haute Vallée de Chevreuse	Espace naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse	D4	55	190
Hautil et Oise	Espace naturel régional de l'Hautil et Oise	D2	11	48
Hurepoix	Espace naturel régional de l'Hurepoix	D4	50	172
I Île Saint-Louis	Espace naturel régional de l'Île Saint-Louis	D2	6	36
L La Tégéval	La Tégéval	E4	40	136

PRIF		INDEX	NUMÉRO	PAGE	
M	Marais de Stors	Réserve naturelle régionale du marais de Stors	D2	16	66
	Maubué	Forêt régionale du Maubué	F3	36	124
	Moisson	Espace naturel régional de Moisson	B2	4	28
	Montgé	Forêt régionale de Montgé	F2	22	82
	Montjean	Espace naturel régional de Montjean	E4	48	168
	Mont Guichet	Espace naturel régional du Mont Guichet	F3	27	96
	Moulin des Marais	Espace naturel régional du Moulin des Marais	F2	29	104
O	Orge Aval	Espace naturel régional de l'Orge Aval	E4	49	170
P	Plaine de France	Espace naturel régional de la Plaine de France	E2	23	84
	Plaine de la Haye	Espace naturel régional de la plaine de la Haie	C2	8	40
	Plaine de Montesson	Espace naturel régional de la plaine de Montesson	D3	13	54
	Plaine de Pierrelaye	Espace naturel régional de la plaine de Pierrelaye	D2	12	52
	Plateau d'Andilly	Espace naturel régional du plateau d'Andilly	E2	18	72
	Plateau de Saclay	Espace naturel régional du plateau de Saclay	D4	54	188
	Plessis-Saint-Antoine	Espace naturel régional du Plessis-Saint-Antoine	F3	37	128
	Précy-sur-Marne	Espace naturel régional de Précy-sur-Marne	F3	32	112
R	Roche-Guyon	Forêt régionale de la Roche-Guyon	B2	3	26
	Rosny	Forêt régionale de Rosny	B2	1	22
	Rougeau et Bréviande	Espace naturel régional de Rougeau et de Bréviande	F5	43	146
S	Saint-Eutrope	Forêt régionale de Saint-Eutrope	E4	47	164
	Saint-Vrain	Forêt régionale de Saint-Vrain	E5	51	180
	Seiglats	Réserve naturelle régionale des Seiglats	G6	43	152
V	Vallée de Chauvry	Espace naturel régional de la vallée de Chauvry	E2	17	68
	Vallée de la Marne	Forêt régionale de la vallée de la Marne	F3	31	108
	Vallée du Morbras	Espace naturel régional de la vallée du Morbras	F3	38	130
	Vallées de l'Yerres et du Réveillon	Espace naturel régional des vallées de l'Yerres et du Réveillon	F4	41	140
	Vallières	Forêt régionale des Vallières	F3	26	94
	Vergers de Seine	Espace naturel régional des vergers de Seine	D3	10	44

Liste alphabétique des communes

A	Bussy-Saint-Martin	118	D	Gouvernes	118	Le Pin	92, 98		
Aigremont		44	Dampmart	94, 98	Gressy	104	Le Plessis-Bouchard	60	
Amenucourt		26	Domont	72	Grisy-Suisnes	140	Le Plessis-Trévisé	124, 128	
Andilly		72	Draveil	158, 160	Grisy-sur-Seine	154	Le Raincy	98	
Andrécy		48			Groslay	74, 78	Le Thillay	84	
Annet-sur-Marne		94, 98	E	Guermantes	118	Les Loges-en-Josas	188		
Argenteuil		62	Ecouen	76	Guernes	24	Les Mureaux	40, 42	
Aubergenville		38	Emerainville	124			Leuville-sur-Orge	170	
Avernes		32	Epinay-sur-Orge	170	H		Lieusaint	146	
			Epône	38	Haute-Isle	26	Limeil-Brévannes	136	
			Etréchy	184	Herblay	52	Livry-Gargan	92	
B	Chapet	42					Lognes	124	
Baillet-en-France	Châteaufort	188, 190	F	Favières	120		Lommoye	22	
Ballainvilliers	Chelles	96, 108	Ferrières-en-brie	120			Longpont-sur-Orge	170	
Beauchamp	Cheptainville	180, 182	Fleury-Mérogis	164	I				
Bennecourt	Chérence	26	Flins-sur-Seine	40	Igny	188	M		
Bessancourt	Chevry-Cossigny	140	Fontenay-lès-Briis	174			Magny-les-Hameaux	190	
Bièvres	Claye-Souilly	98, 106	Franconville	62			Mandres-les-Roses	136, 140	
Boissettes	Clichy-sous-Bois	90, 98	Frémainville	32	J		Marchémoret	82	
Boissise-la-Bertrand	Collégien	118, 120	Freneuse	28	Jambville	32	Marcoussis	174	
Boissy-Mauvoisin	Combs-la-Ville	140	Frépillon	52	Jossigny	118, 120	Marolles-en-Brie	134, 136, 140	
Boissy-Saint-Léger	Conches-sur-Gondoire	118			Jouy-en-Josas	188	Marolles-en-Hurepoix	180	
Bondoufle	Congis-sur-Thérouanne	114	G	Gagny	96, 98	Jouy-Mauvoisin	22	Maurecourt	48
Bonnières-sur-Seine	Cormeilles-en-Parisis	62	Gargenville	38	Juilly	82	Médan	42	
Bouffémont	Coubron	90, 92, 98	Gif-sur-Yvette	188			Méricourt	28	
Boussy-Saint-Antoine	Courtry	92, 98	Gommecourt	26	L		Méry-sur-Oise	52	
Brétigny-sur-Orge	Créteil	136	Gonesse	84	Lagny-sur-Marne	118	Milon-la-Chapelle	190	
Bréval	Croissy-Beaubourg	120	Gouaix	154	Lainville	32	Mitry-Mory	84, 104	
Brie-Comte-Robert	Crosne	134			Lardy	182	Moisselles	68	
Brou-sur-Chantereine	Cuisy	82			La Queue-en-Brie	128, 130	Moisson	26, 28	
Buc					La Roche-Guyon	26			
Bussy-Saint-Georges					La Villeneuve-en-Chevrie	22			
					Le Mée-sur-Seine	146			

Montesson	56
Montévrain	118
Montfermeil	90, 96
Montgé-en-Goële	82
Montigny-lès-Cormeilles	62
Montlignon	72
Montmagny	78
Morsang-sur-Seine	146
Mousseaux-sur-Seine	28

N

Nandy	146
Noisiel	124
Noisy-le-Grand	124
Nozay	174

O

Ollainville	174
-------------	-----

P

Palaiseau	188
Perdreauville	22
Périgny-sur-Yerres	140
Pierrefitte-sur-Seine	78
Pierrelaye	52
Poissy	36
Pomponne	108
Pontault-Combault	124
Pontcarré	120
Précy-sur-Marne	112

R

Ris-Orangis	164
Roissy-en-Brie	120
Roissy-en-France	84
Rolleboise	22
Rosny-sur-Seine	22
Rungis	168

S

Saclay	188
Saint-Aubin	188
Saint-Brice-sous-Forêt	74, 76
Saint-Germain-lès-Arpajon	170
Saint-Lambert	190
Saint-Leu-la-Forêt	60
Saint-Martin-la-Garenne	28
Saint-Ouen-l'Aumône	52
Saint-Pierre-du-Perray	146
Saint-Rémy-lès-Chevreuse	190
Saintry-sur-Seine	146
Saint-Soupplets	82
Saint-Thibault-des-Vignes	118
Saint-Vrain	180
Sannois	62
Santeny	136, 140
Sartrouville	56
Saulx-les-Chartreux	174
Savigny-le-Temple	146
Seine-Port	146
Serris	118
Servon	140

T

Taverny	60
Thorigny-sur-Marne	94, 98
Tigery	146
Toussus-le-Noble	188
Tremblay-en-France	84
Triel-sur-Seine	42

V

Vaires-sur-Marne	108
Valenton	134, 136
Varennnes-Jarcy	140, 142
Vaudherland	84
Vauhallan	188
Vaujours	92
Verneuil-sur-Seine	42
Vernouillet	42
Vert-Saint-Denis	146
Vétheuil	26, 28
Villebon-sur-Yvette	174
Villecresnes	134, 136, 140
Villejust	174
Villeneuve-Saint-Denis	120
Villeneuve-Saint-Georges	134
Villeparisis	92, 104
Villetaneuse	78
Villevaudé	98
Villiers-le-Bâcle	188, 190
Villiers-le-Bel	76, 84
Villiers-sur-Marne	124
Voisenon	146

Voisins-le-Bretonneux	190
-----------------------	-----

W

Wissous	168
---------	-----

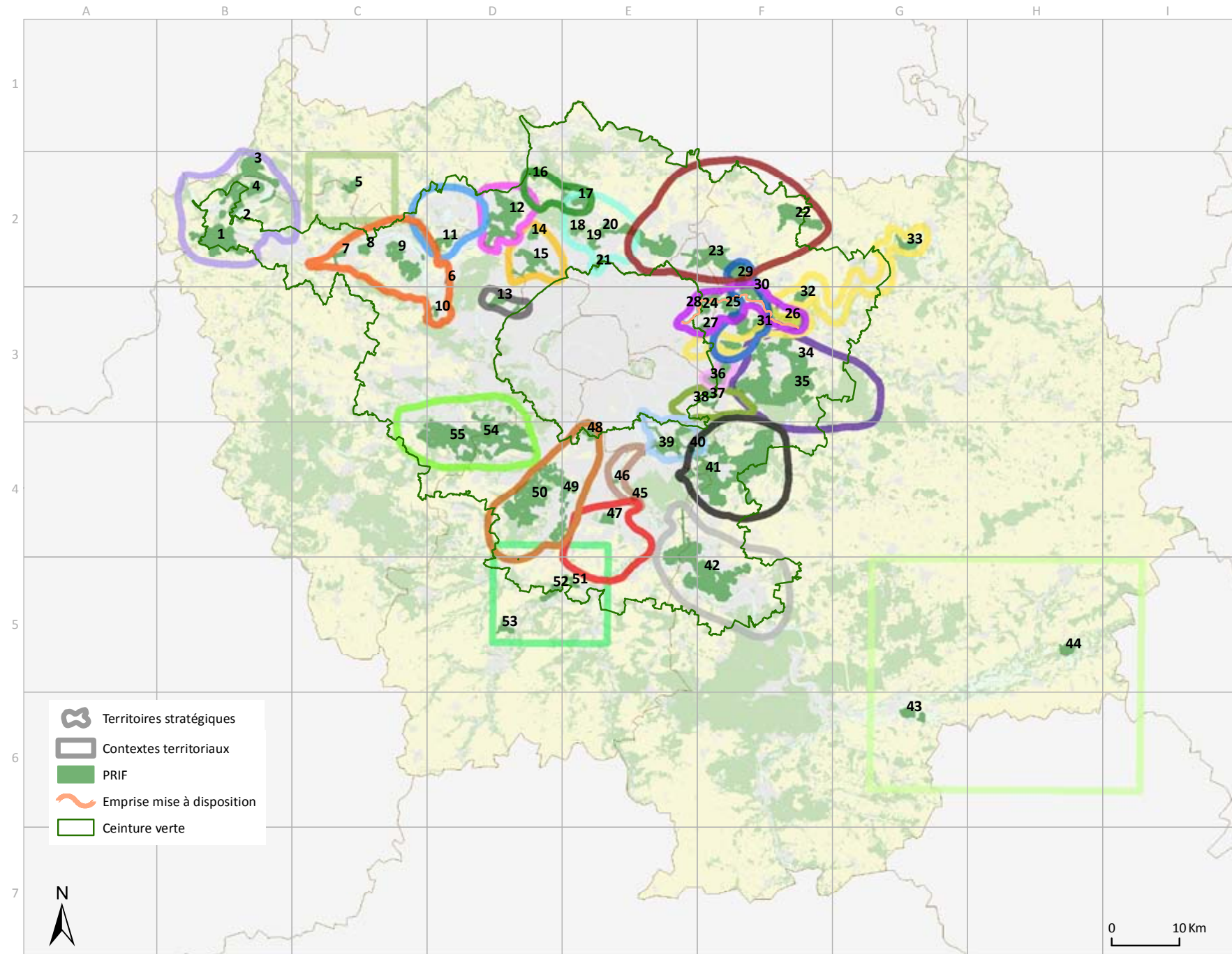
Y

Yerres	134, 136
--------	----------

Répertoire des cartes des PRIF

Territoire des Boucles de la Seine	20	Territoire d'Ecouen et vallée du petit Rosne	70	Territoire de l'Arc boisé du Val-de-Marne	132
1 Rosny	B2	22	18 Plateau d'Andilly	E2	72
2 Flicourt	B2	24	19 Coteaux de Nézant	E2	74
3 Roche-Guyon	B2	26	20 Ecouen et vallée du pt R.	E2	76
4 Moisson	B2	28	21 Butte Pinson	E2	78
Contexte territorial de Galluis	30	Territoire de la Ceinture verte de Roissy	80	Territoire de la Porte de la Brie	138
5 Galluis	C2	32	22 Montgé	F2	82
Territoire de la Vallée de la Seine aval	34	23 Plaine de France	E2	84	
6 Île Saint-Louis	D2	36	Territoire des Coteaux de l'Aulnoye	88	
7 Bout du monde	C2	38	24 Bondy	F3	90
8 Plaine de la Haye	C2	40	25 Coteaux de l'Aulnoye	F3	92
9 Butte de Marsinval	C2	42	26 Vallières	F3	94
10 Vergers de Seine	D3	44	27 Mont Guichet	F3	96
Territoire de la Ceinture verte de Cergy-Pontoise	46	28 Dhuis	F3	98	
11 Hautil et Oise	D2	48	Territoire de l'Arc boisé Marne Nord	102	
Territoire de la Plaine de Pierrelaye	50	29 Moulin des Marais	F2	104	
12 Plaine de Pierrelaye	D2	52	30 Claye-Souilly	F2	106
Territoire de la Plaine de Montesson	54	31 Vallée de la Marne	F3	108	
13 Plaine de Montesson	D3	56	Territoire de la Vallée de la Marne aval	110	
Territoire de Paris - Montmorency	58	32 Précly-sur-Marne	F3	112	
14 Boissy	D2	60	33 Grand-Voyeux	G2	114
15 Buttes du Parisis	D2	62	Territoire de la Brie boisée	116	
Territoire de la Vallée de Chauvry	64	34 Brosse et Gondoire	F3	118	
16 Marais de Stors	D2	66	35 Ferrières	F3	120
17 Vallée de Chauvry	E2	68	Territoire du Maubué	122	
			36 Maubué	F3	124
			Territoire de la Vallée du Morbras	126	
			37 Plessis-Saint-Antoine	F3	128
			38 Vallée du Morbras	F3	130
			Territoire de l'Arc boisé du Val-de-Marne	132	
			39 Grosbois	F3	134
			40 La Tégéval	F3	136
			Territoire de la Porte de la Brie	138	
			41 Vallées de l'Yerres et du Réveillon	F4	140
			Territoire de la Ceinture verte de Sénart et Melun	144	
			42 Rougeau et Bréviande	F5	146
			Contexte territorial de Seiglats et Gouaix	150	
			43 Seiglats	G6	152
			44 Gouaix	H5	154
			Territoire de la Vallée de la Seine amont	156	
			45 Bois Chardon	E4	158
			46 Fosse aux carpes	E4	160
			Territoire du Plateau de Vert-le-Grand	162	
			47 Saint-Eutrope	E4	164
			Territoire du Plateau de l'Hurepoix	166	
			48 Montjean	E4	168
			49 Orge aval	E4	170
			50 Hurepoix	E4	174
			Contexte territorial de Saint-Vrain, Cheptainville et Etréchy	178	
			51 Saint-Vrain	E5	180
			52 Cheptainville	D5	182
			53 Etréchy	D5	184
			Territoire de Chevreuse-Saclay	186	
			54 Plateau de Saclay	D4	188
			55 Haute Vallée de Chevreuse	D4	190

Périmètres régionaux d'intervention foncière en Île-de-France



Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, Union européenne SOeS Corine Land Cover 2006 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Périmètre régional d'intervention foncière

Un périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) est l'expression d'une décision politique concertée permettant à la Région Île-de-France, agissant par l'Agence des espaces verts (AEV), de mettre en œuvre une démarche et des actions de préservation et de mise en valeur des espaces ouverts (c'est-à-dire des espaces de pleine terre) et des paysages.

Espaces d'application des PRIF :

Localisation préférentielle des sites :

- ceinture verte,
- grandes vallées,
- territoires de liaison entre espaces ouverts.

Nature des sites :

- forêt,
- terre agricole,
- espace naturel ou paysager,
- plan d'eau, annexes hydrauliques et zones humides,
- emprise de coulée verte,
- terrain dégradé ou dénaturé (site mité ou occupé par une activité para-urbaine, etc.) destiné à un projet de réversibilité vers un état d'espace ouvert viable.

Objectifs d'un PRIF

L'instauration d'un PRIF autorise l'Agence des espaces verts à intervenir afin de pérenniser la vocation naturelle ou agricole d'un site délimité.

Un PRIF vise à prévenir ou endiguer un risque d'urbanisation « en tâche d'huile », à concilier l'ouverture au public et la préservation des qualités écologiques et de biodiversité du milieu, à mettre en valeur les paysages, à conforter le maintien de la production agricole périurbaine (terres de grandes cultures, prairies, maraichages, arboriculture, horticulture, élevage, etc.), à prévenir la dénaturation et la banalisation des espaces ouverts, à préserver les ressources naturelles (notamment les nappes d'eau souterraines) et à contribuer à diminuer les impacts en situations de risques (d'inondation, de mouvement des terrains, etc.)

Il permet d'enrayer la spéculation foncière et de ramener le coût du foncier naturel ou agricole à un niveau cohérent avec sa destination.

Un PRIF confère de la lisibilité au territoire et permet à la collectivité de protéger efficacement ces espaces.

Procédure de création d'un PRIF

Un PRIF peut être proposé à l'initiative soit de l'AEV, soit d'une Commune.

Un projet de PRIF est issu d'un diagnostic de territoire, mené par l'AEV et concerté avec les collectivités de situation.

La création d'un PRIF résulte nécessairement de la délibération successive des trois acteurs suivants : Commune, Agence des espaces verts et Conseil régional.

Effets juridiques d'un PRIF

Les PRIF ont vocation à être inscrits à titre d'espace naturel (N) ou agricole (A) dans les plans locaux d'urbanisme (PLU), à l'occasion d'une révision de ce document d'urbanisme.

La mise en place d'autres outils fonciers ou d'autres dispositions de préservation complémentaires au PRIF optimisent sa mise en œuvre (la qualification des parcelles naturelles ou boisées en espace naturel sensible (ENS) avec délégation de son droit de préemption à l'AEV ; le classement comme réserve naturelle régionale (RNR) ; la désignation comme site Natura 2000, etc.).

Modes d'intervention de l'AEV

L'AEV a le mandat d'acquérir les terrains au sein d'un PRIF, par voie amiable (à l'initiative du vendeur ou par prospection foncière), par préemption (ENS ou convention SAFER de surveillance renforcée du marché foncier), ou par déclaration d'utilité publique.

Toutefois, en secteur agricole, la veille foncière est privilégiée, l'acquisition y étant utilisée par nécessité (menace de déprise agricole, création d'une emprise de circulation douce, préservation d'un enjeu environnemental ou paysager identifié, contexte particulier de pression urbaine). Au-delà de cette politique foncière opérationnelle, l'AEV aménage et met en valeur les PRIF.

Implication des Communes et EPCI

Le PRIF est un engagement partenarial explicite entre une Commune, l'Agence des espaces verts, le Conseil régional d'Île-de-France et, le cas échéant, le Conseil départemental et la Communauté :

La Commune s'attache à faire évoluer son PLU en cohérence avec la destination forestière, naturelle ou agricole du PRIF. De plus, elle veille à faire appliquer son document d'urbanisme de façon à éviter le mitage et les usages contraires aux objectifs de protection et de mise en valeur durable.

L'AEV s'engage à préserver la biodiversité, les qualités écologiques, environnementales et paysagères du PRIF, à aménager et ouvrir au public les espaces qui s'y prêtent et à maintenir cultivées les terres agricoles,

Le Conseil régional s'engage à intégrer les PRIF dans le cadre, notamment, du système régional des espaces ouverts corrélés à la ville dense, dans ses orientations en faveur de l'agriculture périurbaine et dans sa politique de maintien de la biodiversité.

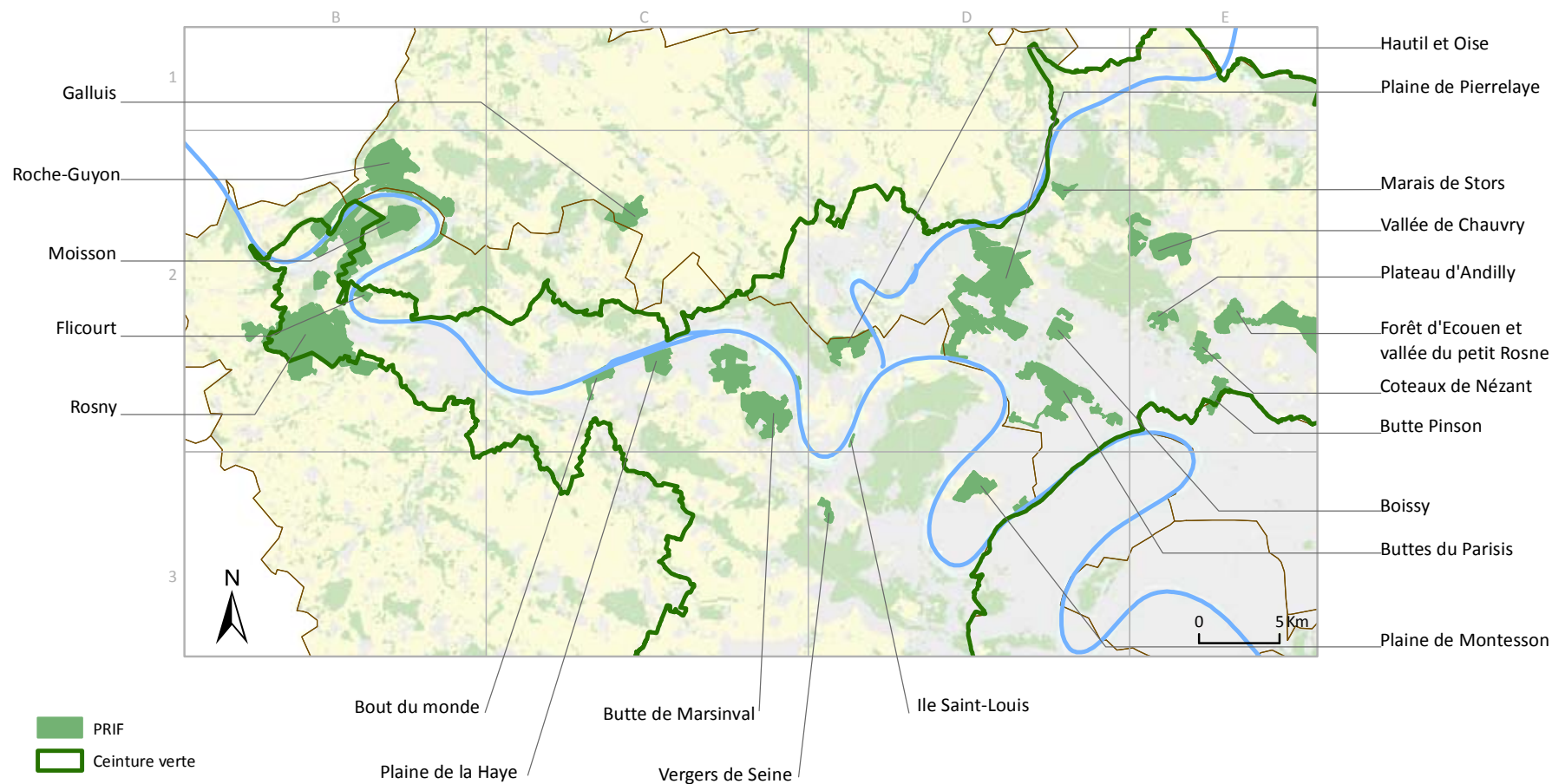
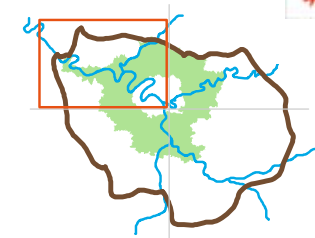
Le Conseil départemental peut déléguer son droit de préemption au titre des ENS à l'AEV pour aider à sa réalisation.

Textes juridiques de référence

Loi du 6 mai 1976 et article R. 4413-1 du code général des collectivités territoriales, articles L.142-2 et L. 142-3 du code de l'urbanisme.

Périmètres régionaux d'intervention foncière en Île-de-France

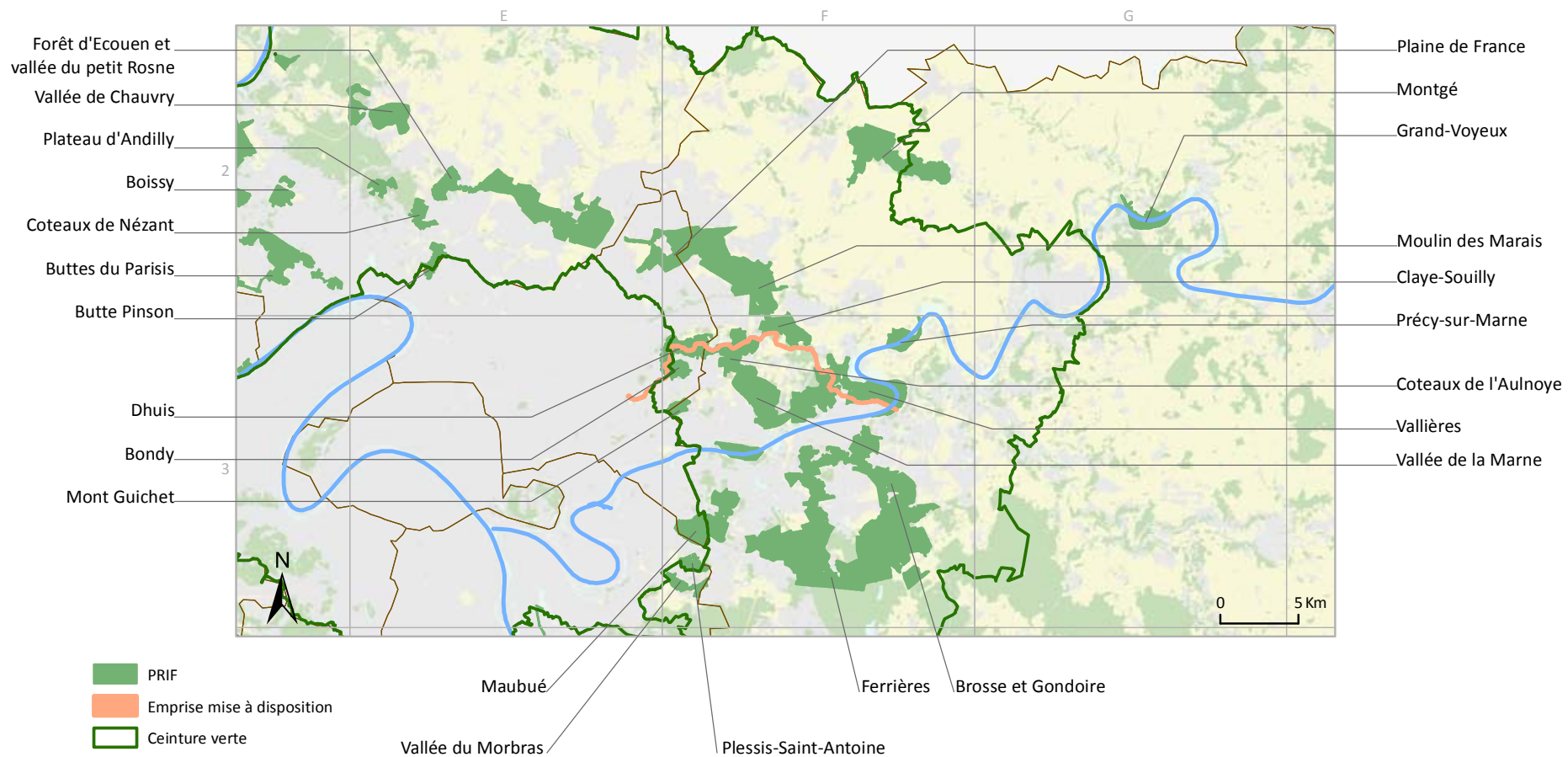
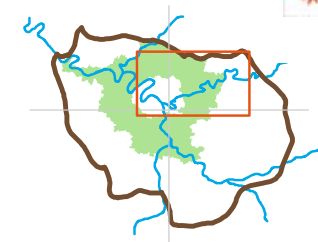
Nord-ouest



Périmètres régionaux d'intervention foncière en Île-de-France



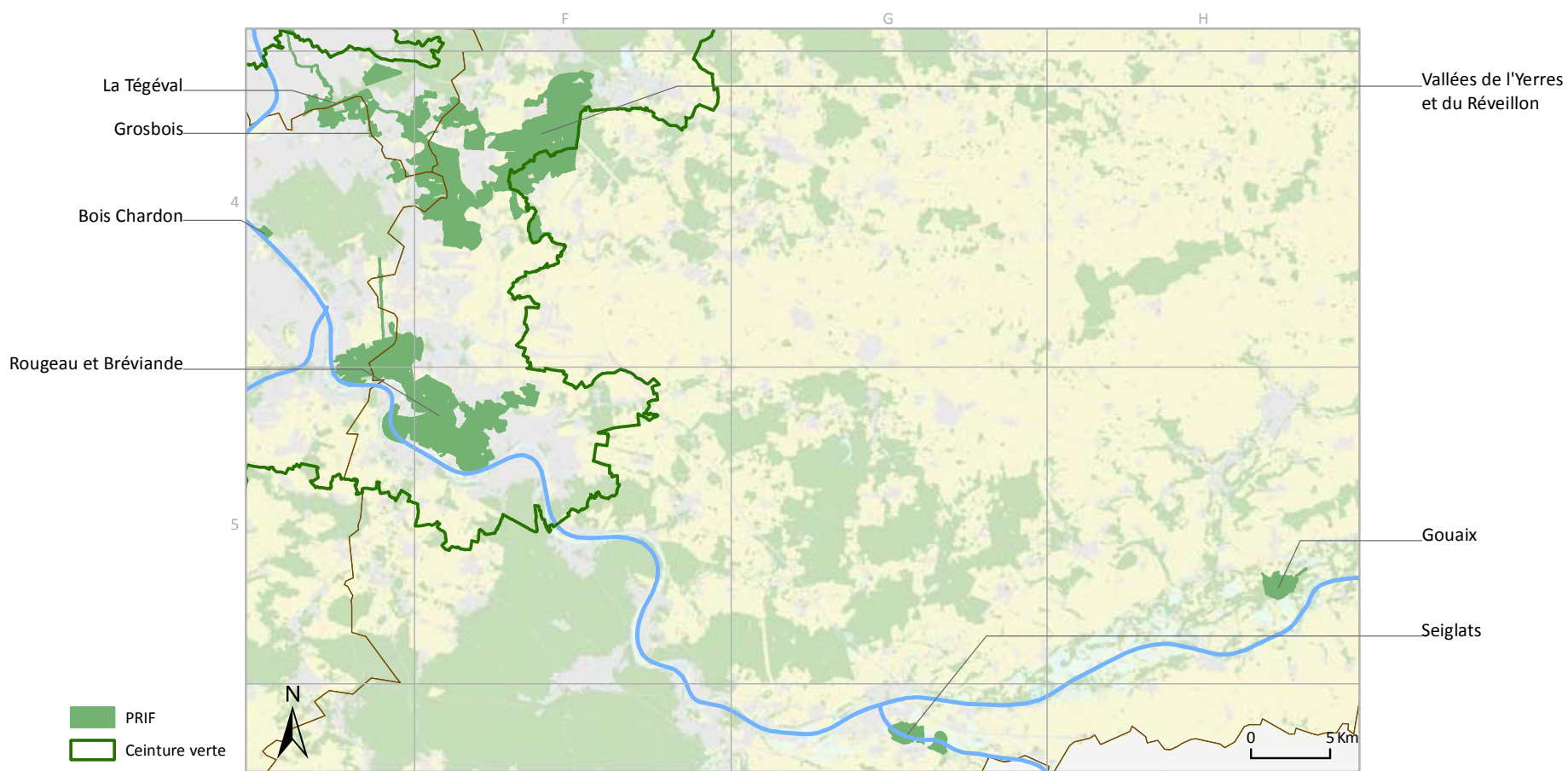
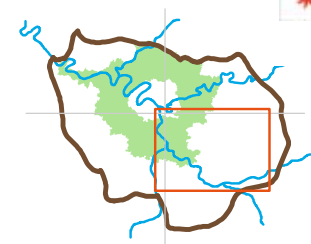
Nord-est



Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, Union européenne SOeS Corine Land Cover 2006 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Périmètres régionaux d'intervention foncière en Île-de-France

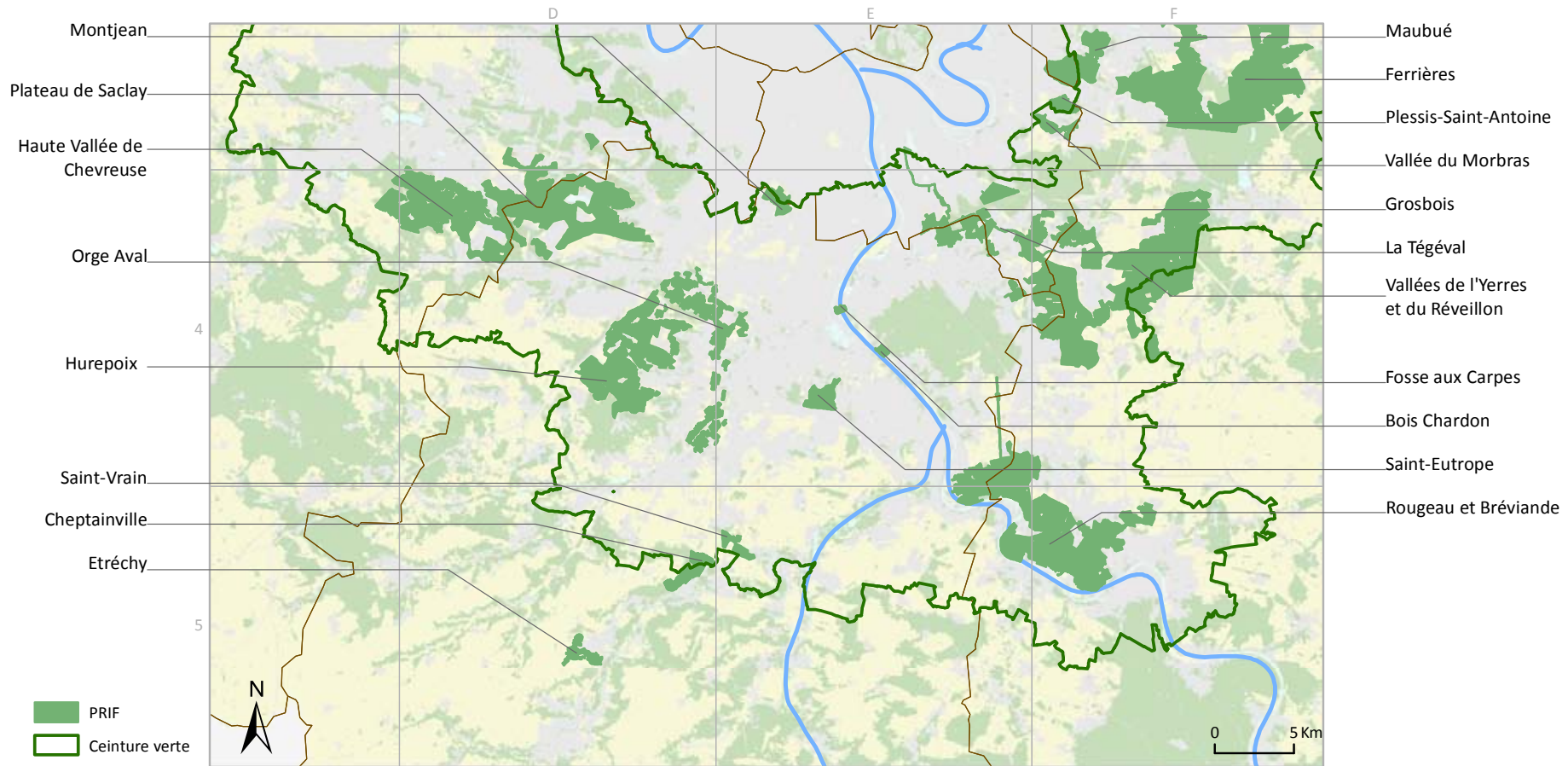
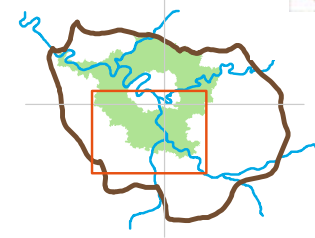
Sud-est



Périmètres régionaux d'intervention foncière en Île-de-France



Sud-ouest



Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, Union européenne SOEs Corine Land Cover 2006 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Partie 2
Cartes des PRIF

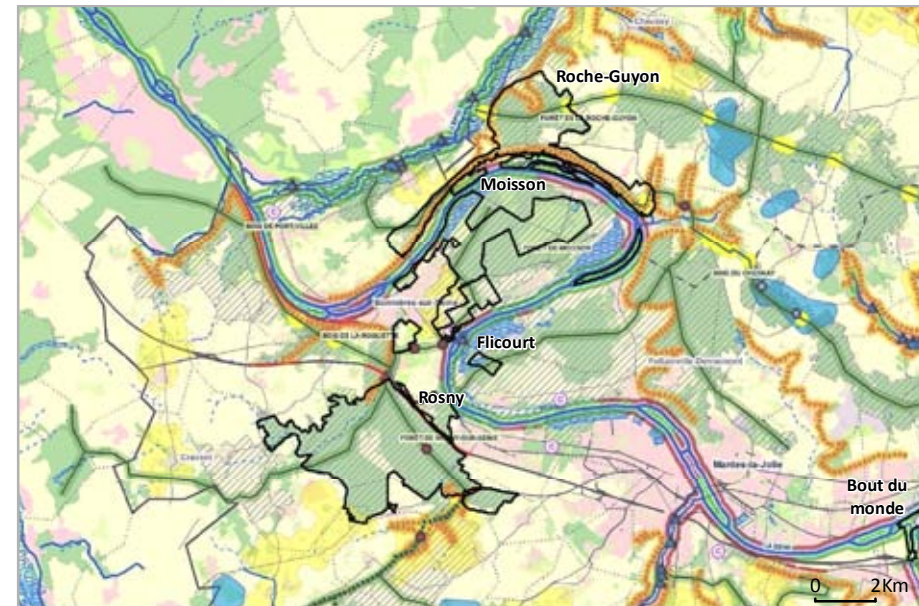
Boucles de la Seine

Les mots-clés du territoire

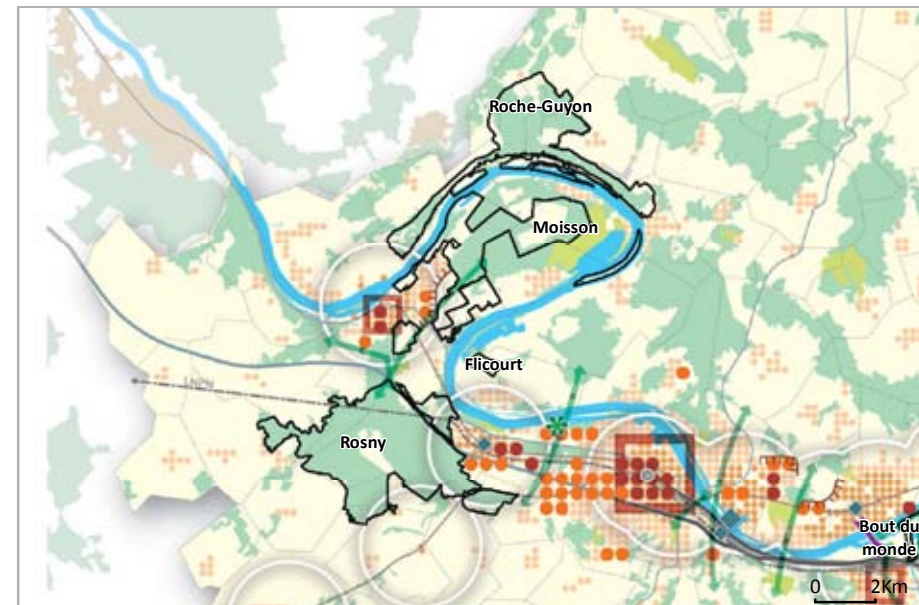
- Couronne rurale
- Site Natura 2000 (Coteaux et boucles de la Seine)
- Site classé loi 1930 (Boucle de Moisson)
- Vallée structurante (Seine)
- Fleuve navigable (Seine)
- Large lit majeur
- Grandes plaines agricoles (plateau de Lommoye, Vexin)
- Grands massifs forestiers (Rosny, La Roche-Guyon, Chesnay, Saint-Martin)
- Grand paysage
- Géotype
- Île de loisirs (Moisson-Mousseaux)
- Grandes infrastructures linéaires (A 13, ligne Paris-Rouen)
- Ressources naturelles (eau, alluvion de Seine)
- Pôle de centralité à conforter (Mantes-la-Jolie / Mantes-la-Ville)
- OIN Seine-aval
- Programme Leader Seine-aval
- Réserve naturelle nationale (Coteaux de la Seine)
- Réserve naturelle régionale (Boucle de Moisson)
- Patrimoine bâti (Château de la Roche-Guyon)
- Pôle urbain secondaire (Communauté urbaine Grand Paris Seine-Oise)

PRIF

- **Forêt régionale de Rosny**
- **Espace naturel régional de Flicourt**
- **Forêt régionale de la Roche-Guyon**
- **Espace naturel régional de Moisson**

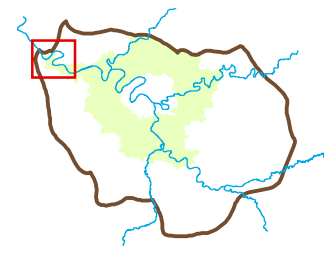
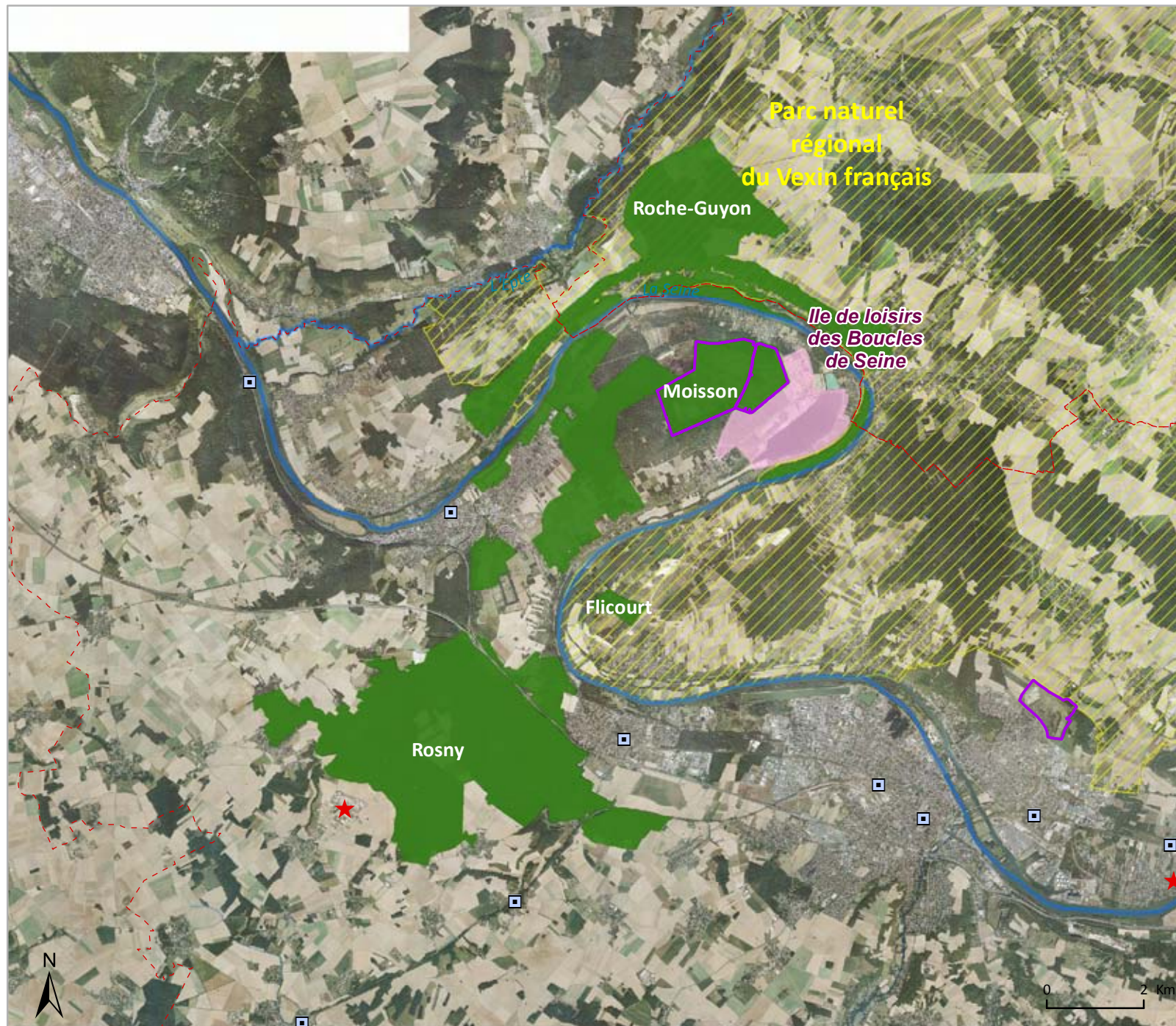


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Boucles de la Seine



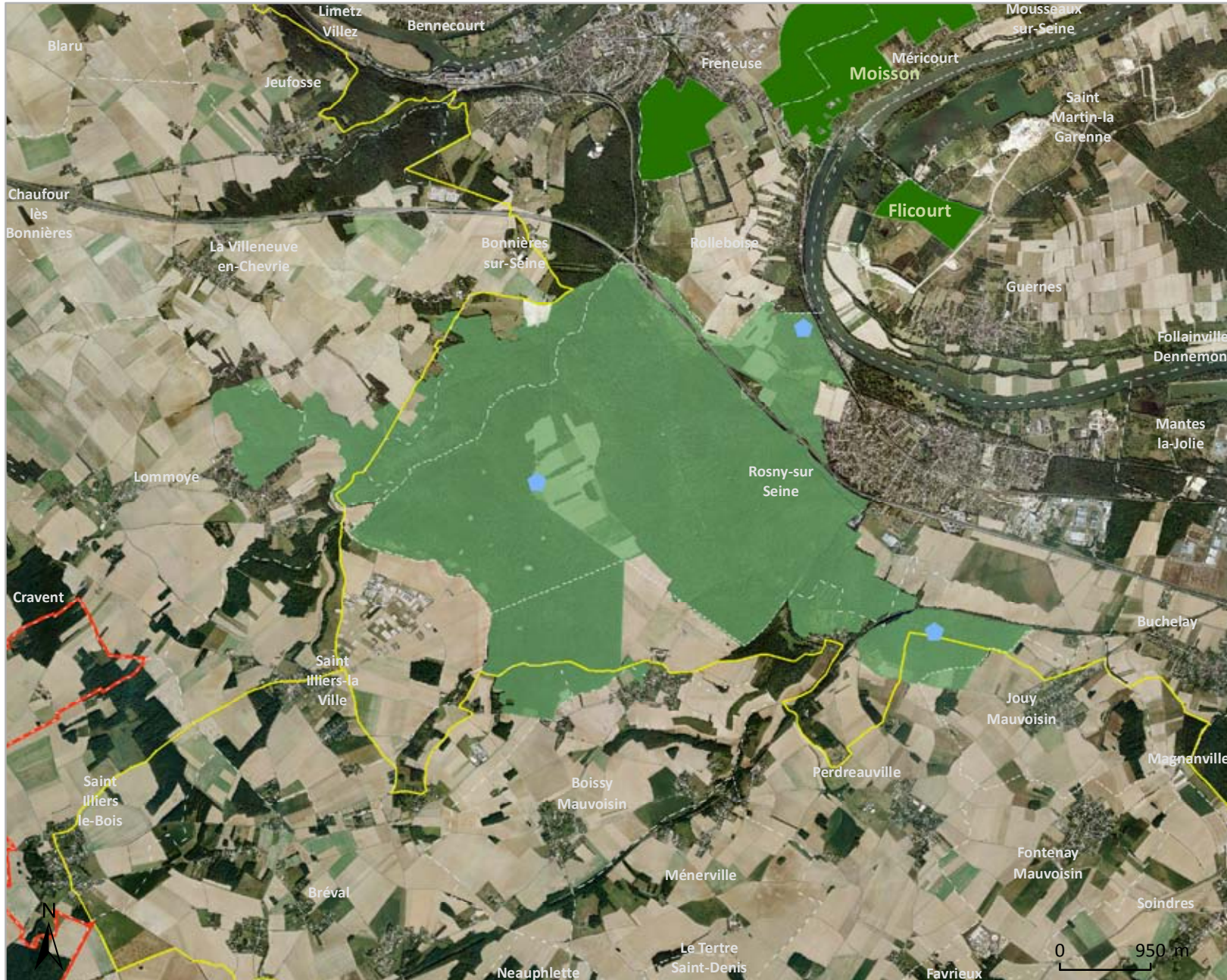
- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Rosny

PRIF créé en 1989
 Superficie totale du PRIF: 1750 ha
 Total acquis en jouissance : 1250,7 ha
 %age acquis en jouissance : 71 %

PRIF de Rosny



Superficie de PRIF par commune :

- Boissy-Mauvoisin (78) : 1 ha
- Bonnières-sur-Seine (78) : 152 ha
- Bréval (78) : 34 ha
- Jouy-Mauvoisin (78) : 9 ha
- La Villeneuve-en-Chevrie (78) : 73 ha
- Lommoye (78) : 60 ha
- Perdreauville (78) : 248 ha
- Rolleboise (78) : 0,4 ha
- Rosny-sur-Seine (78) : 1173 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

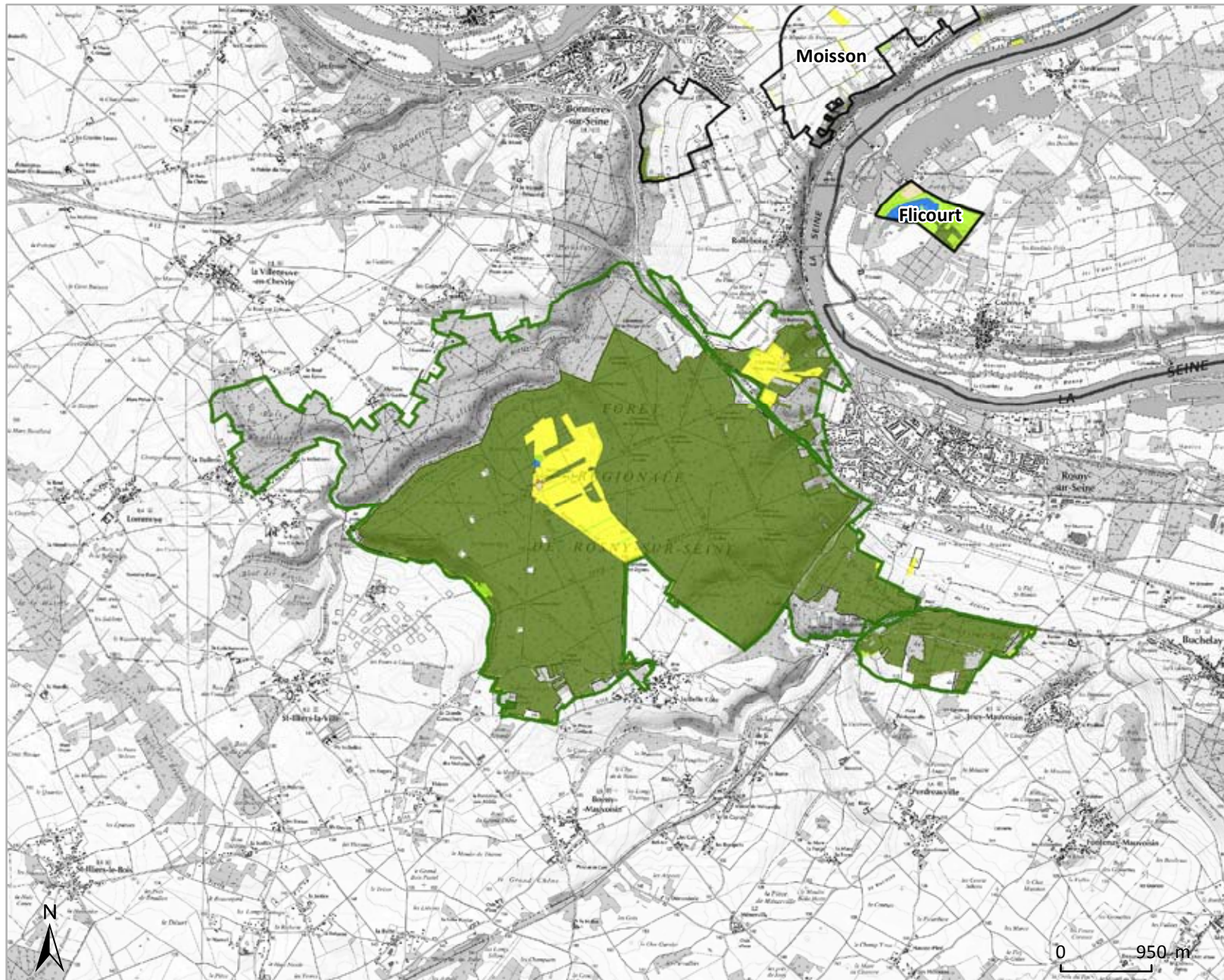
1:60 000 (A4)



Rosny

PRIF créé en 1989
 Superficie totale du PRIF: 1750 ha
 Total acquis en jouissance : 1250,7 ha
 %age acquis en jouissance : 71 %

Forêt régionale de Rosny



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Bréval (78) : 25,8 ha
- Jouy-Mauvoisin (78) : 4,1 ha
- Perdreauville (78) : 197,4 ha
- Rolleboise (78) : 0,4 ha
- Rosny-sur-Seine (78) : 1023 ha

- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- PRIF
 - Autre PRIF
 - espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:60 000 (A4)

Flicourt

PRIF créé en	1993
Superficie totale du PRIF:	37 ha
Total acquis en jouissance :	36,4 ha
%age acquis en jouissance :	98 %

PRIF de Flicourt



Superficie de PRIF par commune :

Guernes (78) : 37 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)



Espace naturel régional de Flicourt

Flicourt	
PRIF créé en	1993
Superficie totale du PRIF:	37 ha
Total acquis en jouissance :	36,4 ha
%age acquis en jouissance :	98 %



Superficie acquise en jouissance par commune :
Guernes (78) : 36,4 ha

- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:20 000 (A4)

Roche-Guyon

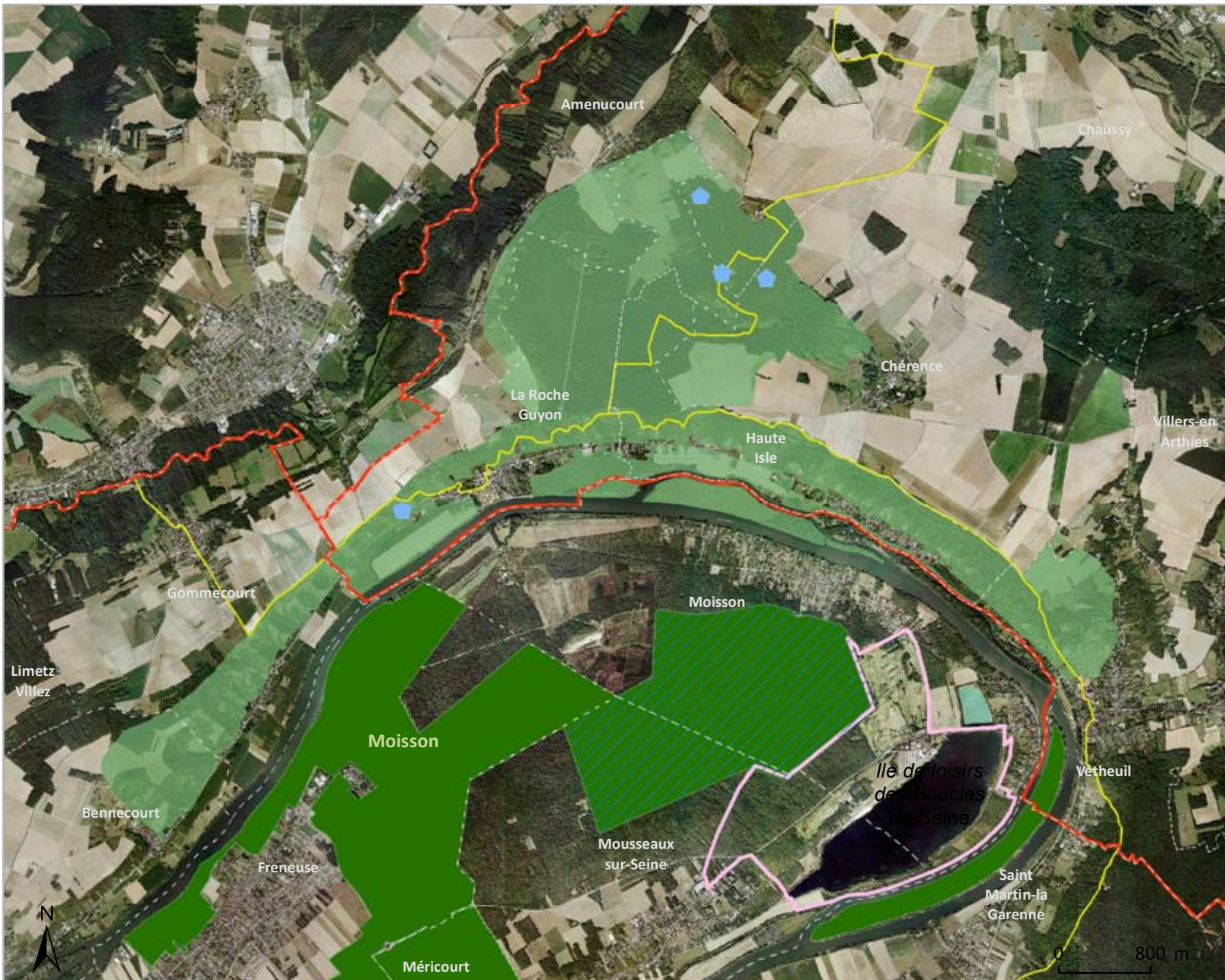
PRIF créé en : 1987
 Superficie totale du PRIF : 1048 ha
 Total acquis en jouissance : 539,1 ha
 %age acquis en jouissance : 51 %

PRIF de la Roche-Guyon



Superficie de PRIF par commune :

Amenucourt (95) : 126 ha
 Bennecourt (78) : 66 ha
 Chérence (95) : 123 ha
 Gommecourt (78) : 67 ha
 Haute-Isle (95) : 205 ha
 La Roche-Guyon (95) : 340 ha
 Moisson (78) : 36 ha
 Vétheuil (95) : 84 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Bâties régionales patrimoniales
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:50 000 (A4)

Roche-Guyon

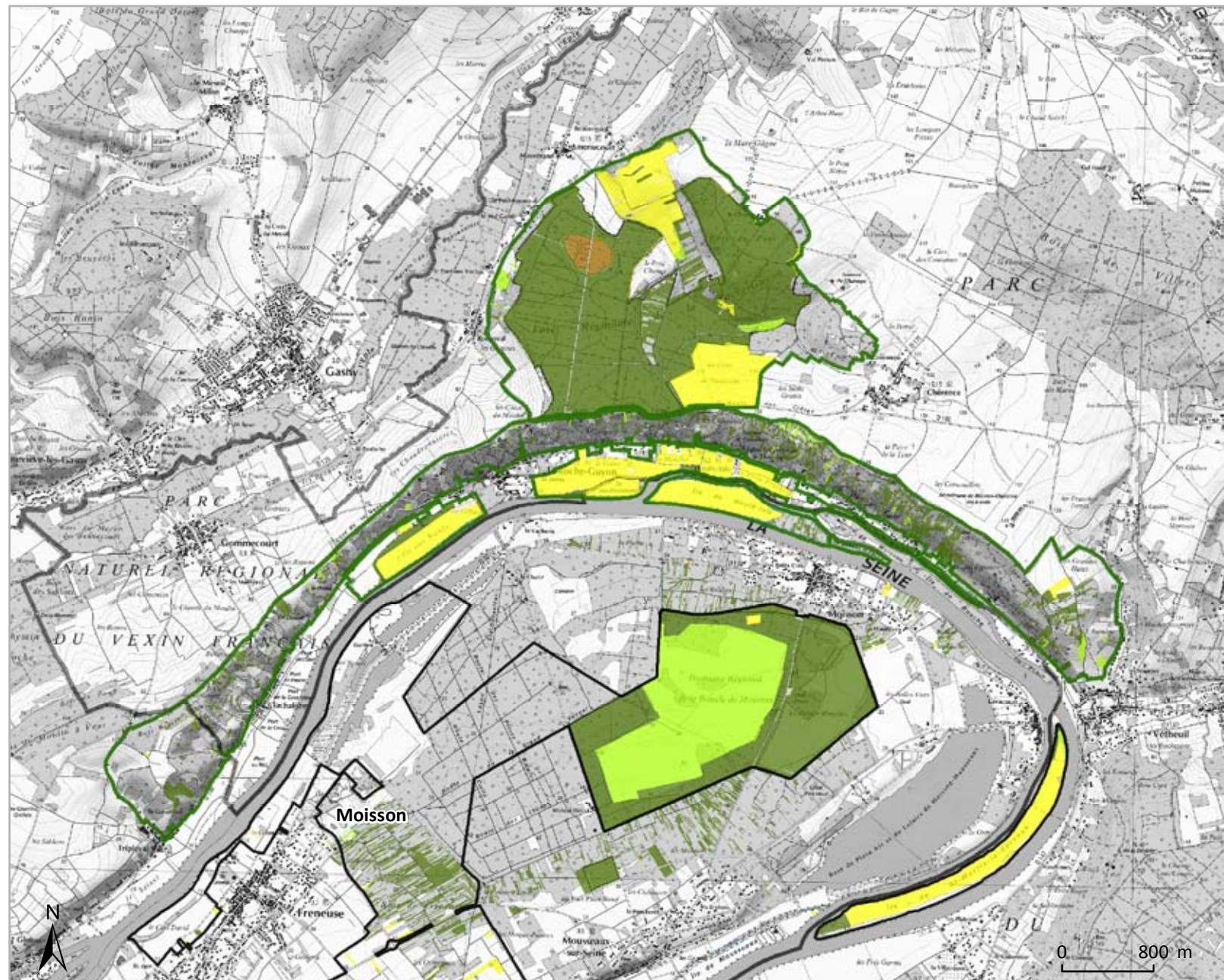
PRIF créé en	1987
Superficie totale du PRIF:	1048 ha
Total acquis en jouissance :	539,1 ha
%age acquis en jouissance :	51 %

Forêt régionale de la Roche-Guyon



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Amenucourt (95) : 88,3 ha
- Benneccourt (78) : 4 ha
- Chérence (95) : 80,7 ha
- Gommecourt (78) : 7 ha
- Haute-Isle (95) : 105,9 ha
- La Roche-Guyon (95) : 211,4 ha
- Moisson (78) : 28,2 ha
- Vétheuil (95) : 13,6 ha



PRIF

Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:50 000 (A4)

Moisson

PRIF créé en 1976
 Superficie totale du PRIF: 1085 ha
 Total acquis en jouissance : 452,1 ha
 %age acquis en jouissance : 42 %

PRIF de Moisson



Superficie de PRIF par commune :

- Freuse (78) : 568 ha
- Méricourt (78) : 149 ha
- Moisson (78) : 211 ha
- Mousseaux-sur-Seine (78) : 107 ha
- Saint-Martin-la-Garenne (78) : 40 ha
- Vétheuil (95) : 11 ha

- PRIF
- autres PRIF
- ▨ Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

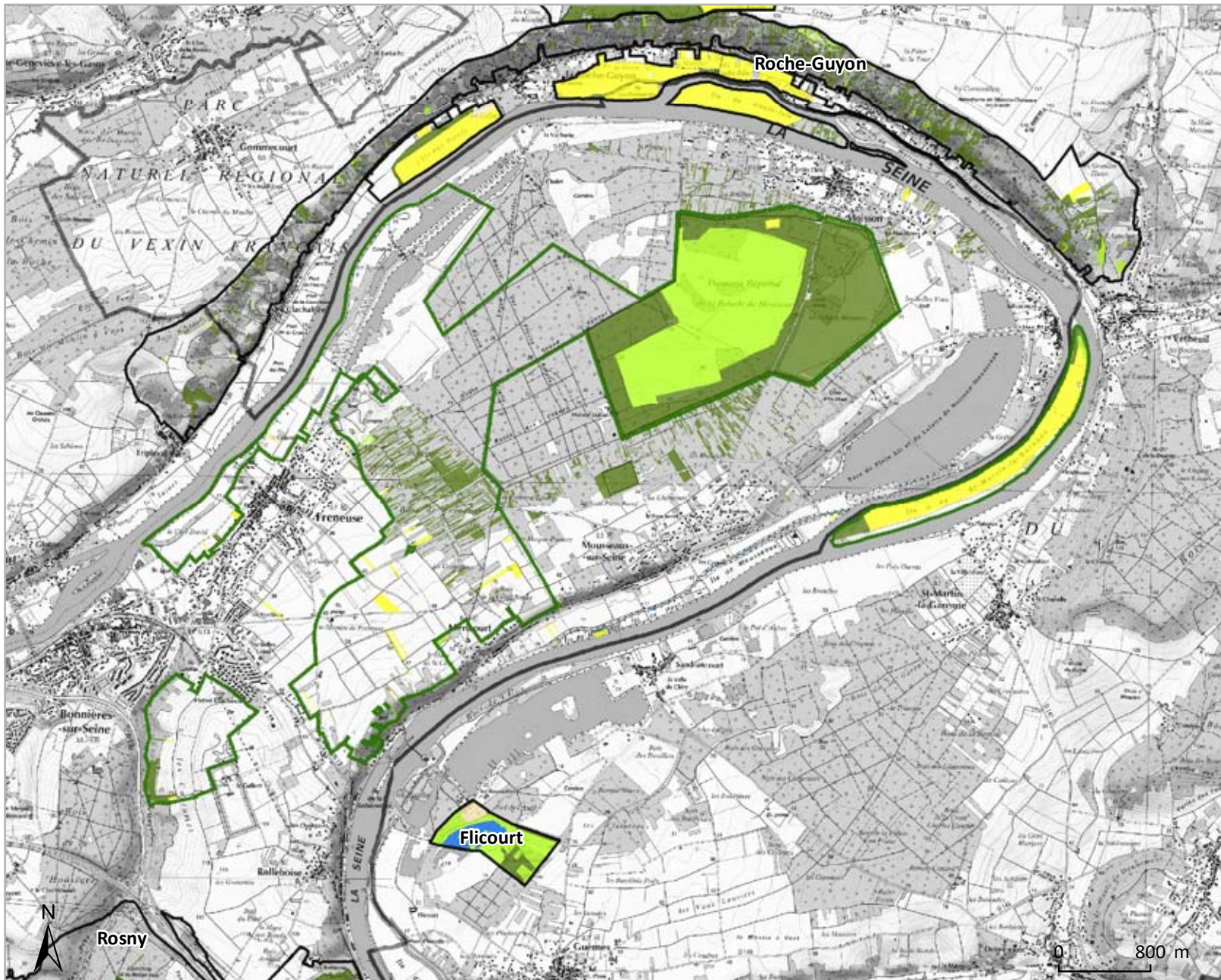
0 800 m

1:50 000 (A4)

Moisson

PRIF créé en	1976
Superficie totale du PRIF:	1085 ha
Total acquis en jouissance :	452,1 ha
%age acquis en jouissance :	42 %

Espace naturel régional de Moisson



Superficie acquise en jouissance par commune :

Freuse (78) :	42,1 ha
Méricourt (78) :	9,9 ha
Moisson (78) :	222,4 ha
Mousseaux-sur-Seine (78) :	135,7 ha
Saint-Martin-la-Garenne (78) :	31,4 ha
Vétheuil (95) :	10,5 ha

- PRIF
- Autre PRIF
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:50 000 (A4)

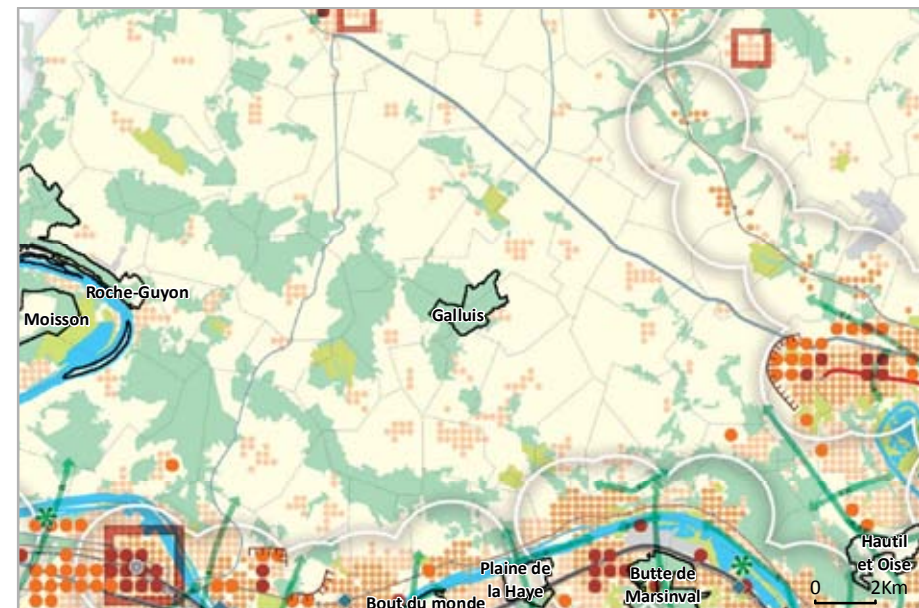
Contexte territorial de Galluis

Les mots-clés

- Couronne rurale
- Parc naturel régional (Vexin français)
- Grand paysage
- Grande plaine agricole (Vexin français)
- Massif forestier



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).

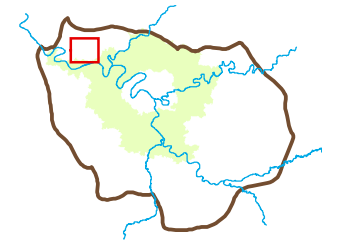
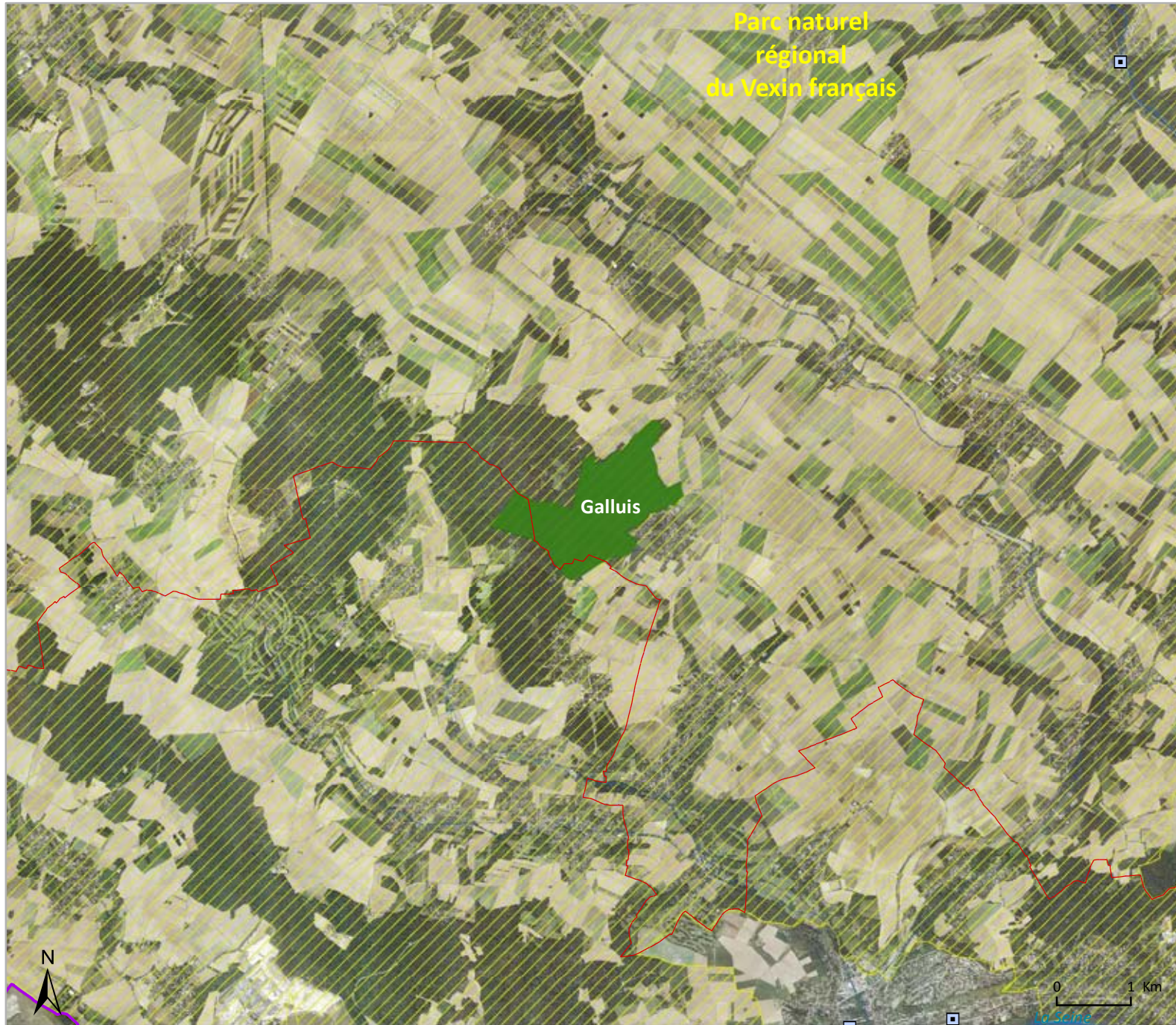


D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

PRIF

• Forêt régionale de Galluis

Galluis



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Galluis

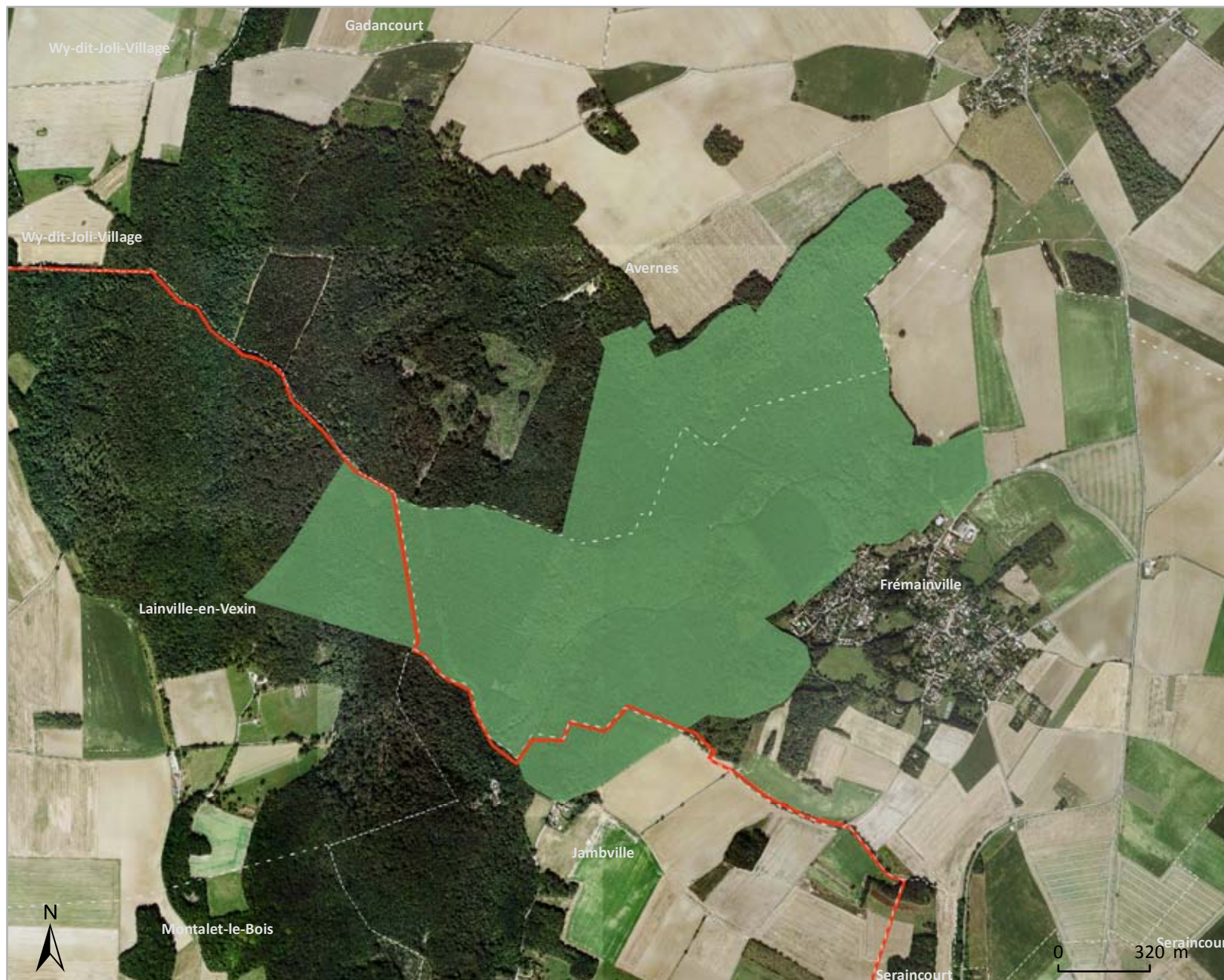
PRIF créé en	1998
Superficie totale du PRIF:	224 ha
Total acquis en jouissance :	219,7 ha
%age acquis en jouissance :	98 %

PRIF de Galluis



Superficie de PRIF par commune :

Avernes (95) :	55 ha
Frémainville (95) :	138 ha
Jambville (78) :	10 ha
Lainville-en-Vexin (78) :	21 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales



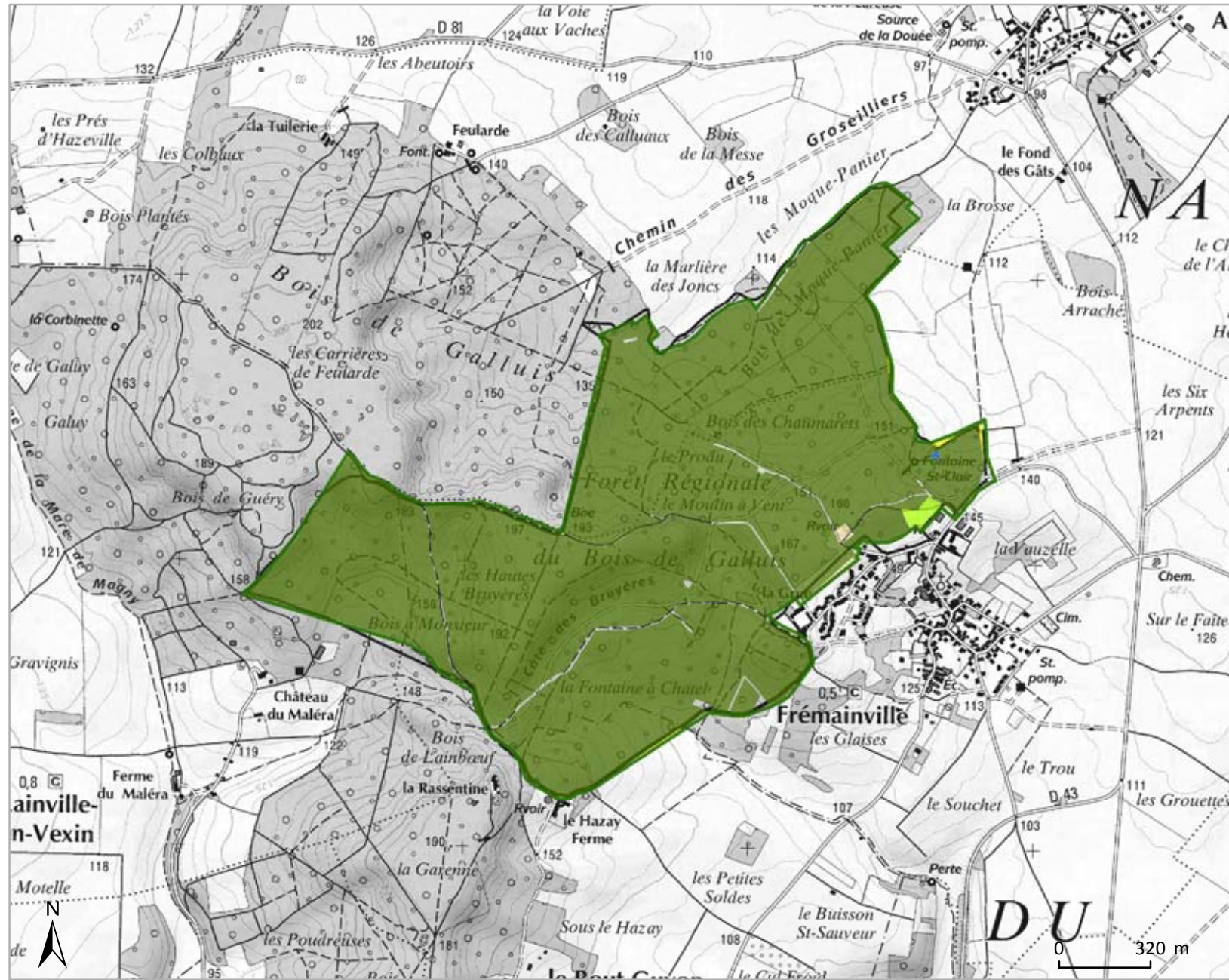
0 320 m

1:20 000 (A4)

Galluis

PRIF créé en : 1998
 Superficie totale du PRIF : 224 ha
 Total acquis en jouissance : 219,7 ha
 %age acquis en jouissance : 98 %

Forêt régionale de Galluis



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Avernes (95) : 54,4 ha
- Frémenville (95) : 134,5 ha
- Jambville (78) : 9,6 ha
- Lainville (78) : 21,2 ha

- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:20 000 (A4)

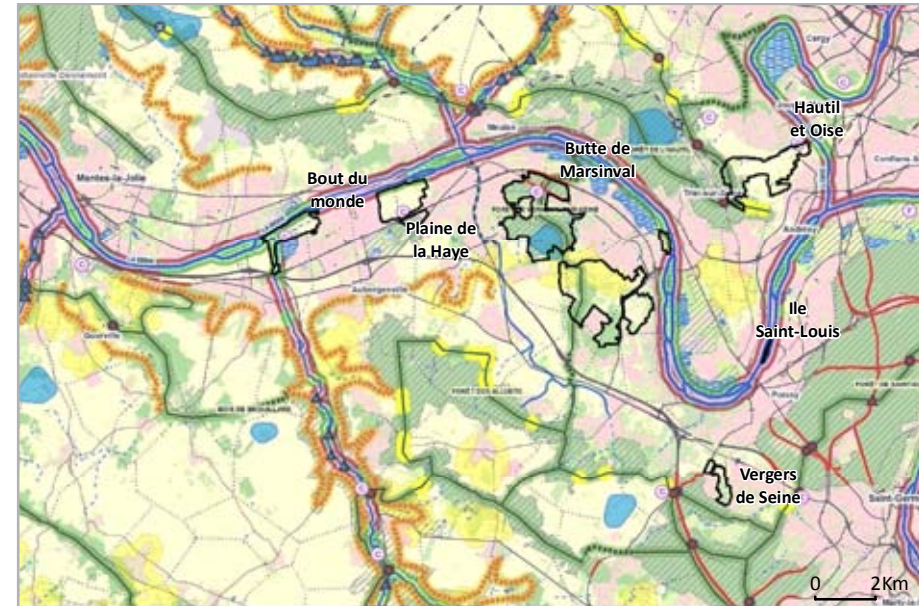
Vallée de la Seine aval

Les mots-clés

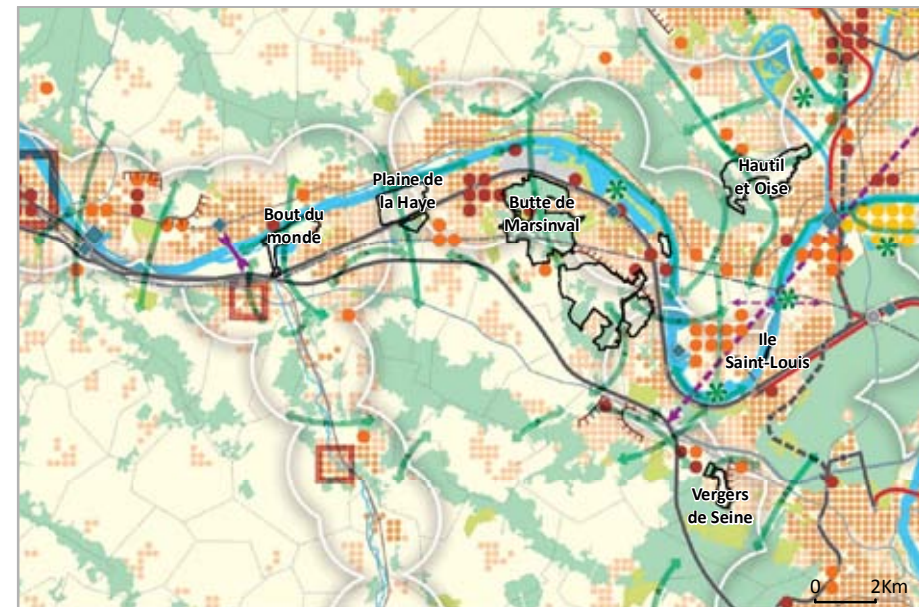
- Ceinture verte
- Couronne rurale
- Vallée structurante (Seine)
- Fleuve navigable (Seine)
- Large lit majeur
- Grandes plaines agricoles (plateau des Alluets)
- Grands massifs forestiers (Verneuil, Hautil, Alluets)
- Grand paysage
- Parc naturel régional (Vexin français)
- Île de loisirs (Verneuil-Val-de-Seine)
- Grandes infrastructures linéaires (A 13, RER A, Paris-Rouen)
- Ressources naturelles (eau, alluvion de la vallée de la Seine, argile)
- Pôles urbains secondaires (CA2RS, Les Mureaux, Communauté urbaine grand Paris Seine-Oise)
- Pôle industriel (EADS, Peugeot, Renault)
- OIN Seine-aval
- Programme Leader (Seine-aval)

PRIF

- **Espace naturel régional de l'île Saint-Louis**
- **Espace naturel régional du Bout du monde**
- **Espace naturel régional de la plaine de la Haye**
- **Espace naturel régional de la butte de Marsinval**
- **Espace naturel régional des vergers de Seine**

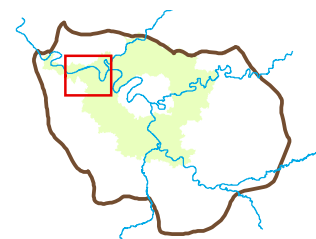
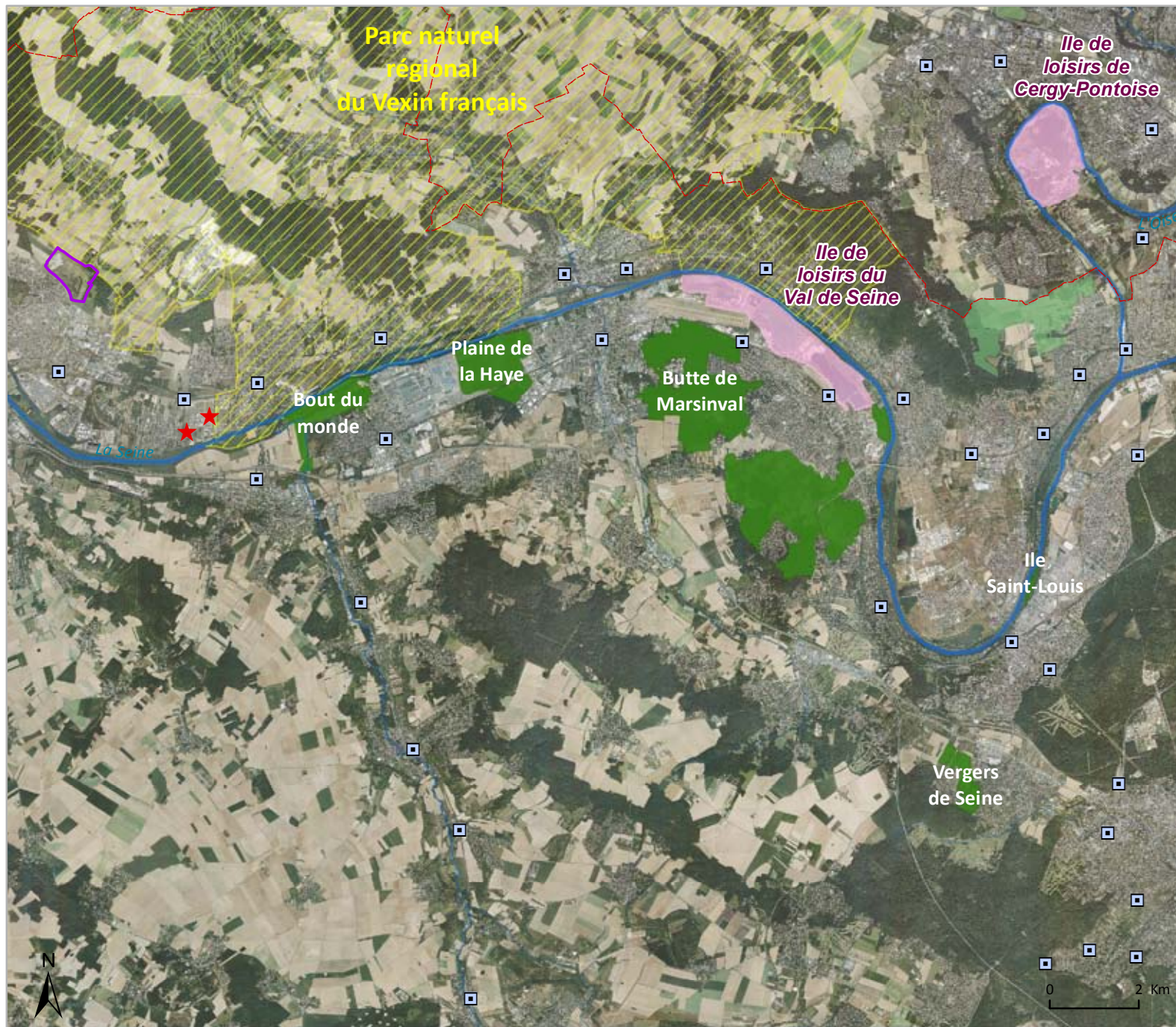


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Vallée de la Seine aval



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- ★ Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Ile Saint-Louis

PRIF créé en	1993
Superficie totale du PRIF:	3,8 ha
Total acquis en jouissance :	3,8 ha
%age acquis en jouissance :	100 %

PRIF de l'Ile Saint-Louis



Superficie de PRIF par commune :

Carrières-sous-Poissy (78) : 1 ha
 Poissy (78) : 2,8 ha



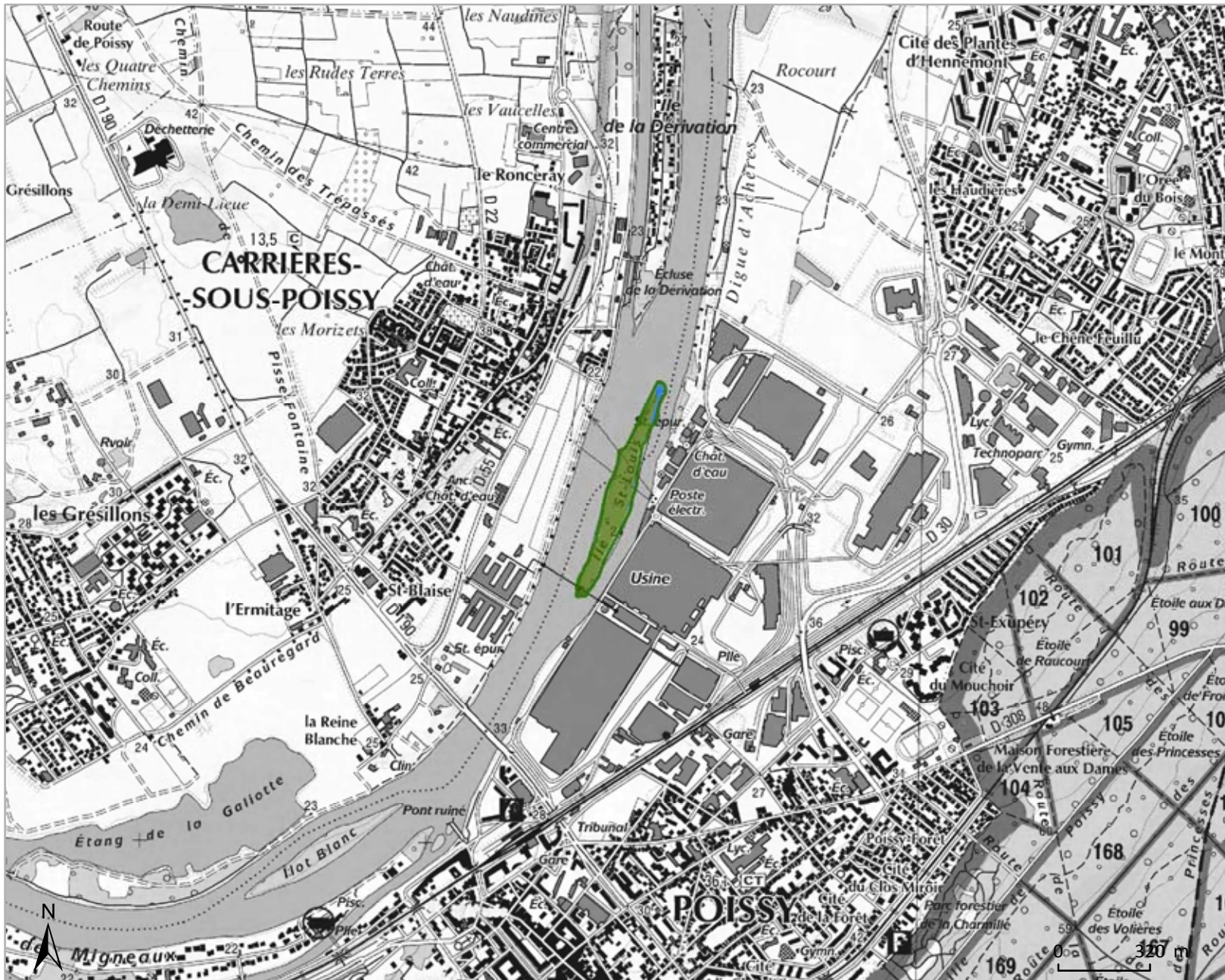
- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)



Espace naturel régional de l'île Saint-Louis

Île Saint-Louis	
PRIF créé en	1993
Superficie totale du PRIF:	3,8 ha
Total acquis en jouissance :	3,8 ha
%age acquis en jouissance :	100 %



Superficie acquise en jouissance par commune :
 Carrières-sous-Poissy (78) : 1 ha
 Poissy (78) : 2,8 ha

- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:20 000 (A4)

Bout du monde

PRIF créé en 2004
 Superficie totale du PRIF: 114 ha
 Total acquis en jouissance : 102,3 ha
 %age acquis en jouissance : 90 %

PRIF du Bout du monde



Superficie de PRIF par commune :

Aubergenville (78) : 54 ha
 Épône (78) : 47 ha
 Gargenville (78) : 13 ha

- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)

Bout du monde

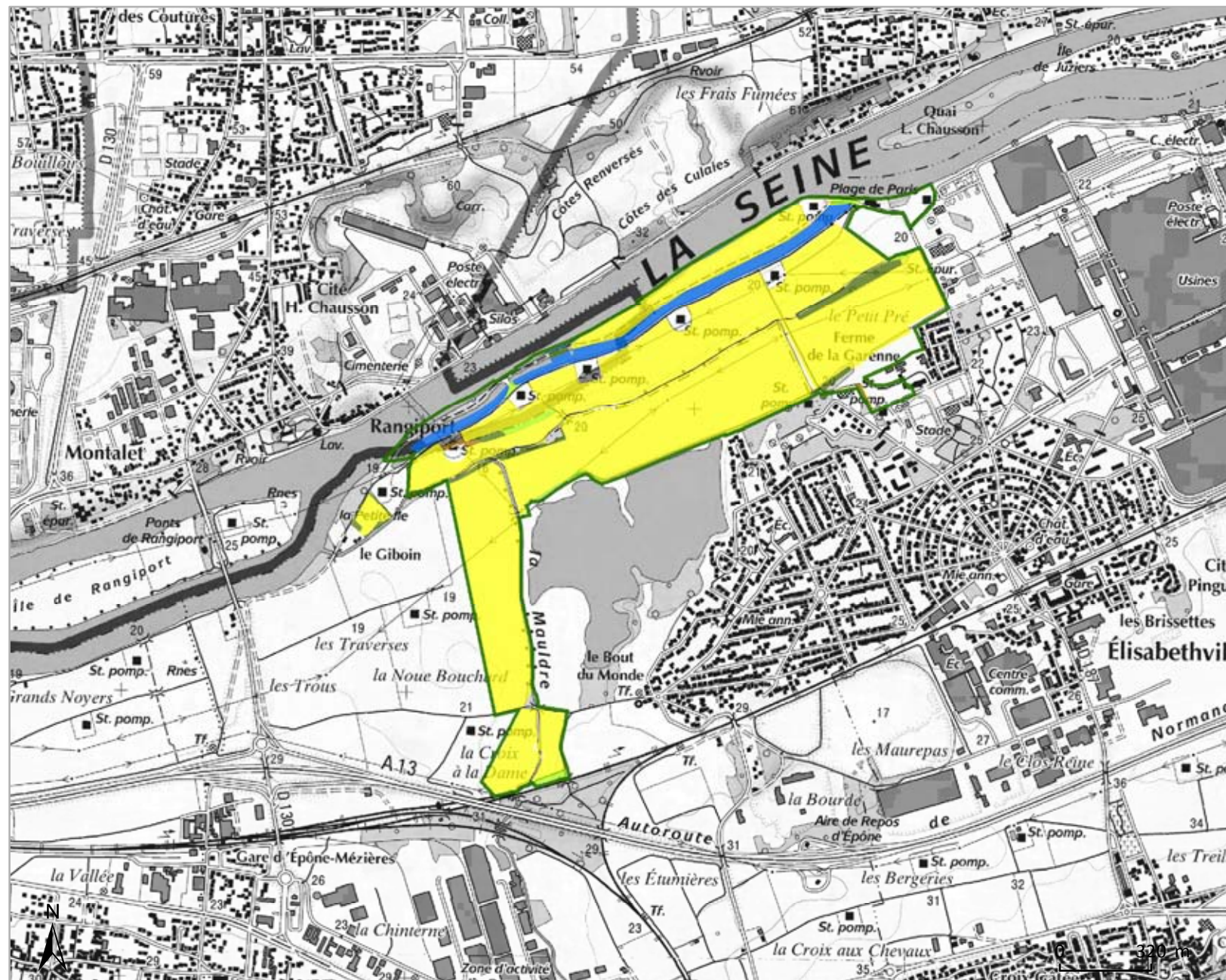
PRIF créé en : 2004
 Superficie totale du PRIF : 114 ha
 Total acquis en jouissance : 102,3 ha
 %age acquis en jouissance : 90 %

Espace naturel régional du Bout du monde



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Aubergenville (78) : 46,1 ha
- Épône (78) : 46,8 ha
- Gargenville (78) : 9,2 ha
- Mézières-sur-Seine (78) : 0,1 ha



- PRIF
- Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:20 000 (A4)

Plaine de la Haye

PRIF créé en 2007
 Superficie totale du PRIF: 183 ha
 Total acquis en jouissance : 172,3 ha
 %age acquis en jouissance : 94 %

PRIF de la plaine de la Haye



Superficie de PRIF par commune :

Flins-sur-Seine (78) : 60 ha
 Les Mureaux (78) : 123 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

0 320 m

1:20 000 (A4)

Plaine de la Haye

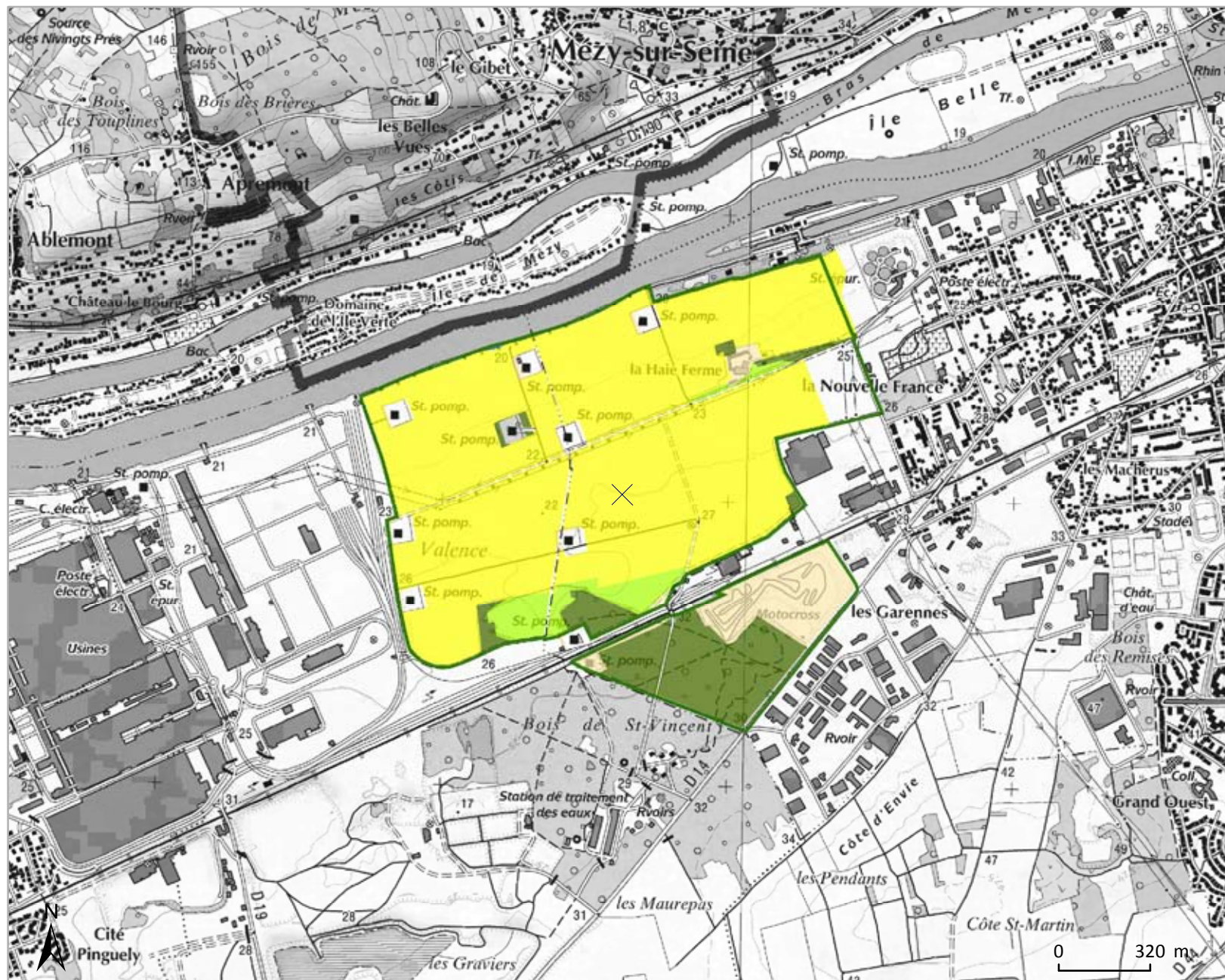
PRIF créé en 2007
 Superficie totale du PRIF: 183 ha
 Total acquis en jouissance : 172,3 ha
 %age acquis en jouissance : 94 %

Espace naturel régional de la plaine de la Haye



Superficie acquise en jouissance par commune :

Flins-sur-Seine (78) : 55,5 ha
 Les Mureaux (78) : 116,9 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:20 000 (A4)

Butte de Marsinval

PRIF créé en 1989
 Superficie totale du PRIF: 952 ha
 Total acquis en jouissance : 330,5 ha
 %age acquis en jouissance : 35 %

PRIF de la butte de Marsinval



Superficie de PRIF par commune :

- Chapet (78) : 121 ha
- Les Mureaux (78) : 134 ha
- Médan (78) : 146 ha
- Triel-sur-Seine (78) : 19 ha
- Verneuil-sur-Seine (78) : 178 ha
- Vernouillet (78) : 355 ha



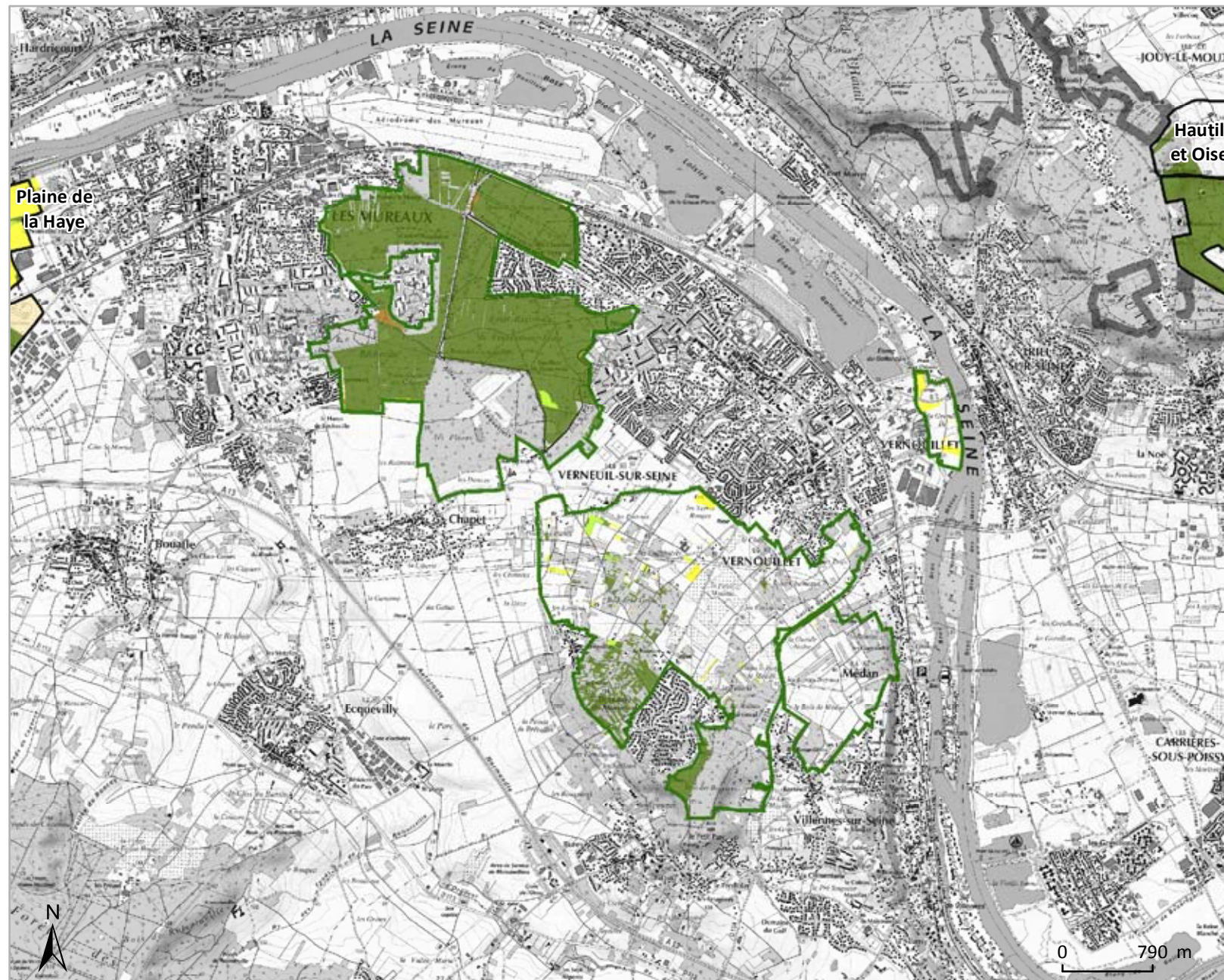
- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:50 000 (A4)

Butte de Marsinval

PRIF créé en 1989
 Superficie totale du PRIF : 952 ha
 Total acquis en jouissance : 330,5 ha
 %age acquis en jouissance : 35 %

Espace naturel régional de la butte de Marsinval



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Chapet (78) : 24,7 ha
- Médan (78) : 0,2 ha
- Morainvilliers (78) : 0,6
- Les Mureaux (78) : 103,2 ha
- Triel-sur-Seine (78) : 3,5 ha
- Verneuil-sur-Seine (78) : 159,4 ha
- Vernouillet (78) : 39 ha

- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- PRIF
 - Autre PRIF
 - espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:50 000 (A4)

Vergers de Seine

PRIF créé en	2006
Superficie totale du PRIF:	53 ha
Total acquis en jouissance :	0,4 ha
%age acquis en jouissance :	1 %

PRIF des vergers de Seine



Superficie de PRIF par commune :
Aigremont (78) : 53 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

Feuilles

0 320 m

1:20 000 (A4)

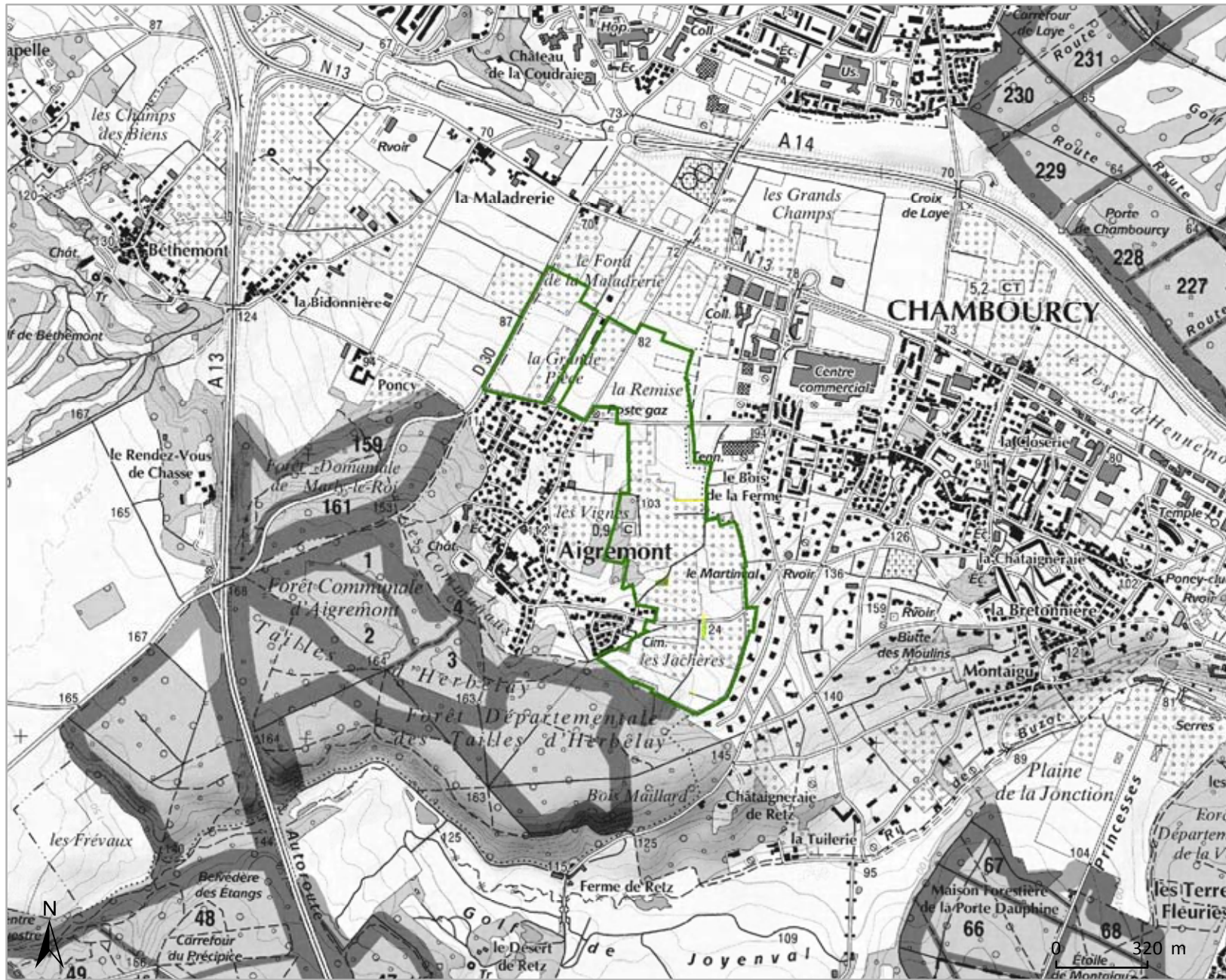
Vergers de Seine

PRIF créé en	2006
Superficie totale du PRIF:	53 ha
Total acquis en jouissance :	0,4 ha
%age acquis en jouissance :	1 %

Espace naturel régional des vergers de Seine



Superficie acquise en jouissance par commune :
Aigremont (78) : 0,4 ha



- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:20 000 (A4)

Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

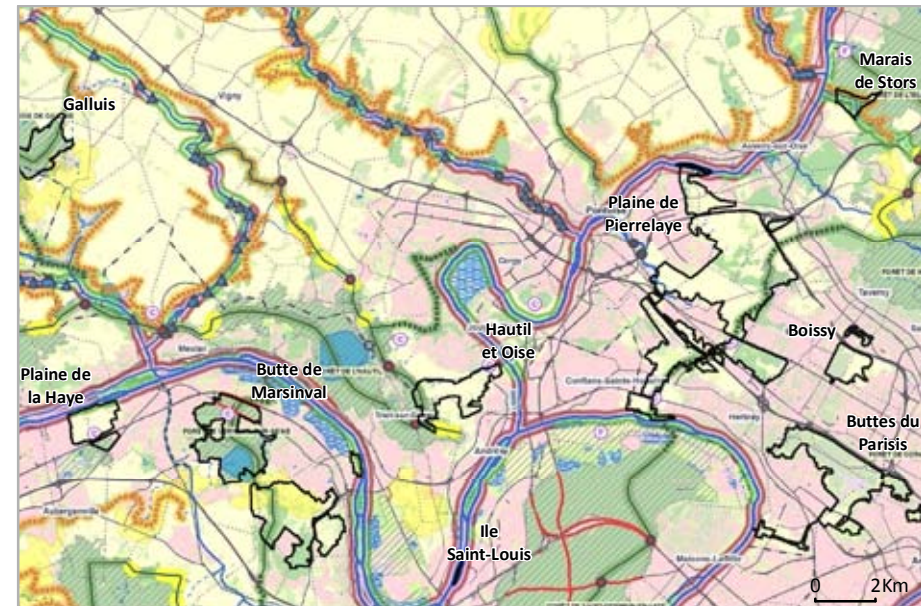
Ceinture verte de Cergy-Pontoise

Les mots-clés

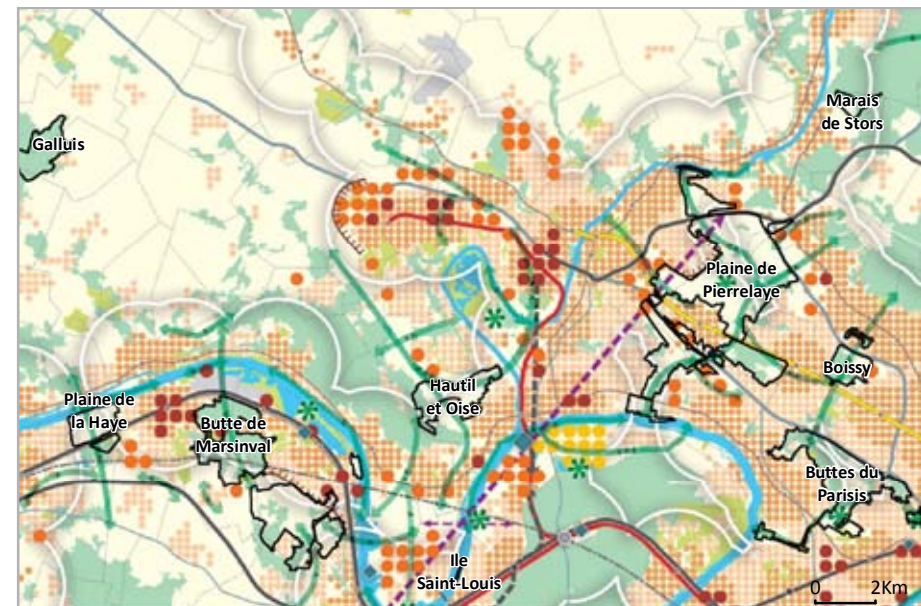
- Ceinture verte
- Vallée structurante (Oise)
- Vallée secondaire (Viosne)
- Rivières navigables (Oise)
- Parcs naturels régionaux (Vexin français et d'Oise-Pays-de-France)
- Plaines agricoles
- Programme agriurbain (Plaine de Cergy)
- Port fluvial (Saint-Ouen-l'Aumône)
- Pôle majeur de tourisme (vallée de l'Oise et des impressionnistes)
- Île de loisirs (Cergy Pontoise)
- Ville nouvelle (Cergy)
- Grandes infrastructures linéaires (A15, A115, Francilienne)
- Grand massif forestier (Hautil)
- Grand paysage

PRIF

• Espace naturel régional de l'Hautil et Oise

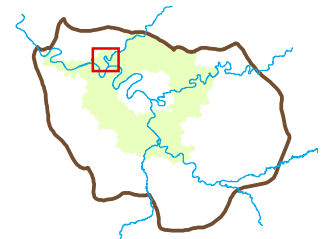
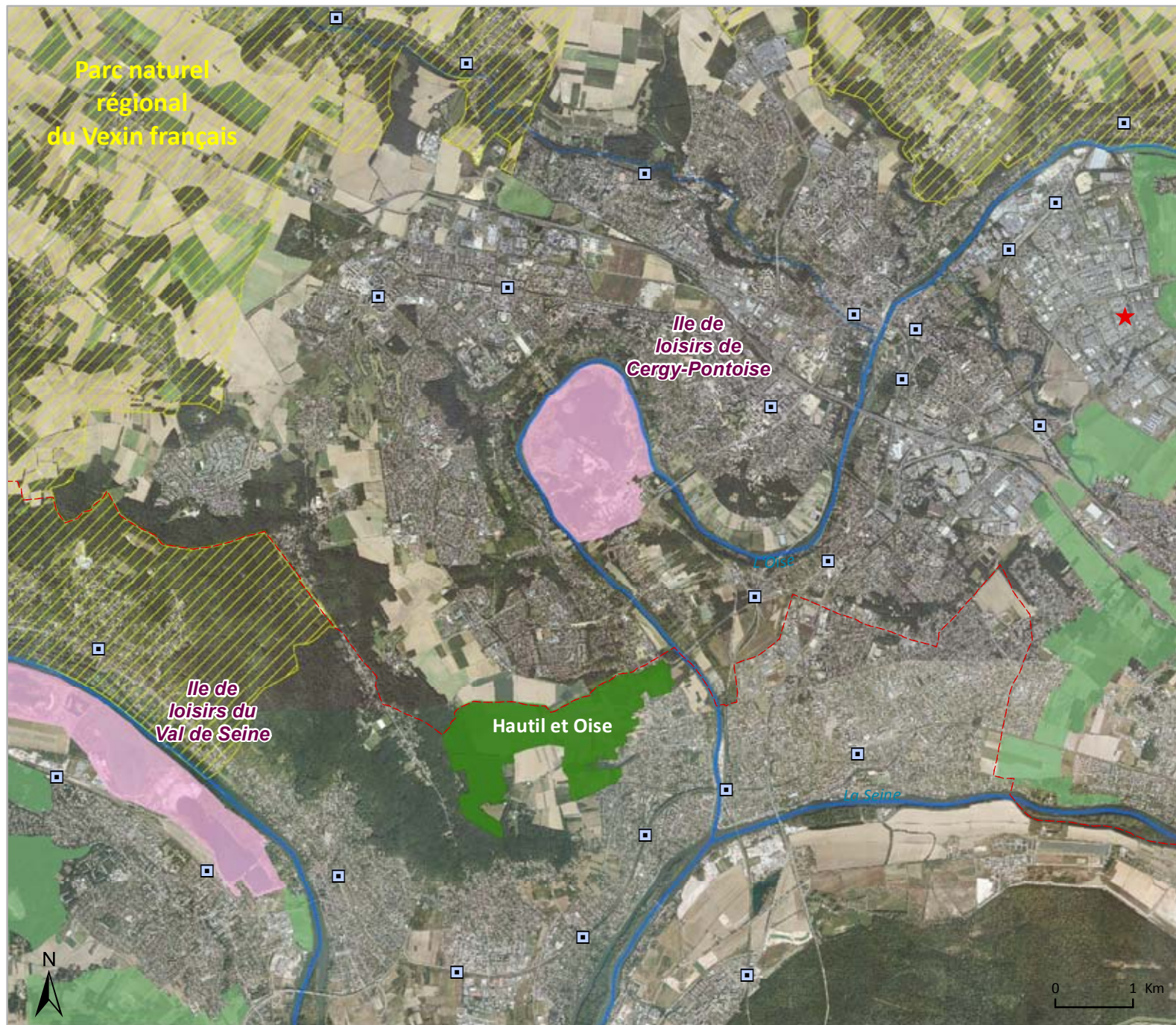


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Ceinture verte de Cergy-Pontoise



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Hautil et Oise

PRIF créé en	2009
Superficie totale du PRIF:	251 ha
Total acquis en jouissance :	48,5 ha
%age acquis en jouissance :	19 %

PRIF de l'Hautil et Oise



Superficie de PRIF par commune :

Andrésy (78) : 46 ha
Maurecourt (78) : 205 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)

Hautil et Oise

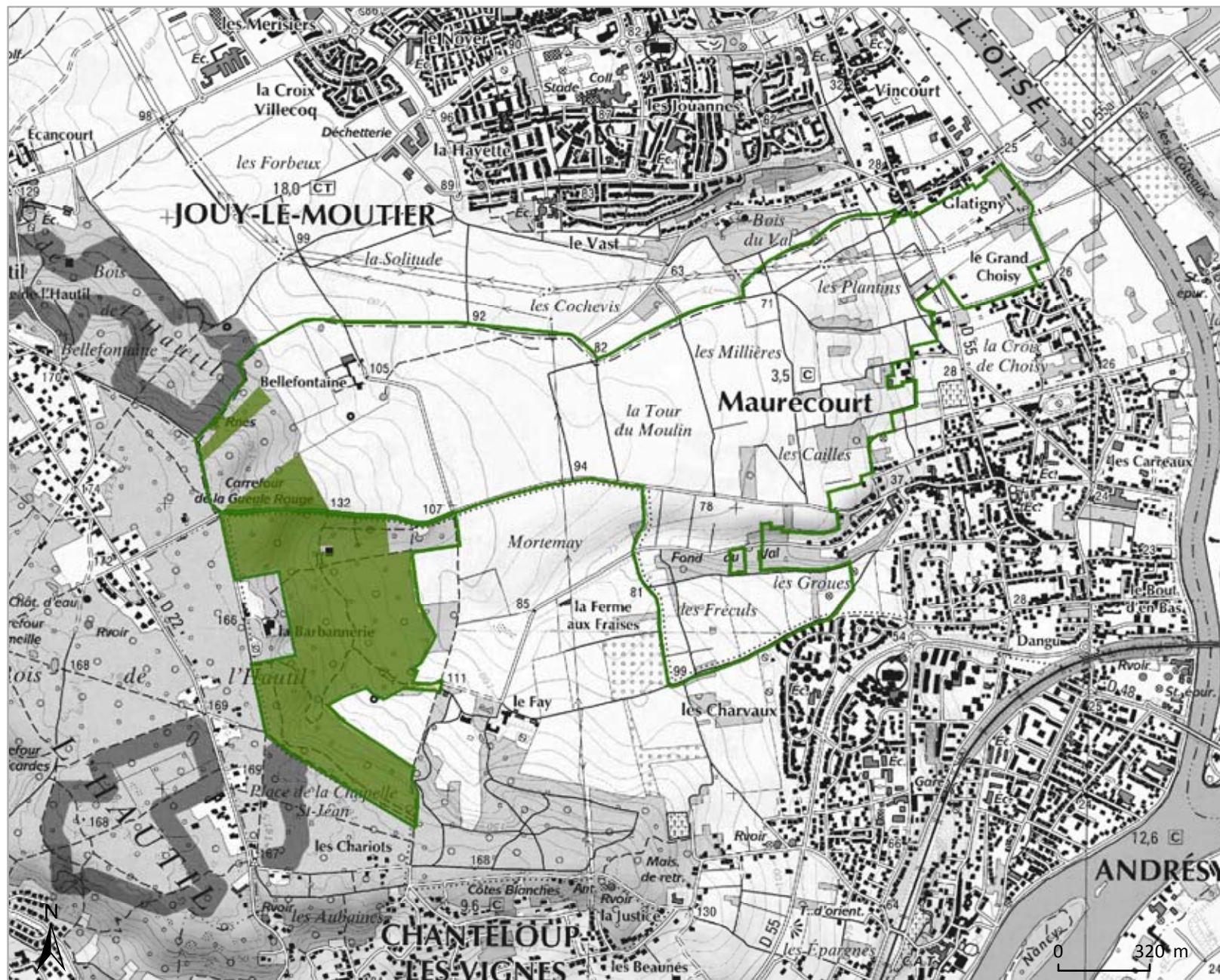
PRIF créé en 2009
 Superficie totale du PRIF: 251 ha
 Total acquis en jouissance : 48,5 ha
 %age acquis en jouissance : 19 %

Espace naturel régional de l'Hautil et Oise



Superficie acquise en jouissance par commune :

Andrésy (78) : 43,1 ha
 Maurecourt (78) : 5,5 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:20 000 (A4)

Plaine de Pierrelaye

Les mots-clés

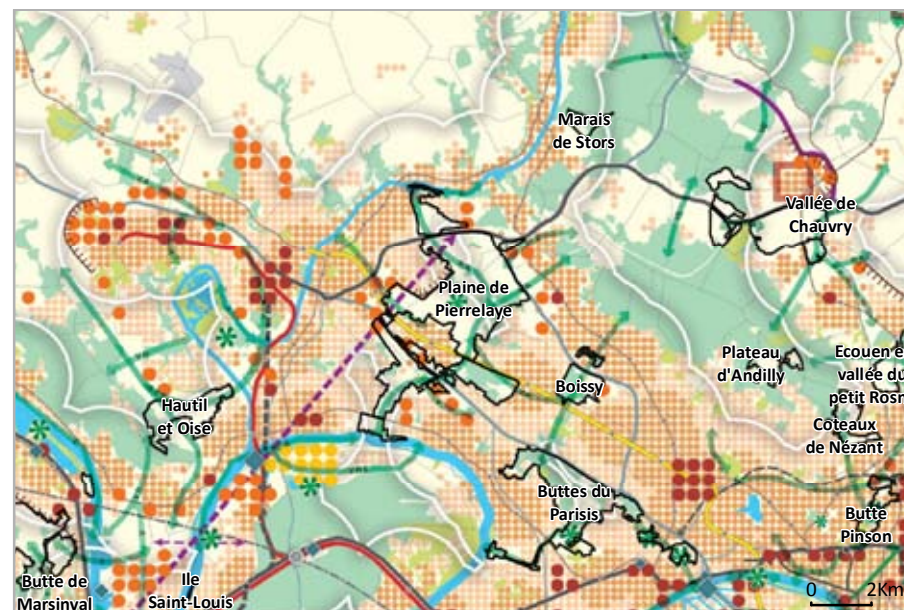
- Ceinture verte
- Territoire interdépartemental (Val d'Oise/Oise)
- Vallées structurantes (Oise et Seine)
- Fleuves navigables (Oise et Seine)
- Grande plaine agricole (Plaine de Pierrelaye-Bessancourt)
- Agriculture périurbaine spécialisée (maraîchage, arboriculture)
- Grand paysage (boucles de la Seine et de l'Oise)
- Patrimoine géologique (Auversien, carrières de calcaires de Pontoise et d'Herblay)
- Pôles majeurs de tourisme (Auvers-sur-Oise, vallée de l'Oise et impressionnisme)
- Grandes infrastructures linéaires radiales (A 15, RER C, lignes ferroviaires Paris-Pontoise)
- Projet Forêt Grand Paris
- Site pollué (Achères/Pierrelaye)

PRIF

• Espace naturel régional de la plaine de Pierrelaye

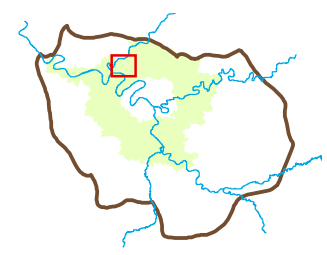


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Plaine de Pierrelaye



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Plaine de Pierrelaye

PRIF créé en 1999
 Superficie totale du PRIF: 1620 ha
 Total acquis en jouissance : 178,3 ha
 %age acquis en jouissance : 11 %

PRIF de la plaine de Pierrelaye

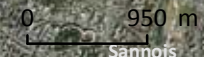


Superficie de PRIF par commune :

- Bessancourt (95) : 247 ha
- Frépillon (95) : 30 ha
- Herblay (95) : 212 ha
- Méry-sur-Oise (95) : 386 ha
- Pierrelaye (95) : 583 ha
- Saint-Ouen-l'Aumône (95) : 161 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâties régionales patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales



1:60 000 (A4)

Plaine de Pierrelaye

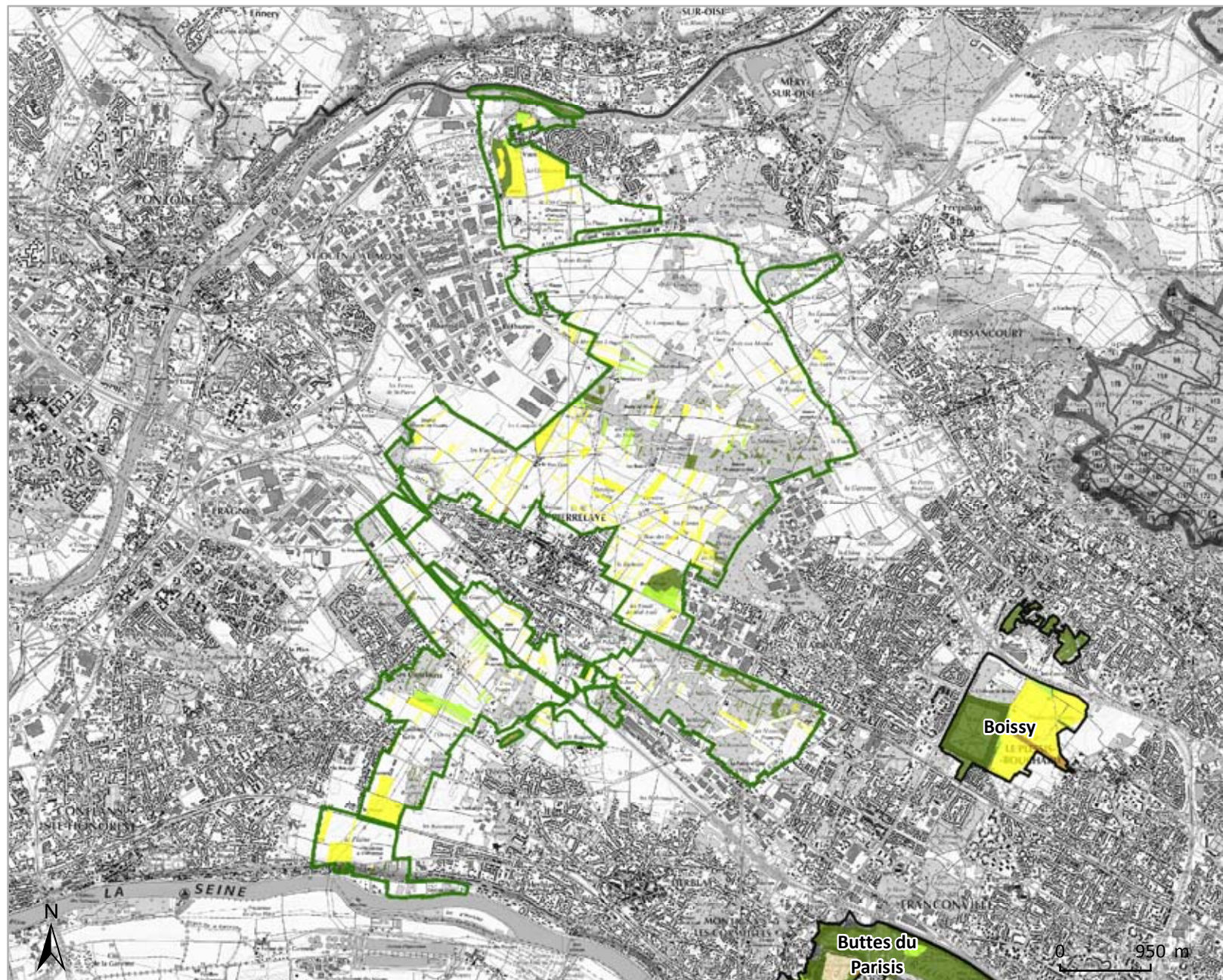
PRIF créé en 1999
 Superficie totale du PRIF: 1620 ha
 Total acquis en jouissance : 178,3 ha
 %age acquis en jouissance : 11 %

Espace naturel régional de la plaine de Pierrelaye



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Bessancourt (95) : 16,4 ha
- Herblay (95) : 35,9 ha
- Méry-sur-Oise (95) : 31,5 ha
- Pierrelaye (95) : 75,7 ha
- Saint-Ouen-l'Aumône (95) : 18,8 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:60 000 (A4)

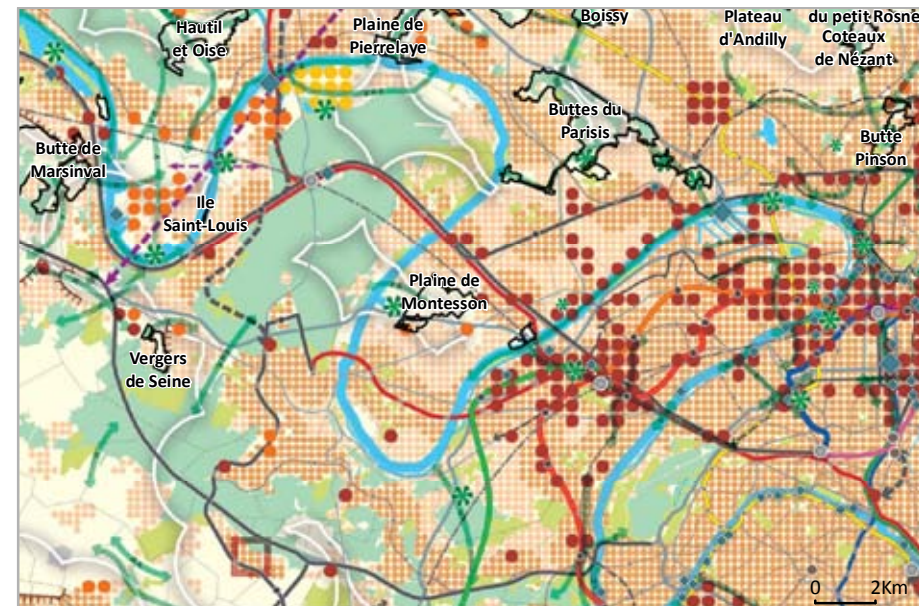
Plaine de Montesson

Les mots-clés

- Ceinture verte
- Vallée structurante (Seine)
- Fleuve navigable (Seine)
- Large lit majeur
- Agriculture périurbaine spécialisée (maraîchage)
- Grand paysage
- Grandes infrastructures linéaires (A 14, RER A)
- Contrat d'intérêt national (CIN des franges de la plaine de Montesson)



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (légende p.200).

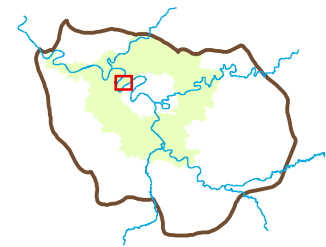


D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (légende p.198).

PRIF

- **Espace naturel régional de la plaine de Montesson**

Plaine de Montesson



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- - - Départements
- ★ Installations SEVESO seuil haut
- Gares



Plaine de Montesson

PRIF créé en	2000
Superficie totale du PRIF:	236 ha
Total acquis en jouissance :	65,5 ha
%age acquis en jouissance :	28 %

PRIF de la plaine de Montesson



Superficie de PRIF par commune :

Carrières-sur-Seine (78) : 49 ha
 Montesson (78) : 178 ha
 Sartrouville (78) : 8 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales



1:40 000 (A4)

Plaine de Montesson

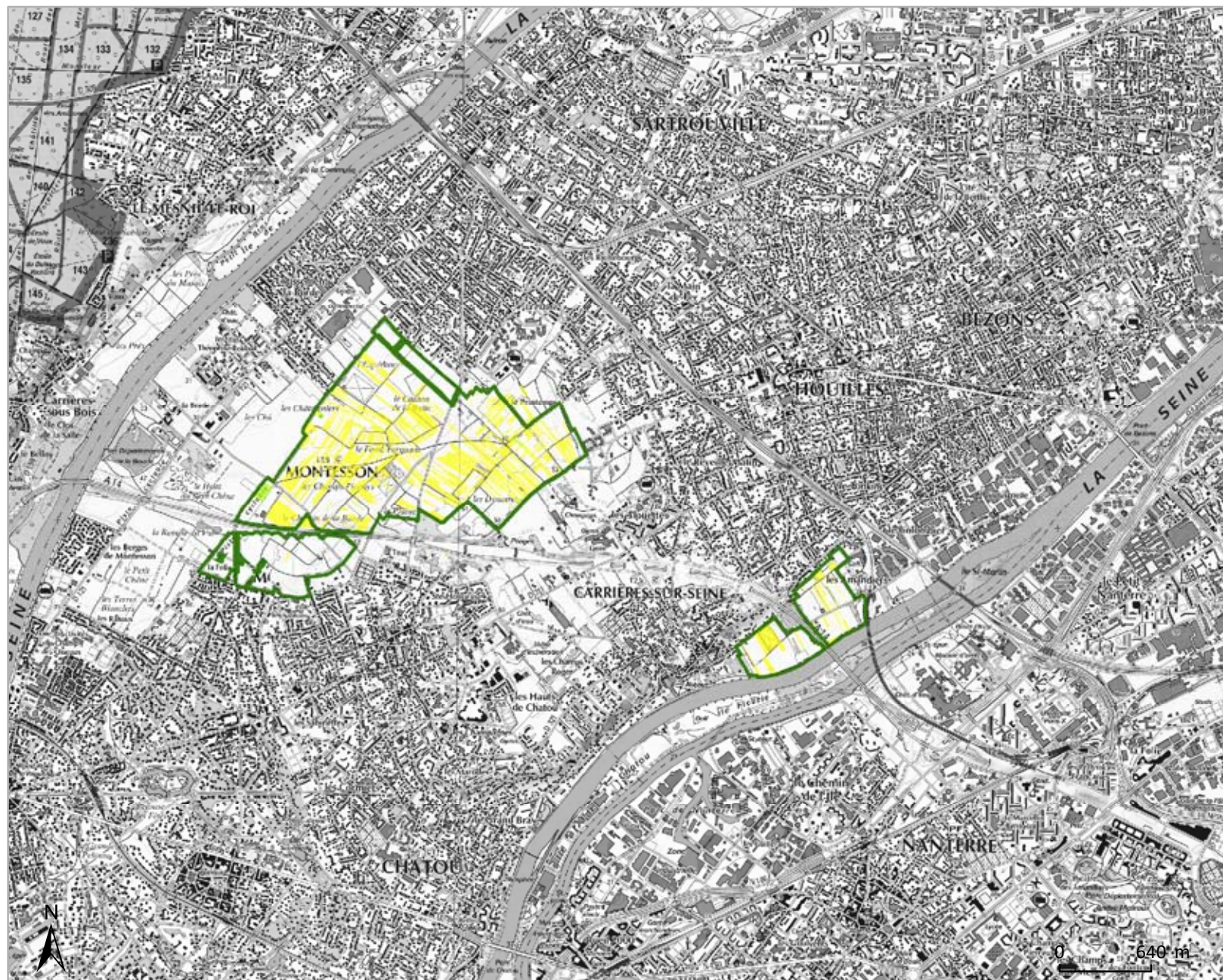
PRIF créé en 2000
 Superficie totale du PRIF: 236 ha
 Total acquis en jouissance : 65,5 ha
 %age acquis en jouissance : 28 %

Espace naturel régional de la plaine de Montesson



Superficie acquise en jouissance par commune :

Carrières-sur-Seine (78) : 13,6 ha
 Montesson (78) : 48,4 ha
 Sartrouville (78) : 3,5 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:40 000 (A4)

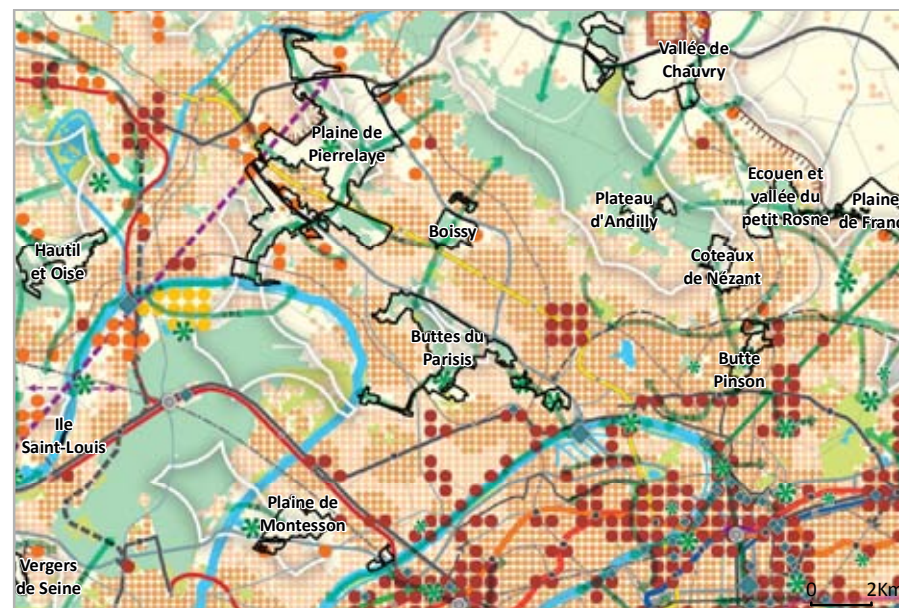
Parisis - Montmorency

Les mots-clés du territoire

- Ceinture verte
- Vallée structurante (Seine)
- Liaison verte (de Cormeilles)
- Ressources naturelles (gypse)
- Site inscrit (château de Boissy)
- Grandes infrastructures linéaires (A15, RER C, lignes ferroviaires Paris-Pontoise)
- Grand paysage (boucles de la Seine et vallée de Montmorency)
- Grand massif forestier



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).

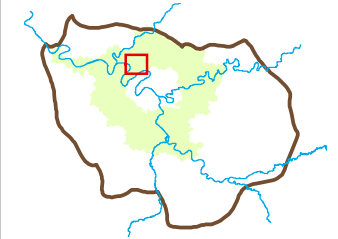
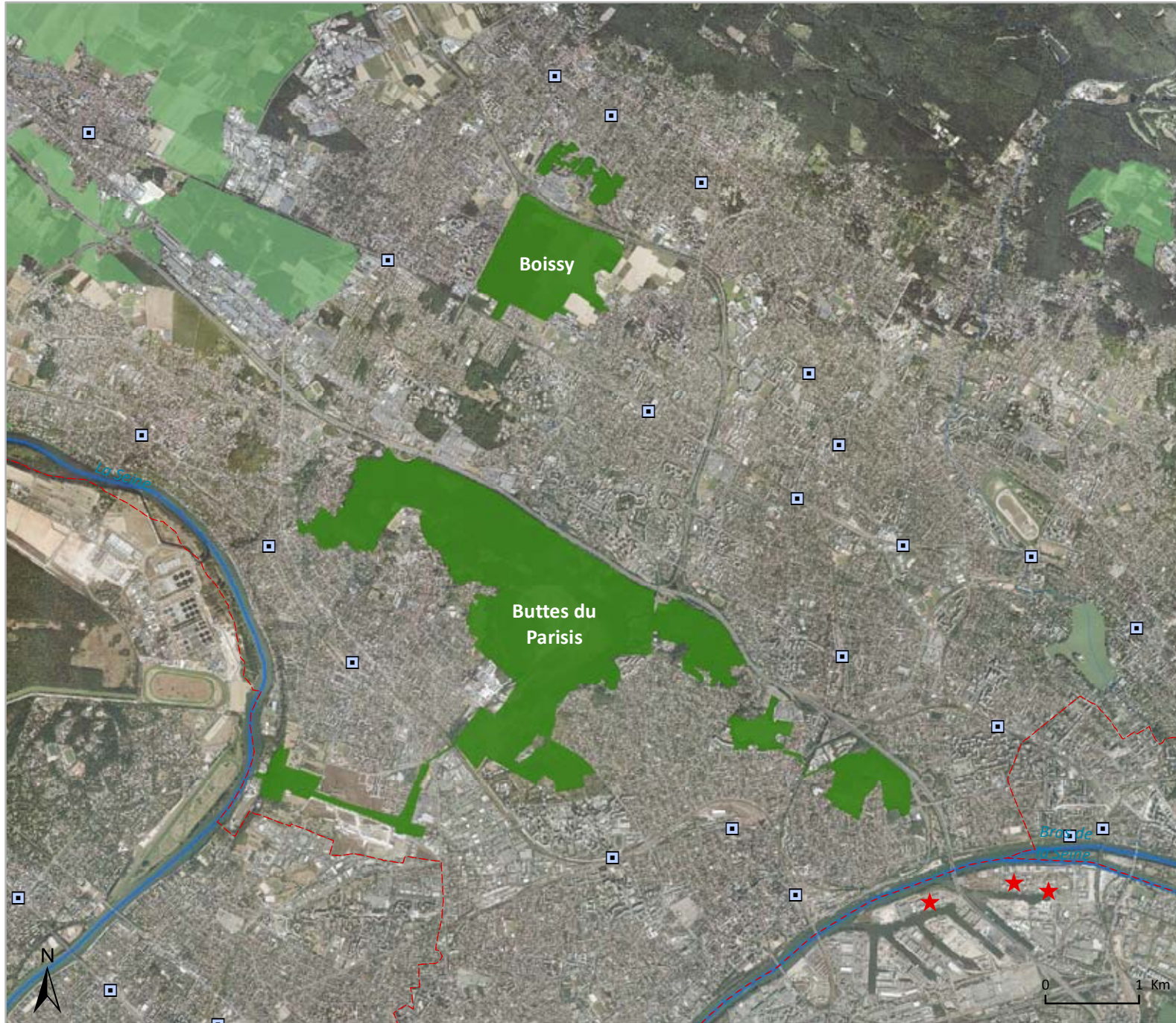


D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

PRIF

- **Espace naturel régional de Boissy**
- **Espace naturel régional des buttes du Parisis**

Parisis - Montmorency



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- ★ Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Boissy

PRIF créé en 1993
 Superficie totale du PRIF: 137 ha
 Total acquis en jouissance : 111,3 ha
 %age acquis en jouissance : 81 %

PRIF de Boissy



Superficie de PRIF par commune :

Beauchamp (95) : 2 ha
 Le Plessis-Boucard (95) : 60 ha
 Saint-Leu-la-Forêt (95) : 1 ha
 Taverny (95) : 73 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:15 000 (A4)

Buttes du Parisis	
PRIF créé en	1983
Superficie totale du PRIF:	621 ha
Total acquis en jouissance :	333,1 ha
%age acquis en jouissance :	54 %

PRIF des buttes du Parisis



Superficie de PRIF par commune :

- Argenteuil (95) : 183 ha
- Cormeilles-en-Parisis (95) : 227 ha
- Franconville (95) : 118 ha
- Montigny-lès-Cormeilles (95) : 23 ha
- Sannois (95) : 70 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:35 000 (A4)

Buttes du Parisis

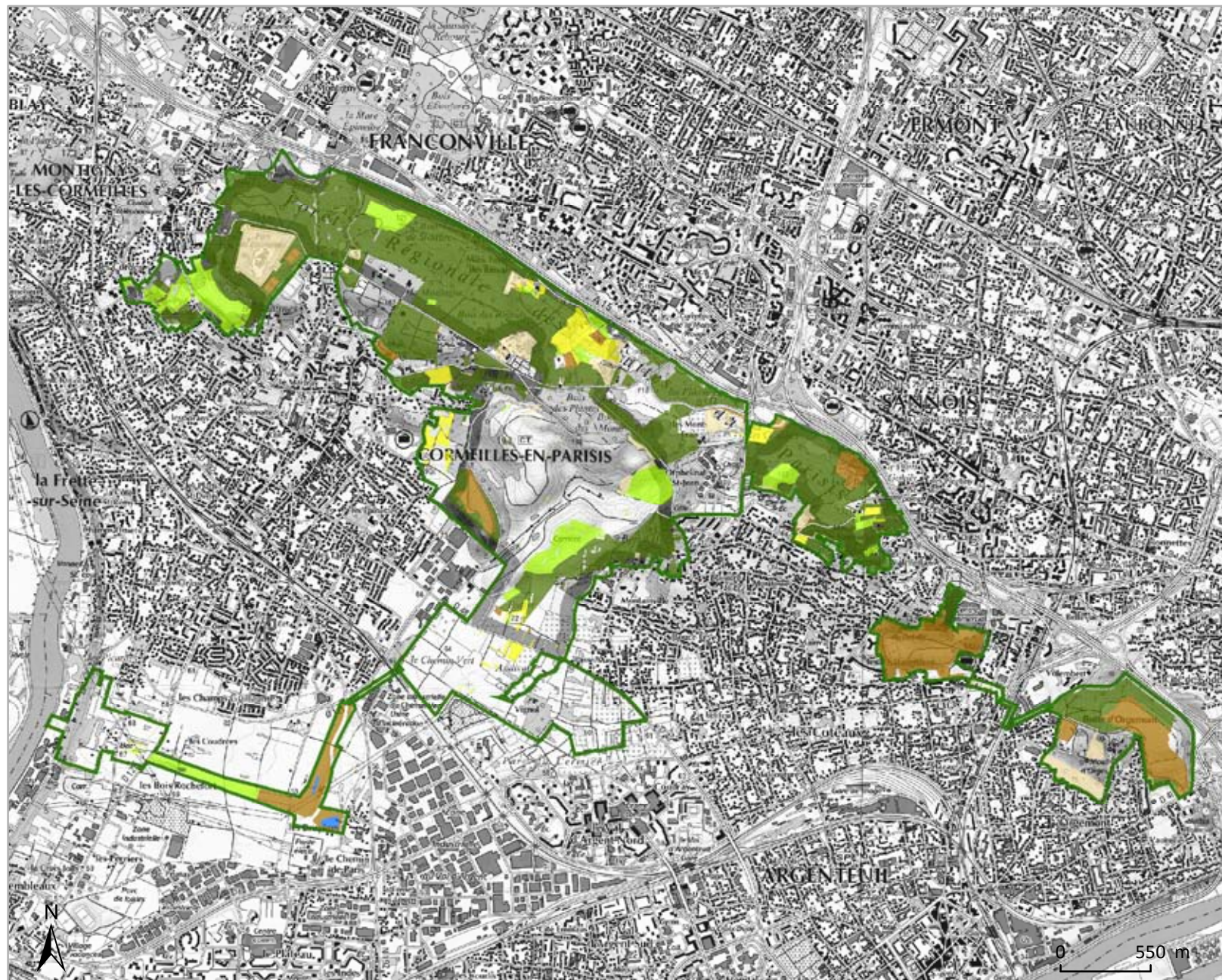
PRIF créé en 1983
 Superficie totale du PRIF: 621 ha
 Total acquis en jouissance : 333,1 ha
 %age acquis en jouissance : 54 %

Espace naturel régional des buttes du Parisis



Superficie acquise e jouissance par comr

Argenteuil (95) : 70,3 ha
 Corneilles-en-Parisis (95)
 Franconville (95) : 88,9 ha
 Montigny-lès-Cormeilles (95) : 51,4 ha



- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:35 000 (A4)

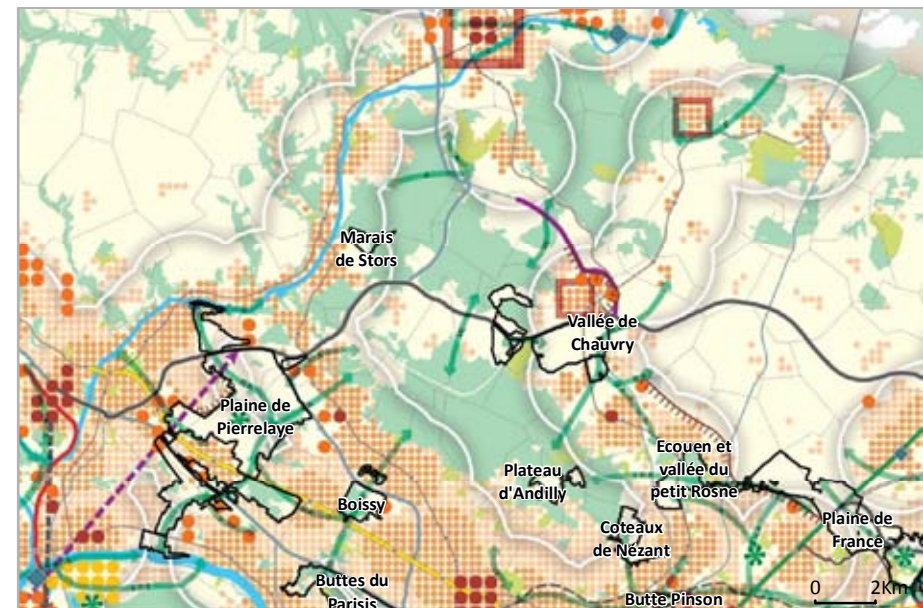
Vallée de Chauvry

Les mots-clés

- Ceinture verte
- Vallée structurante (Oise)
- Vallée secondaire (Chauvry)
- Grande plaine agricole
- Grands massifs forestiers (Isle-Adam/Montmorency)
- Grand paysage (vallée de Chauvry)
- Site inscrit (vallée de Chauvry)
- Pôles majeurs de tourisme (vallée de l'Oise et des impressionnistes)
- Grandes infrastructures linéaires (Francilienne)
- Pôle de centralité à conforter (Montsoulst)
- Réserve naturelle régionale (Marais de Stors)



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).

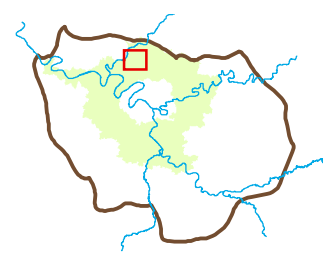


D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

PRIF

- **Réserve naturelle régionale du marais de Stors**
- **Espace naturel régional de la vallée de Chauvry**

Vallée de Chauvry



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Marais de Stors

PRIF créé en	2000
Superficie totale du PRIF:	58 ha
Total acquis en jouissance :	47,1 ha
%age acquis en jouissance :	81 %

PRIF du marais de Stors



Superficie de PRIF par commune :

Mériel (95) : 58 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:15 000 (A4)

Marais de Stors

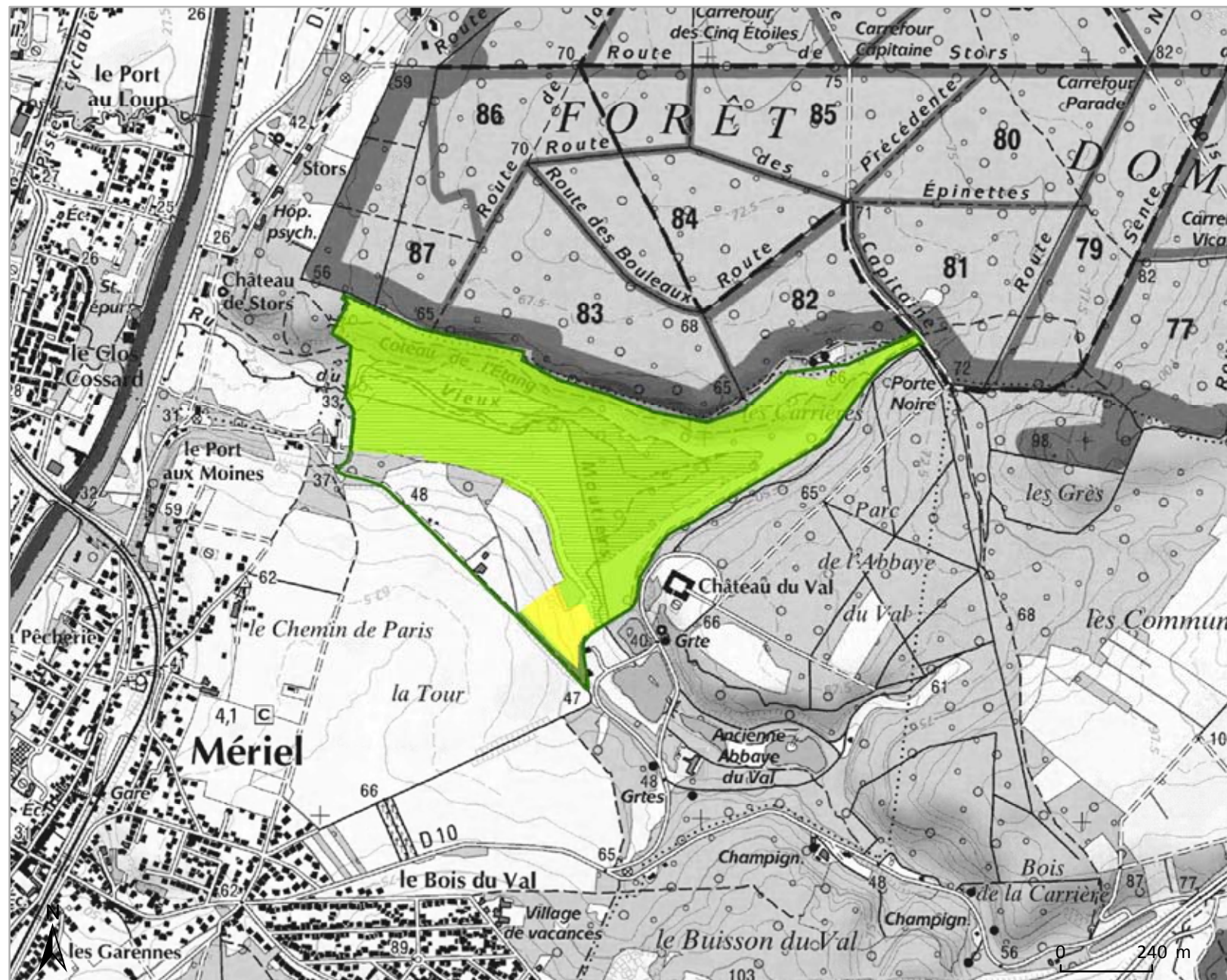
PRIF créé en	2000
Superficie totale du PRIF:	58 ha
Total acquis en jouissance :	47,1 ha
%age acquis en jouissance :	81 %

Réserve naturelle régionale du marais de Stors



Superficie acquise en jouissance par commune :

Mériel (95) : 47,1 ha



PRIF

Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

espace boisé

espace agricole

espace naturel

espace paysager

plan d'eau / eau

autre

1:15 000 (A4)

Vallée de Chauvry

PRIF créé en	2014
Superficie totale du PRIF:	477 ha
Total acquis en jouissance :	0 ha
%age acquis en jouissance :	0 %

PRIF de la vallée de Chauvry



Superficie de PRIF par commune :

Baillet-en-France (95)	: 432 ha
Bouffémont (95)	: 5 ha
Moisselles (95)	: 40 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:40 000 (A4)

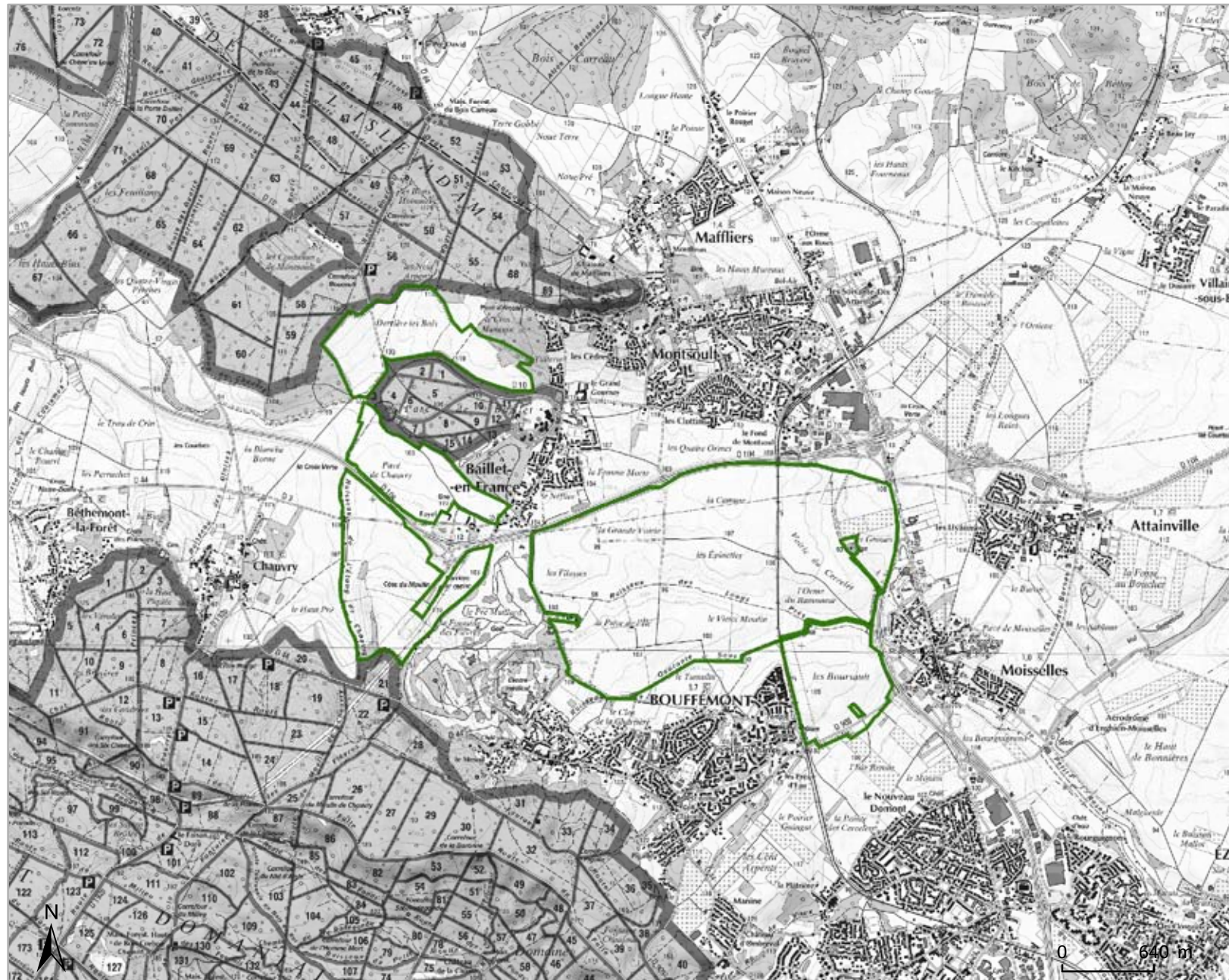
Vallée de Chauvry

PRIF créé en : 2014
 Superficie totale du PRIF : 477 ha
 Total acquis en jouissance : 0 ha
 %age acquis en jouissance : 0 %

Espace naturel régional de la vallée de Chauvry



Superficie acquise en jouissance par commune :



PRIF

Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:40 000 (A4)

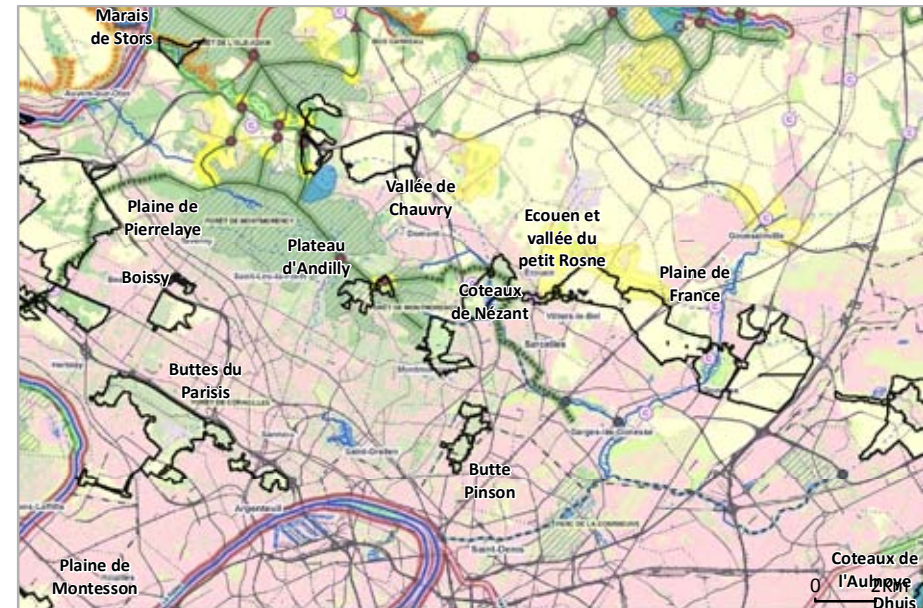
Ecouen et vallée du petit Rosne

Les mots-clés

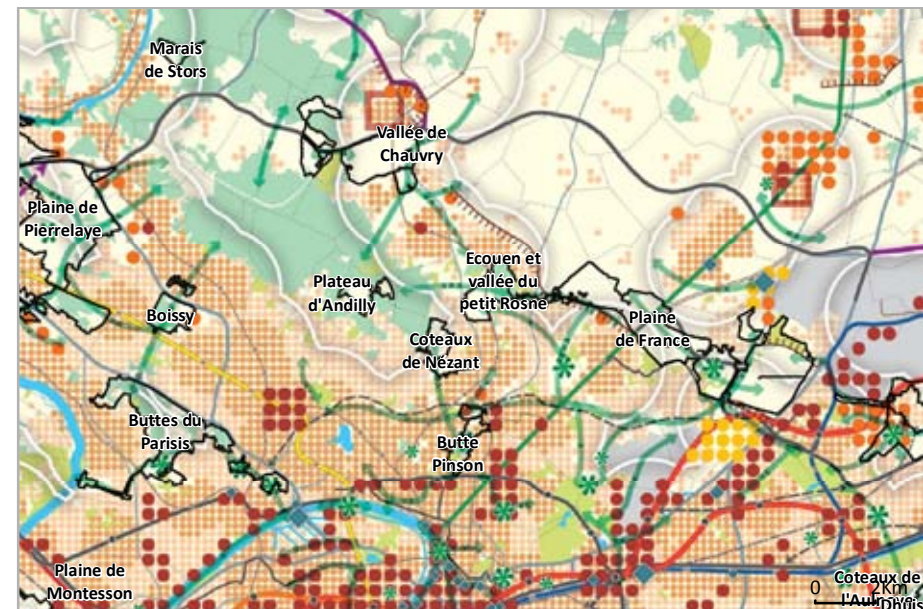
- Ceinture verte
- Vallée structurante (Seine)
- Vallées secondaires (petit Rosne et vallée de Gif)
- Parc naturel régional (Oise-Pays-de-France)
- Grandes plaines agricoles (de France, du Luat, des Cercelets et des Boursault)
- Grand massif forestier (Montmorency)
- Grand paysage (vallée de Chauvry, vallée du petit Rosne, Forêt d'Ecouen, coteaux de Nézant)
- Large zone d'expansion des crues
- Anciennes carrières (Plateau d'Andilly, Butte Pinson)
- Exposition au bruit et gêne sonore (approche de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle)
- Pôles majeurs de tourisme (château d'Ecouen et Musée de la Renaissance)
- Grandes infrastructures linéaires (RD 301, Francilienne)

PRIF

- **Espace naturel régional du plateau d'Andilly**
- **Espace naturel régional des coteaux de Nézant**
- **Forêt régionale d'Ecouen et vallée du petit Rosne**
- **Espace naturel régional de la butte Pinson**

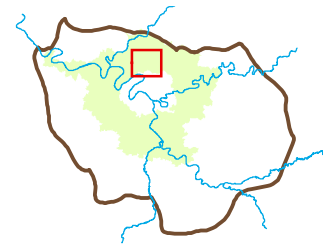
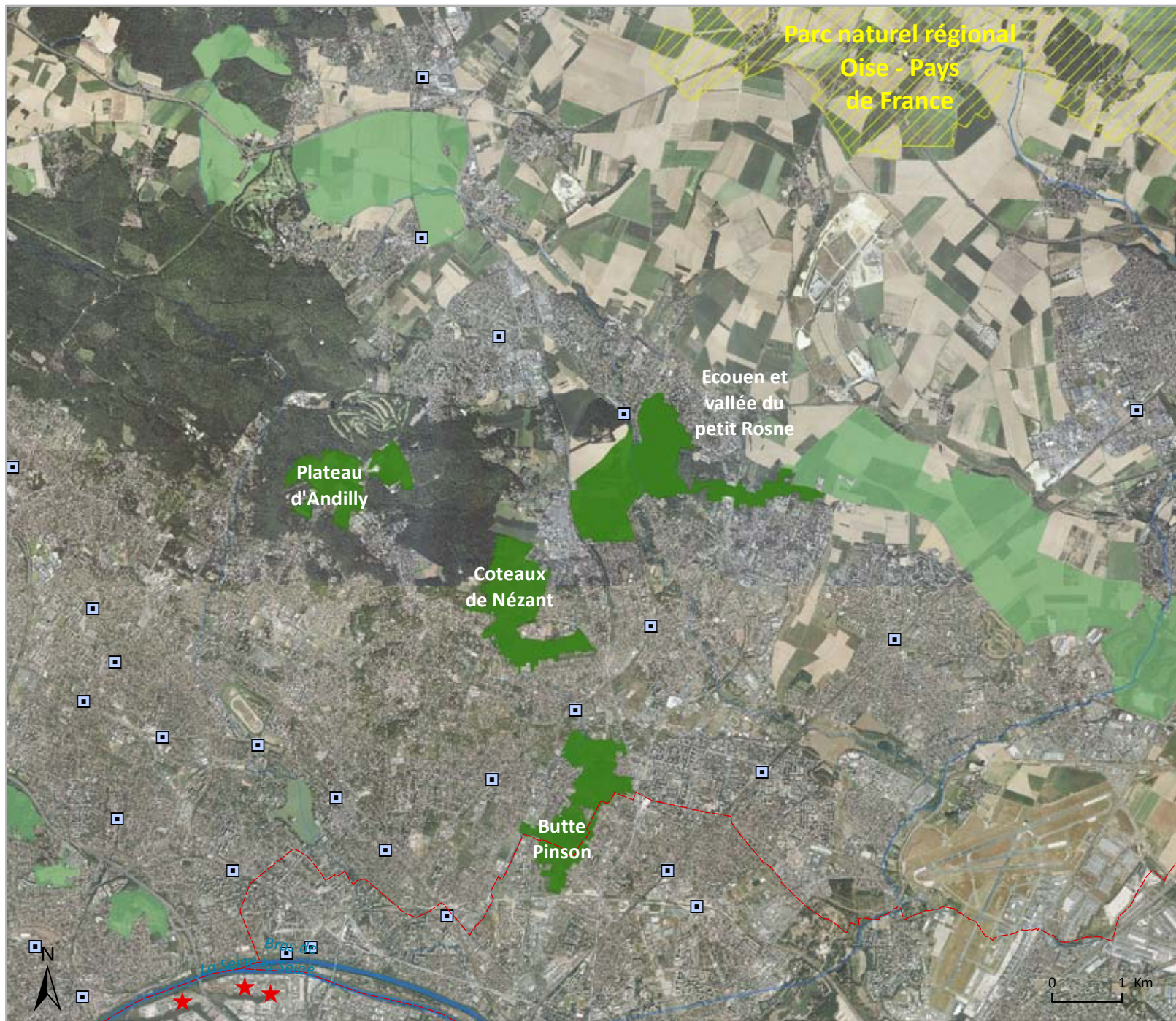


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Ecouen et vallée du petit Rosne



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Plateau d'Andilly

PRIF créé en : 1985
 Superficie totale du PRIF : 92 ha
 Total acquis en jouissance : 20,5 ha
 %age acquis en jouissance : 22 %

PRIF du plateau d'Andilly



Superficie de PRIF par commune :

Andilly (95) : 61 ha
 Domont (95) : 23 ha
 Montlignon (95) : 8 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)

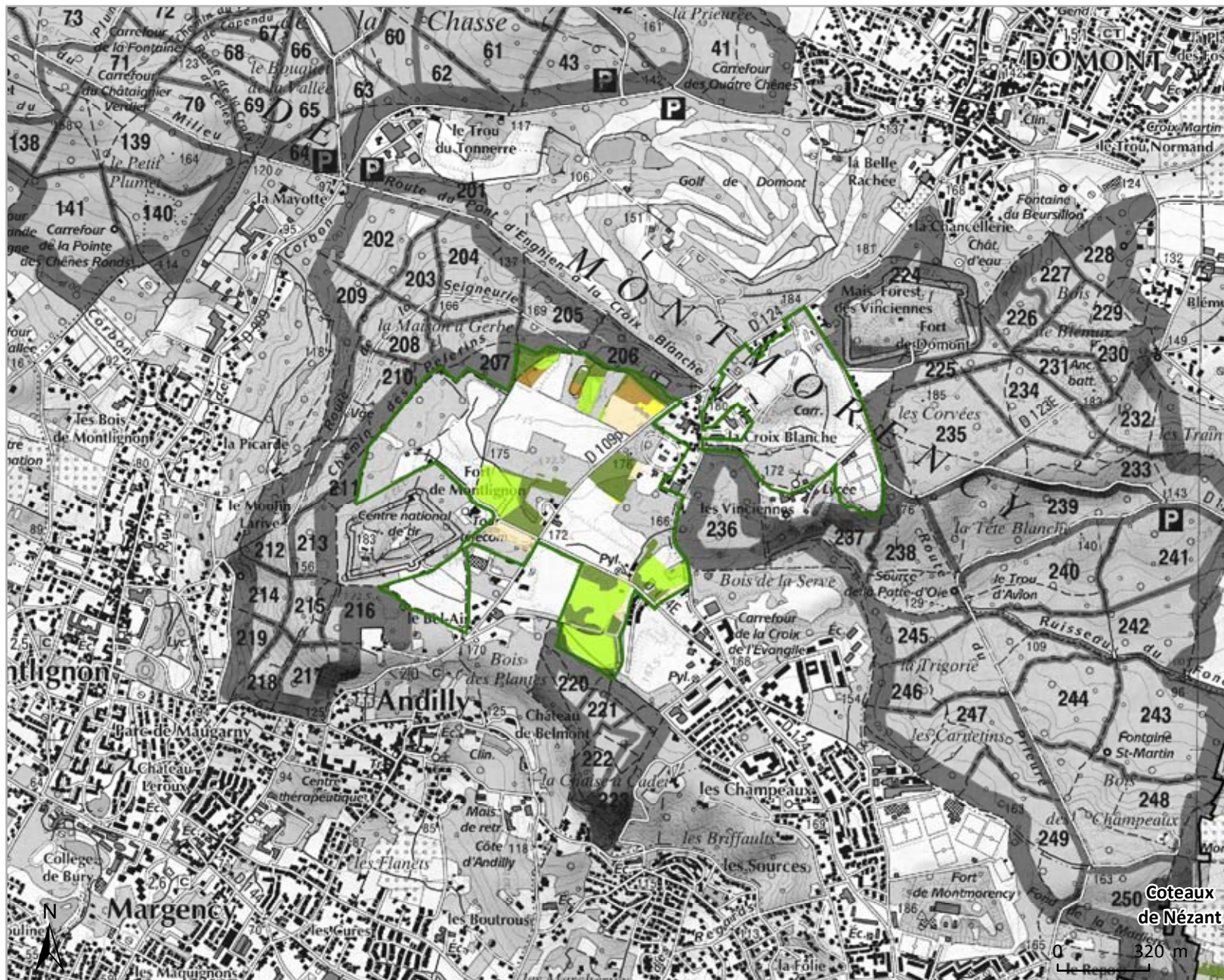
Plateau d'Andilly

PRIF créé en	1985
Superficie totale du PRIF:	92 ha
Total acquis en jouissance :	20,5 ha
%age acquis en jouissance :	22 %

Espace naturel régional du plateau d'Andilly



Superficie acquise en jouissance par commune :
Andilly (95) : 20,5 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:20 000 (A4)

Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Coteaux de Nézant

PRIF créé en	2005
Superficie totale du PRIF:	128 ha
Total acquis en jouissance :	7,4 ha
%age acquis en jouissance :	6 %

PRIF des coteaux de Nézant



Superficie de PRIF par commune :

Groslay (95) : 26 ha
 Saint-Brice-sous-Forêt (95) : 102 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)

Coteaux de Nézant

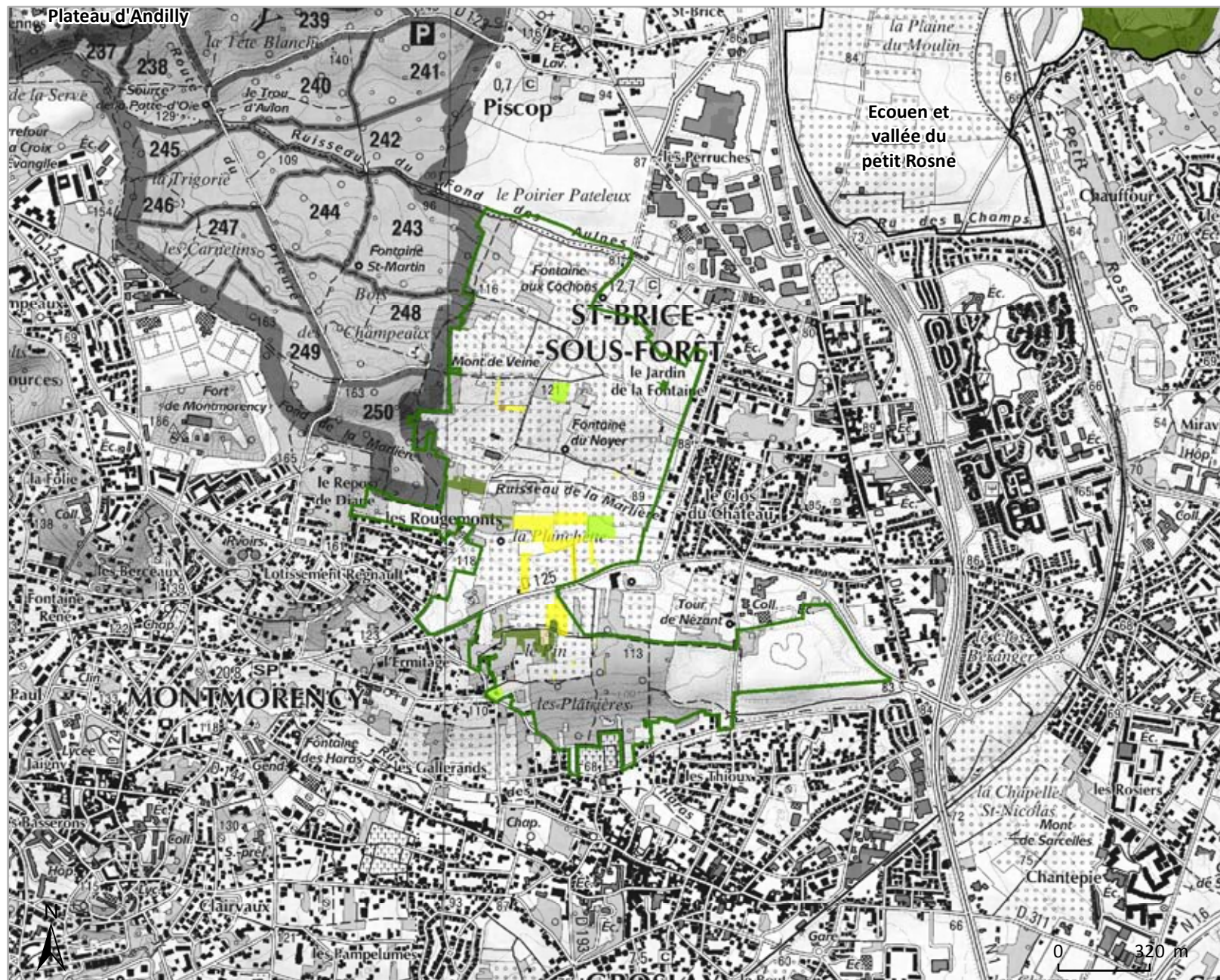
PRIF créé en : 2005
 Superficie totale du PRIF : 128 ha
 Total acquis en jouissance : 7,4 ha
 %age acquis en jouissance : 6 %

Espace naturel régional des coteaux de Nézant



Superficie acquise en jouissance par commune :

Grosly (95) : 1,3 ha
 Saint-Brice-sous-Forêt (95) : 6,1 ha



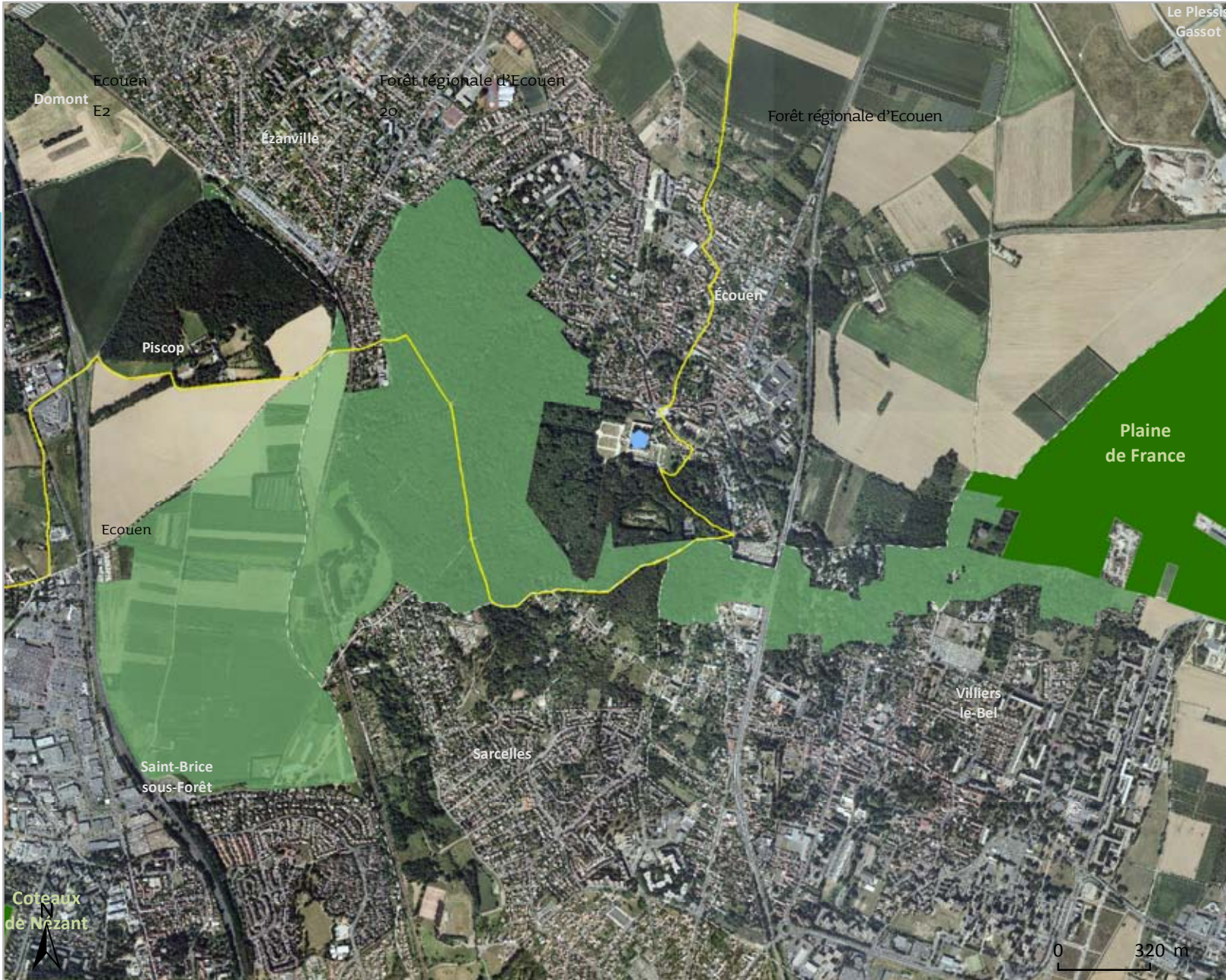
- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:20 000 (A4)

Ecouen et vallée du petit Rosne

PRIF créé en	1982
Superficie totale du PRIF:	218 ha
Total acquis en jouissance :	81,8 ha
%age acquis en jouissance :	38 %

PRIF de la Forêt d'Ecouen et la vallée du Petit Rosne



Superficie de PRIF par commune :

- Écouen (95) : 109 ha
- Saint-Brice-sous-Forêt (95) : 77 ha
- Villiers-le-Bel (95) : 32 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

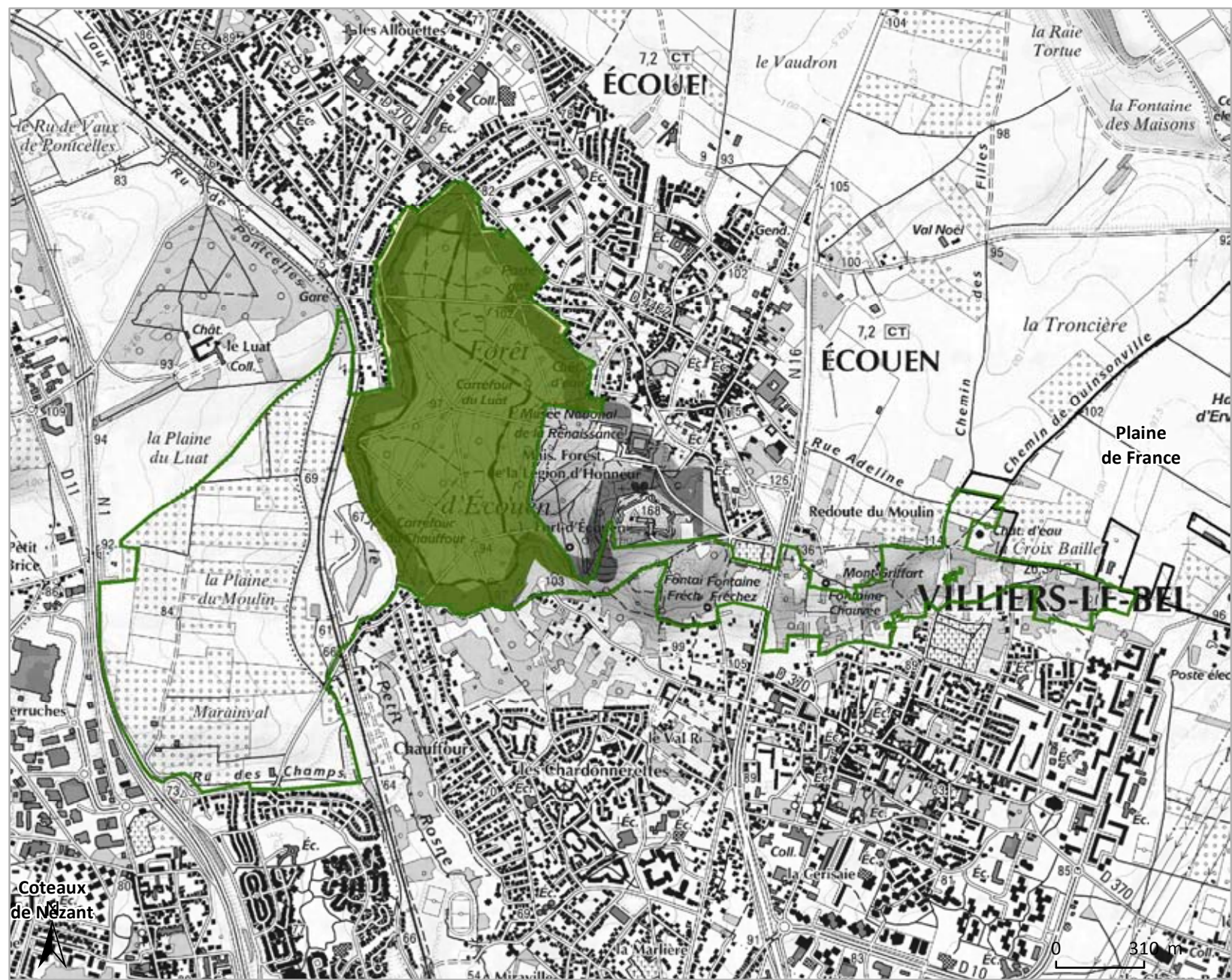
1:20 000 (A4)



Superficie acquise en
jouissance par commune :
Écouen (95) : 81,8 ha

Forêt régionale d'Écouen et vallée du petit Rosne

PRIF créé en	1982
Superficie totale du PRIF:	218 ha
Total acquis en jouissance :	81,8 ha
%age acquis en jouissance :	38 %



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces
acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:20 000 (A4)

Butte Pinson

PRIF créé en	1985
Superficie totale du PRIF:	122 ha
Total acquis en jouissance :	85,5 ha
%age acquis en jouissance :	70 %

PRIF de la butte Pinson



Superficie de PRIF par commune :

Groslay (95)	: 20 ha
Montmagny (95)	: 75 ha
Pierrefitte-sur-Seine (93)	: 5 ha
Villetaneuse (93)	: 22 ha



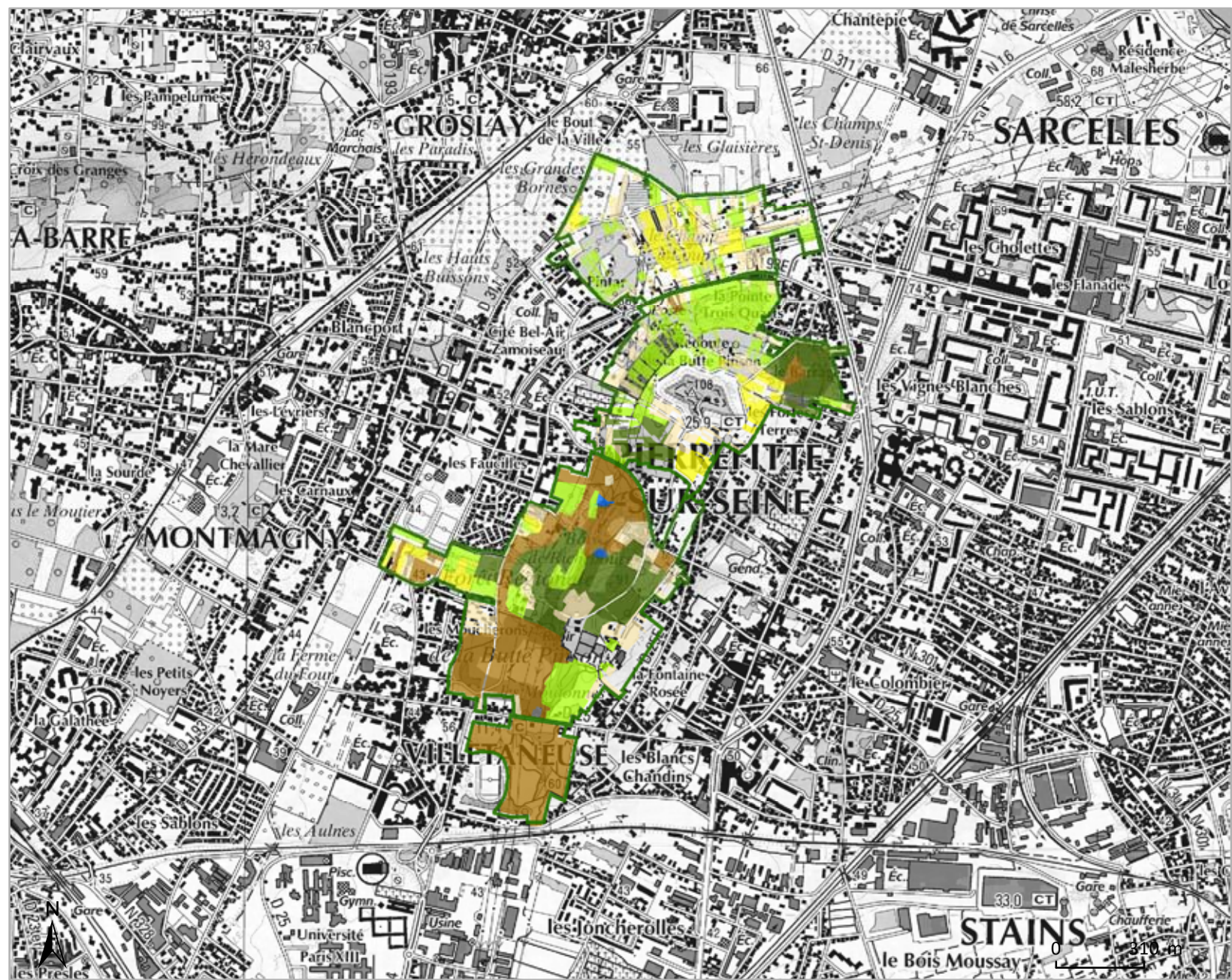
- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)



Espace naturel régional de la butte Pinson

Butte Pinson	
PRIF créé en	1985
Superficie totale du PRIF:	122 ha
Total acquis en jouissance :	85,5 ha
%age acquis en jouissance :	70 %



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Groslay (95) : 10,1 ha
- Montmagny (95) : 53 ha
- Pierrefitte-sur-Seine (93) : 1,5 ha
- Villetaneuse (93) : 21 ha

PRIF

- PRIF
- Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:20 000 (A4)

Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25 © IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Ceinture verte de Roissy

Les mots-clés

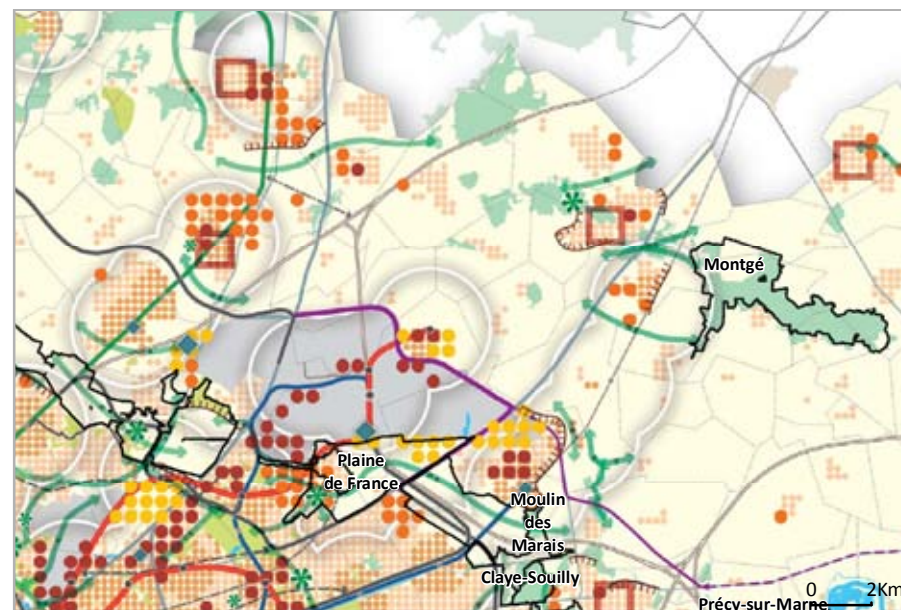
- Ceinture verte
- Couronne rurale
- Territoire interdépartemental (Val d'Oise / Oise / Seine-et-Marne)
- Grandes plaines agricoles (de France, Goëlle)
- Grand massif forestier (frange sud de Chantilly, buttes boisées)
- Vallées secondaires (Vaudherland, Saussaie, Croult)
- Grand paysage
- Ressources naturelles (gypse)
- Crête gypsifère/exploitation à ciel ouvert
- Pôle majeur de tourisme (Musée de l'air et de l'espace du Bourget)
- Grandes infrastructures linéaires (A 1, TGV nord, interconnexion des TGV, RER B)
- OIN Plaine de France
- Plateforme aéroportuaire internationale (CDG)
- Exposition au bruit et gêne sonore (approches des aéroports de CDG et du Bourget)
- Pôles de centralité à conforter (Louvres, Marly-la-Ville/Fosses, Longperrier/Dammartin-en-Goëlle et Saint-Pathus)
- Contrat d'intérêt national (CIN)

PRIF

- **Forêt régionale de Montgé**
- **Espace naturel régional de la Plaine de France**

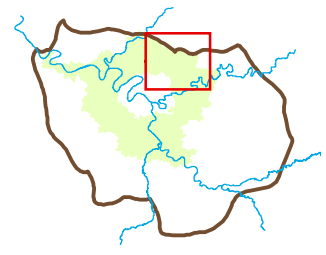
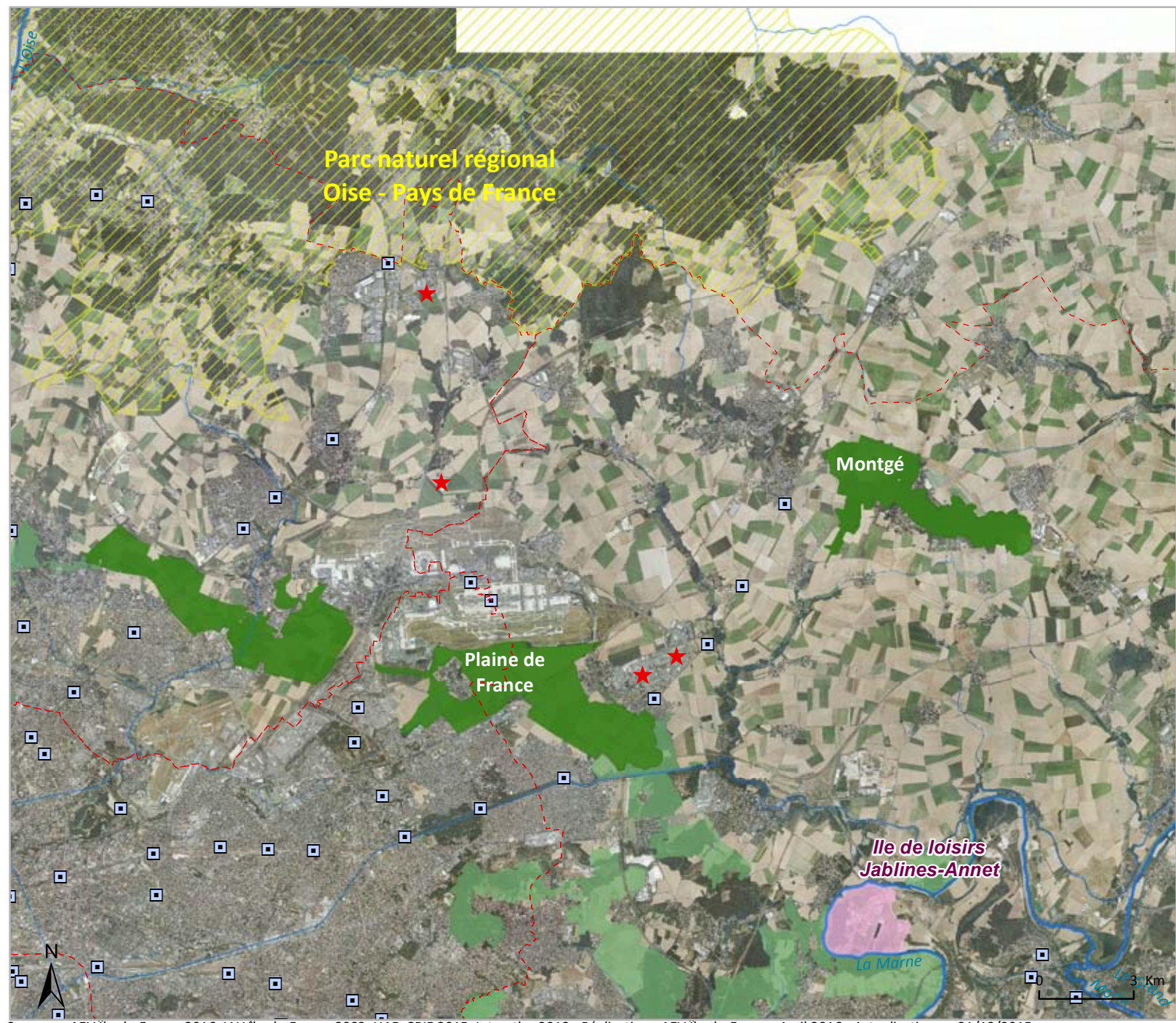


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Ceinture verte de Roissy



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Montgé

PRIF créé en 1973
 Superficie totale du PRIF: 960 ha
 Total acquis en jouissance : 596,4 ha
 %age acquis en jouissance : 62 %

PRIF de Montgé



Superficie de PRIF par commune :

- Cuisy (77) : 139 ha
- Juilly (77) : 80 ha
- Marchémoret (77) : 79 ha
- Montgé-en-Goële (77) : 510 ha
- Saint-Soupplets (77) : 152 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:50 000 (A4)

Montgé

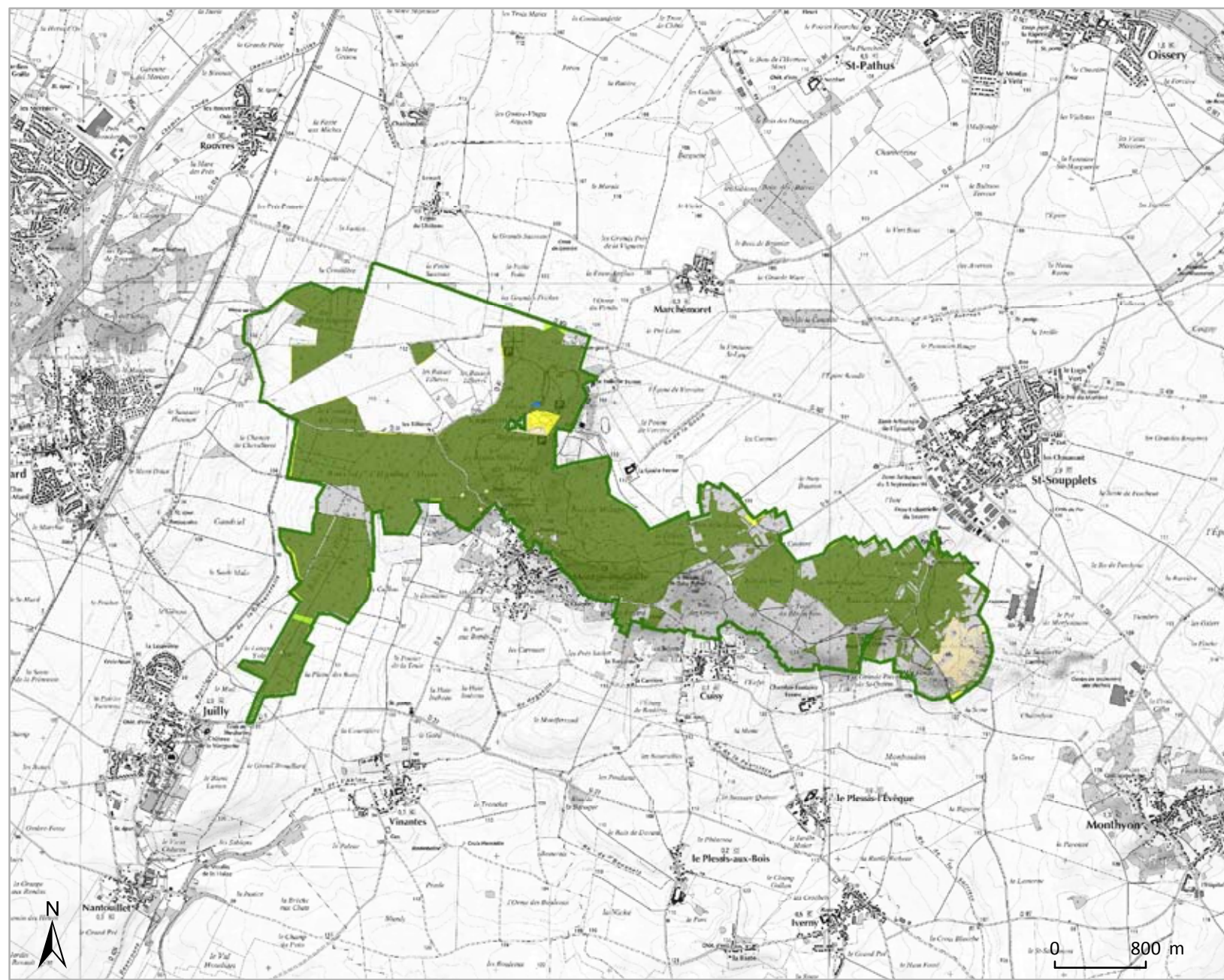
PRIF créé en 1973
 Superficie totale du PRIF: 960 ha
 Total acquis en jouissance : 596,4 ha
 %age acquis en jouissance : 62 %

Forêt régionale de Montgé



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Cuisy (77) : 36,7 ha
- Juilly (77) : 68,2 ha
- Marchemoret (77) : 14,2 ha
- Montgé-en-Goële (77) : 359,2 ha
- Saint-Souplets (77) : 118 ha



PRIF
 Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

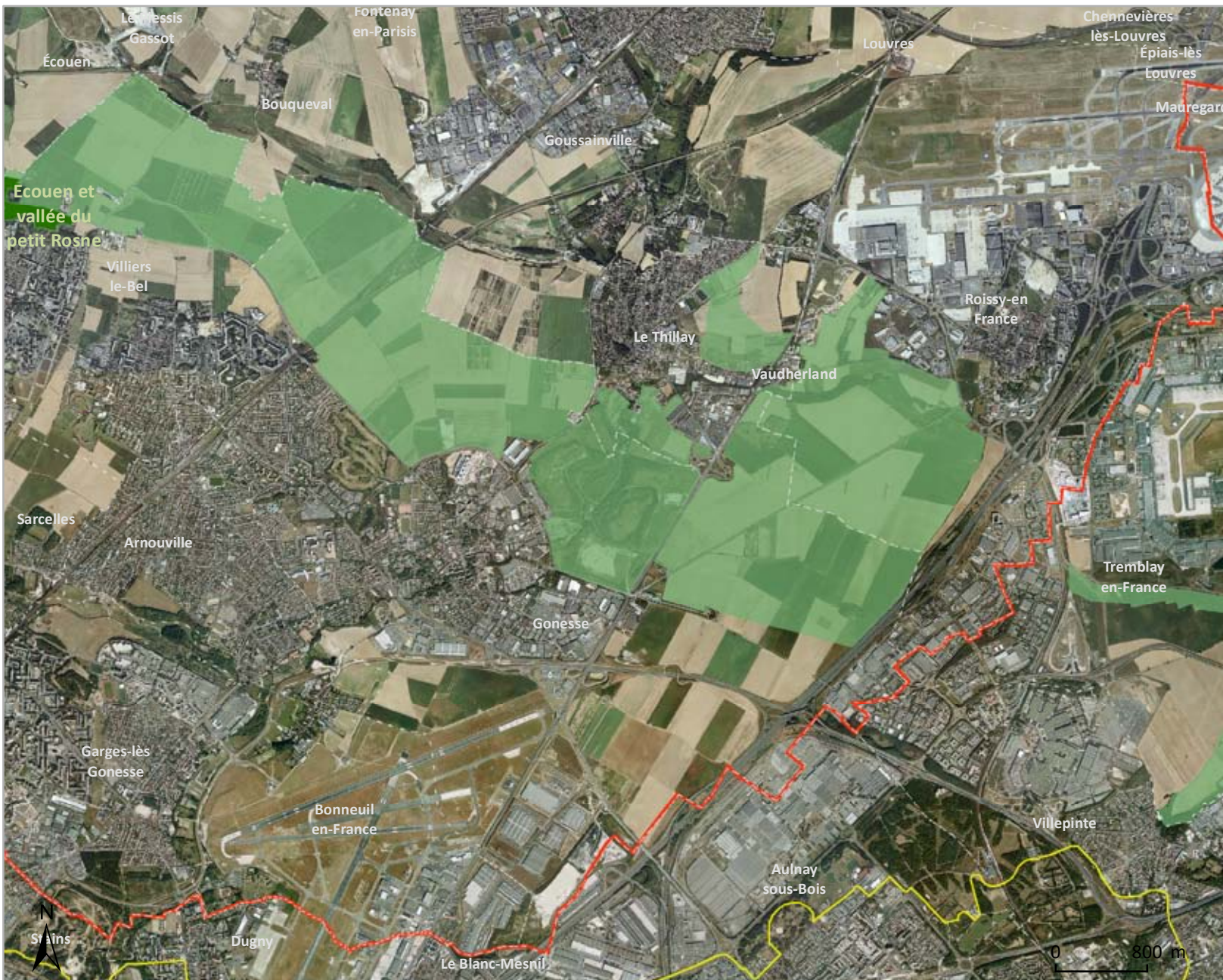
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:50 000 (A4)

Plaine de France	
PRIF créé en	1992
Superficie totale du PRIF:	2745 ha
Total acquis en jouissance :	64,9 ha
%age acquis en jouissance :	2 %

PRIF de la plaine de France

secteur ouest (carte 1/2)



Superficie de PRIF par commune :

Gonesse (95) :	738 ha
Le Thillay (95) :	76 ha
Mitry-Mory (77) :	1041 ha
Roissy-en-France (95) :	250 ha
Tremblay-en-France (93) :	433 ha
Vaudherland (95) :	2 ha
Villiers-le-Bel (95) :	204 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:50 000 (A4)

Plaine de France

PRIF créé en	1992
Superficie totale du PRIF:	2745 ha
Total acquis en jouissance :	64,9 ha
%age acquis en jouissance :	2 %

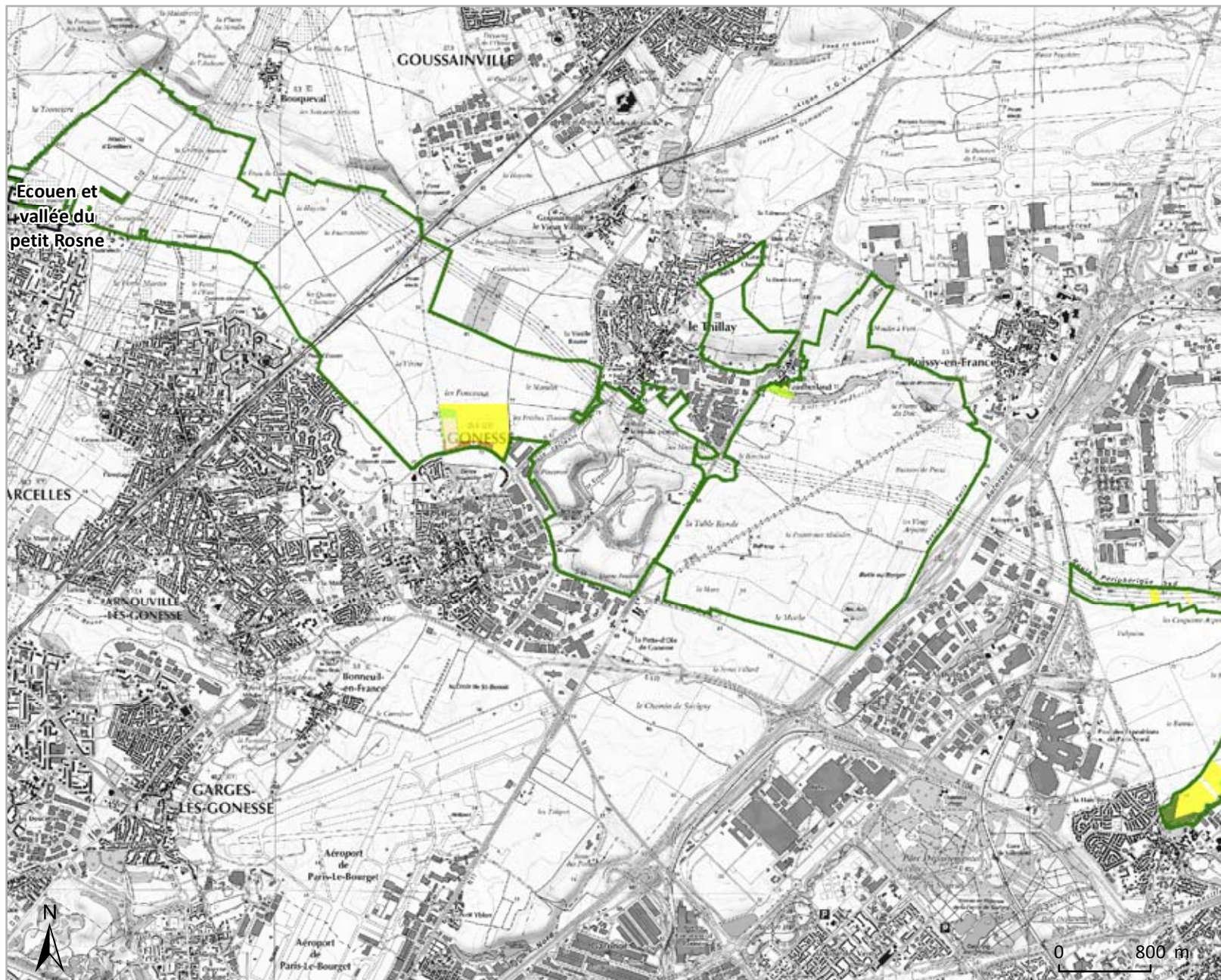
Espace naturel régional de la plaine de France

secteur ouest (carte 1/2)



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Gonesse (95) : 22,8 ha
- Mitry-Mory (77) : 13,6 ha
- Roissy-en-France (95) : 2,9 ha
- Tremblay-en-France (93) : 24 ha
- Vaudherland (95) : 1,5 ha



Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- PRIF
- Autre PRIF
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:50 000 (A4)

Plaine de France	
PRIF créé en	1992
Superficie totale du PRIF:	2745 ha
Total acquis en jouissance :	64,9 ha
%age acquis en jouissance :	2 %

PRIF de la plaine de France

secteur est (carte 2/2)



Superficie de PRIF par commune :

Gonesse (95)	: 738 ha
Le Thillay (95)	: 76 ha
Mitry-Mory (77)	: 1041 ha
Roissy-en-France (95)	: 250 ha
Tremblay-en-France (93)	: 433 ha
Vaudherland (95)	: 2 ha
Villiers-le-Bel (95)	: 204 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:50 000 (A4)

Plaine de France

PRIF créé en 1992
 Superficie totale du PRIF: 2745 ha
 Total acquis en jouissance : 64,9 ha
 %age acquis en jouissance : 2 %

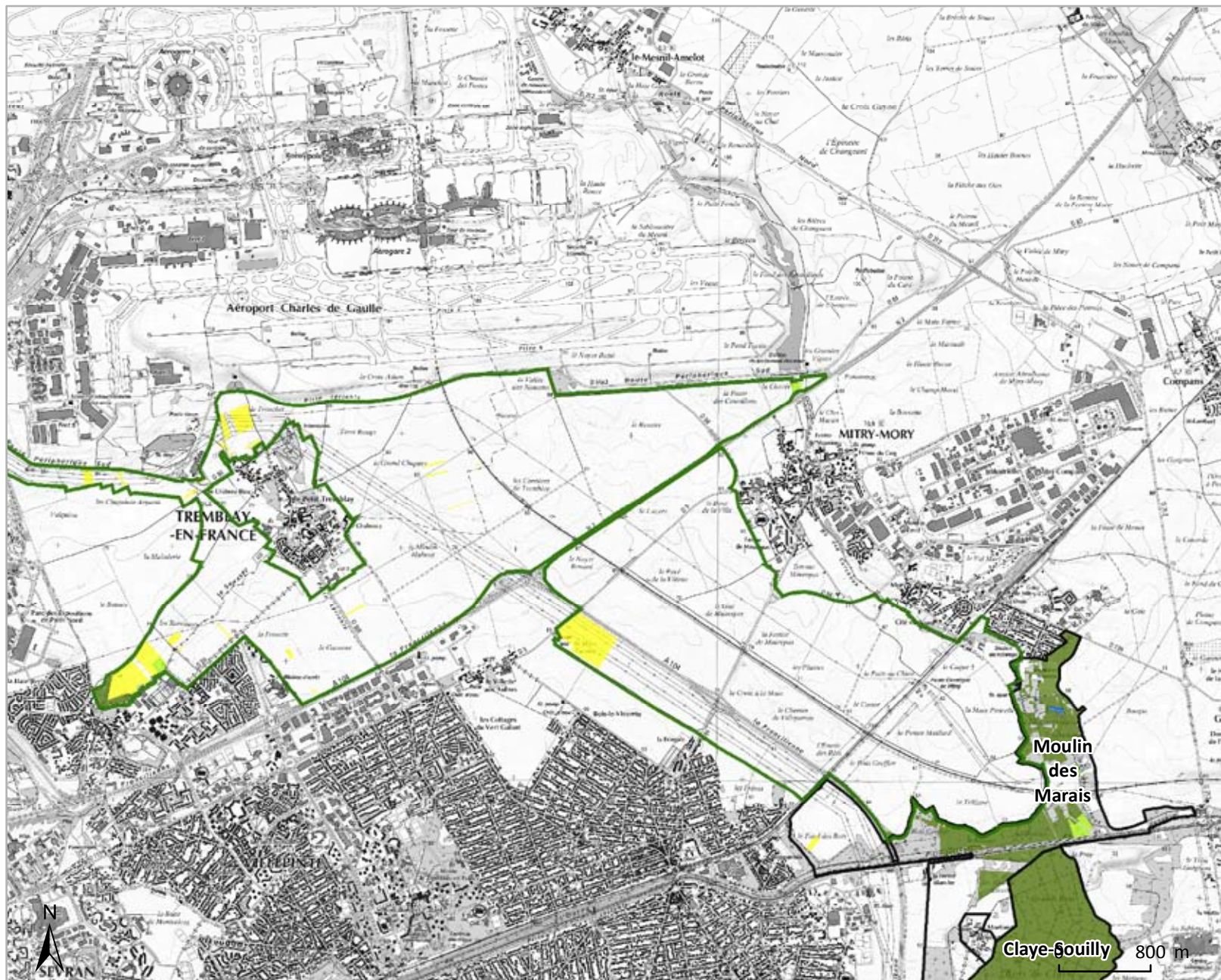
Espace naturel régional de la plaine de France

secteur est (carte 2/2)



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Gonesse (95) : 22,8 ha
- Mitry-Mory (77) : 13,6 ha
- Roissy-en-France (95) : 2,9 ha
- Tremblay-en-France (93) : 24 ha
- Vaudherland (95) : 1,5 ha



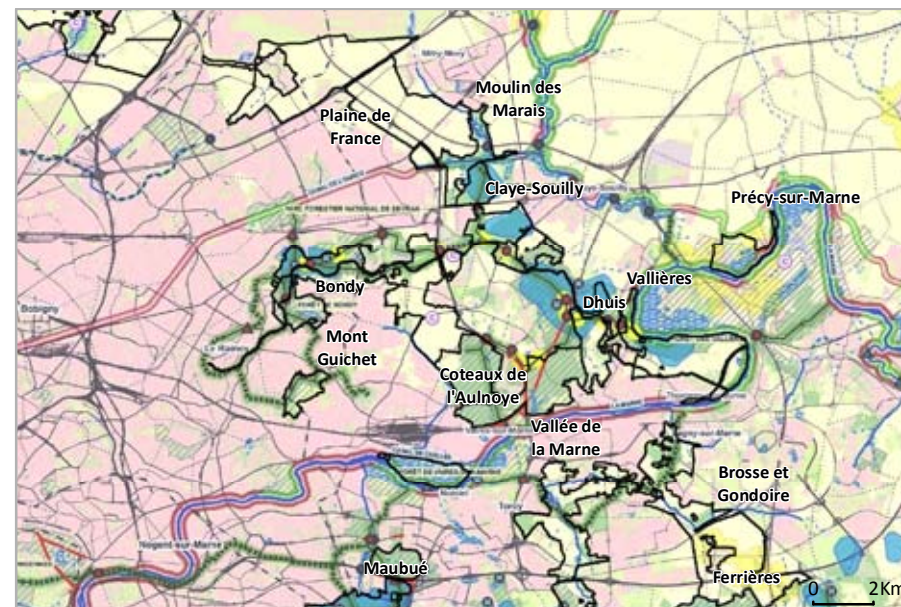
- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:50 000 (A4)

Coteaux de l'Aulnoye

Les mots-clés

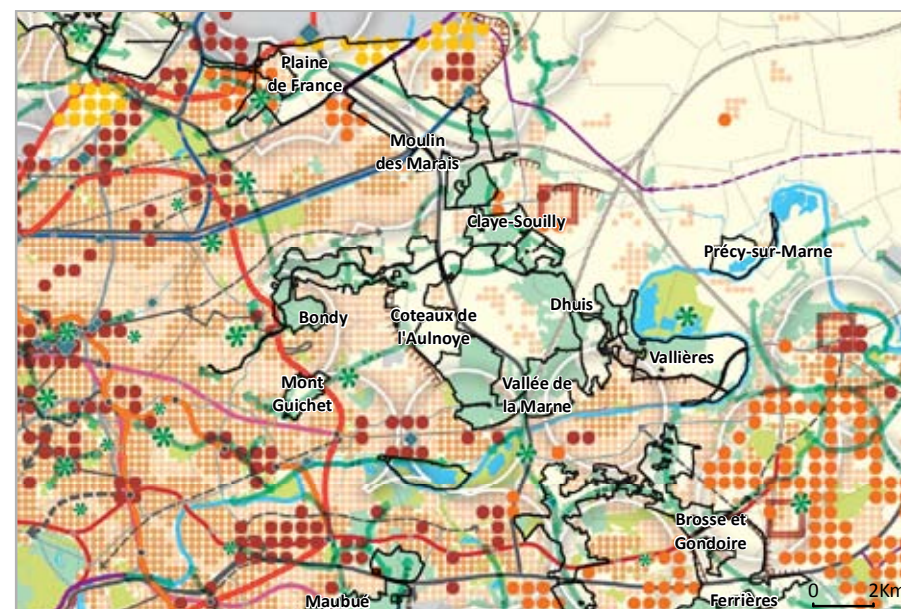
- Ceinture verte
- Territoire interdépartemental (Seine-Saint-Denis/Seine-et-Marne)
- Site Natura 2000 (ZPS Seine-Saint-Denis)
- Butte gypsifère (exploitation à ciel ouvert et en souterrain)
- Coulée verte structurante (promenade de la Dhuis)
- Îles de loisirs (Jabelines-Annet, Vaires-Torcy)
- Grandes infrastructures linéaires (RN 104, RER B, TGV est, lignes ferroviaires Paris-Chateau-Thierry)
- Pôle de centralité à conforter (Claye-Souilly)
- Agriculture péri-urbaine (Mont Guichet / Coteaux de l'Aulnoye)



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).

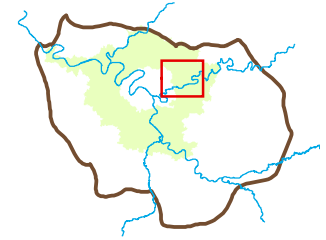
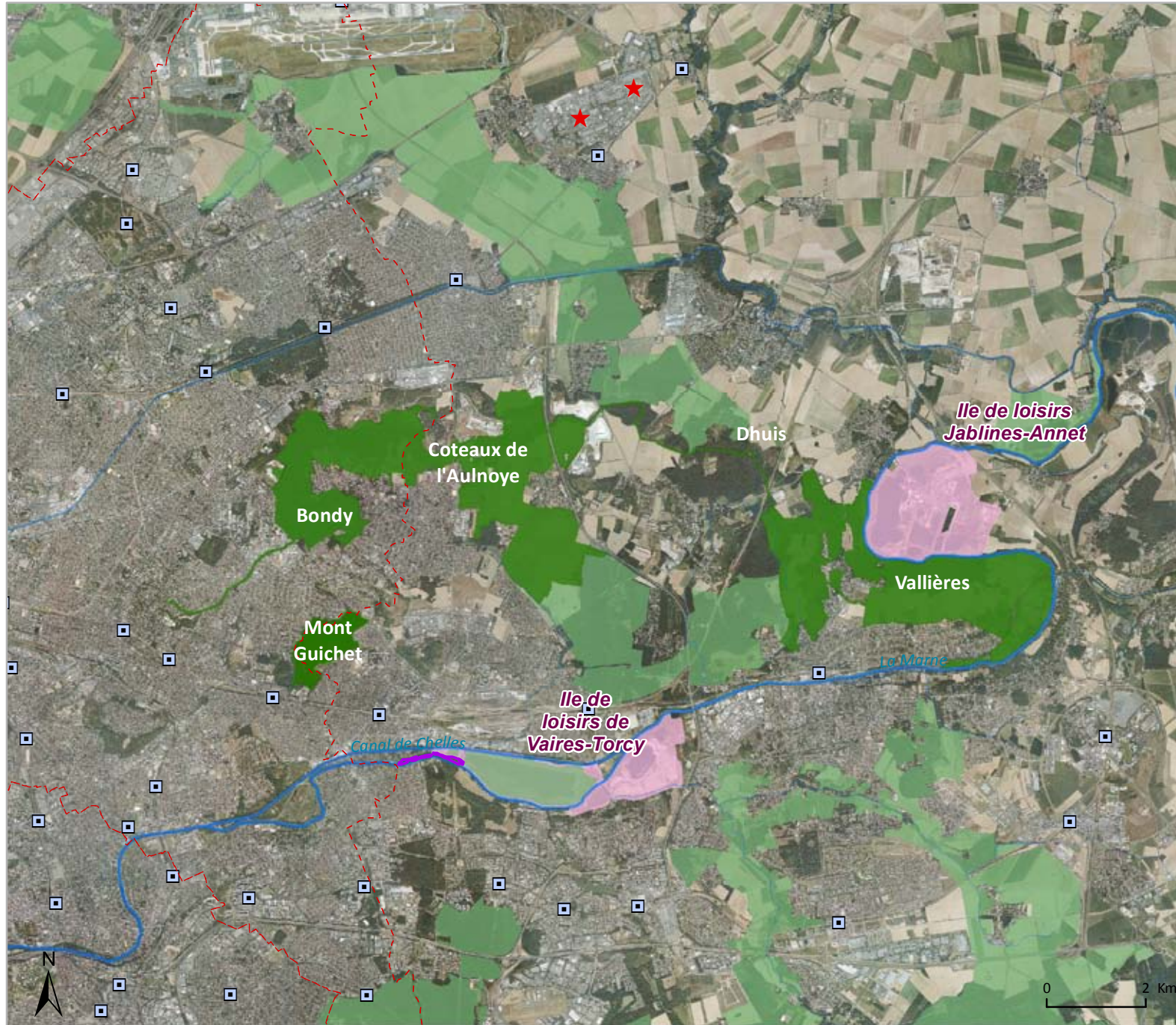
PRIF

- **Forêt de Bondy**
- **Espace naturel régional des coteaux de l'Aulnoye**
- **Forêt régionale des Vallières**
- **Espace naturel régional du Mont Guichet**
- **Promenade régionale de la Dhuis**



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Coteaux de l'Aulnoye



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Bondy

PRIF créé en	1965
Superficie totale du PRIF:	185 ha
Total acquis en jouissance :	181 ha
%age acquis en jouissance :	98 %

PRIF de Bondy



Superficie de PRIF par commune :

- Clichy-sous-Bois (93) : 87 ha
- Coubron (93) : 77 ha
- Montfermeil (93) : 21 ha



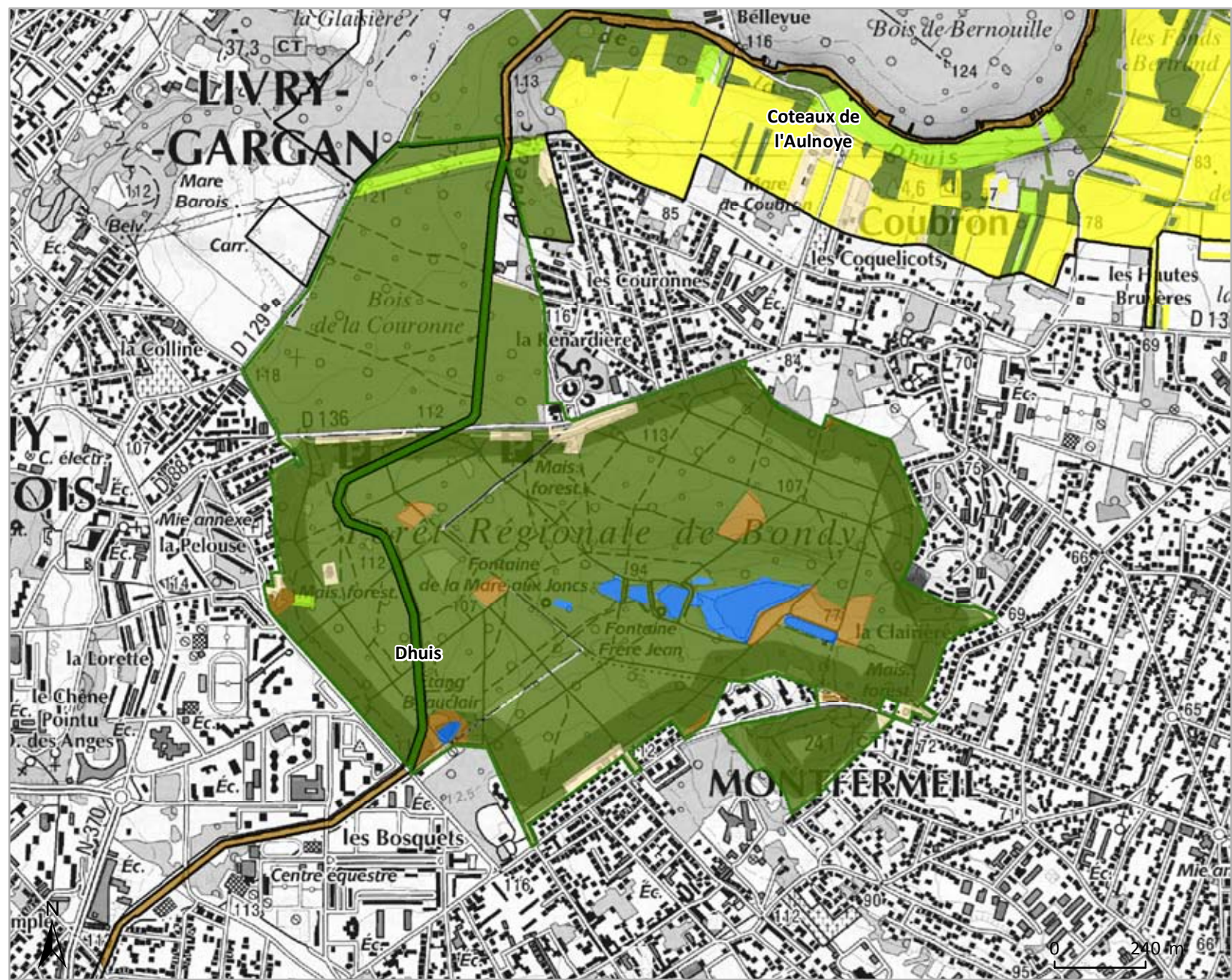
- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:15 000 (A4)



Forêt régionale de Bondy

Bondy	
PRIF créé en	1965
Superficie totale du PRIF:	185 ha
Total acquis en jouissance :	181 ha
%age acquis en jouissance :	98 %



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Clichy-sous-Bois (93) : 83,2 ha
- Coubron (93) : 76,7 ha
- Montfermeil (93) : 21,1 ha

- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:15 000 (A4)

Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25® ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.



Coteaux de l'Aulnoye

PRIF créé en	1965
Superficie totale du PRIF:	886 ha
Total acquis en jouissance :	98,8 ha
%age acquis en jouissance :	11 %

PRIF des coteaux de l'Aulnoye



Superficie de PRIF par commune :

Coubron (93) :	191 ha
Courtry (77) :	156 ha
Le Pin (77) :	440 ha
Livry-Gargan (93) :	29 ha
Vaujours (93) :	30 ha
Villeparisis (77) :	40 ha

- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Bâts régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:40 000 (A4)

Coteaux de l'Aulnoye

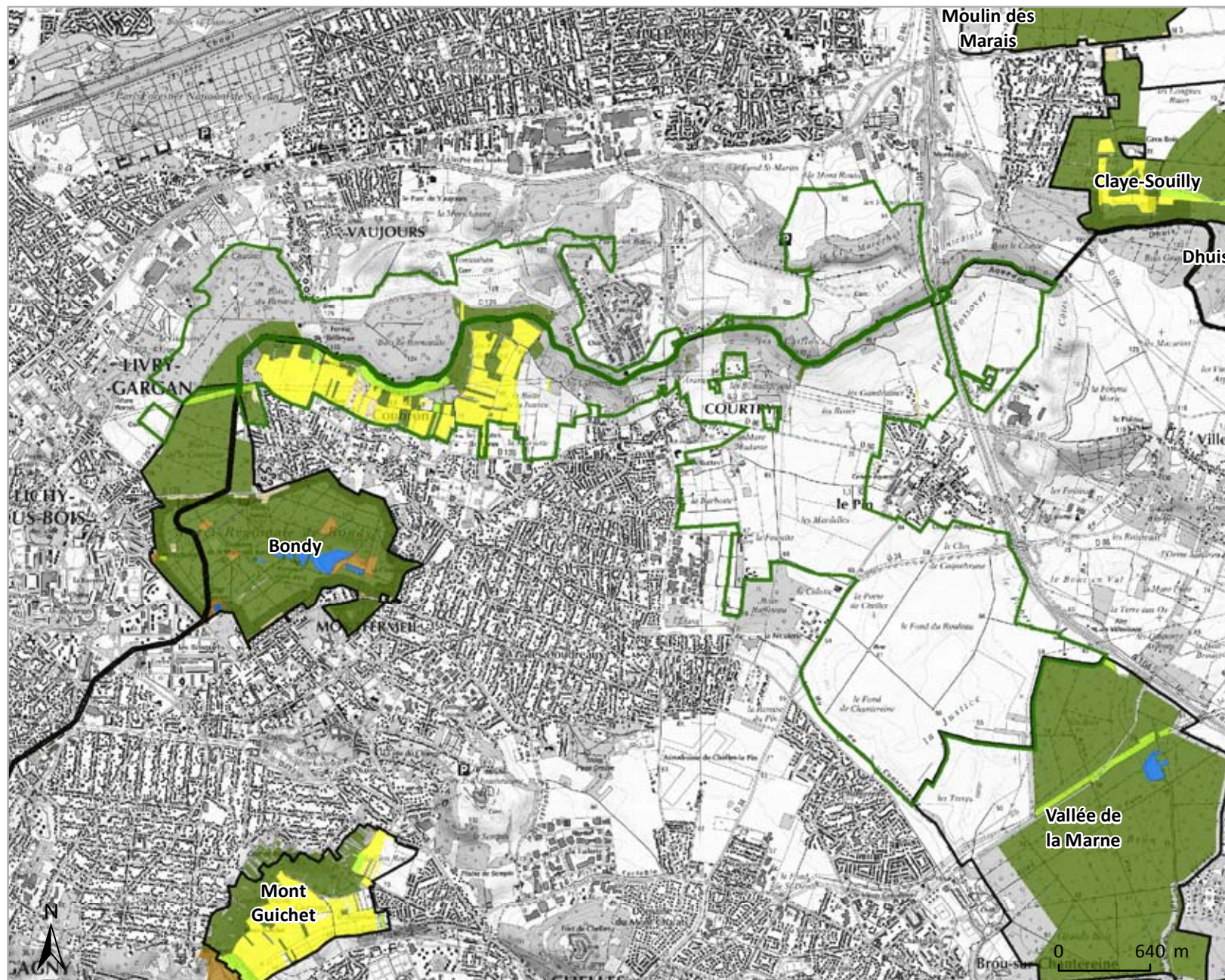
PRIF créé en	1965
Superficie totale du PRIF:	886 ha
Total acquis en jouissance :	98,8 ha
%age acquis en jouissance :	11 %

Espace naturel régional des coteaux de l'Aulnoye



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Courty (77) : 1,9 ha
- Le Pin (77) : 0,3 ha
- Coubron (93) : 96,6 ha



PRIF

Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:40 000 (A4)

Vallières

PRIF créé en	1977
Superficie totale du PRIF:	867 ha
Total acquis en jouissance :	254,1 ha
%age acquis en jouissance :	29 %

PRIF des Vallières



Superficie de PRIF par commune :

Annet-sur-Marne (77) :	100 ha
Carnetin (77) :	135 ha
Dampmart (77) :	423 ha
Thorigny-sur-Marne (77) :	210 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:40 000 (A4)

Vallières

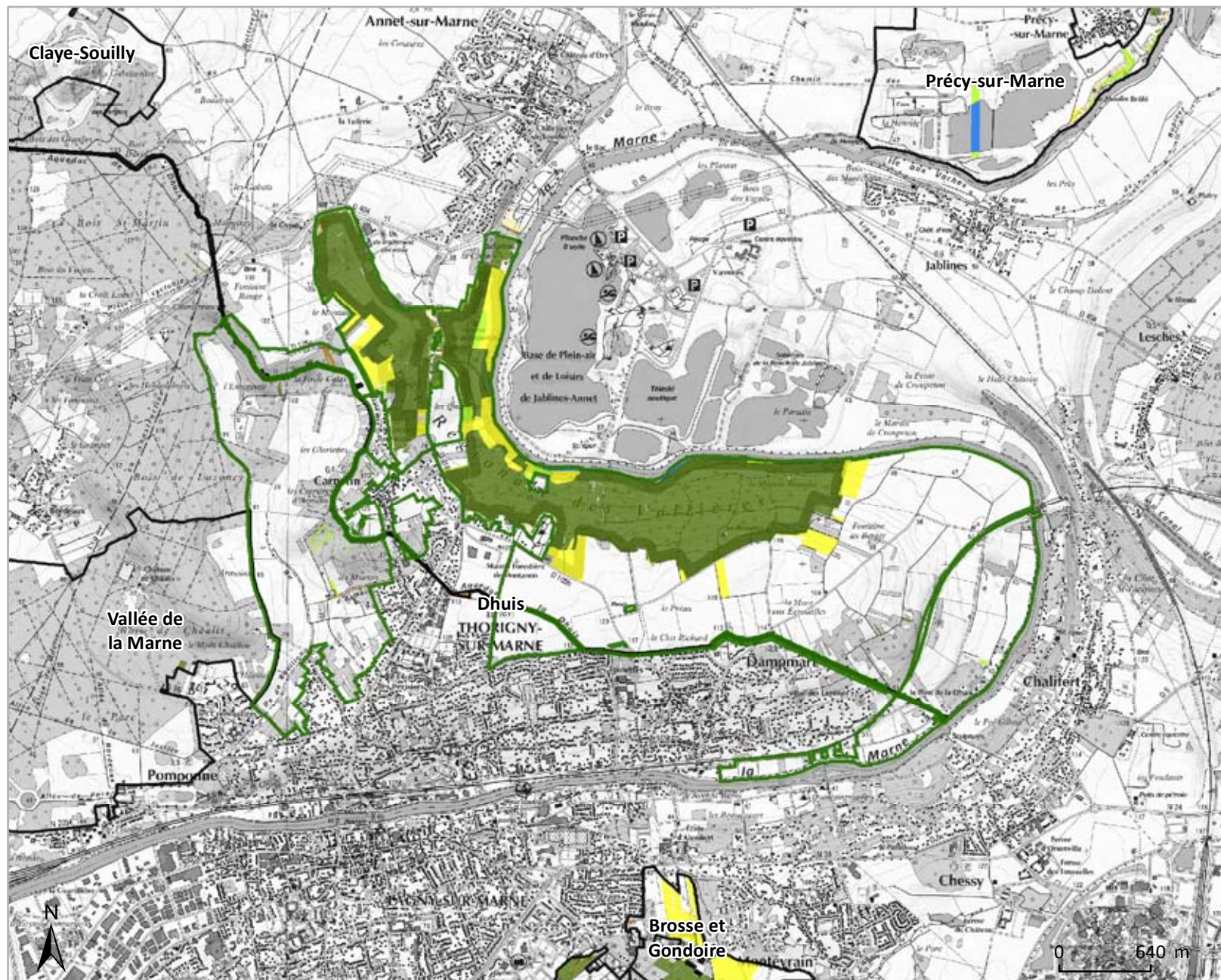
PRIF créé en 1977
 Superficie totale du PRIF: 867 ha
 Total acquis en jouissance : 254,1 ha
 %age acquis en jouissance : 29 %

Forêt régionale des Vallières



Superficie acquise en jouissance par commune :

Annet-sur-Marne (77) : 96,7 ha
 Carnetin(77) : 2,3 ha
 Dampmart (77) : 103,9 ha
 Thorigny-sur-Marne (77) : 51,1 ha



PRIF

Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:40 000 (A4)

Mont Guichet

PRIF créé en	2000
Superficie totale du PRIF:	107 ha
Total acquis en jouissance :	93,1 ha
%age acquis en jouissance :	87 %

PRIF du Mont Guichet



Superficie de PRIF par commune :

Chelles (77) :	87 ha
Gagny (93) :	15 ha
Montfermeil (93) :	5 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Bâties régionales patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:15 000 (A4)

Mont Guichet

PRIF créé en	2000
Superficie totale du PRIF:	107 ha
Total acquis en jouissance :	93,1 ha
%age acquis en jouissance :	87 %

Espace naturel régional du Mont Guichet



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Chelles (77) : 74 ha
- Gagny (93) : 15,3 ha
- Montfermeil (93) : 3,8 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

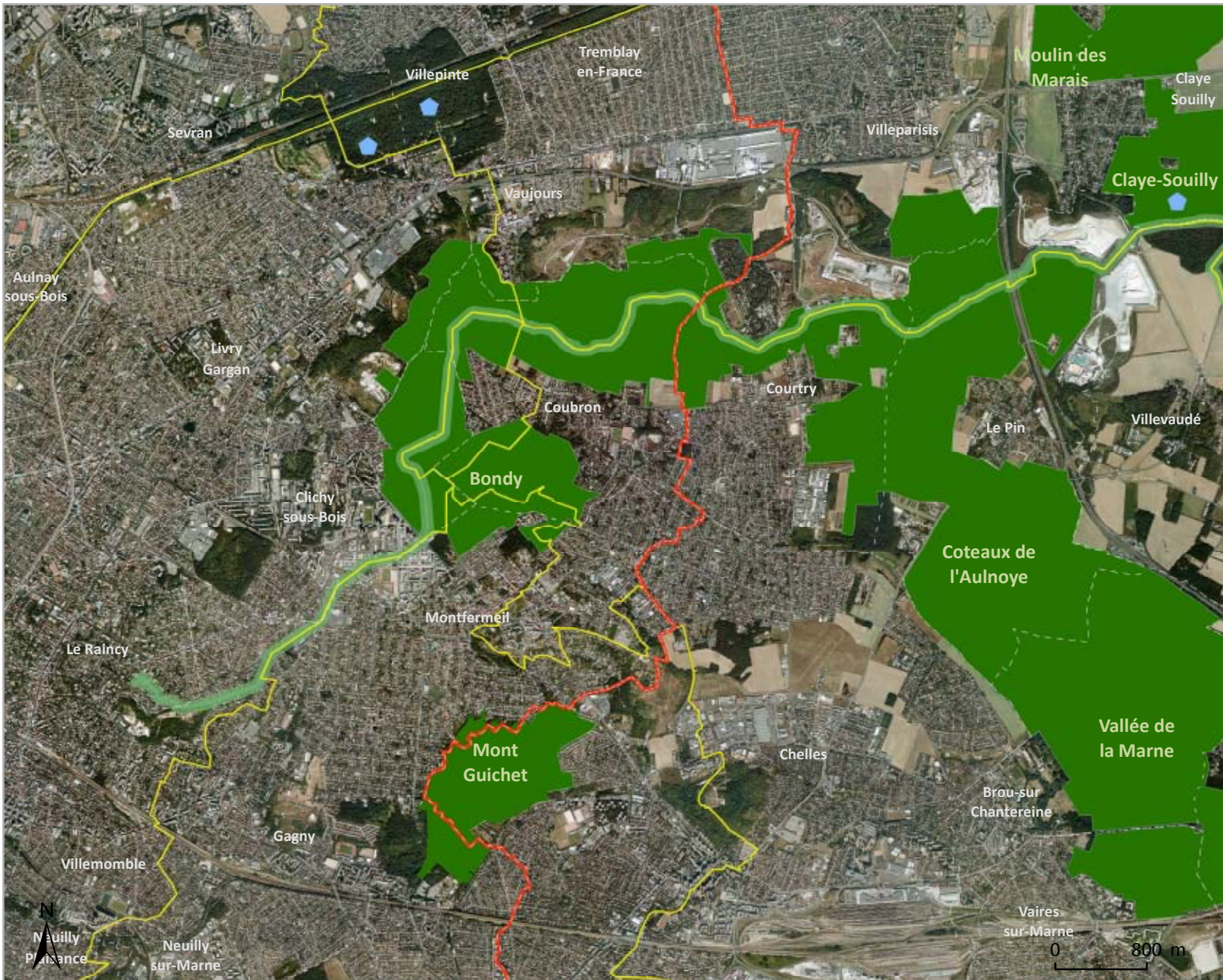
1:15 000 (A4)

Dhuis

PRIF créé en 1997
 Superficie totale du PRIF: 37 ha
 Total acquis en jouissance : 0,8 ha
 %age acquis en jouissance : 2 %

Promenade régionale de la Dhuis

secteur ouest (carte 1/2)



Superficie de PRIF par commune :

- Annet-sur-Marne (77) : 3 ha
- Carnetin (77) : 3 ha
- Clichy-sous-Bois (93) : 6 ha
- Claye-Souilly (77) : 1 ha
- Coubron (93) : 5 ha
- Courty (77) : 2 ha
- Dampmart (77) : 3 ha
- Gagny (93) : 2 ha
- Le Pin (77) : 3 ha
- Le Raincy (93) : 1 ha
- Montfermeil (93) : 1 ha
- Thorigny-sur-Marne (77) : 3 ha
- Villevaudé (77) : 4 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâts régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:50 000 (A4)



Superficie acquise en jouissance par commune :
 Carnetin (77) : 0,7 ha
 Le Pin (77) : 0,1 ha
 Villevaudé (77) : 0,1 ha

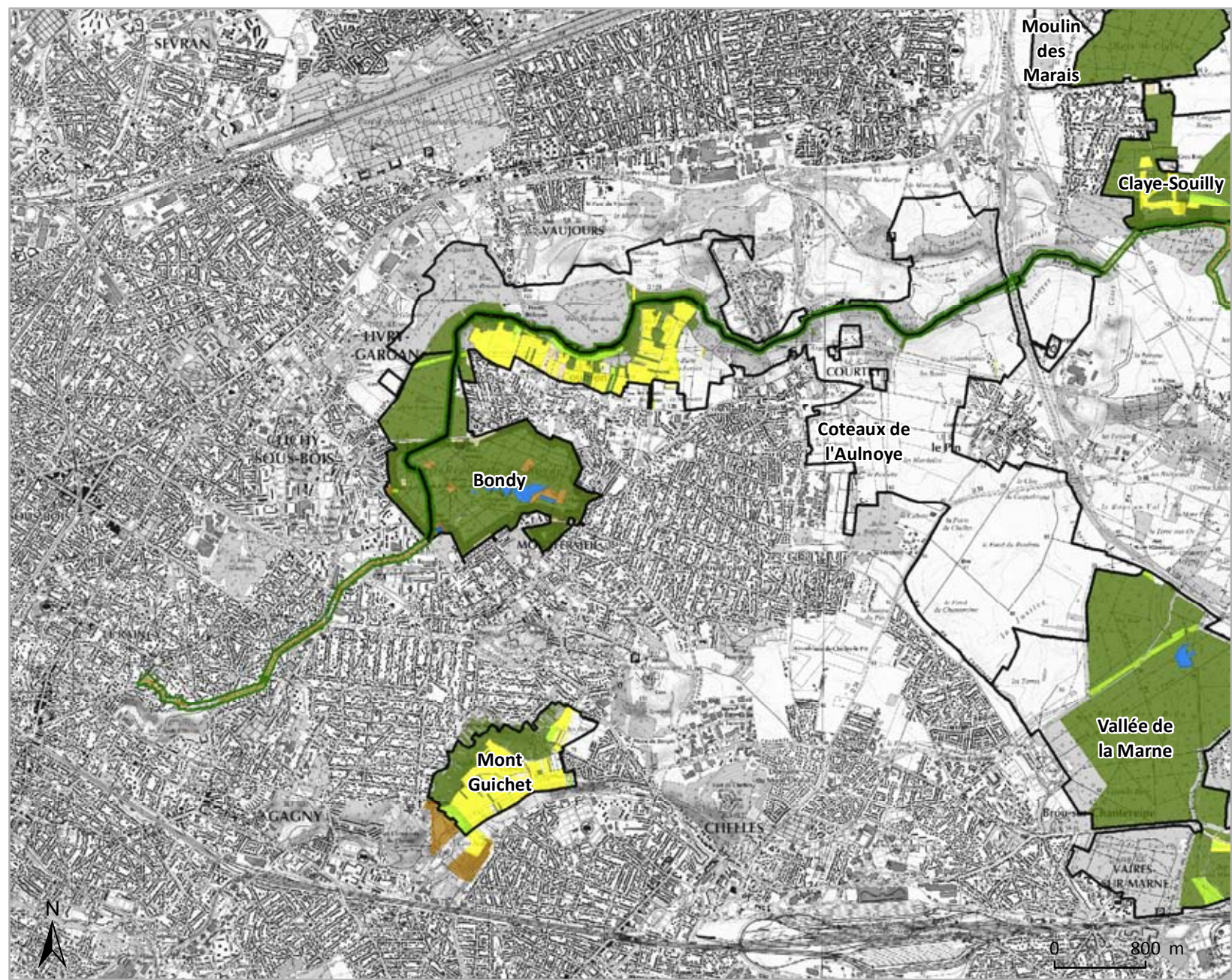
- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:50 000 (A4)

Promenade régionale de la Dhuys

secteur ouest (carte 1/2)

Dhuys	
PRIF créé en	1997
Superficie totale du PRIF:	37 ha
Total acquis en jouissance :	0,8 ha
%age acquis en jouissance :	2 %



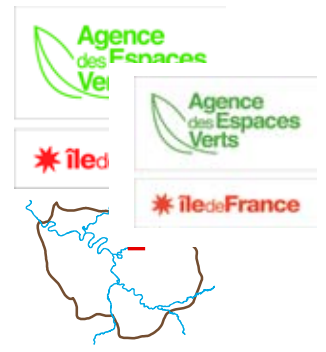
Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.



Dhuis	
PRIF créé en	1997
Superficie totale du PRIF:	37 ha
Total acquis en jouissance :	0,8 ha
%age acquis en jouissance :	2 %

Promenade régionale de la Dhuis

secteur est (carte 2/2)



Superficie de PRIF par commune :

Annet-sur-Marne (77) :	3 ha
Carnetin (77) :	3 ha
Clichy-sous-Bois (93) :	6 ha
Claye-Souilly (77) :	1 ha
Coubron (93) :	5 ha
Courty (77) :	2 ha
Dampmart (77) :	3 ha
Gagny (93) :	2 ha
Le Pin (77) :	3 ha
Le Raincy (93) :	1 ha
Montfermeil (93) :	1 ha
Thorigny-sur-Marne (77) :	3 ha
Villevaudé (77) :	4 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:50 000 (A4)



Superficie acquise en jouissance par commune :
 Carnetin (77) : 0,7 ha
 Le Pin (77) : 0,1 ha
 Villevaudé (77) : 0,1 ha



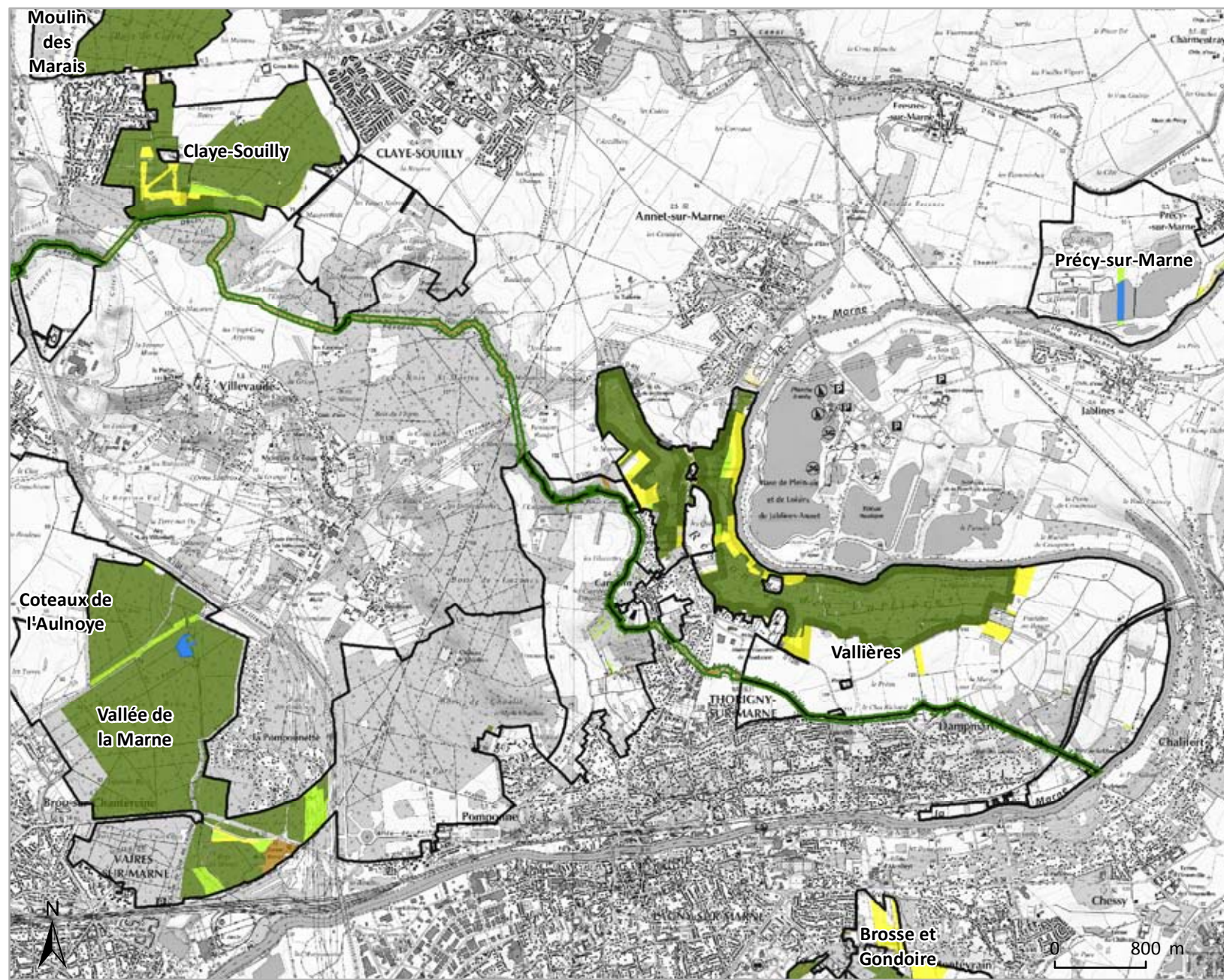
- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:50 000 (A4)

Promenade régionale de la Dhuis

secteur est (carte 2/2)

Dhuis	
PRIF créé en	1997
Superficie totale du PRIF:	37 ha
Total acquis en jouissance :	0,8 ha
%age acquis en jouissance :	2 %



Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

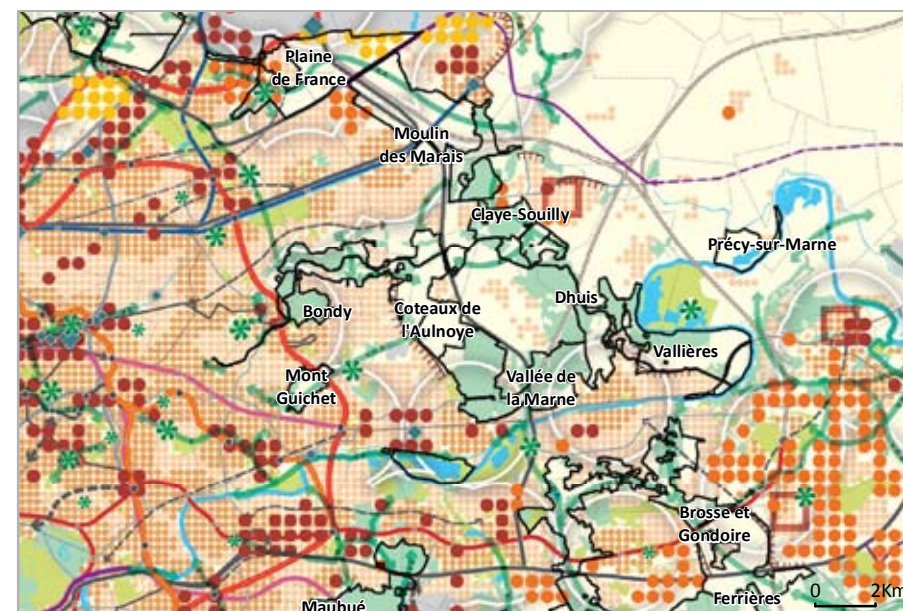
Arc boisé Marne Nord

Les mots-clés

- Ceinture verte
- Site Natura 2000
- Coulées vertes structurantes (promenade de la Dhuis et canal de l'Ourcq)
- Butte gypsifère exploitée et en cours d'exploitation
- Carrières souterraines
- Îles de loisirs (Jabelines-Annet, Vaires-Torcy)
- Pôle de centralité à conforter (Claye-Souilly)
- Zones humides riches en biodiversité



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).

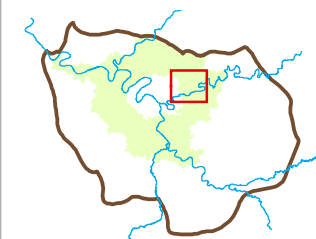
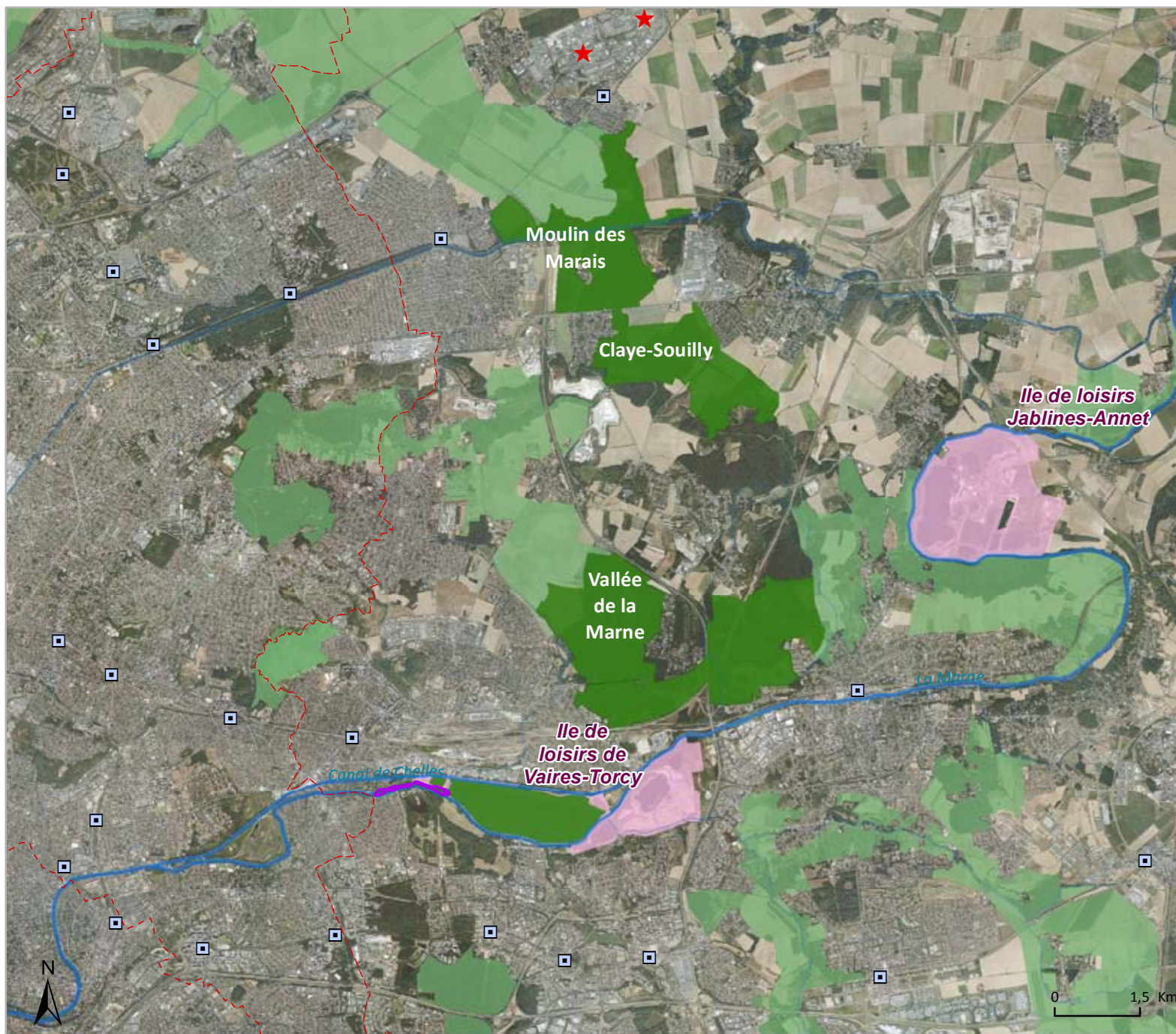


D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

PRIF

- **Espace naturel régional du Moulin des Marais**
- **Forêt régionale de Claye-Souilly**
- **Espace naturel régional de la Vallée de la Marne**

Arc boisé Marne Nord



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Moulin des Marais

PRIF créé en	1992
Superficie totale du PRIF:	256 ha
Total acquis en jouissance :	70 ha
%age acquis en jouissance :	27 %

PRIF du Moulin des Marais



Superficie de PRIF par commune :

Gressy (77) :	17 ha
Mitry-Mory (77) :	165 ha
Villeparisis (77) :	74 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:30 000 (A4)



Superficie acquise en jouissance par commune :
 Mitry-Mory (77) : 65,2 ha
 Villeparisis (77) : 4,7 ha

- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:30 000 (A4)

Espace naturel régional du Moulin des Marais

Moulin des Marais	
PRIF créé en	1992
Superficie totale du PRIF:	256 ha
Total acquis en jouissance :	70 ha
%age acquis en jouissance :	27 %



Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Claye-Souilly

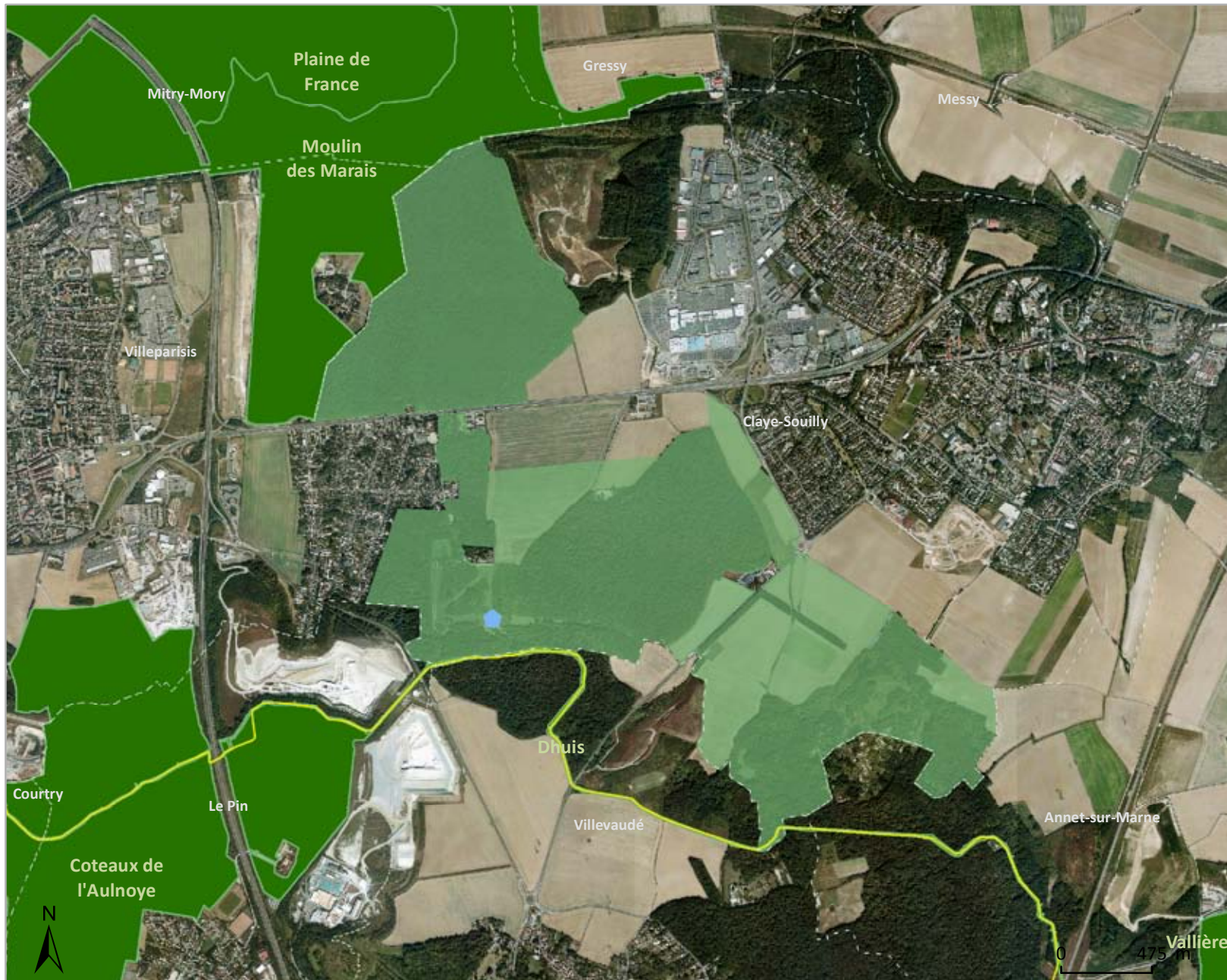
PRIF créé en	1989
Superficie totale du PRIF:	442 ha
Total acquis en jouissance :	264 ha
%age acquis en jouissance :	60 %

PRIF de Claye-Souilly



Superficie de PRIF par commune :

Claye-Souilly (77) : 442 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:30 000 (A4)

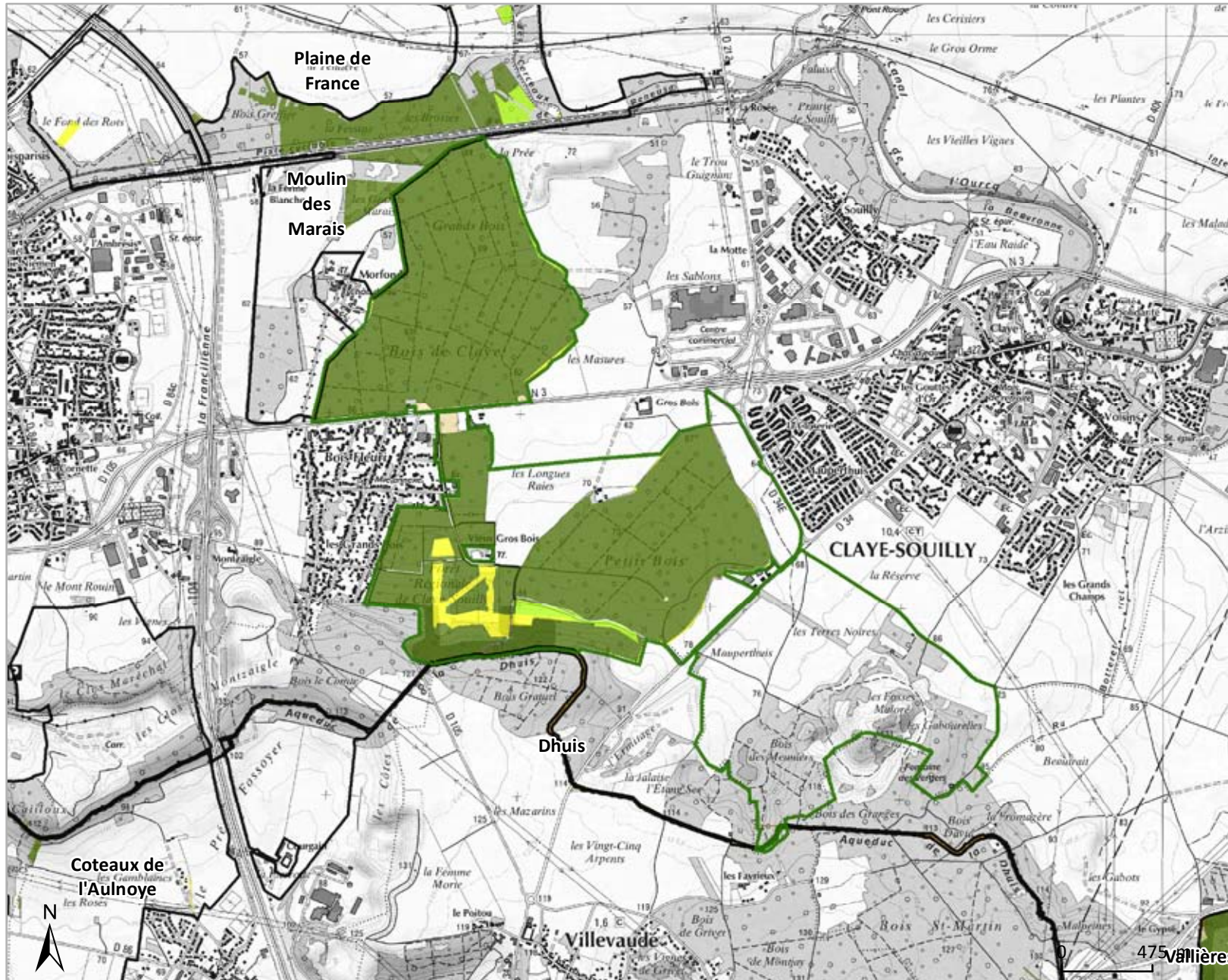
Claye-Souilly

PRIF créé en	1989
Superficie totale du PRIF:	442 ha
Total acquis en jouissance :	264 ha
%age acquis en jouissance :	60 %

Forêt régionale de Claye-Souilly



Superficie acquise en jouissance par commune :
Claye-Souilly (77) : 264 ha



PRIF

Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:30 000 (A4)

Vallée de la Marne

PRIF créé en 1991
 Superficie totale du PRIF: 967 ha
 Total acquis en jouissance : 436,1 ha
 %age acquis en jouissance : 45 %

PRIF de la vallée de la Marne



Superficie de PRIF par commune :

Brou-sur-Chantereine (77) : 319 ha
 Chelles (77) : 26 ha
 Pomponne (77) : 389 ha
 Vaires-sur-Marne (77) : 231 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:40 000 (A4)

Vallée de la Marne

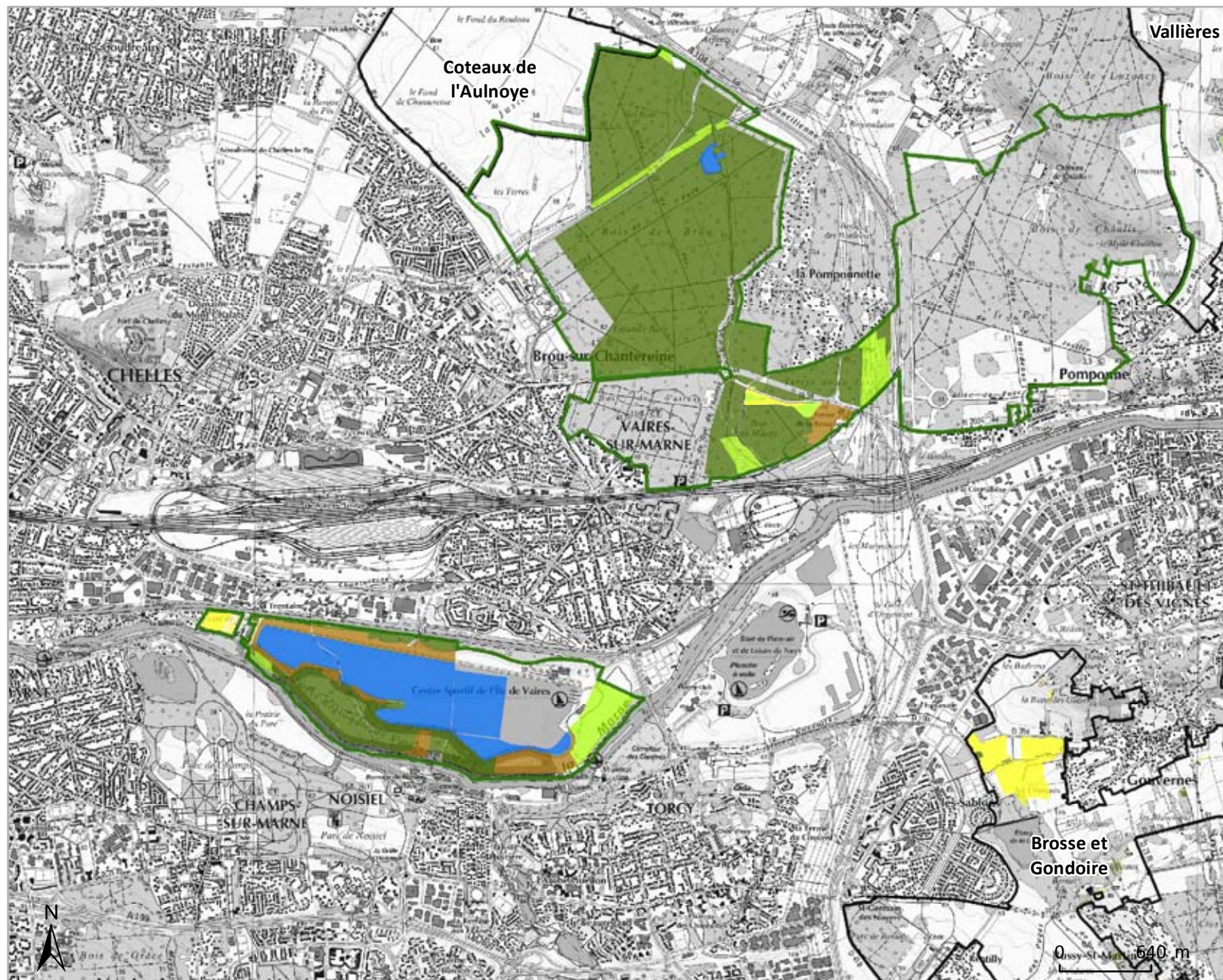
PRIF créé en 1991
 Superficie totale du PRIF: 967 ha
 Total acquis en jouissance : 436,1 ha
 %age acquis en jouissance : 45 %

Espace naturel régional de la vallée de la Marne



Superficie acquise en jouissance par commune :

Brou sur Chantereine (77) : 236,5 ha
 Chelles (77) : 26,2 ha
 Pomponne (77) : 64,5 ha
 Vaires-sur-Marne (77) : 109 ha



- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:40 000 (A4)

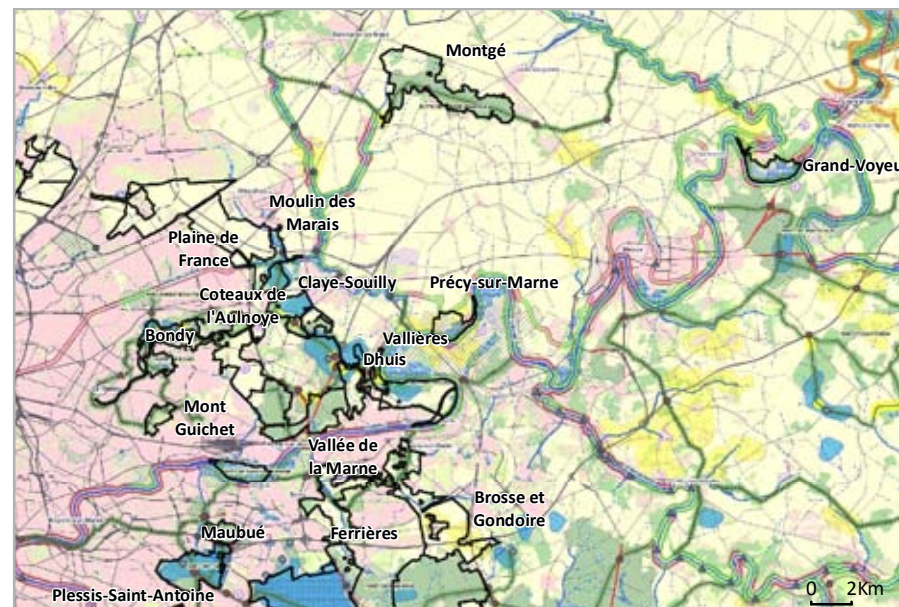
Vallée de la Marne aval

Les mots-clés

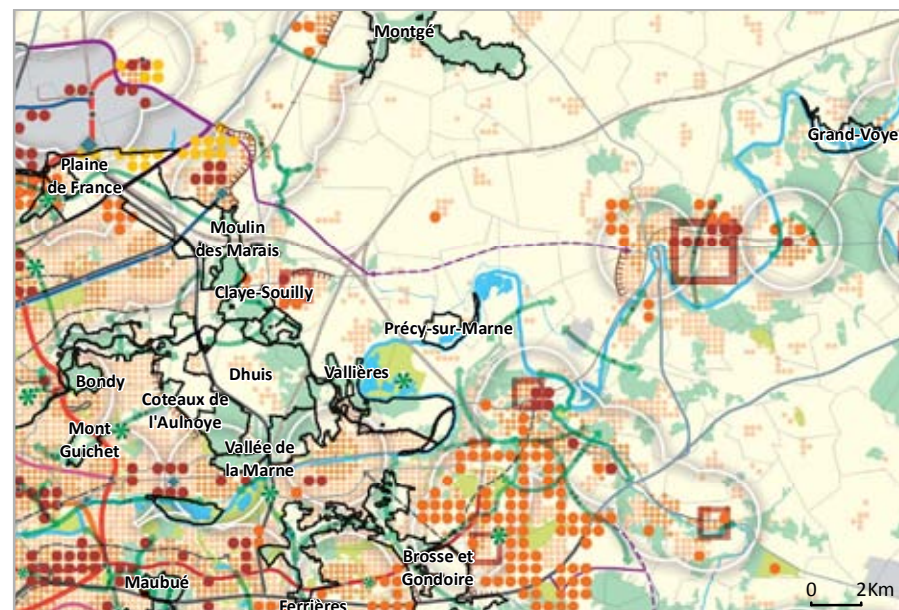
- Ceinture verte
- Couronne rurale
- Site NATURA 2000 (Boucles de la Marne)
- Vallée structurante (Marne)
- Rivière navigable (Marne)
- Large lit majeur
- Vallée secondaire (Morin)
- Plaines agricoles
- Grand paysage
- Îles de loisirs (Jabelines-Annet, Vaires-Torcy)
- Grandes infrastructures linéaires (ligne Paris-Chateau-Thierry, canal de l'Ourcq)
- Ressources naturelles (alluvion de la vallée de la Marne)
- Pôle urbain (Meaux)
- Pôles de centralité à conforter (Claye-Souilly, Meaux, Esbly, Couvray/Chessy et Crécy-la-Chapelle)
- Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux

PRIF

- **Espace naturel régional de Précy-sur-Marne**
- **Espace naturel régional du Grand-Voyeux**

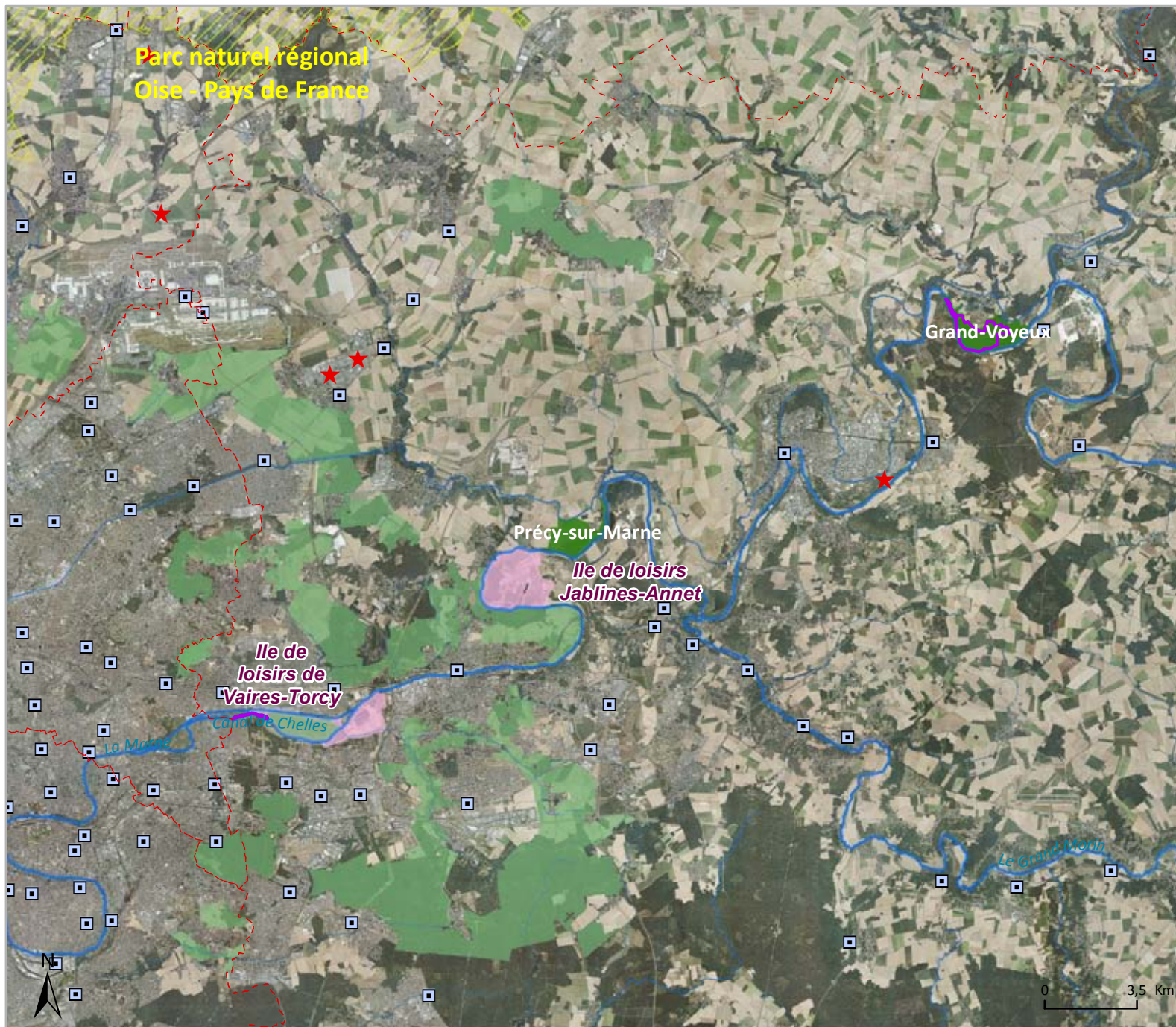


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Vallée de la Marne aval



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- ★ Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Précy-sur-Marne

PRIF créé en	1993
Superficie totale du PRIF:	193 ha
Total acquis en jouissance :	8,5 ha
%age acquis en jouissance :	4 %

PRIF de Précy-sur-Marne



Superficie de PRIF par commune :

Précy-sur-Marne (77) : 193 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâties régionales patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)

Grand-Voyeux

PRIF créé en	1999
Superficie totale du PRIF:	241 ha
Total acquis en jouissance :	158,8 ha
%age acquis en jouissance :	66 %

PRIF du Grand-Voyeux



Superficie de PRIF par commune :

Congis-sur-Thérouanne (77) : 241 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)

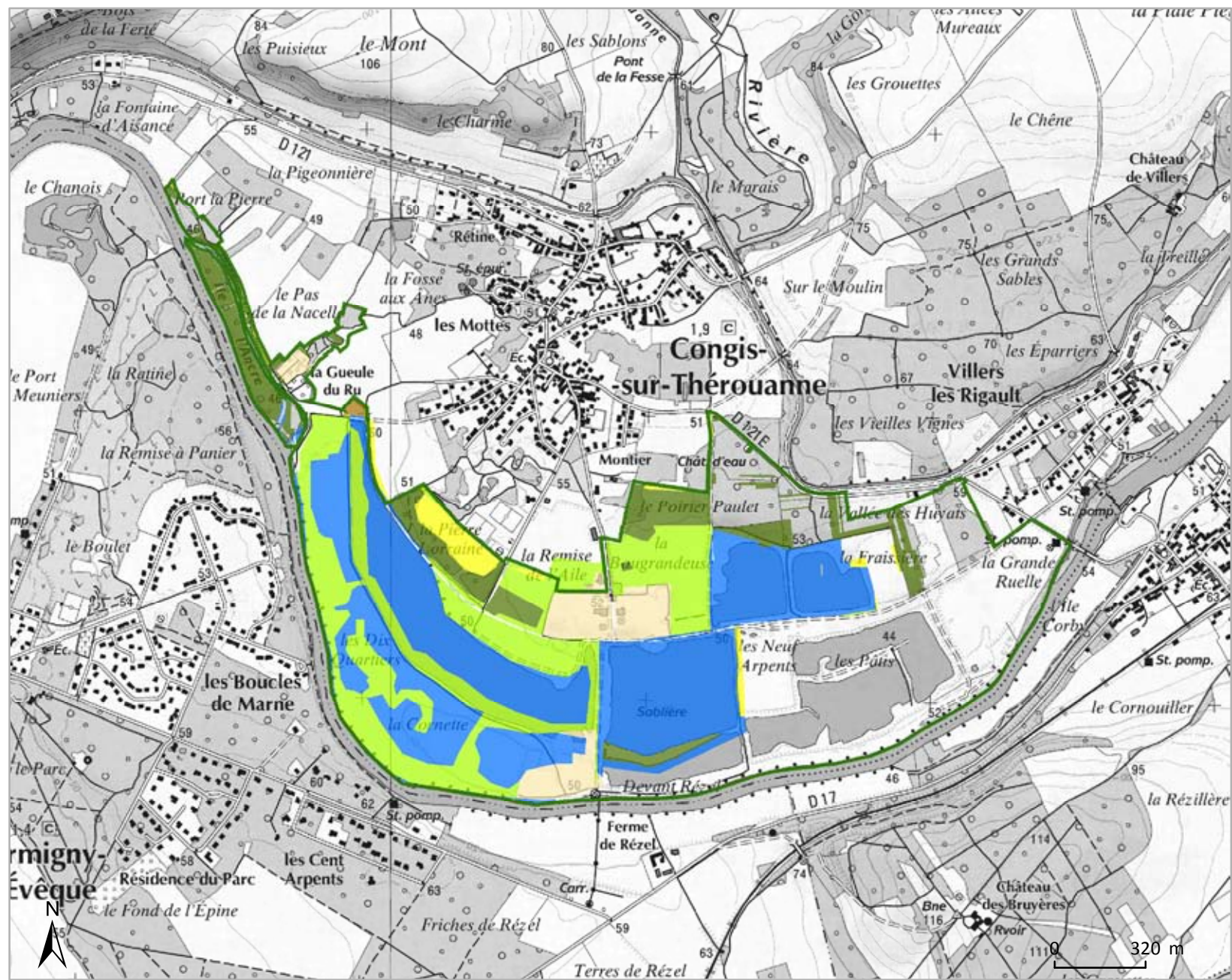


Superficie acquise en jouissance par commune :
Congis-sur-Thérouanne (77) : 158,8 ha



Espace naturel régional du Grand-Voyeux

Grand-Voyeux	
PRIF créé en	1999
Superficie totale du PRIF:	241 ha
Total acquis en jouissance :	158,8 ha
%age acquis en jouissance :	66 %



- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

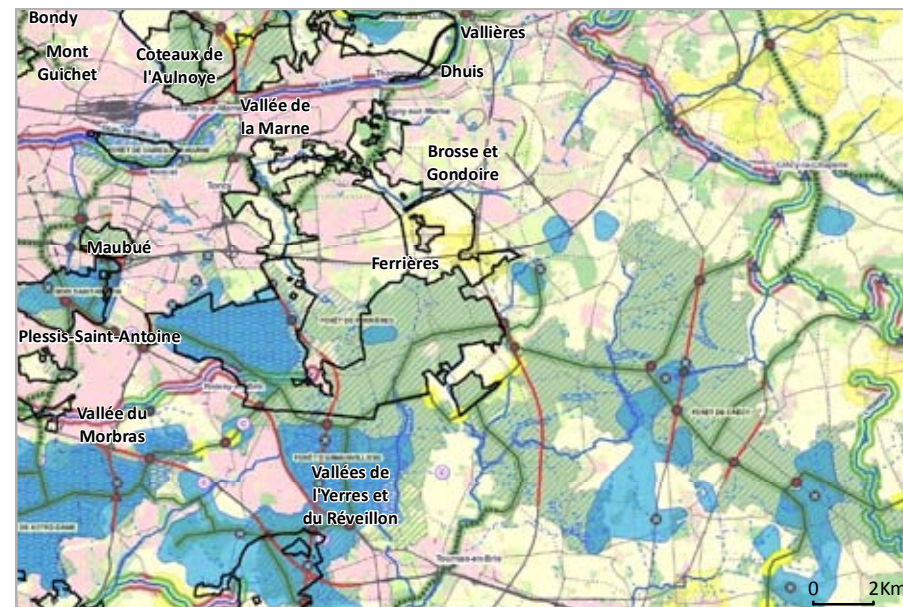
Brie boisée

Les mots-clés

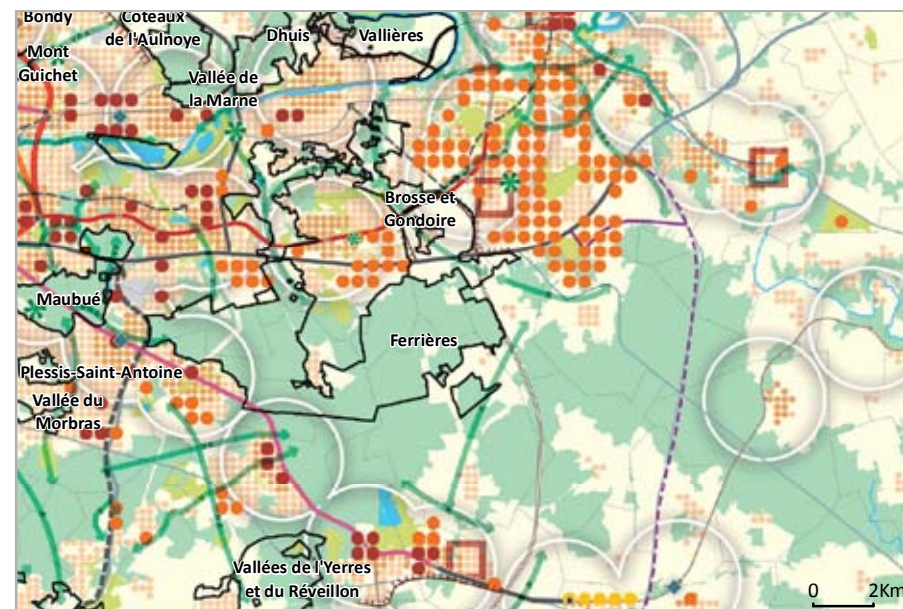
- Ceinture verte
- Vallée structurante (Marne)
- Vallées secondaires (Brosse, Gondoire, Maubué)
- Site classé loi de 1930 (Vallées de la Brosse et de la Gondoire)
- Programme agriurbain (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains de Marne et Gondoire)
- Grands massifs forestiers (Ferrières/Armainvilliers/Crécy)
- Ville nouvelle (Marne-la-Vallée)
- Pôle majeur de tourisme (Disneyland Paris)
- Grandes infrastructures linéaires (A4, RN 104, interconnexion des TGV, RER A et E)
- Îles de loisirs (Jabelines-Annet, Vaires-Torcy)
- Patrimoine bâti (Château de Ferrières)
- Pôles de centralité à conforter (Esbly, Couvray/Chessy, Tournan-en-Brie et Crécy-la-Chapelle)

PRIF

- **Espace naturel régional de Brosse et Gondoire**
- **Forêt régionale de Ferrières**

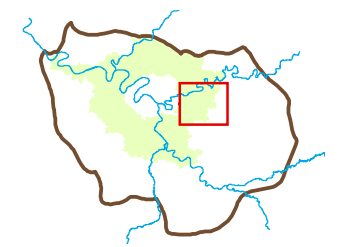
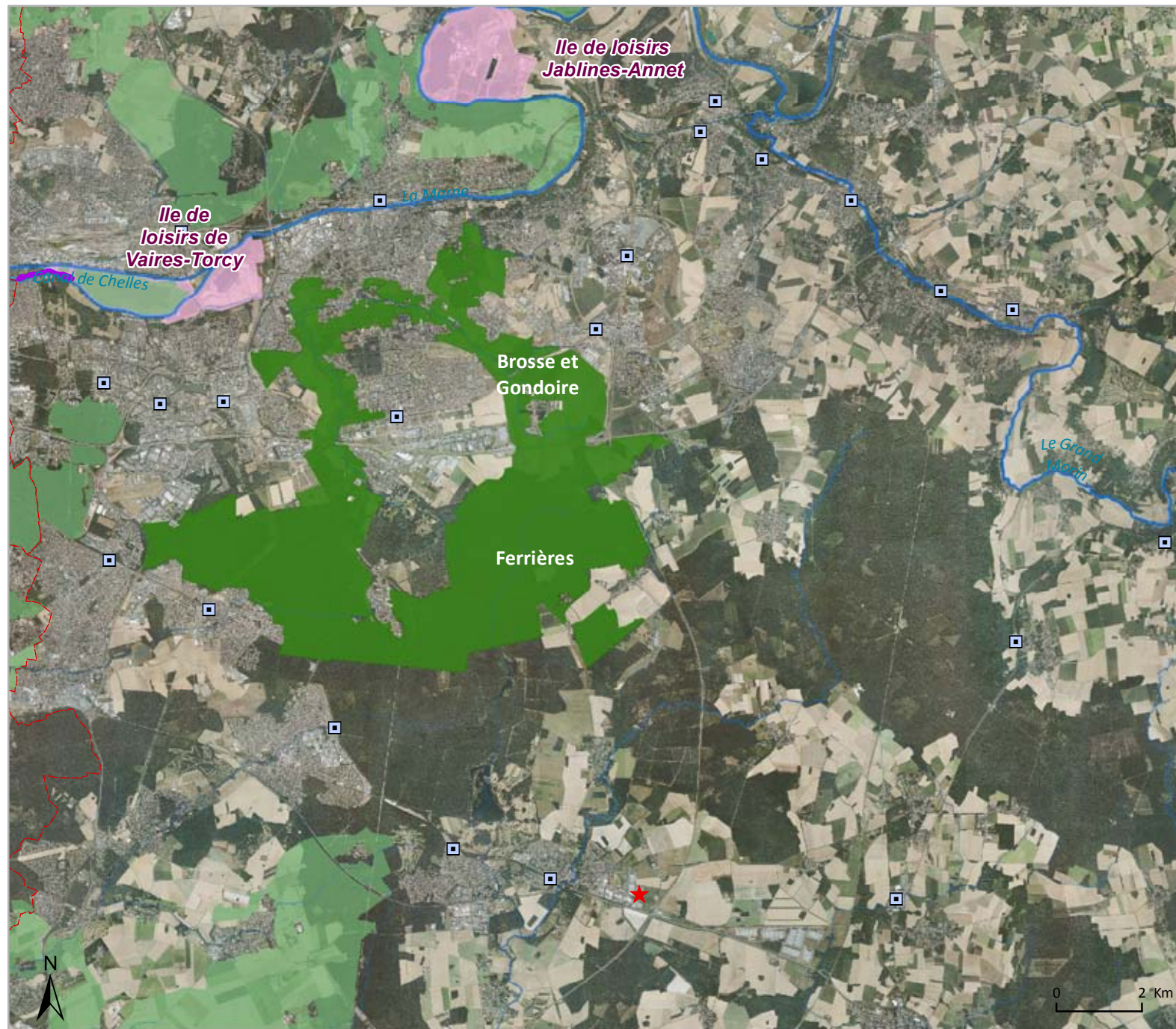


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Brie boisée



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- ★ Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Brosse et Gondoire

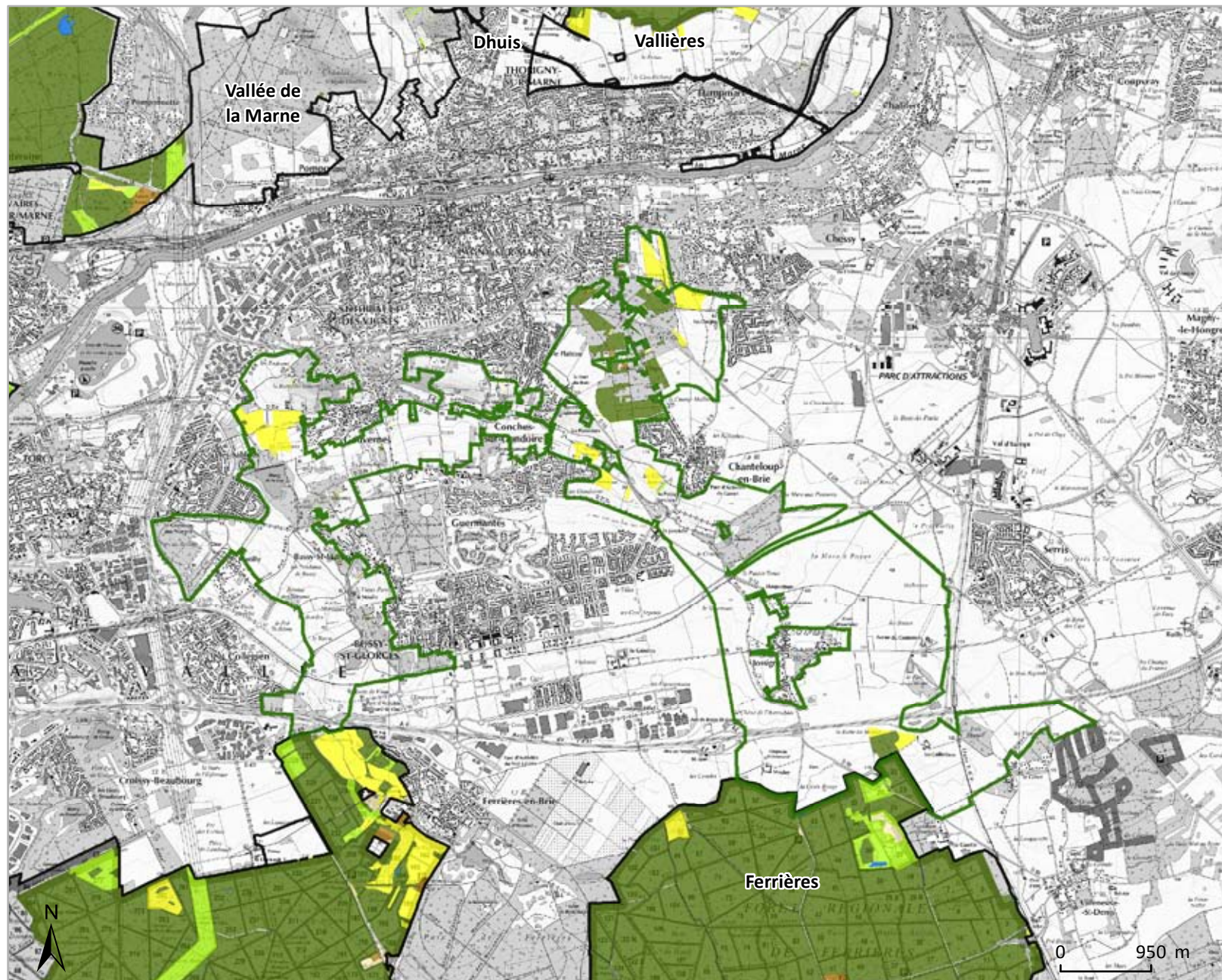
PRIF créé en	2003
Superficie totale du PRIF:	1491 ha
Total acquis en jouissance :	98,5 ha
%age acquis en jouissance :	7 %

Espace naturel régional de Brosse et Gondoire



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Bussy-Saint-Georges (77) : 0,5 ha
- Bussy-Saint-Martin (77) : 0,5 ha
- Chanteloup-en-Brie (77) : 31,6 ha
- Conches-sur-Gondoire (77) : 6,4 ha
- Gouvernes (77) : 9,8 ha
- Jossigny (77) : 10,1 ha
- Lagny-sur-Marne (77) : 8,6 ha
- Montévrain (77) : 21,6 ha
- Saint-Thibault-des-Vignes (77) : 9,5 ha



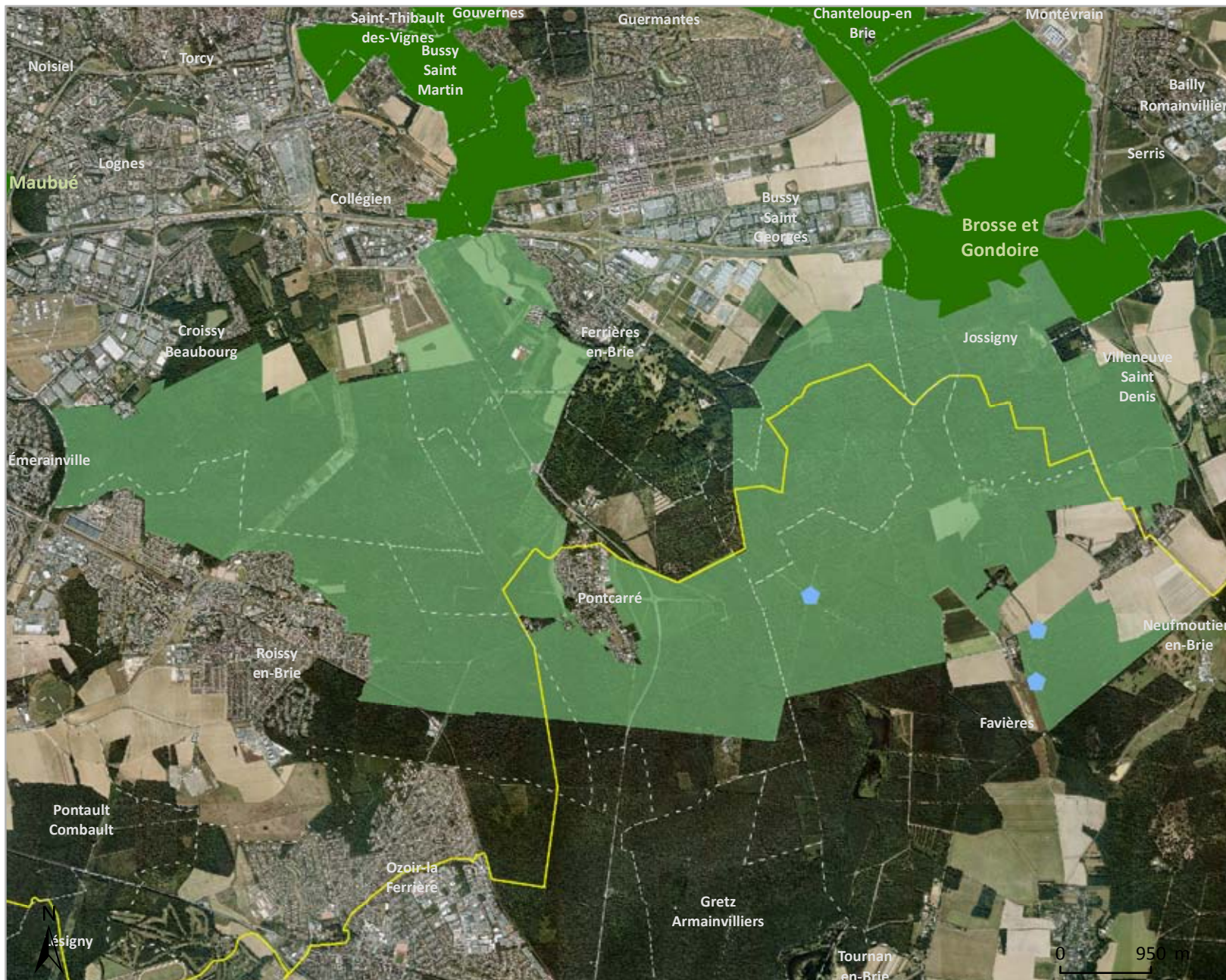
- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:60 000 (A4)

Ferrières

PRIF créé en : 1972
 Superficie totale du PRIF : 3157 ha
 Total acquis en jouissance : 2986 ha
 %age acquis en jouissance : 95 %

PRIF de Ferrières



Superficie de PRIF par commune :

- Bussy-Saint-Georges (77) : 355 ha
- Collégien (77) : 94 ha
- Croissy-Beaubourg (77) : 520 ha
- Favières (77) : 607 ha
- Ferrières-en-Brie (77) : 174 ha
- Jossigny (77) : 306 ha
- Pontcarré (77) : 604 ha
- Roissy-en-Brie (77) : 364 ha
- Villeneuve-Saint-Denis (77) : 132 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:60 000 (A4)

Ferrières

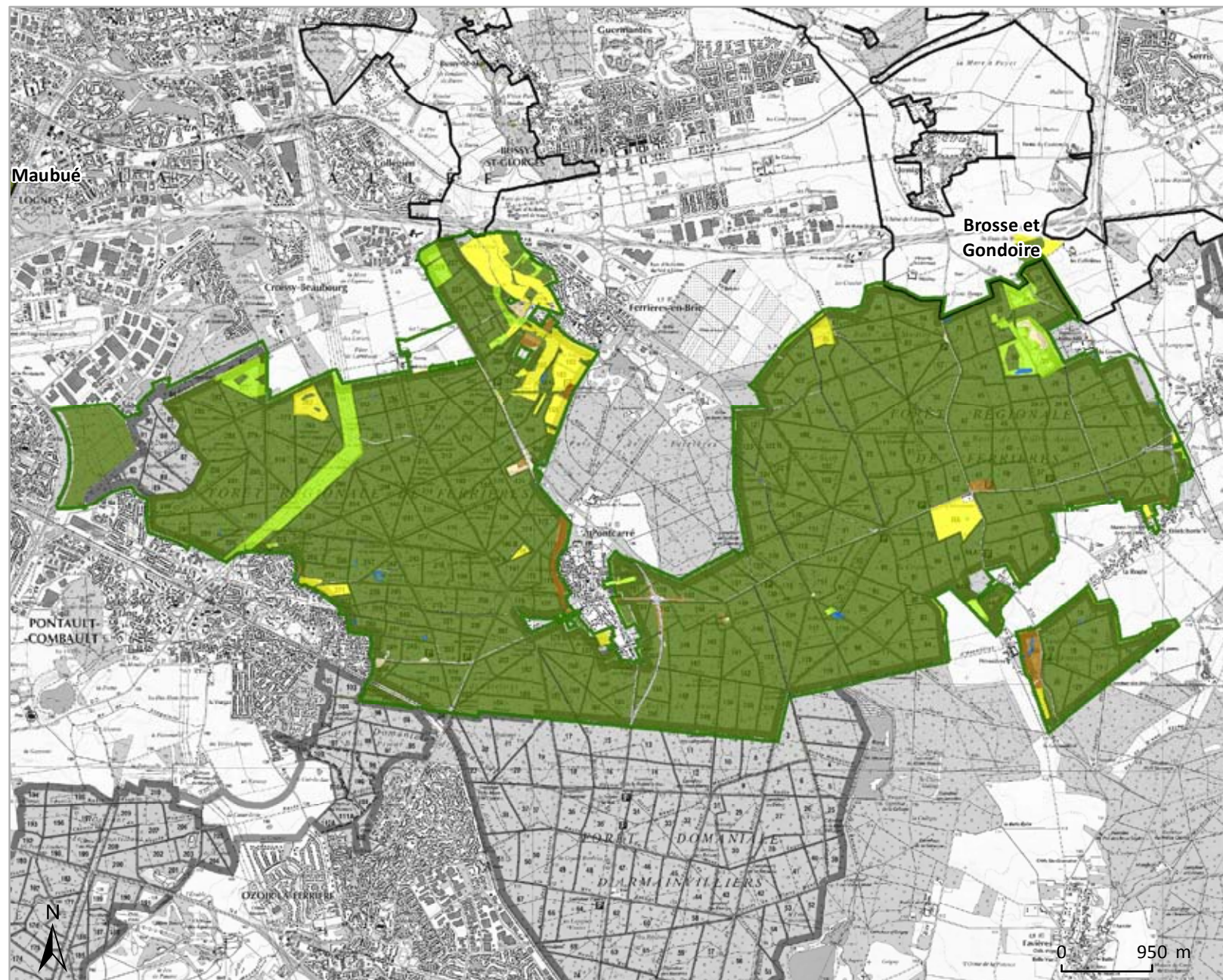
PRIF créé en	1972
Superficie totale du PRIF:	3157 ha
Total acquis en jouissance :	2986 ha
%age acquis en jouissance :	95 %

Forêt régionale de Ferrières



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Bussy-Saint-Georges (77) : 348,9 ha
- Collégien (77) : 69,2 ha
- Croissy-Beaubourg (77) : 447,5 ha
- Favières (77) : 592,8 ha
- Ferrières-en-brie (77) : 169,5 ha
- Jossigny (77) : 303,3 ha
- Pontcarré (77) : 584,7 ha
- Roissy-en-Brie (77) : 348,8 ha
- Villeneuve-Saint-Denis (77) : 121,7 ha



PRIF



Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

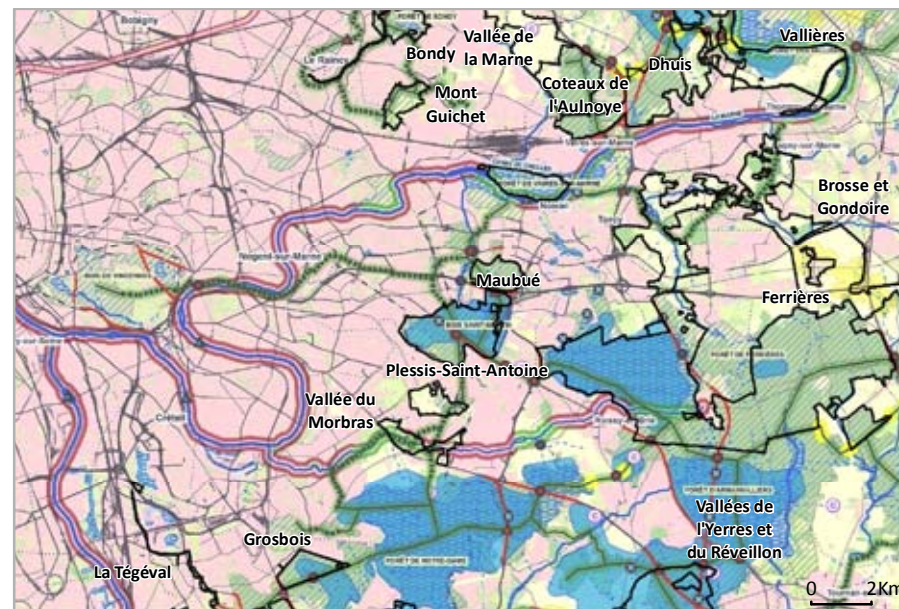
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:60 000 (A4)

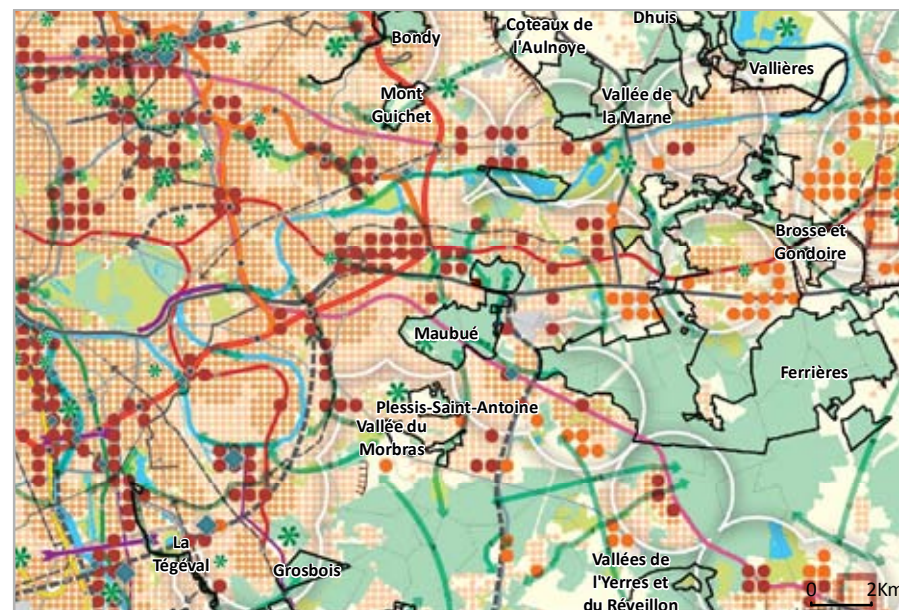
Maubué

Les mots-clés

- Ceinture verte
- Territoire interdépartemental (Seine-et-Marne/Seine-Saint-Denis/Val-de-Marne)
- Grands massifs forestiers (bois Saint-Martin, Célie, Malnoue, Grange et Boulay)
- Ville nouvelle (Marne-la-Vallée)
- Aéroport secondaire (Lognes)
- Grandes infrastructures linéaires (RN 104, RER E)



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (légende p.198).

PRIF

• Forêt régionale du Maubué

Maubué



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares



Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Maubué

PRIF créé en : 1999
 Superficie totale du PRIF : 634 ha
 Total acquis en jouissance : 262,6 ha
 %age acquis en jouissance : 41 %

PRIF du Maubué



Superficie de PRIF par commune :

- Champs-sur-Marne (77) : 76 ha
- Émerainville (77) : 174 ha
- Le Plessis-Trévisé (94) : 5 ha
- Lognes (77) : 8 ha
- Noisiel (77) : 72 ha
- Noisy-le-Grand (93) : 274 ha
- Pontault-Combault (77) : 19 ha
- Villiers-sur-Marne (94) : 5 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:30 000 (A4)

Maubué

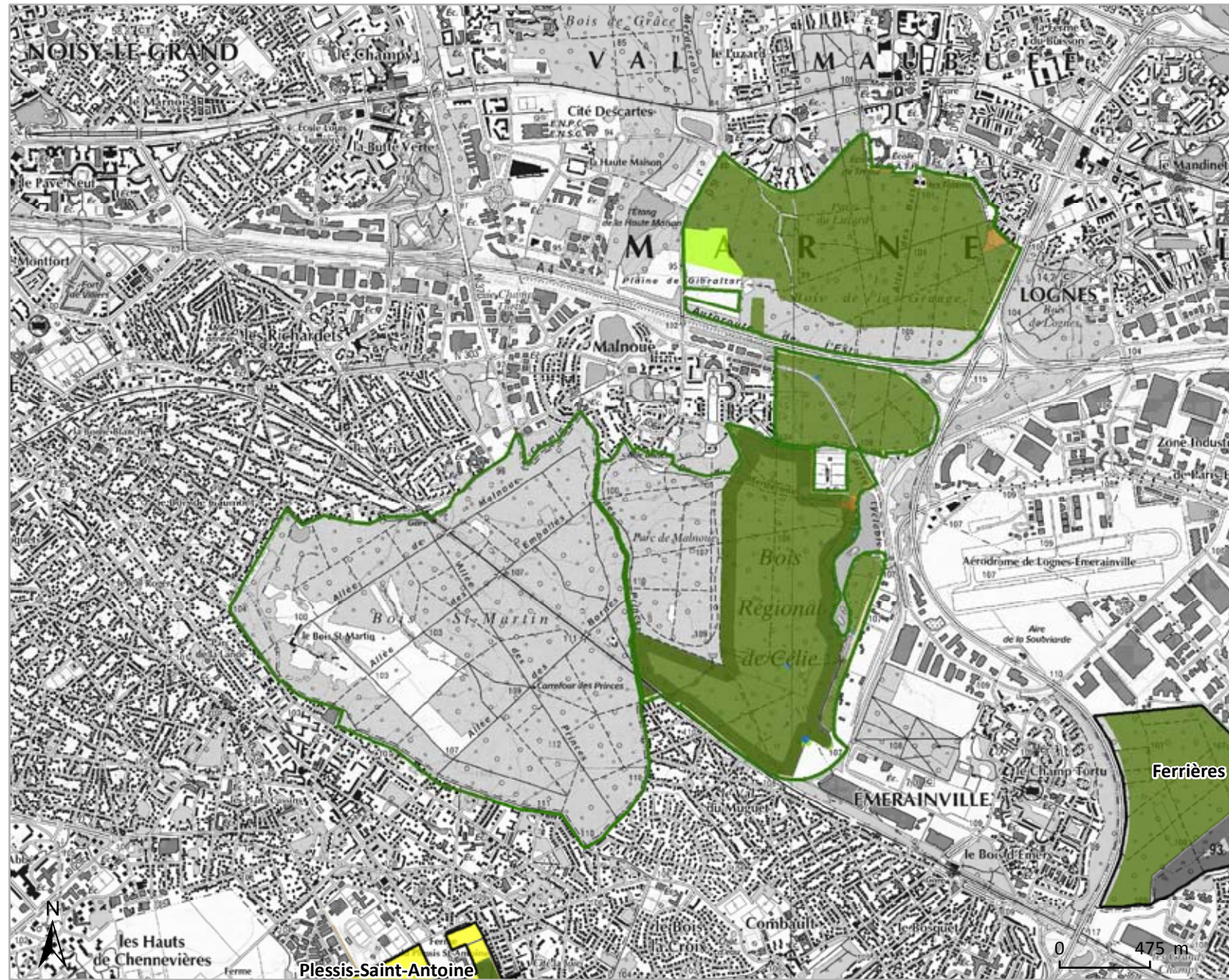
PRIF créé en 1999
 Superficie totale du PRIF: 634 ha
 Total acquis en jouissance : 262,6 ha
 %age acquis en jouissance : 41 %

Forêt régionale du Maubué



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Champs-sur-Marne (77) : 59,2 ha
- Emerainville (77) : 117,5 ha
- Lognes (77) : 8 ha
- Noisiel (77) : 61,2 ha
- Pontault-Combault (77) : 16,6 ha



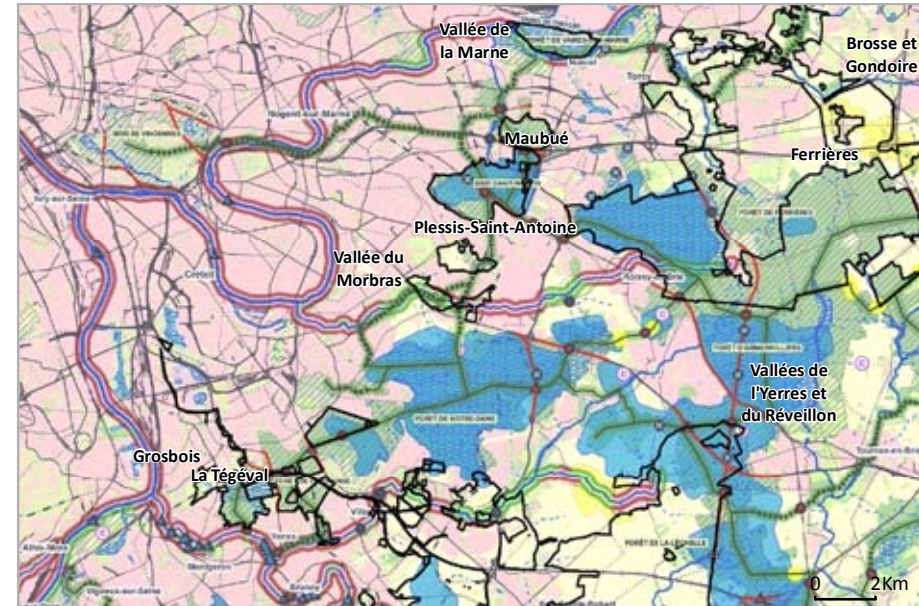
- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:30 000 (A4)

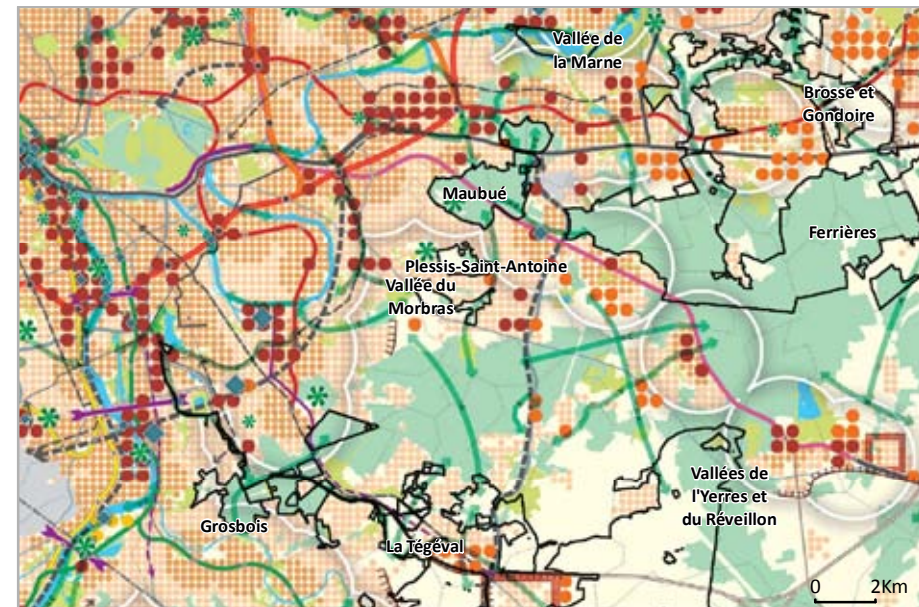
Vallée du Morbras

Les mots-clés

- Ceinture verte
- Territoire interdépartemental (Val-de-Marne/Seine-et-Marne)
- Programme agriurbain (plateau briard et vallée du Morbras)
- Vallée secondaire (Morbras)
- Grand massif forestier (Notre-Dame)
- Grandes infrastructures linéaires (RN 104, RN 4)



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (légende p.198).

PRIF

- **Espace naturel régional du Plessis-Saint-Antoine**
- **Espace naturel régional de la vallée du Morbras**

Vallée du Morbras



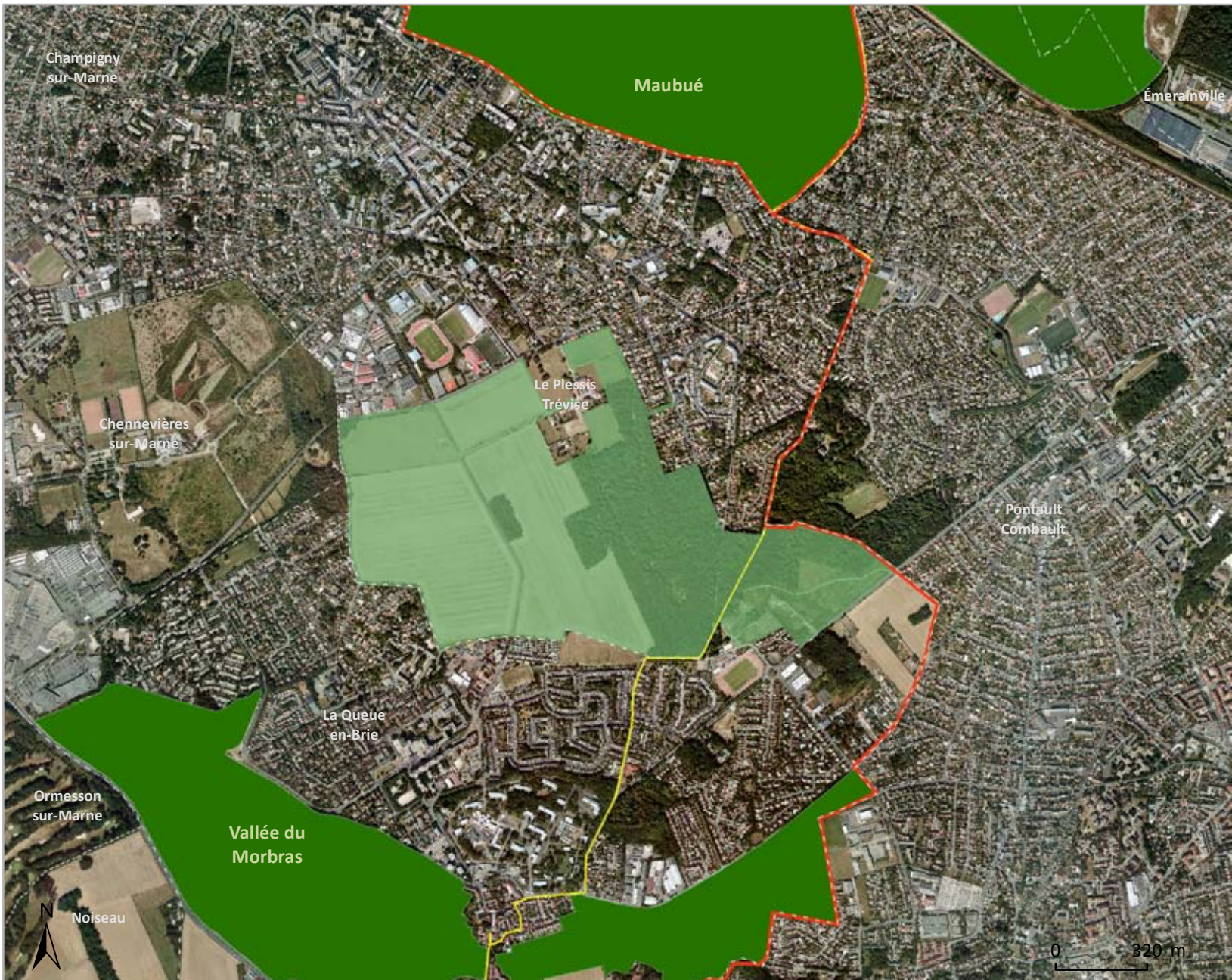
- PRIF
- Réserves naturelles régionale
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil ha
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.



Plessis-Saint-Antoine	
PRIF créé en	1983
Superficie totale du PRIF:	118 ha
Total acquis en jouissance :	111,6 ha
%age acquis en jouissance :	95 %

PRIF du Plessis-Saint-Antoine



Superficie de PRIF par commune :

La Queue-en-Brie (94) : 16 ha
 Le Plessis-Trévisé (94) : 102 ha

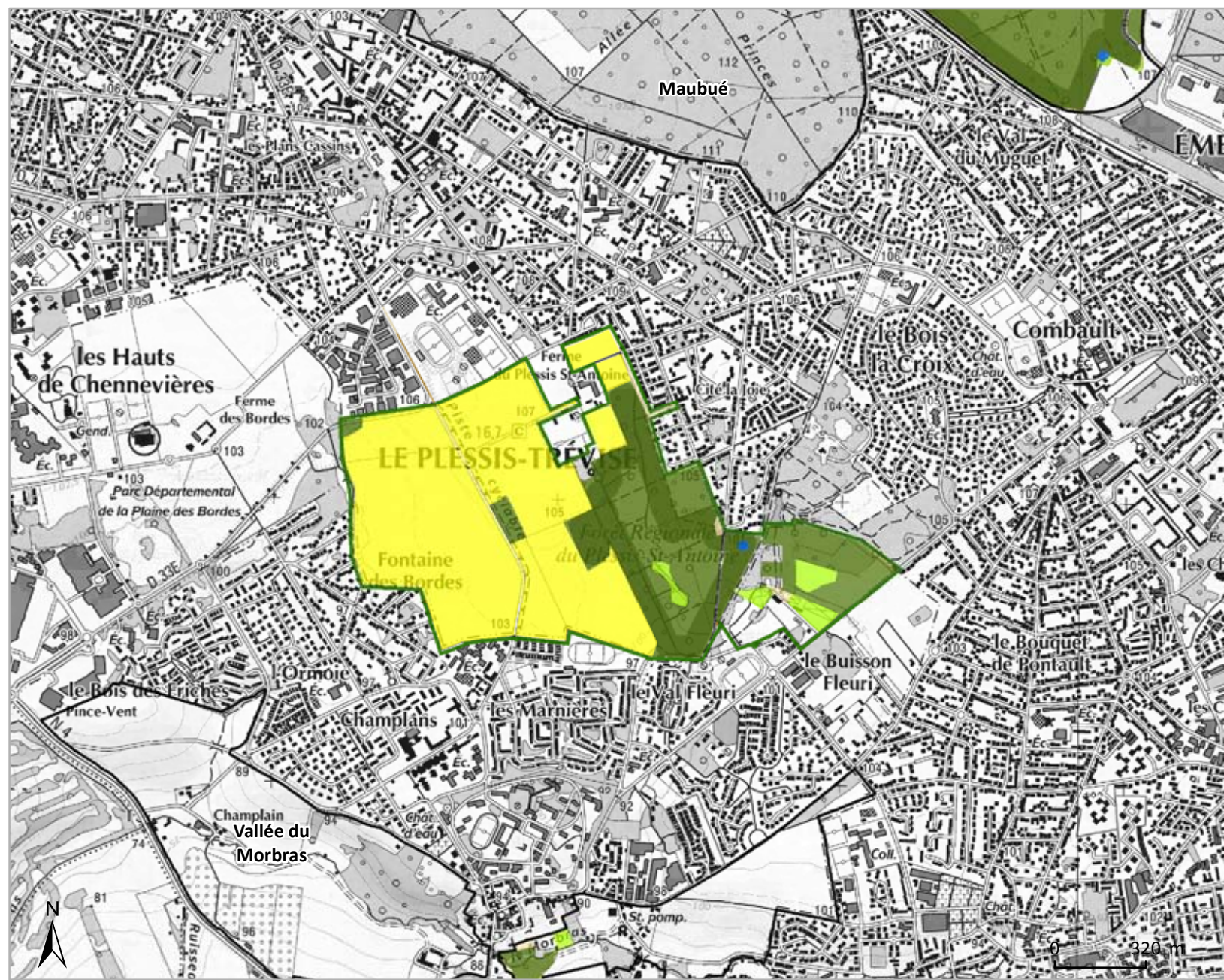
- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)



Espace naturel régional du Plessis-Saint-Antoine

Plessis-Saint-Antoine	
PRIF créé en	1983
Superficie totale du PRIF:	118 ha
Total acquis en jouissance :	111,6 ha
%age acquis en jouissance :	95 %



Superficie acquise en jouissance par commune :
 La Queue-en-Brie (94) : 11 ha
 Le Plessis-Trévisé (94) : 100,6 ha

- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:20 000 (A4)

Vallée du Morbras

PRIF créé en	1995
Superficie totale du PRIF:	126 ha
Total acquis en jouissance :	2,3 ha
%age acquis en jouissance :	2 %

PRIF de la vallée du Morbras



Superficie de PRIF par commune :

La Queue-en-Brie (94) : 126 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)

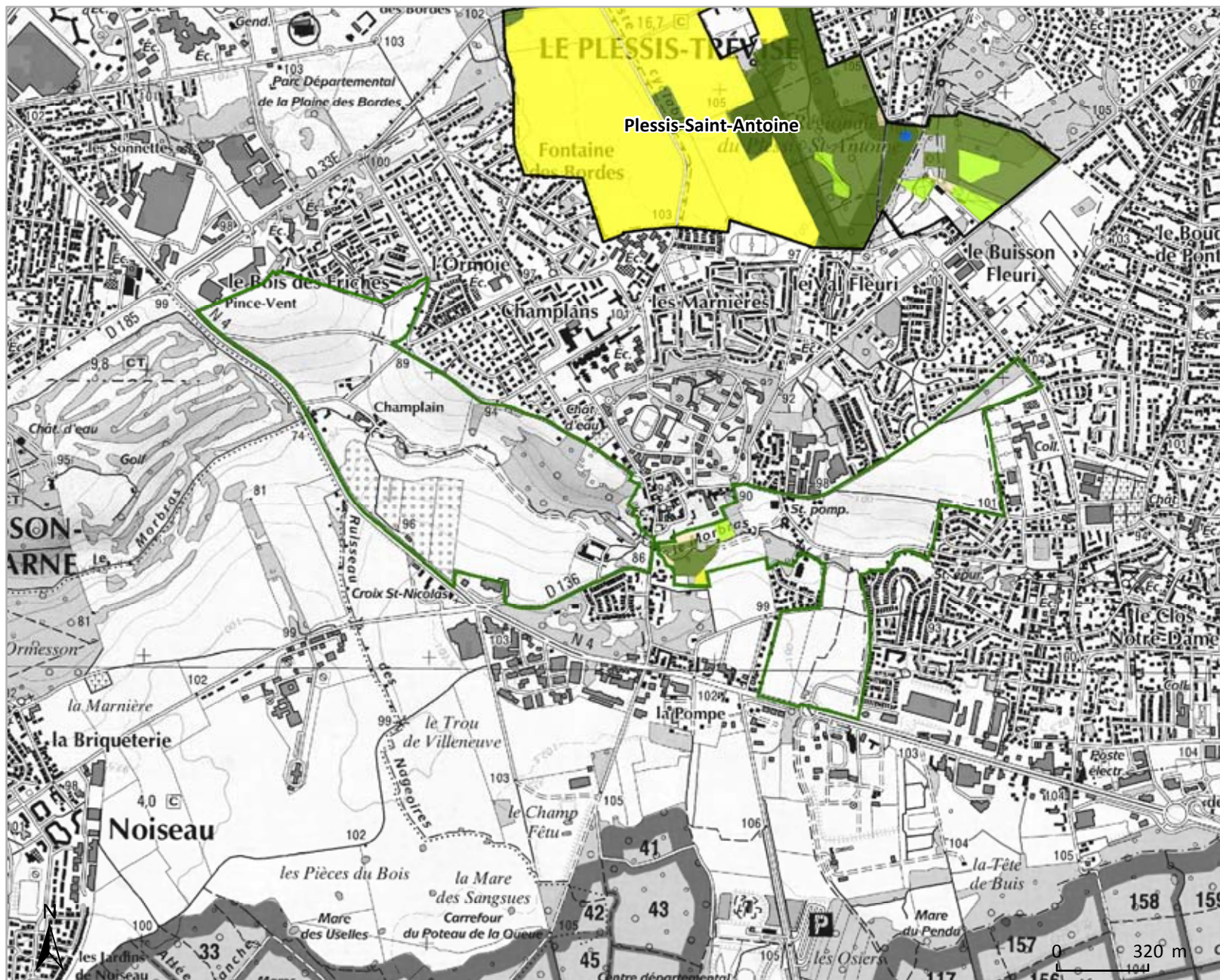
Vallée du Morbras

PRIF créé en	1995
Superficie totale du PRIF:	126 ha
Total acquis en jouissance :	2,3 ha
%age acquis en jouissance :	2 %

Espace naturel régional de la vallée du Morbras



Superficie acquise en jouissance par commune :
La Queue-en-Brie (94) : 2,3 ha



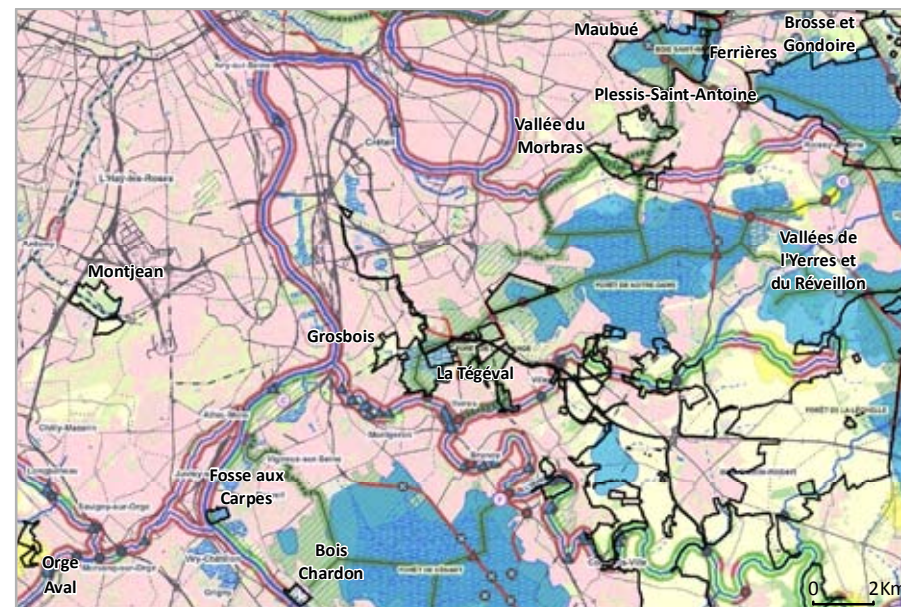
- PRIF
- Autre PRIF
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:20 000 (A4)

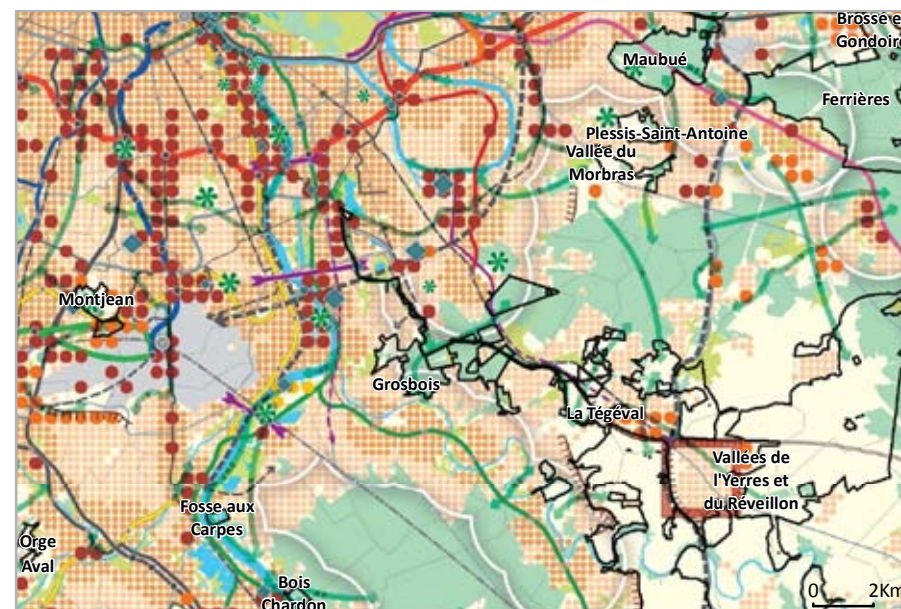
Arc boisé du Val-de-Marne

Les mots-clés

- Ceinture verte
- Territoire interdépartemental (Val-de-Marne/Essonne)
- Vallées secondaires (Yerres/Réveillon)
- Grands massifs forestiers (Grosbois, La Grange)
- Charte forestière de territoire (de l'Arc boisé)
- Site classé loi de 1930 de la Vallée de l'Yerres
- Coulée verte structurante (La Tégéval)
- Île de loisirs (Créteil)
- Grandes infrastructures linéaires (RN 19, RER A, RER D)
- Exposition au bruit et gêne sonore (approche de l'aéroport d'Orly)



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (légende p.200).

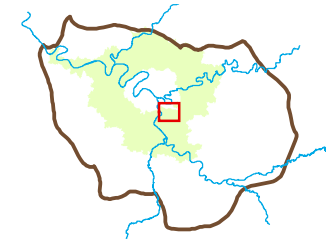
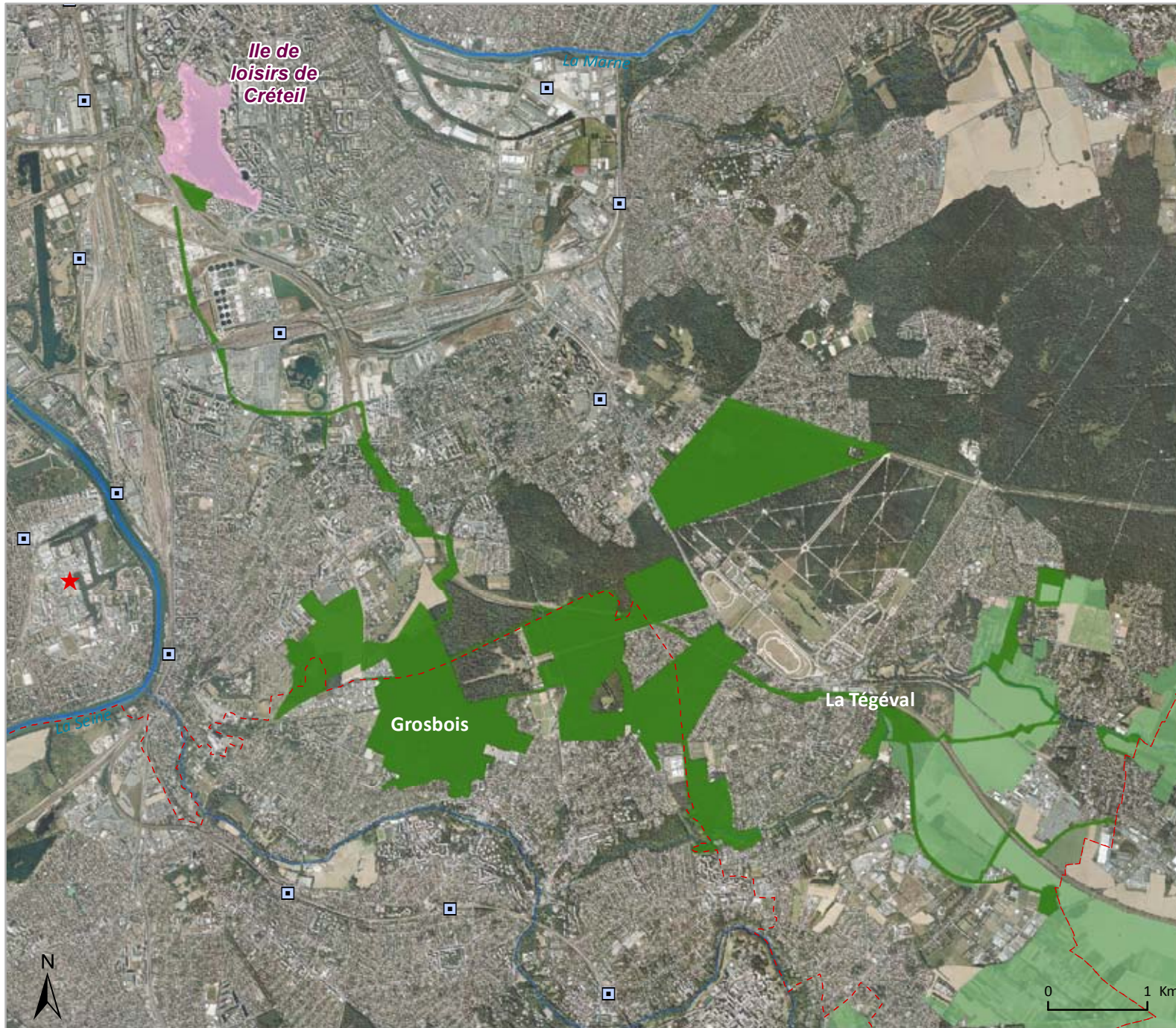


D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (légende p.198).

PRIF

- **Forêt régionale de Grosbois**
- **La Tégéval**

Arc boisé du Val-de-Marne



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- ★ Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Grosbois

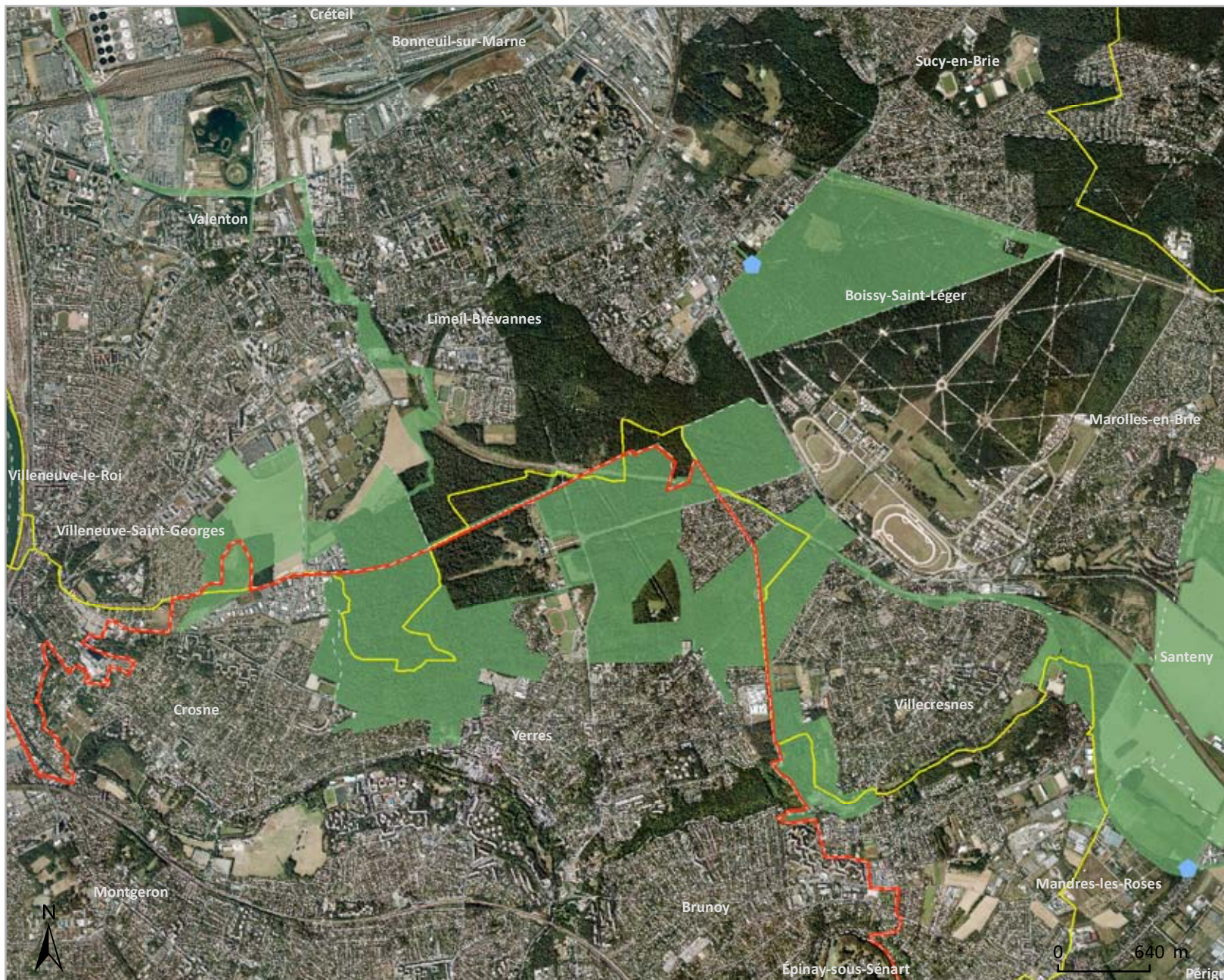
PRIF créé en : 1964
 Superficie totale du PRIF : 611 ha
 Total acquis en jouissance : 264,6 ha
 %age acquis en jouissance : 43 %

PRIF de Grosbois



Superficie de PRIF par commune :

- Boissy-Saint-Léger (94) : 148 ha
- Crosne (91) : 18 ha
- Marolles-en-Brie (94) : 0,2 ha
- Valenton (94) : 32 ha
- Villemecresnes (94) : 109 ha
- Villeneuve-Saint-Georges (94) : 45 ha
- Yerres (91) : 259 ha



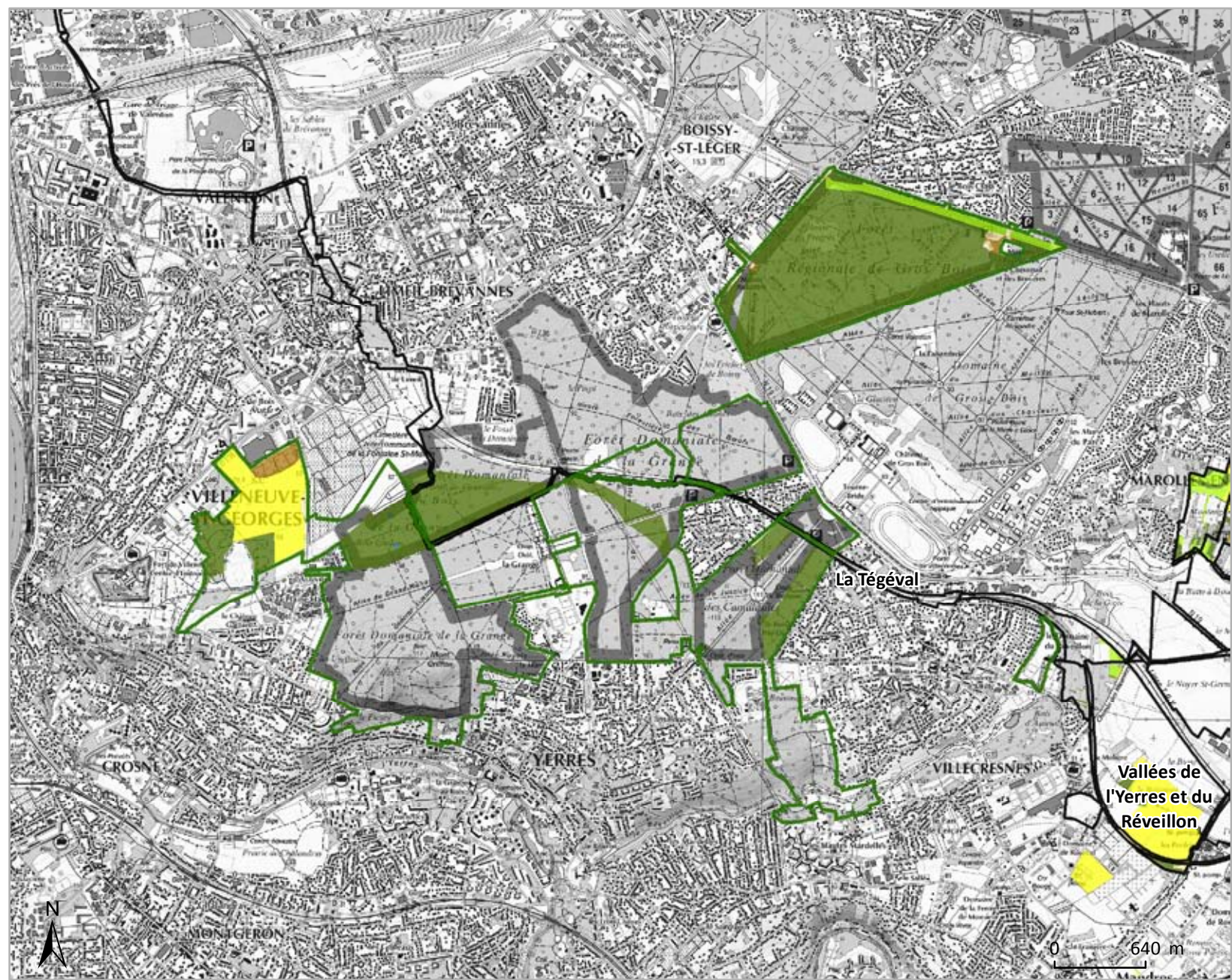
- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:40 000 (A4)



Forêt régionale de Grosbois

Grosbois	
PRIF créé en	1964
Superficie totale du PRIF:	611 ha
Total acquis en jouissance :	264,6 ha
%age acquis en jouissance :	43 %



Superficie acquise en jouissance par commune :

Boissy-Saint-Léger (94) :	145,2 ha
Limeil-Brevannes (94) :	30 ha
Valenton (94) :	19,5 ha
Villecresnes (94) :	15,4 ha
Villeneuve-Saint-Georges (94) :	44,3 h
Yerres (91) :	10,1 ha

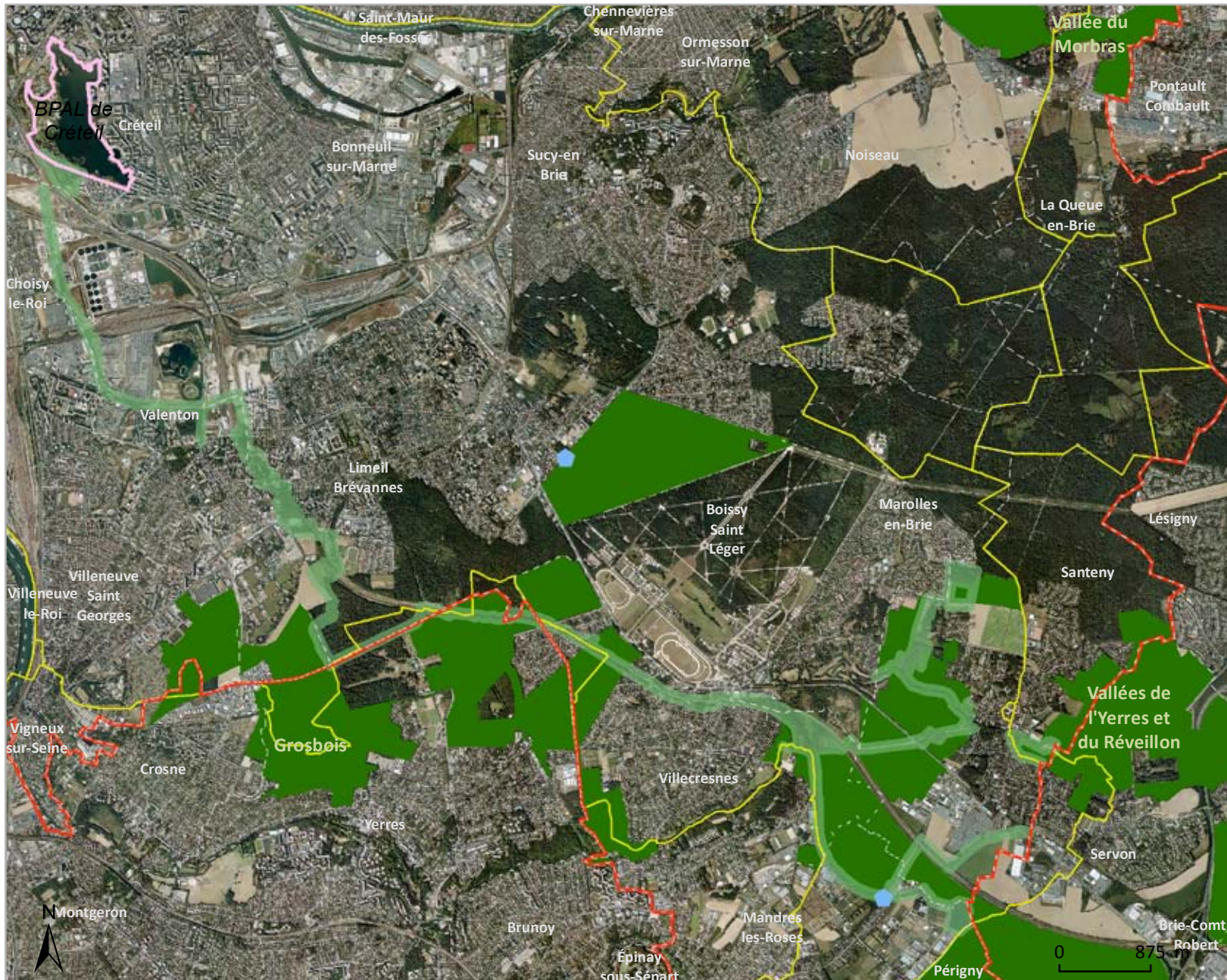
- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:40 000 (A4)

La Tégéval

PRIF créé en : 1999
 Superficie totale du PRIF : 97 ha
 Total acquis en jouissance : 10,5 ha
 %age acquis en jouissance : 11 %

PRIF de La Tégéval



Superficie de PRIF par commune :

- Créteil (94) : 6 ha
- Limeil-Brévannes (94) : 21 ha
- Mandres-les-Roses (94) : 7 ha
- Marolles-en-Brie (94) : 3 ha
- Santeny (94) : 25 ha
- Valenton (94) : 12 ha
- Villecresnes (94) : 21 ha
- Yerres (91) : 2 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:55 000 (A4)

La Tégéval

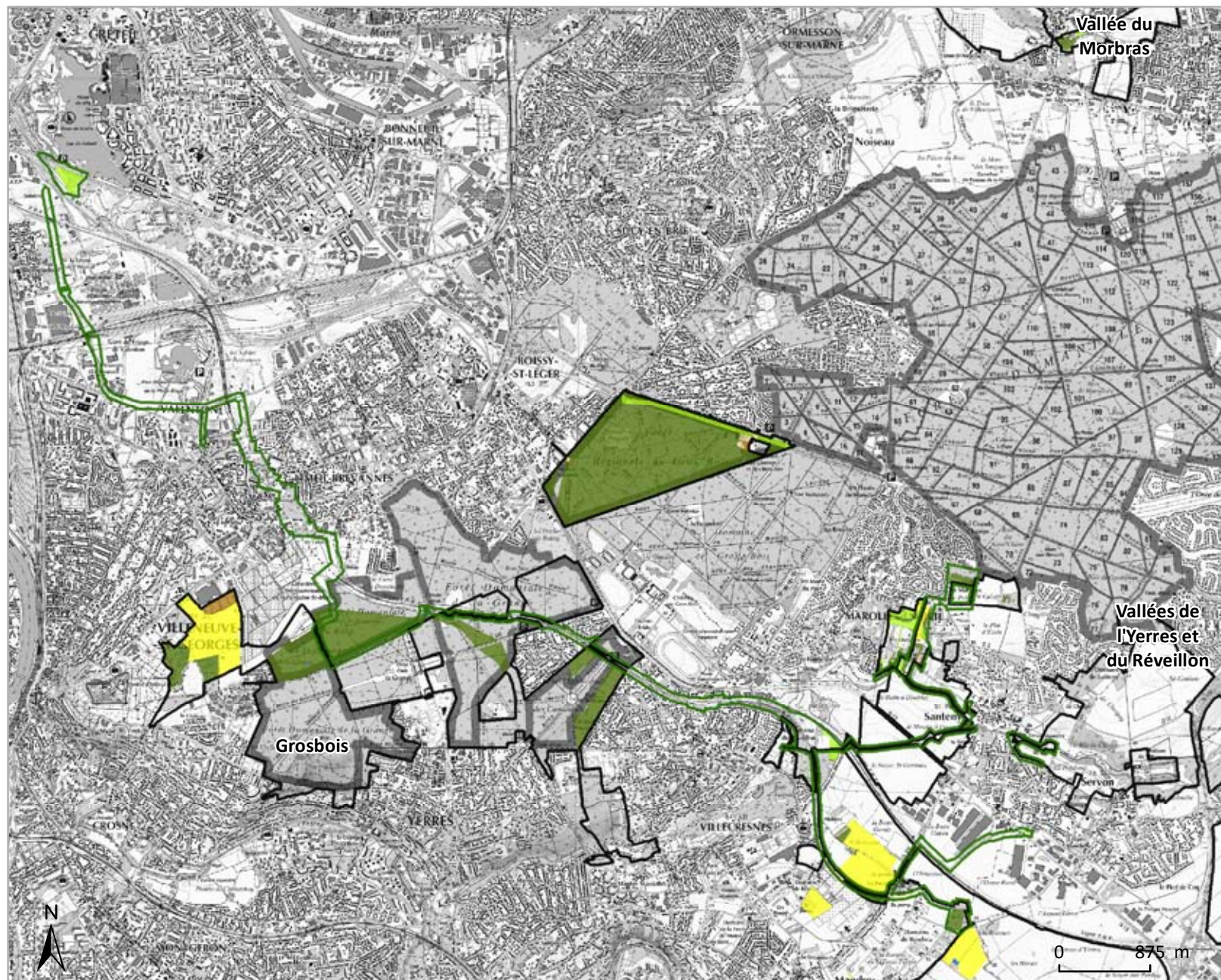
PRIF créé en	1999
Superficie totale du PRIF:	97 ha
Total acquis en jouissance :	10,5 ha
%age acquis en jouissance :	11 %

La Tégéval



Superficie acquise en jouissance par commune :

Créteil (94) :	3,3 ha
Mandres-Les-Roses (94) :	3,8 ha
Santeny (94) :	2,3 ha
Villecresnes (94) :	1 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:55 000 (A4)

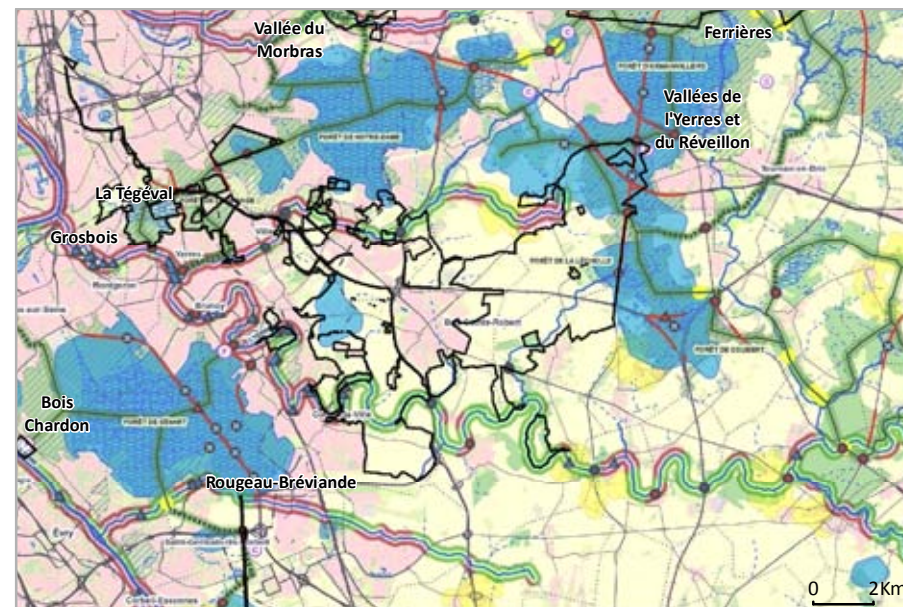
Porte de la Brie

Les mots-clés

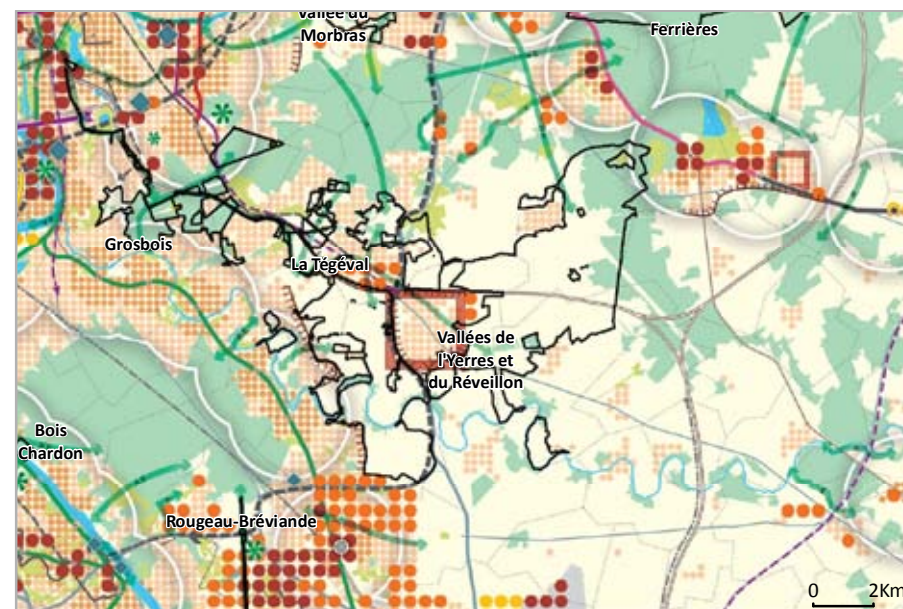
- Ceinture verte
- Couronne rurale
- Territoire interdépartemental (Val-de-Marne/Seine-et-Marne)
- Grand massif forestier (Notre-Dame)
- Site classé loi de 1930 (vallée de l'Yerres)
- Vallées secondaires (Yerres, Réveillon, Ménagerie)
- Zones humides (mares/mouillères)
- Grands paysages
- Grand plateau agricole (Brie)
- Agriculture périurbaine spécialisée (maraîchage)
- Programme agriurbain (plateau briard et vallée du Morbras)
- Grandes infrastructures linéaires (RN 104, RN 19, interconnexion des TGV)
- Liaison verte structurante (La Tégéval, Chemin des Roses)
- Eléments de patrimoine (Centres-villes anciens/ancien corps de fermes/Arboretum)
- Pôles de centralité à conforter (Brie-Comte-Robert, Tournan-en-Brie)
- Ville nouvelle (Sénart)

PRIF

• Espace naturel régional des vallées de l'Yerres et du Réveillon

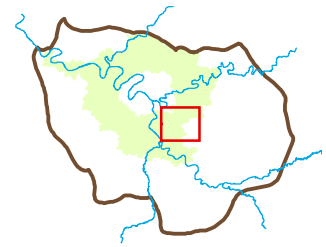
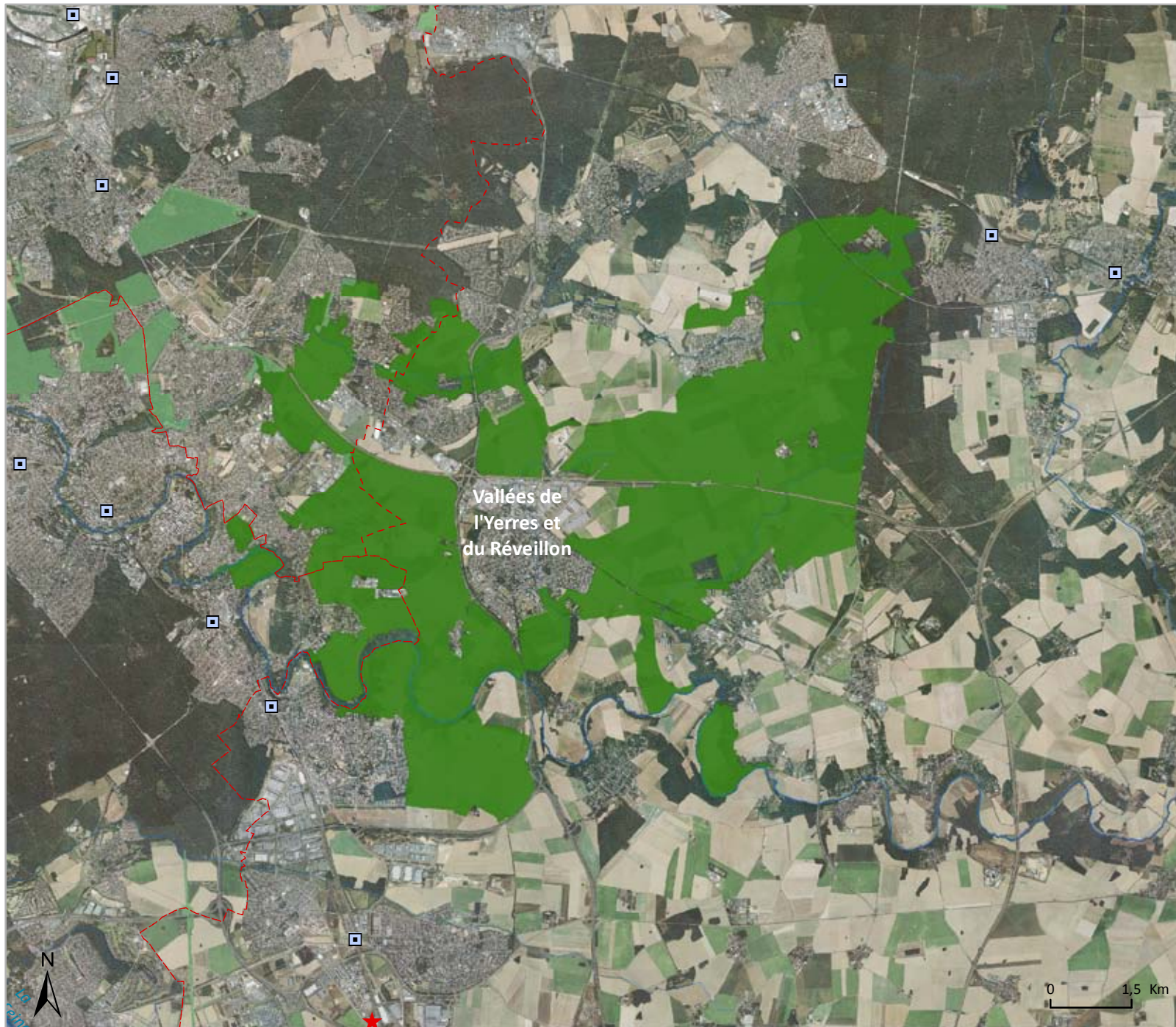


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Porte de la Brie



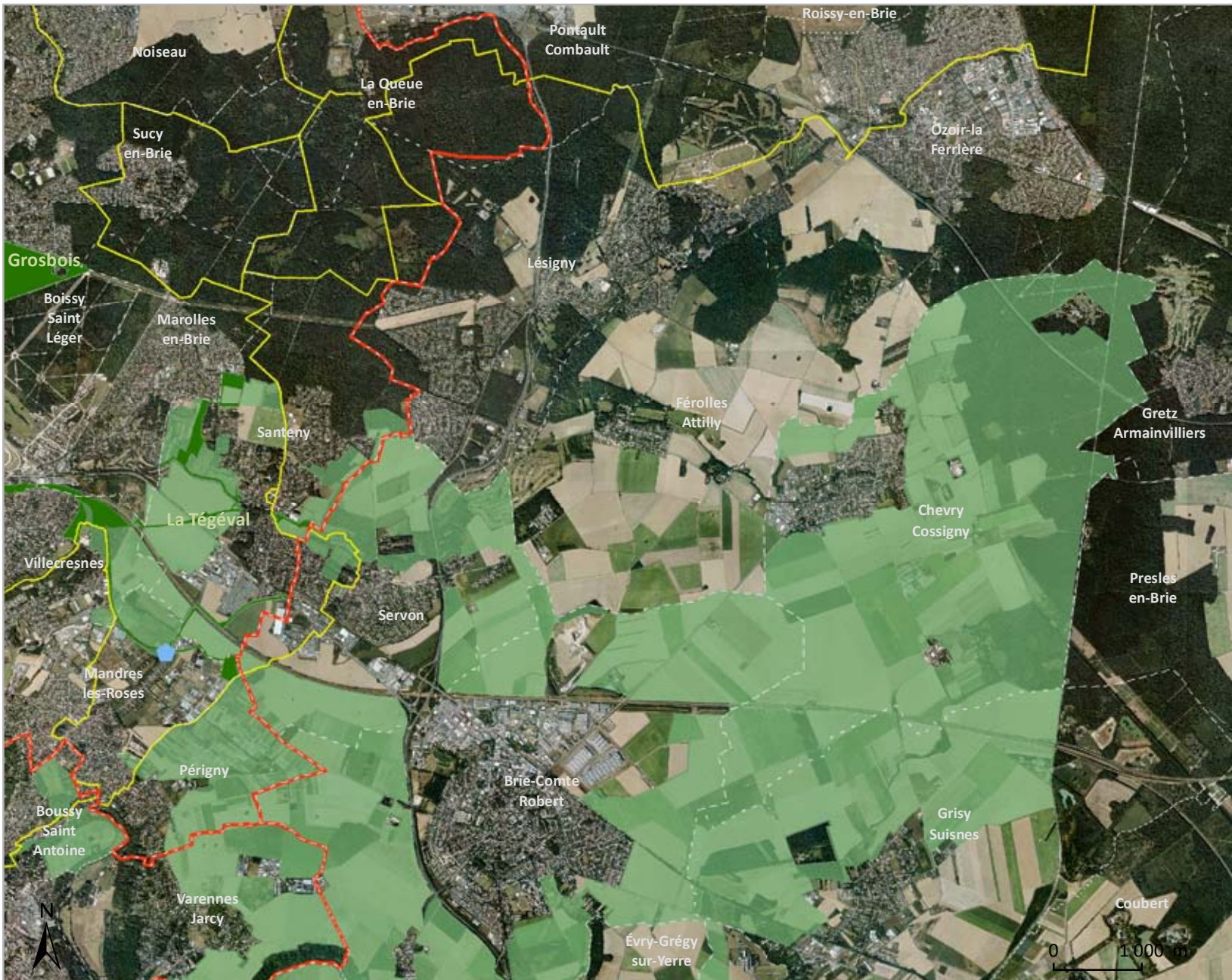
- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil hau
- Gares

Sources : AEV Ile-de-France 2016, IAU île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Ile-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Vallées de l'Yerres et du Réveillon
 PRIF créé en 1995
 Superficie totale du PRIF: 4931 ha
 Total acquis en jouissance : 128,3 ha
 %age acquis en jouissance : 3 %

PRIF des vallées de l'Yerres et du Réveillon

secteur nord (carte 1/2)



Superficie de PRIF par commune :

Boussy-Saint-Antoine (91) :	67 ha
Brie-Comte-Robert (77) :	1165 ha
Chevry-Cossigny (77) :	1444 ha
Combs-la-Ville (77) :	495 ha
Grisy-Suisnes (77) :	659 ha
Mandres-les-Roses (94) :	35 ha
Marolles-en-Brie (94) :	2 ha
Périgny-sur-Yerres (94) :	183 ha
Santeny (94) :	207 ha
Servon (77) :	389 ha
Varennes-Jarcy (91) :	240 ha
Villecresnes (94) :	46 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâties régionales patrimoniales
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

0 1 000 m

1:65 000 (A4)



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Boussy-saint-Antoine (91) : 0,1 ha
- Brie-Comte-Robert (77) : 57,8 ha
- Combs-la-Ville (77) : 2,8 ha
- Mandres-les-Roses (94) : 28 ha
- Périgny-sur-Yerres (94) : 24,6 ha
- Santeney (94) : 14 ha
- Villemecresnes (94) : 1 ha

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- PRIF
- Autre PRIF
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

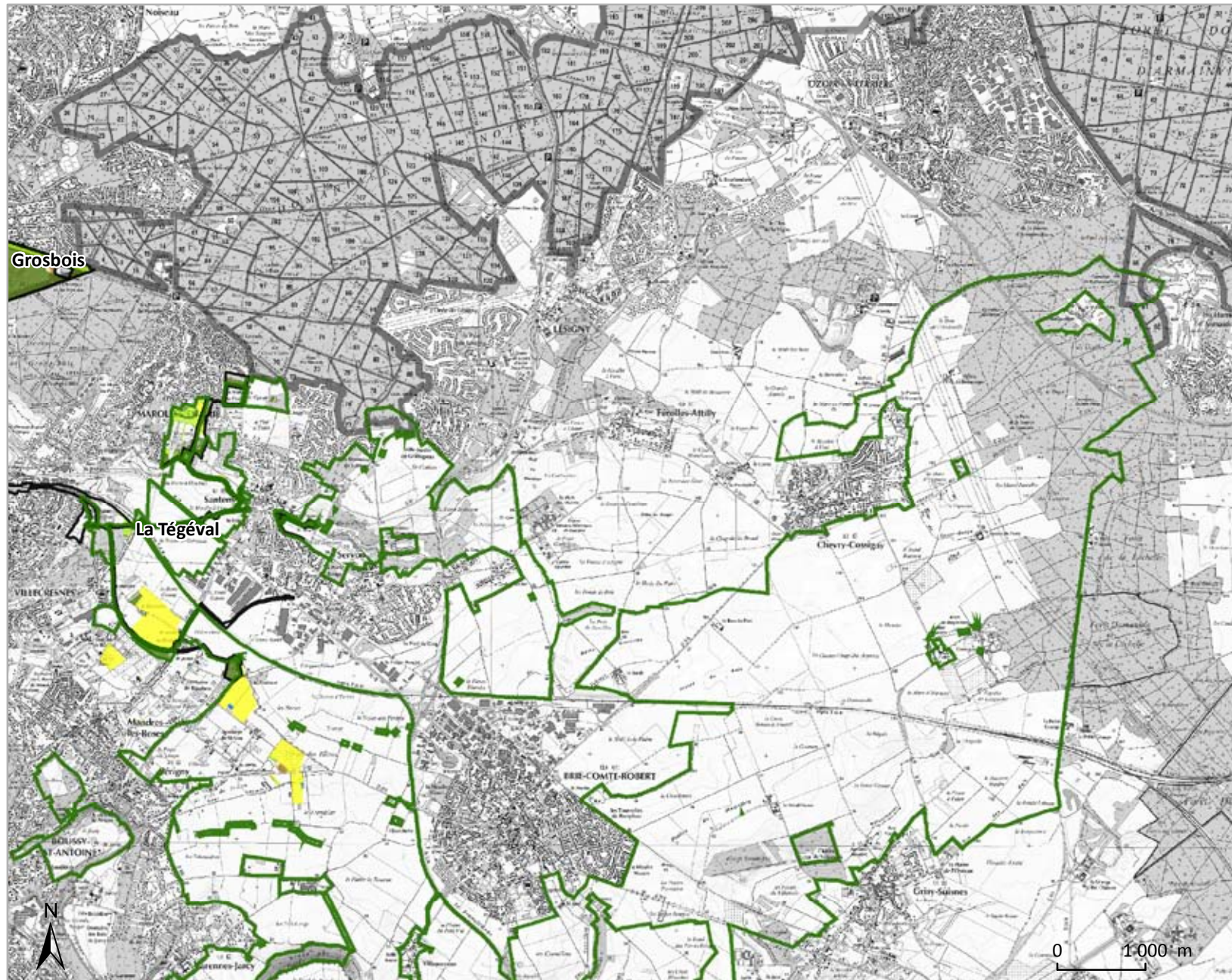
1:65 000 (A4)

Vallées de l'Yerres et du Réveillon

PRIF créé en 1995
 Superficie totale du PRIF: 4931 ha
 Total acquis en jouissance : 128,3 ha
 %age acquis en jouissance : 3 %

Espace naturel régional des vallées de l'Yerres et du Réveillon

secteur nord (carte 1/2)



Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25® ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Vallées de l'Yerres et du Réveillon
 PRIF créé en 1995
 Superficie totale du PRIF: 4931 ha
 Total acquis en jouissance : 128,3 ha
 %age acquis en jouissance : 3 %

PRIF des vallées de l'Yerres et du Réveillon

secteur sud (carte 2/2)



Superficie de PRIF par commune :

- Boussy-Saint-Antoine (91) : 67 ha
- Brie-Comte-Robert (77) : 1165 ha
- Chevry-Cossigny (77) : 1444 ha
- Combs-la-Ville (77) : 495 ha
- Grisy-Suisnes (77) : 659 ha
- Mandres-les-Roses (94) : 35 ha
- Marolles-en-Brie (94) : 2 ha
- Périgny-sur-Yerres (94) : 183 ha
- Santeny (94) : 207 ha
- Servon (77) : 389 ha
- Varennes-Jarcy (91) : 240 ha
- Villecresnes (94) : 46 ha

- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:65 000 (A4)



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Boussy-saint-Antoine (91) : 0,1 ha
- Brie-Comte-Robert (77) : 57,8 ha
- Combs-la-Ville (77) : 2,8 ha
- Mandres-les-Roses (94) : 28 ha
- Périgny-sur-Yerres (94) : 24,6 ha
- Santeny (94) : 14 ha
- Villescresnes (94) : 1 ha

- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

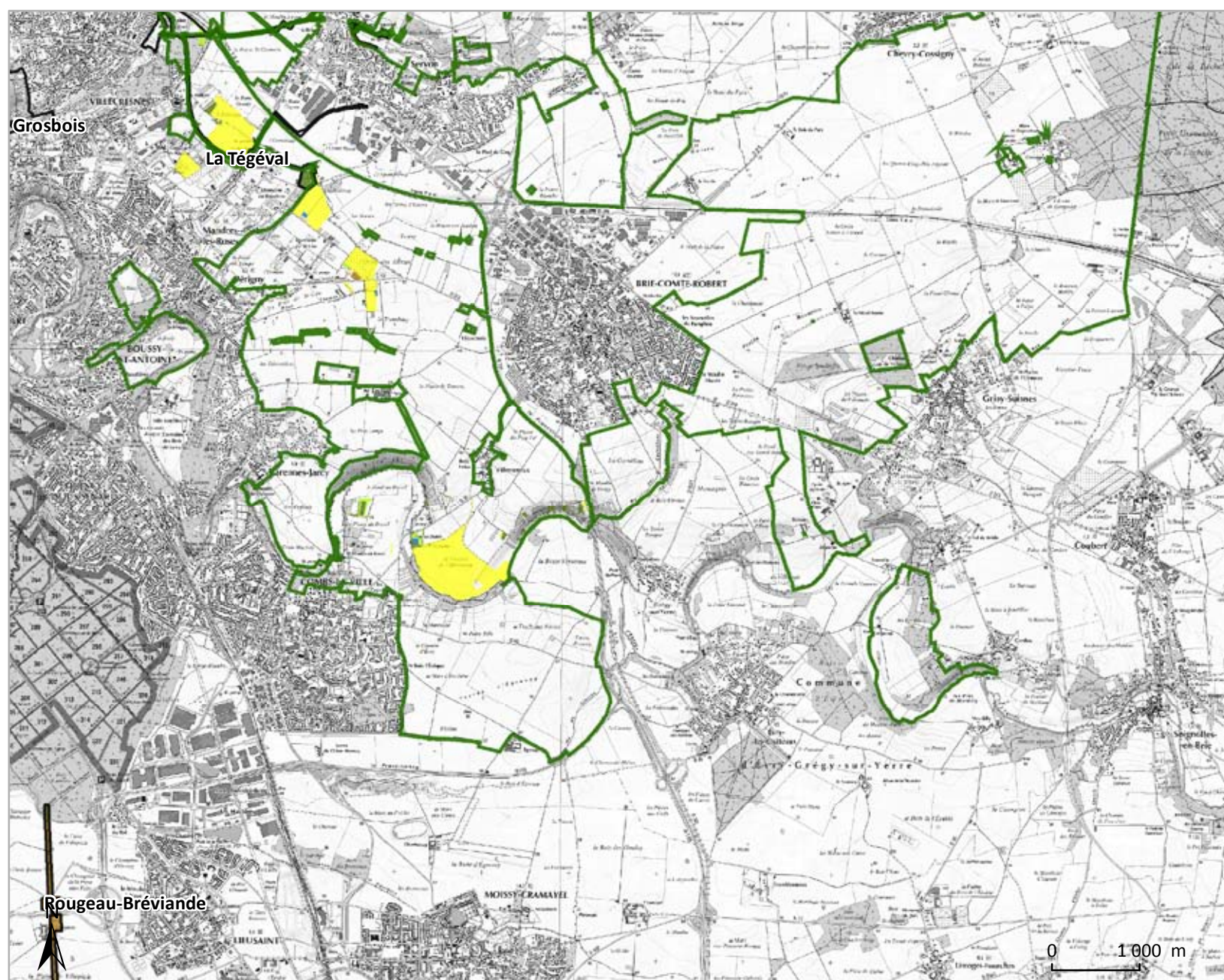
1:65 000 (A4)

Vallées de l'Yerres et du Réveillon

PRIF créé en : 1995
 Superficie totale du PRIF : 4931 ha
 Total acquis en jouissance : 128,3 ha
 %age acquis en jouissance : 3 %

Espace naturel régional des vallées de l'Yerres et du Réveillon

secteur sud (carte 2/2)



Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25® ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

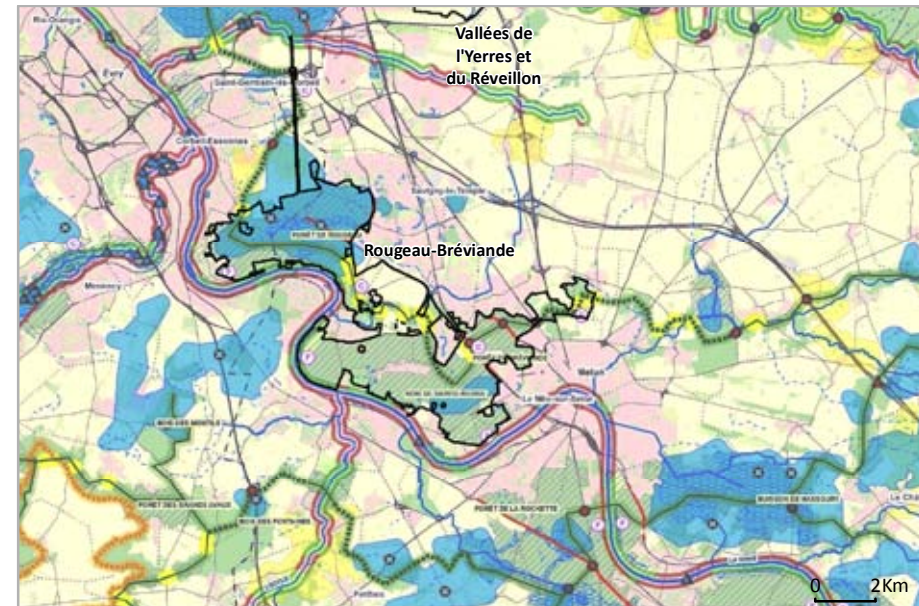
Ceinture verte de Sénart et Melun

Les mots-clés

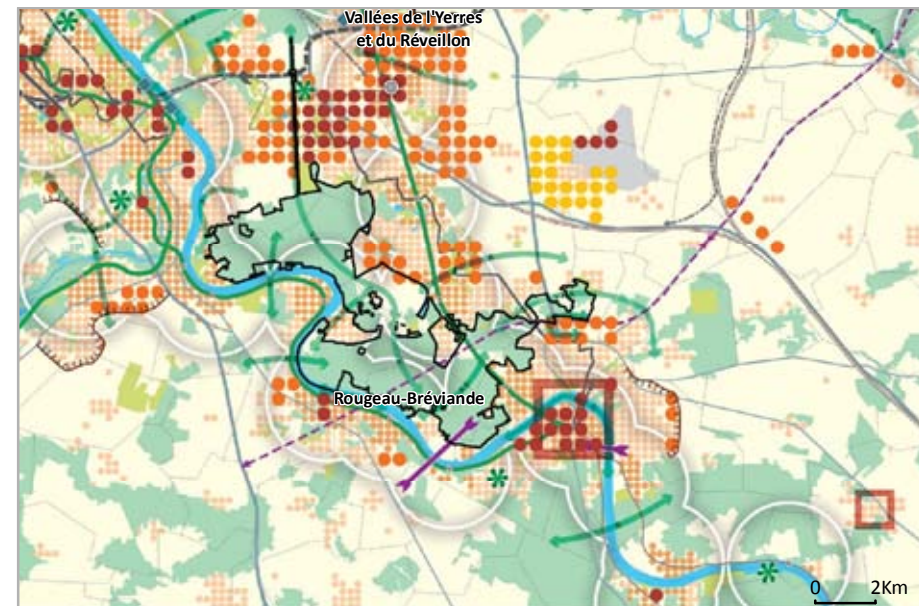
- Ceinture verte
- Vallée structurante (Seine)
- Rivière navigable (Seine)
- Parc naturel régional (Gatinais français)
- Grands massifs forestiers (Sénart / Rougeau / Bréviande / Fontainebleau)
- Grand plateau agricole (Brie)
- Site classé loi de 1930 (Boucles de la Seine et du ru du Balory)
- Grands paysages
- Ville Nouvelle de Sénart
- Grandes infrastructures linéaires structurantes (A 5, RER D, ligne ferroviaire Paris-Montereau)
- Espaces verts et de loisirs (golf)
- Pôles de centralité à conforter (Melun, le Chatelet-en-Brie)
- Pôle majeur de tourisme (Vaulx-le-Vicomte)
- Éléments de patrimoine (Pavillon Royal/Bourgs et centres-villes anciens)
- Réserve naturelle régionale (Bruyères de Sainte-Assise)
- Opération d'intérêt national (OIN) de Sénart (10 communes)

PRIF

- **Espace naturel régional de Rougeau et de Bréviande**

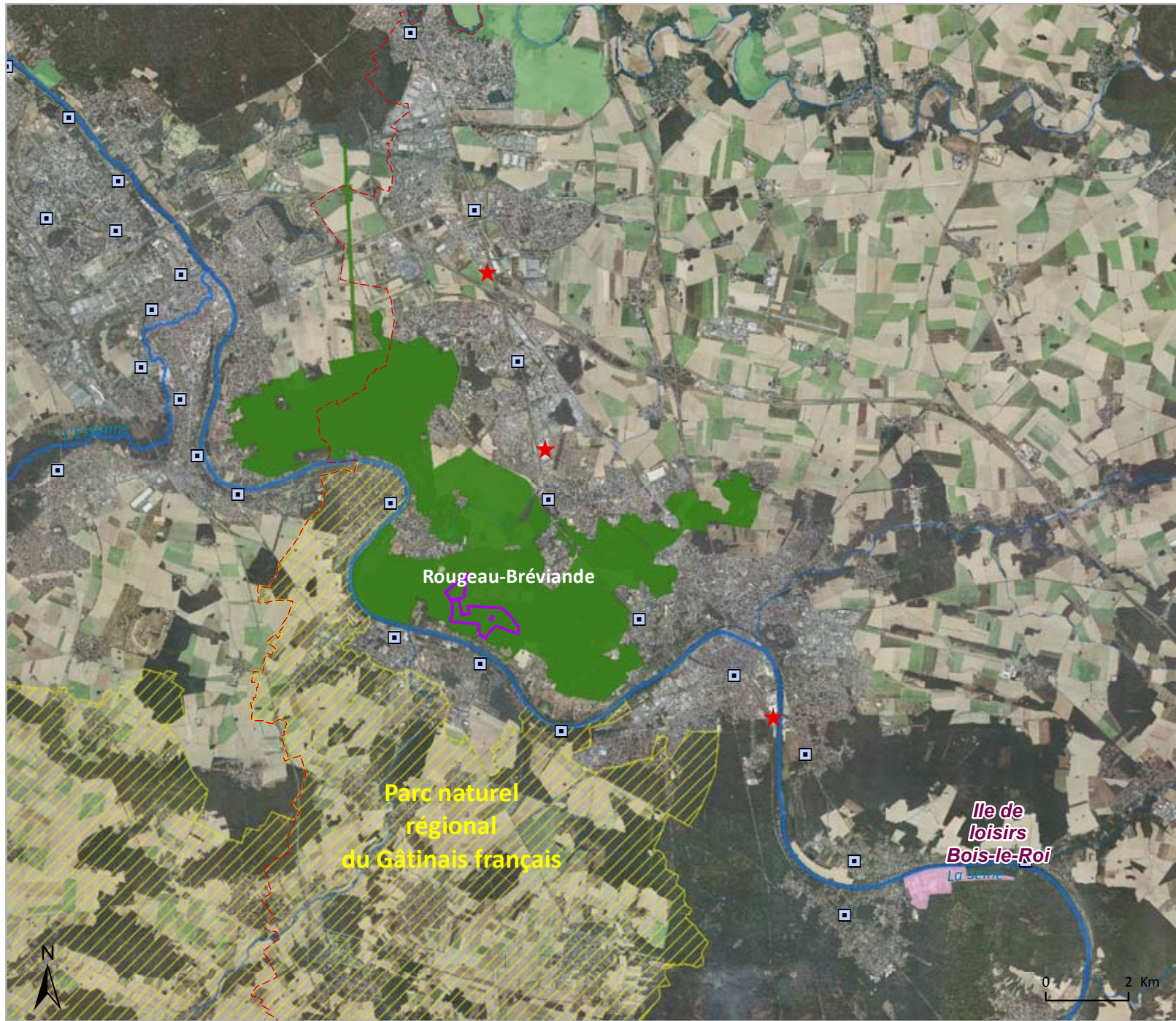


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (légende p.198).

Ceinture verte de Sénart et Melun



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Parcs naturels régionaux
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.



Rougeau et Bréviande
 PRIF créé en 1967
 Superficie totale du PRIF: 3553 ha
 Total acquis en jouissance : 2022,4 ha
 %age acquis en jouissance : 57 %

PRIF de Rougeau et de Bréviande

secteur nord (carte 1/2)



Superficie de PRIF par commune :

- Boissettes (77) : 40 ha
- Boissise-la-Bertrand (77) : 569 ha
- Cesson (77) : 211 ha
- Le Mée-sur-Seine (77) : 159 ha
- Lieusaint (77) : 14 ha
- Morsang-sur-Seine (91) : 237 ha
- Nandy (77) : 597 ha
- Saint-Pierre-du-Perray (91) : 228 ha
- Saintry-sur-Seine (91) : 59 ha
- Savigny-le-Temple (77) : 298 ha
- Seine-Port (77) : 620 ha
- Tigery (91) : 6 ha
- Vert-Saint-Denis (77) : 437 ha
- Voisenon (77) : 78 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:60 000 (A4)

Rougeau et Bréviande

PRIF créé en 1967
 Superficie totale du PRIF : 3553 ha
 Total acquis en jouissance : 2022,4 ha
 %age acquis en jouissance : 57 %

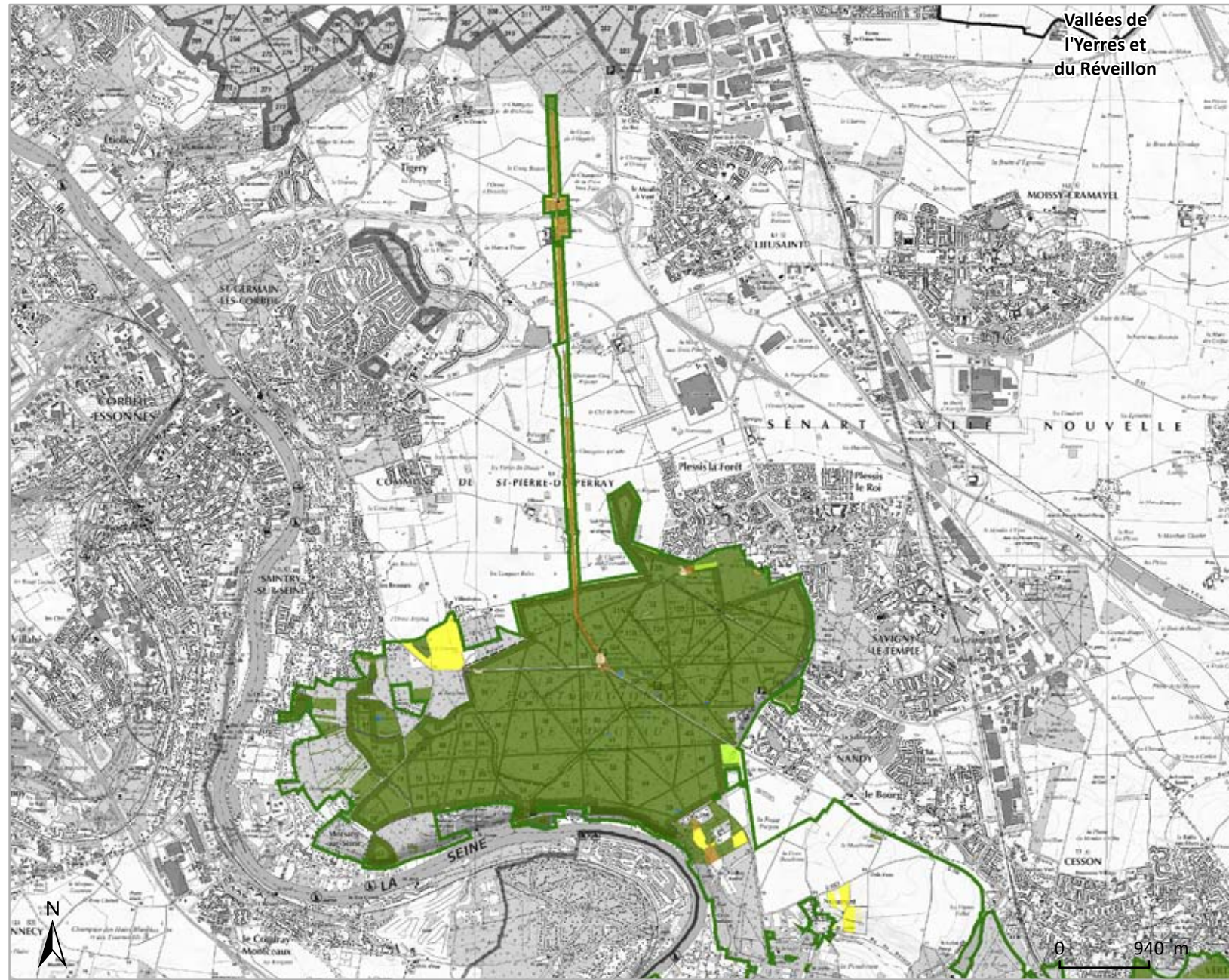
Espace naturel régional de Rougeau et de Bréviande

secteur nord (carte 1/2)



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Boissettes (77) : 0,3 ha
- Boisse-la-Bertrand (77) : 278,9 ha
- Cesson (77) : 52,1 ha
- Le Mée-sur-Seine (77) : 104,9 ha
- Lieusaint (77) : 14 ha
- Morsang-sur-Seine (91) : 149,5 ha
- Nandy (77) : 512,4 ha
- Saint-Pierre-du-Perray (91) : 189,7 ha
- Saintry-sur-Seine (91) : 28 ha
- Savigny-le-Temple (77) : 96,9 ha
- Seine-Port (77) : 286,7 ha
- Tigery (91) : 5,7 ha
- Vert-Saint-Denis (77) : 282,3 ha
- Voisenon (77) : 20,8 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:60 000 (A4)



Rougeau et Bréviande

PRIF créé en 1967
 Superficie totale du PRIF: 3553 ha
 Total acquis en jouissance : 2022,4 ha
 %age acquis en jouissance : 57 %

PRIF de Rougeau et de Bréviande

secteur sud (carte 2/2)



Superficie de PRIF par commune :

- Boissettes (77) : 40 ha
- Boissise-la-Bertrand (77) : 569 ha
- Cesson (77) : 211 ha
- Le Mée-sur-Seine (77) : 159 ha
- Lieusaint (77) : 14 ha
- Morsang-sur-Seine (91) : 237 ha
- Nandy (77) : 597 ha
- Saint-Pierre-du-Perray (91) : 228 ha
- Saintry-sur-Seine (91) : 59 ha
- Savigny-le-Temple (77) : 298 ha
- Seine-Port (77) : 620 ha
- Tigery (91) : 6 ha
- Vert-Saint-Denis (77) : 437 ha
- Voisenon (77) : 78 ha

- PRIF
- autres PRIF
- ▨ Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâts régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

0 950 m

1:60 000 (A4)

Rougeau et Bréviande

PRIF créé en 1967
 Superficie totale du PRIF: 3553 ha
 Total acquis en jouissance : 2022,4 ha
 %age acquis en jouissance : 57 %

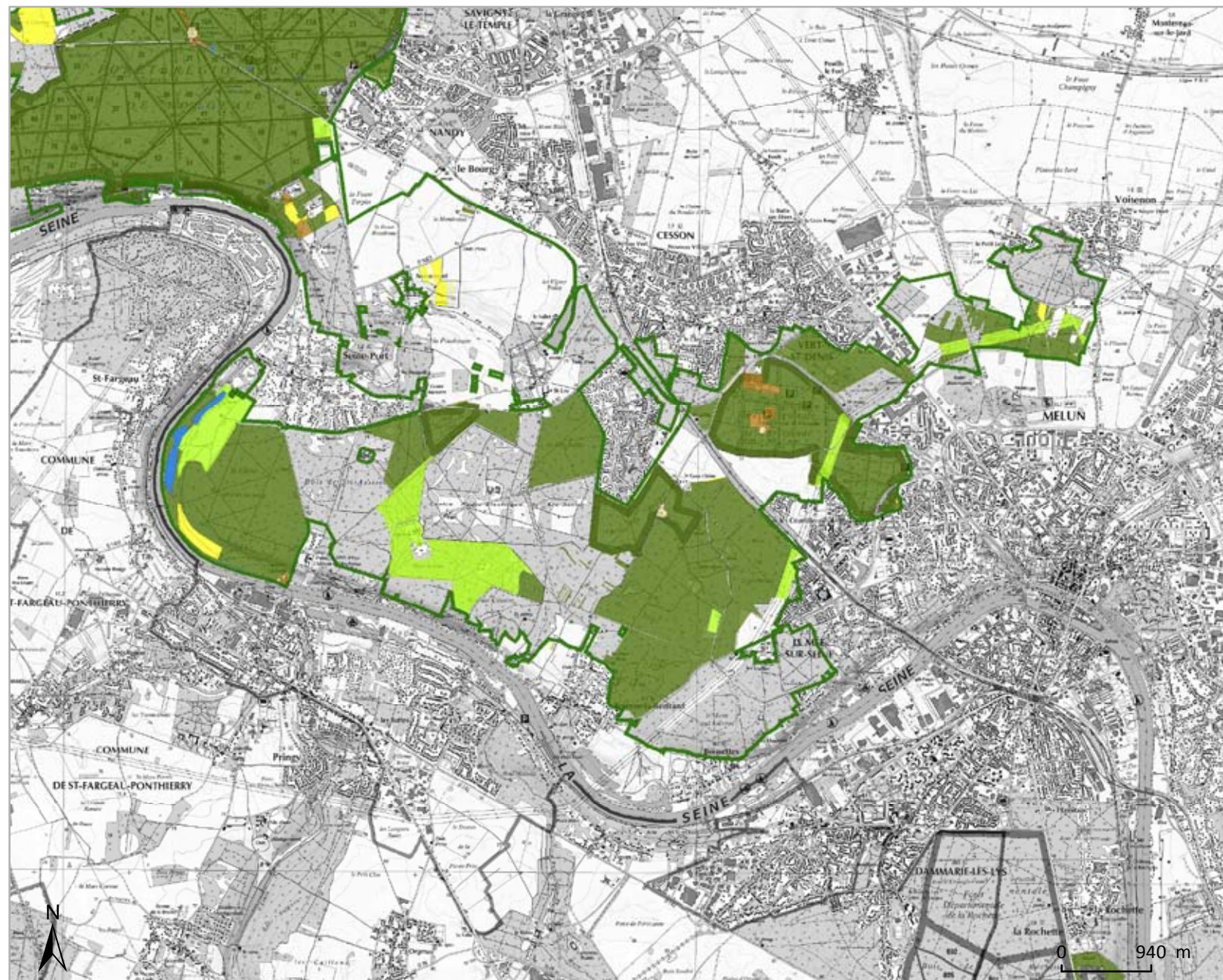
Espace naturel régional de Rougeau et de Bréviande

secteur sud (carte 2/2)



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Boissettes (77) : 0,3 ha
- Boisse-la-Bertrand (77) : 278,9 ha
- Cesson (77) : 52,1 ha
- Le Mée-sur-Seine (77) : 104,9 ha
- Lieusaint (77) : 14 ha
- Morsang-sur-Seine (91) : 149,5 ha
- Nandy (77) : 512,4 ha
- Saint-Pierre-du-Perray (91) : 189,7 ha
- Saintry-sur-Seine (91) : 28 ha
- Savigny-le-Temple (77) : 96,9 ha
- Seine-Port (77) : 286,7 ha
- Tigery (91) : 5,7 ha
- Vert-Saint-Denis (77) : 282,3 ha
- Voisenon (77) : 20,8 ha



PRIF

Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:60 000 (A4)

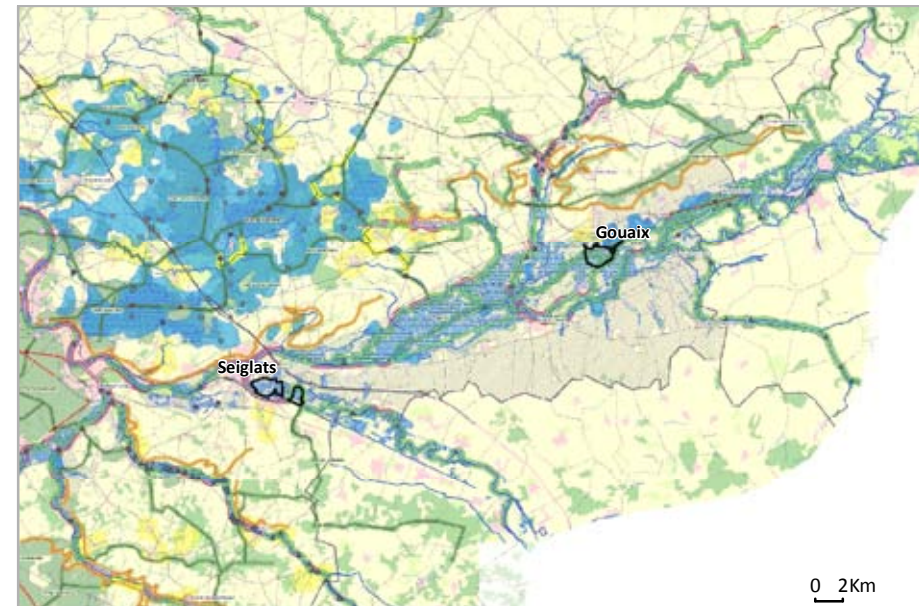
Seiglats et Gouaix

Les mots-clés

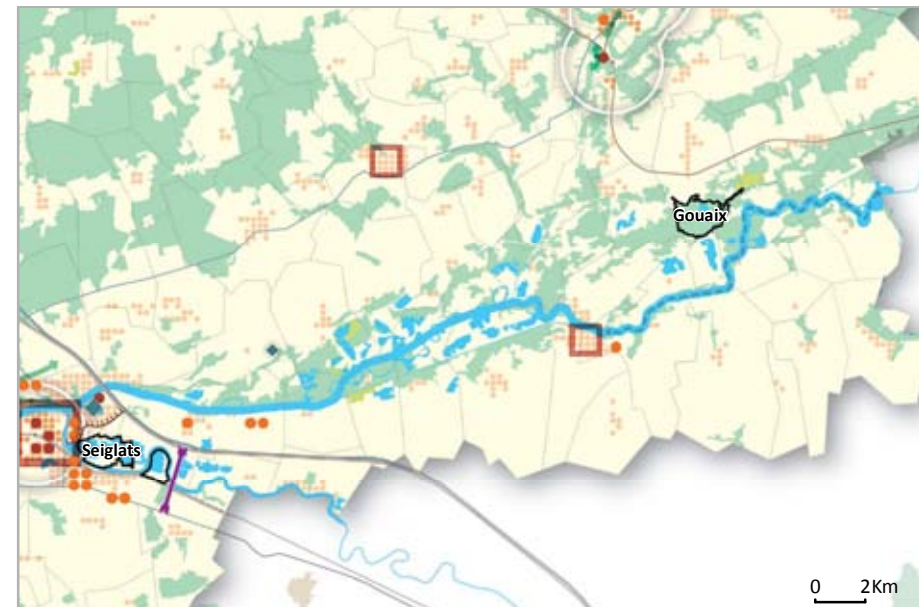
- Couronne rurale
- Arc régional de la biodiversité
- Site Natura 2000 (Bassée et plaines adjacentes / Rivière du Dragon / Carrière Saint-Nicolas)
- Réserve naturelle nationale (RNN de la Bassée)
- Réserve naturelle régionale (Seiglats)
- Vallée structurante (Seine / Yonne)
- Rivières navigables (Seine / Yonne)
- Port fluvial important (Montereau et Bray)
- Large lit majeur (expansion des crues)
- Site majeur de captage d'eau potable souterraine (vallée de la Bassée)
- Sites SEVESO seuil haut
- Proximité Ile-de-France : centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (Aube)
- Pôles de centralité à conforter (Montereau-Fault-Yonne, Bray-sur-Seine, Provins et Donnemarie-Dontilly)

PRIF

- **Espace naturel régional des Seiglats**
- **Espace naturel régional de Gouaix**

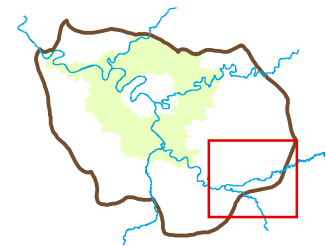
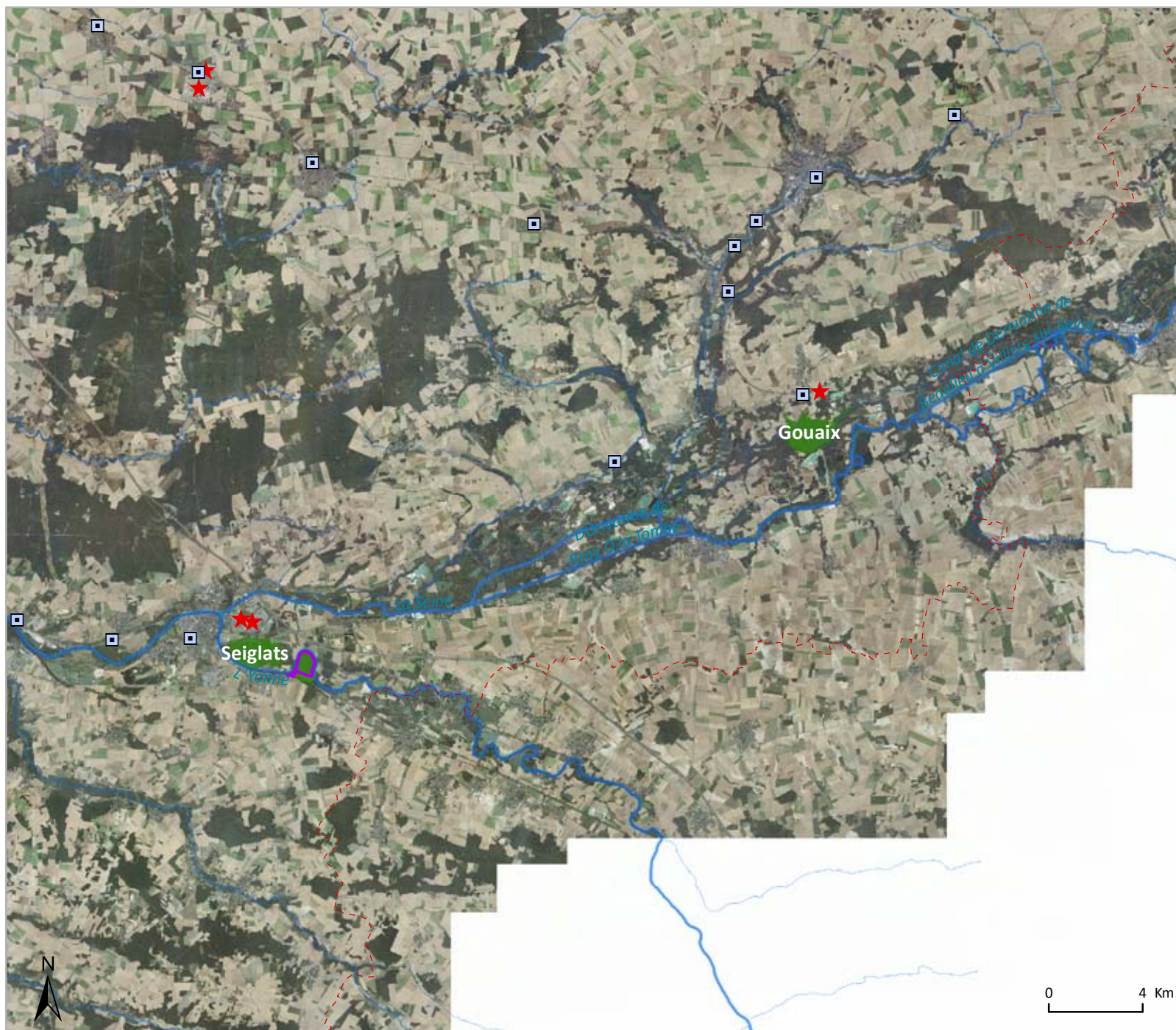


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Seiglats et Gouaix



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Seiglats

PRIF créé en	2002
Superficie totale du PRIF:	297 ha
Total acquis en jouissance :	241,4 ha
%age acquis en jouissance :	81 %

PRIF des Seiglats



Superficie de PRIF par commune :

Cannes-Écluse (77) : 297 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:25 000 (A4)

Seiglats

PRIF créé en : 2002
 Superficie totale du PRIF : 297 ha
 Total acquis en jouissance : 241,4 ha
 %age acquis en jouissance : 81 %

Espace naturel régional des Seiglats



Superficie acquise en jouissance par commune :

Cannes-Ecluse (77) : 241,2 ha
 Marolles-sur-Seine (77) : 0,2 ha



- PRIF
- Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:25 000 (A4)

Gouaix

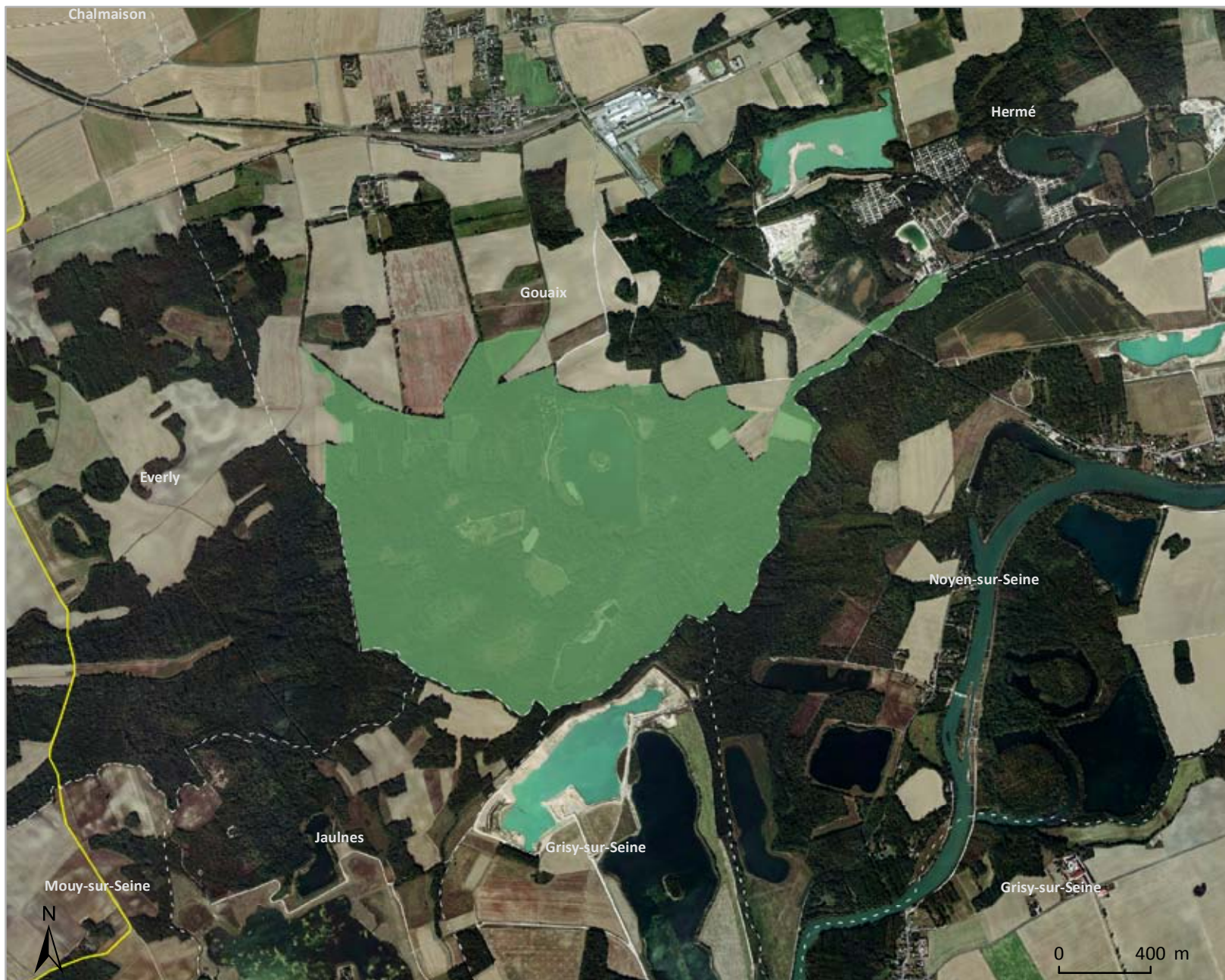
PRIF créé en	2003
Superficie totale du PRIF:	233 ha
Total acquis en jouissance :	31,6 ha
%age acquis en jouissance :	14 %

PRIF de Gouaix



Superficie de PRIF par commune :

Gouaix (77) : 233 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâties régionales patrimoniales
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:25 000 (A4)

Gouaix

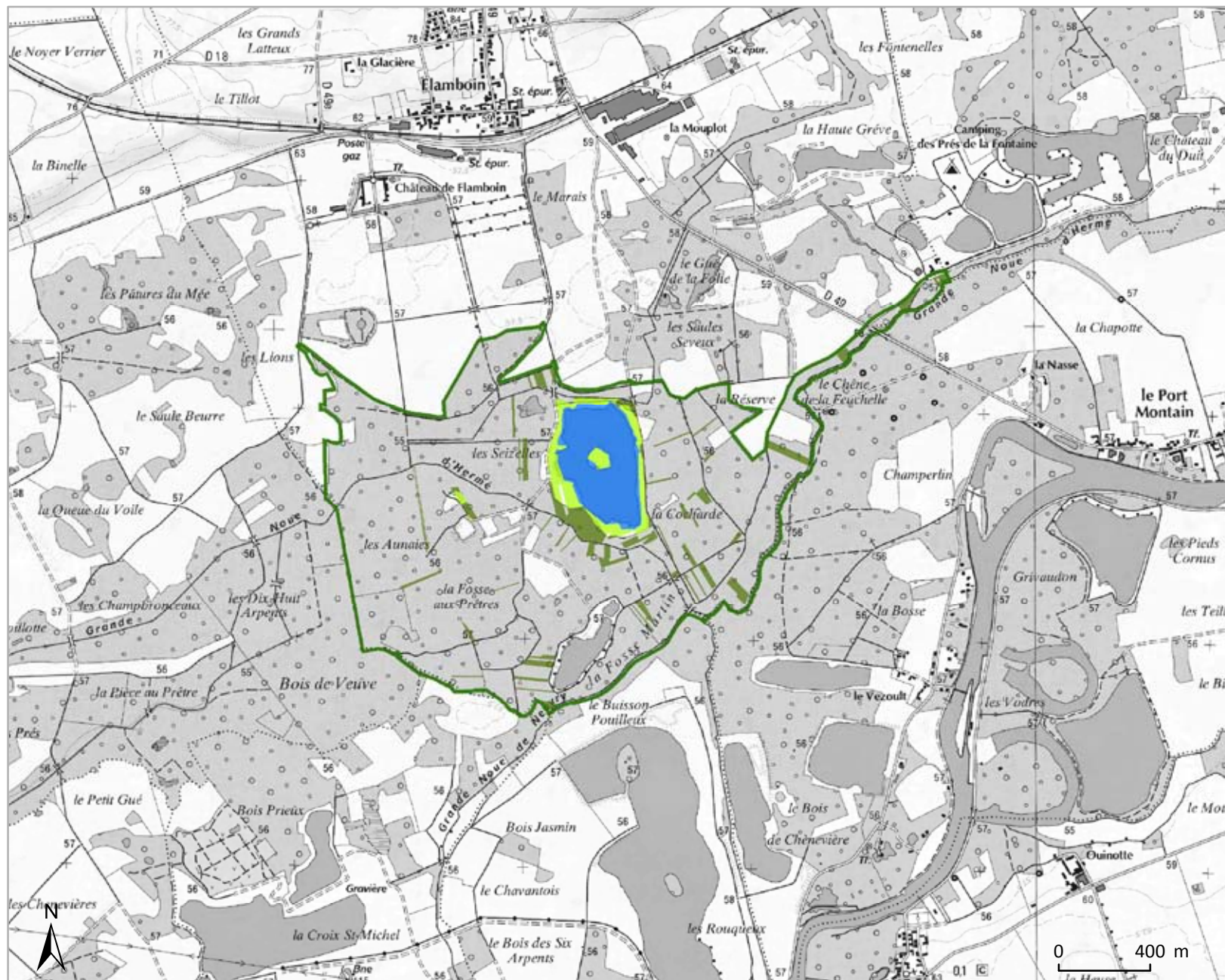
PRIF créé en	2003
Superficie totale du PRIF:	233 ha
Total acquis en jouissance :	31,6 ha
%age acquis en jouissance :	14 %

Espace naturel régional de Gouaix



Superficie acquise en jouissance par commune :

Gouaix (77) : 31,6 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

0 400 m

1:25 000 (A4)

Vallée de la Seine amont

Les mots-clés

- Ceinture verte
- Vallée structurante (Seine)
- Fleuve navigable (Seine)
- Large zone d'expansion des crues (boucle de Vigneux)
- Grand massif forestier (Sénart)
- Île de loisirs (Port-aux-Cerises)
- Ressources naturelles (eau, alluvion de la vallée de la Seine)
- Arrêté préfectoral de protection de biotope (Fosse aux Carpes)
- Sites inscrits (Rives de Seine et Château de Villiers)
- Grandes infrastructures linéaires (RN 7, RER D)



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).

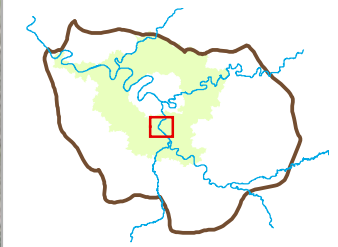
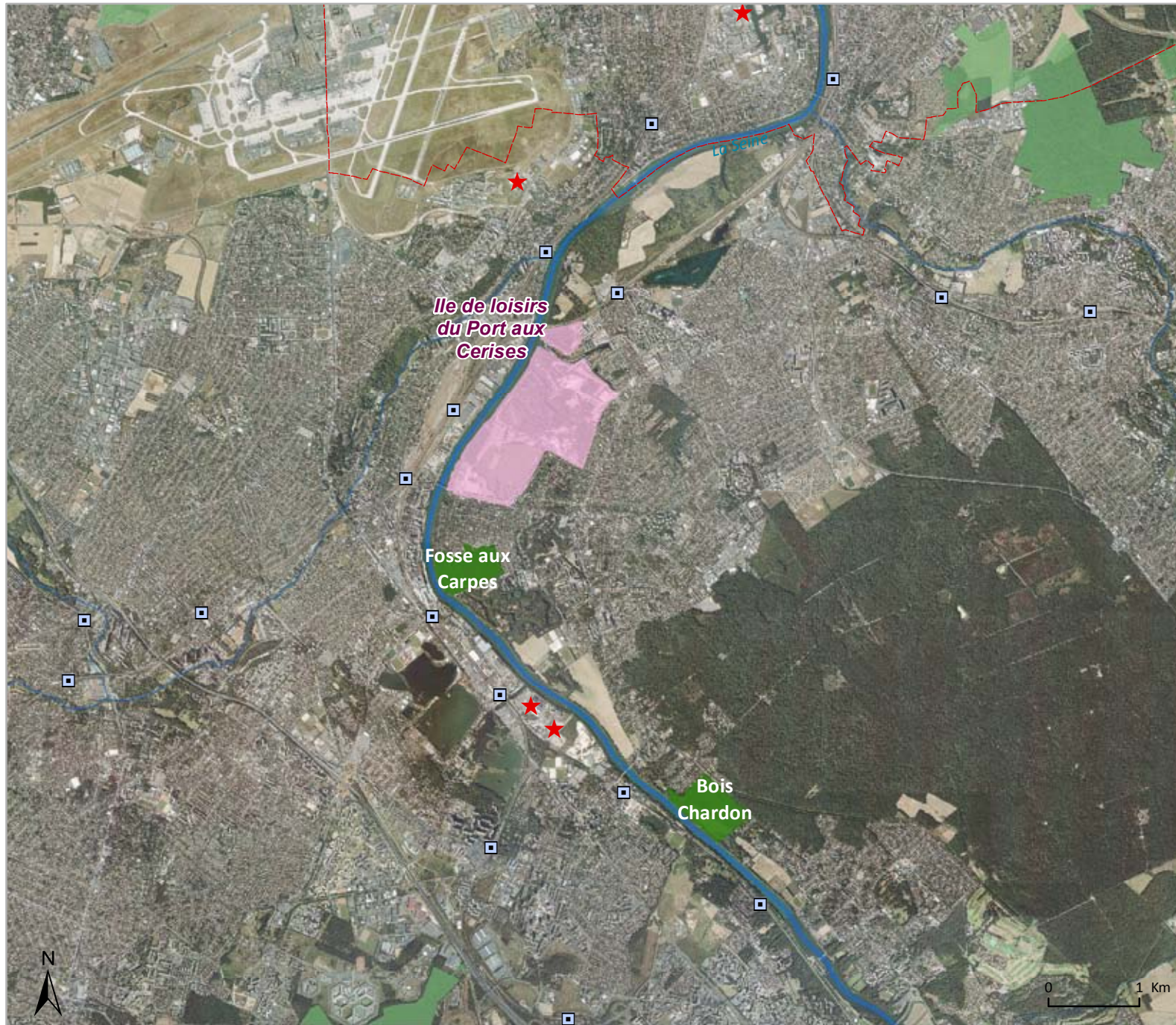


D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

PRIF

- **Espace naturel régional de Bois Chardon**
- **Espace naturel régional de la Fosse aux Carpes**

Vallée de la Seine amont



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Parcs naturels régionaux
- Départements
- ★ Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Bois Chardon

PRIF créé en	1987
Superficie totale du PRIF:	31 ha
Total acquis en jouissance :	31 ha
%age acquis en jouissance :	100 %

PRIF de Bois Chardon



Superficie de PRIF par commune :

Draveil (91) : 31 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

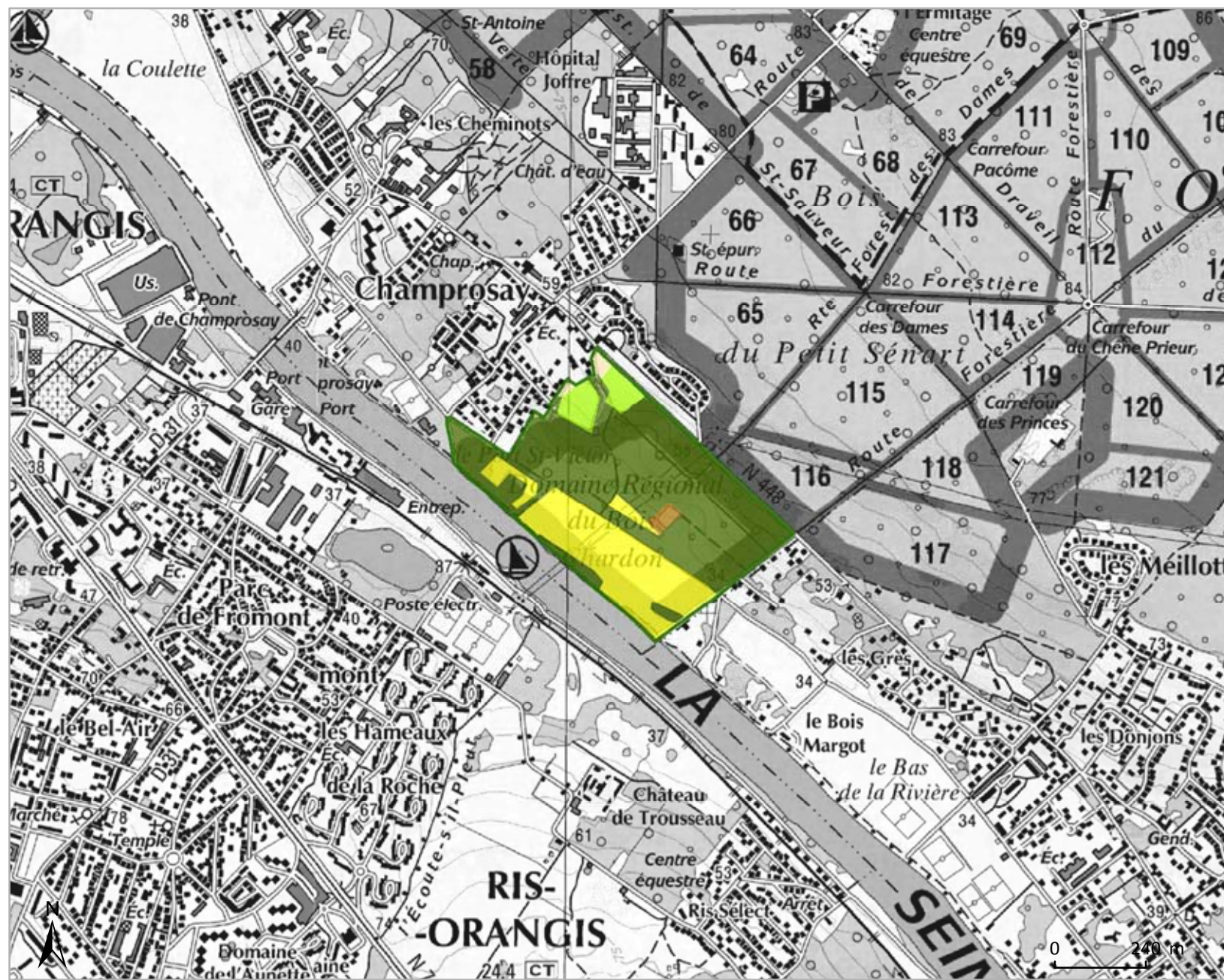
1:15 000 (A4)



Superficie acquise en jouissance par commune :
Draveil (91) : 31 ha

Espace naturel régional de Bois Chardon

Bois Chardon	
PRIF créé en	1987
Superficie totale du PRIF:	31 ha
Total acquis en jouissance :	31 ha
%age acquis en jouissance :	100 %



Legende

- PRIF
- Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:15 000 (A4)

Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25 © IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Fosse aux Carpes

PRIF créé en	1997
Superficie totale du PRIF:	26 ha
Total acquis en jouissance :	26 ha
%age acquis en jouissance :	100 %

PRIF de la Fosse aux Carpes



Superficie de PRIF par commune :

Draveil (91) : 26 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:15 000 (A4)

Fosse aux Carpes

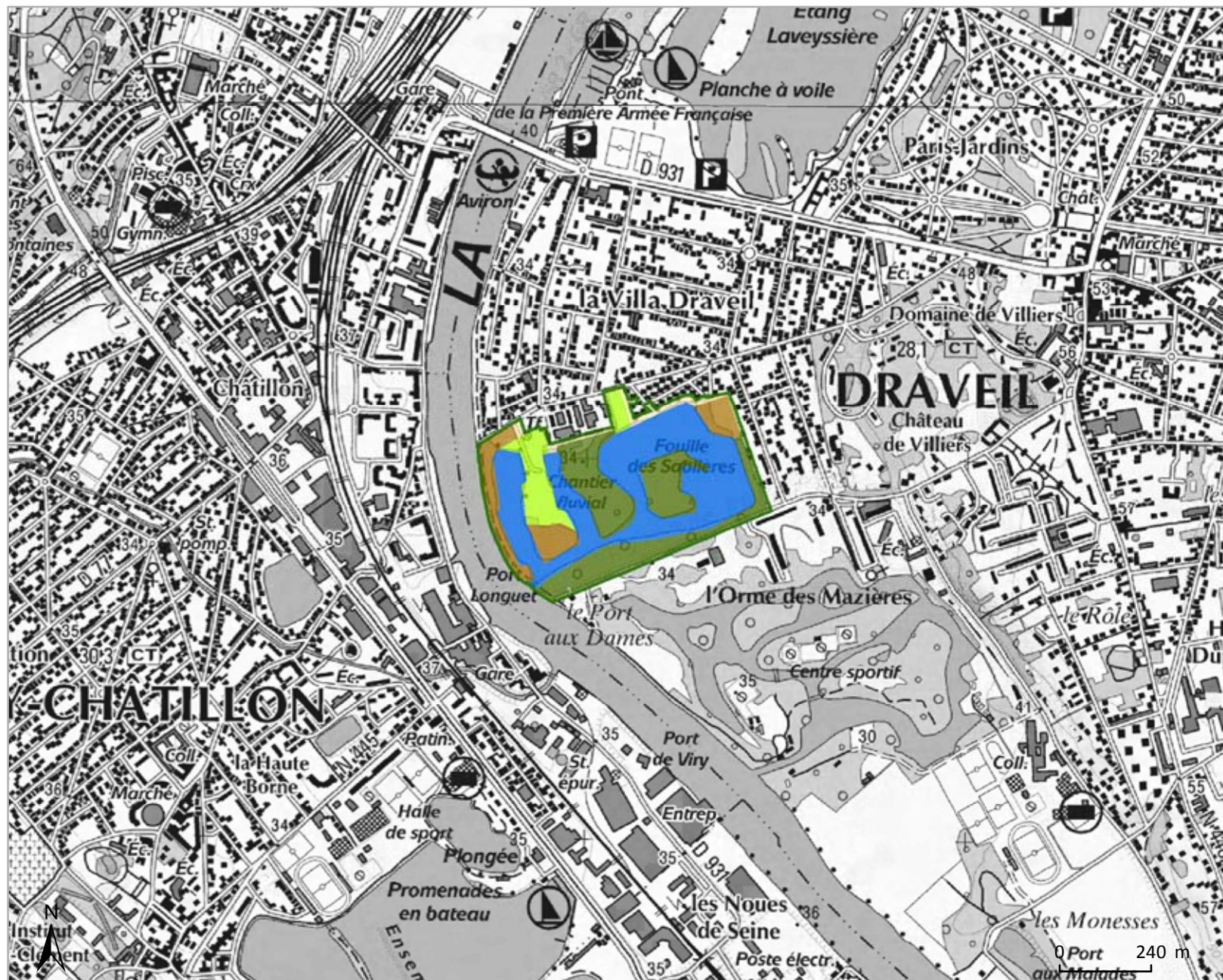
PRIF créé en	1997
Superficie totale du PRIF:	26 ha
Total acquis en jouissance :	26 ha
%age acquis en jouissance :	100 %

Espace naturel régional de la Fosse aux Carpes



Superficie acquise en jouissance par commune :

Draveil (91) : 26 ha



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:15 000 (A4)

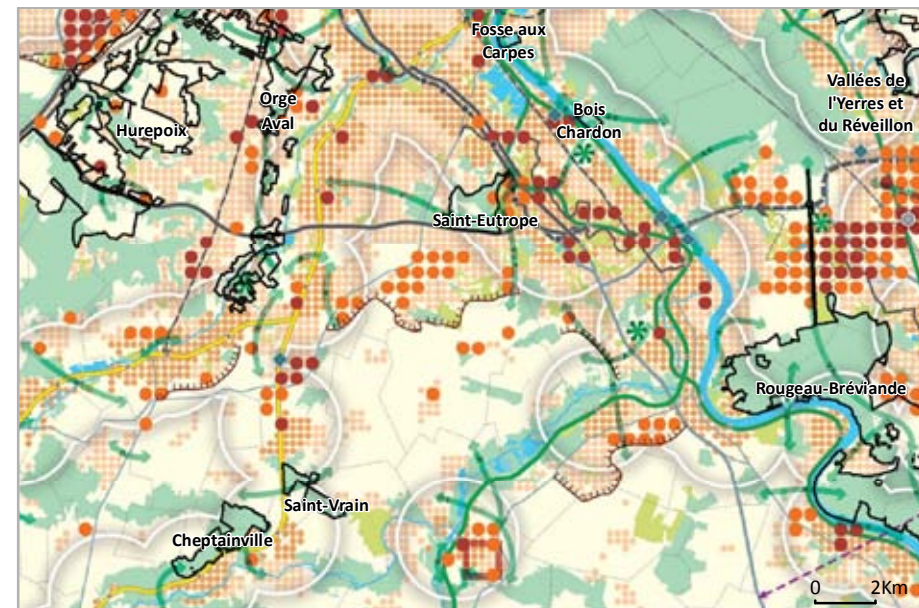
Plateau de Vert-le-Grand

Les mots-clés

- Ceinture verte
- Couronne rurale
- Vallée secondaire (Essonne)
- Cirque de l'Essonne
- Grand plateau agricole (Vert-le-Grand)
- Grandes infrastructures linéaires (A 6, RD 20, RN 104, RER C, RER D, tram-train Massy-Evry)
- Base militaire (217)



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

PRIF

• Forêt régionale de Saint-Eutrope

Plateau de Vert-le-Grand



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Saint-Eutrope

PRIF créé en 2000
 Superficie totale du PRIF: 234 ha
 Total acquis en jouissance : 201,8 ha
 %age acquis en jouissance : 86 %

PRIF de Saint-Eutrope



Superficie de PRIF par commune :

Bondoufle (91) : 54 ha
 Fleury-Mérogis (91) : 169 ha
 Ris-Orangis (91) : 11 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:25 000 (A4)

Saint-Eutrope

PRIF créé en 2000
 Superficie totale du PRIF: 234 ha
 Total acquis en jouissance : 201,8 ha
 %age acquis en jouissance : 86 %

Forêt régionale de Saint-Eutrope



Superficie acquise en jouissance par commune :

Bondoufle (91) : 53,6 ha
 Fleury-Mérogis (91) : 137,7 ha
 Ris-Orangis (91) : 10,5 ha



- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:25 000 (A4)

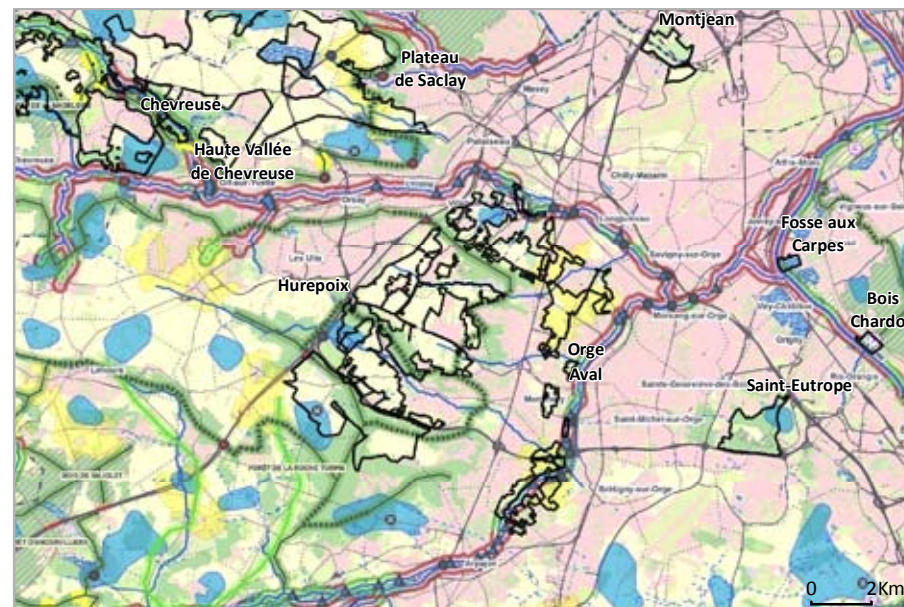
Plateaux de l'Hurepoix

Les mots-clés

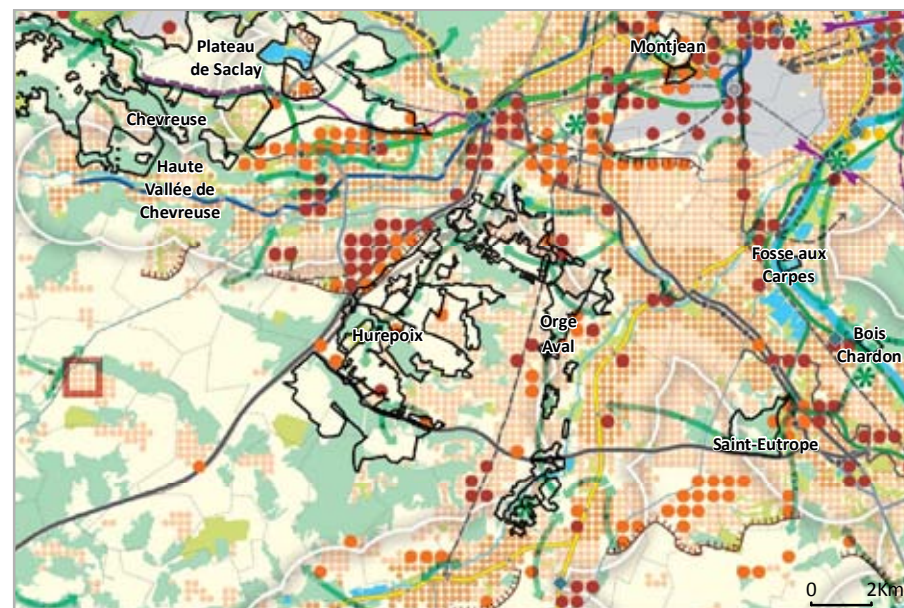
- Ceinture verte
- Programme agriurbain (Triangle vert des villes maraîchères du Hurepoix)
- Agriculture périurbaine spécialisée (maraîchage)
- Grand paysage
- Vallées secondaires (Orge, Yvette, Salmouille)
- Pôle majeur de tourisme (domaine de Saint-Jean-de-Beauregard)
- Parc naturel régional (Haute vallée de Chevreuse)
- Grandes infrastructures linéaires (A 10, RD 20, RN 104, RER C)
- Exposition au bruit et gêne sonore (approche de l'aéroport d'Orly)
- Sites classés (allée des marronniers devant le château de Lormoy et ancien parc du château de Lormoy)
- Base militaire de Montlhéry
- Autodrome de Linas-Montlhéry

PRIF

- **Espace naturel régional de Montjean**
- **Espace naturel régional de l'Orge Aval**
- **Espace naturel régional de l'Hurepoix**

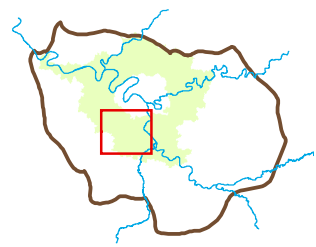
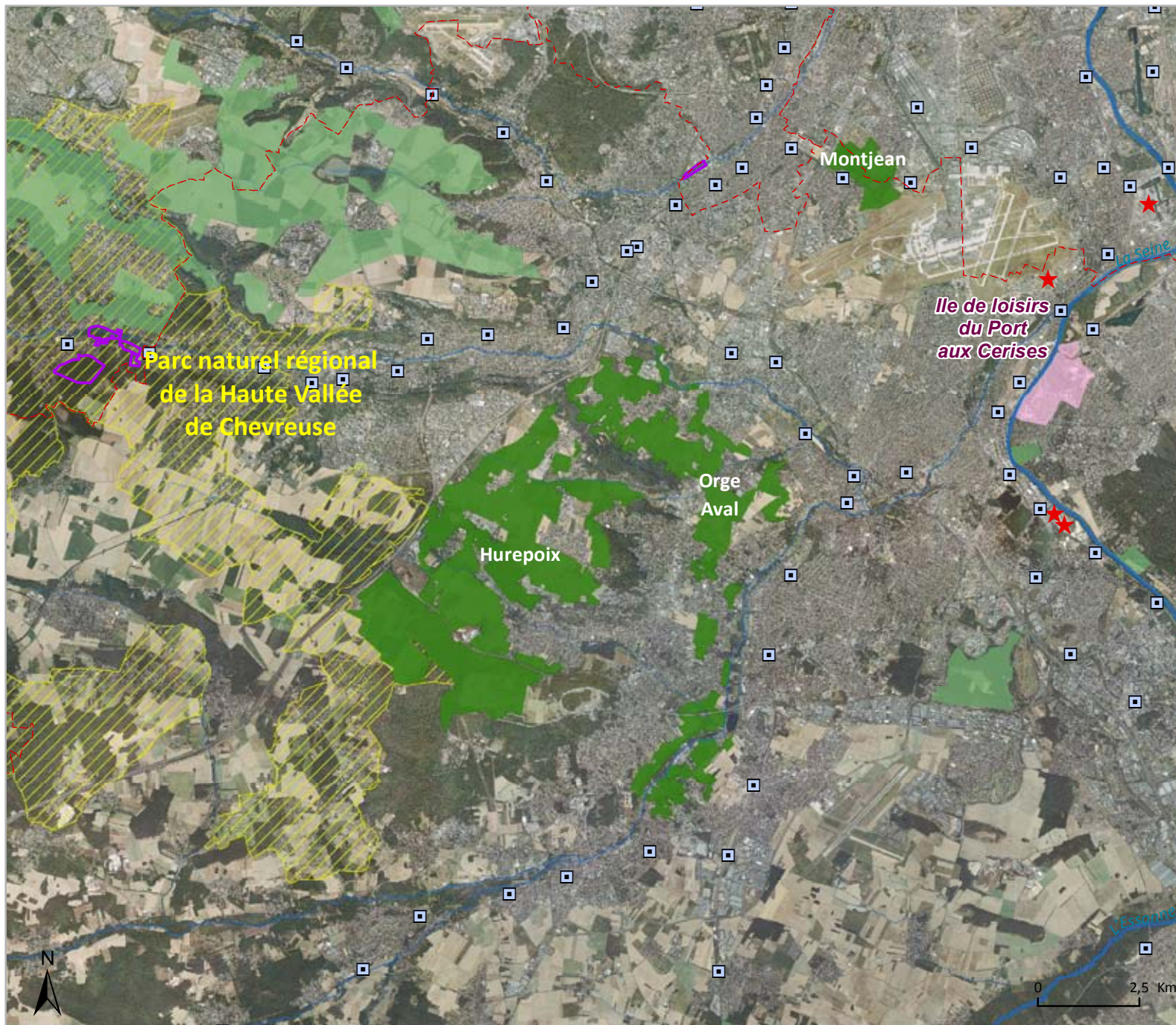


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Plateaux de l'Hurepoix



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- ★ Installations SEVESO seuil haut
- Gares



0 2,5 Km

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Montjean

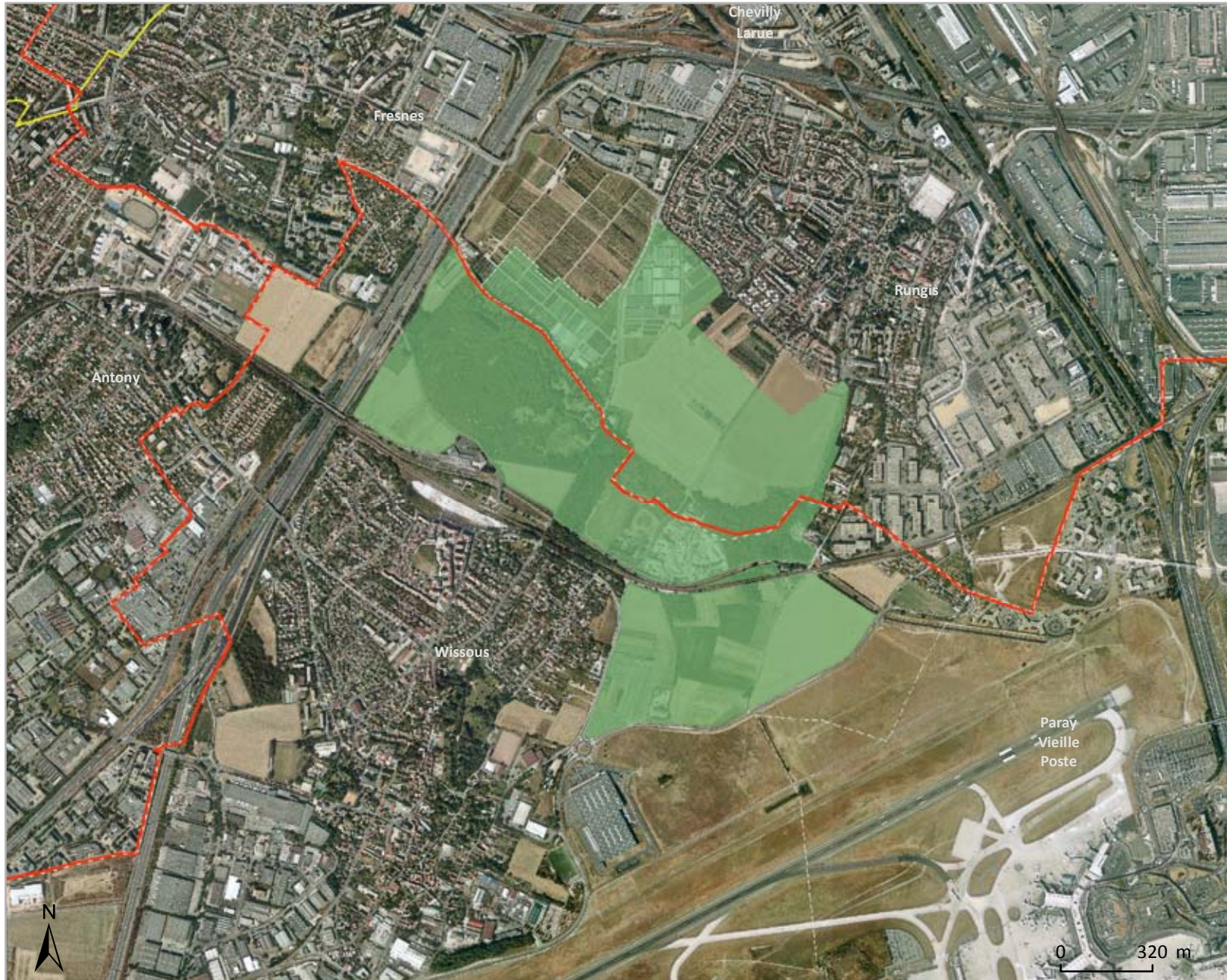
PRIF créé en	2015
Superficie totale du PRIF:	155 ha
Total acquis en jouissance :	0 ha
%age acquis en jouissance :	0 %

PRIF de Montjean



Superficie de PRIF par commune :

Rungis (94) : 60 ha
Wissous (91) : 95 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:20 000 (A4)

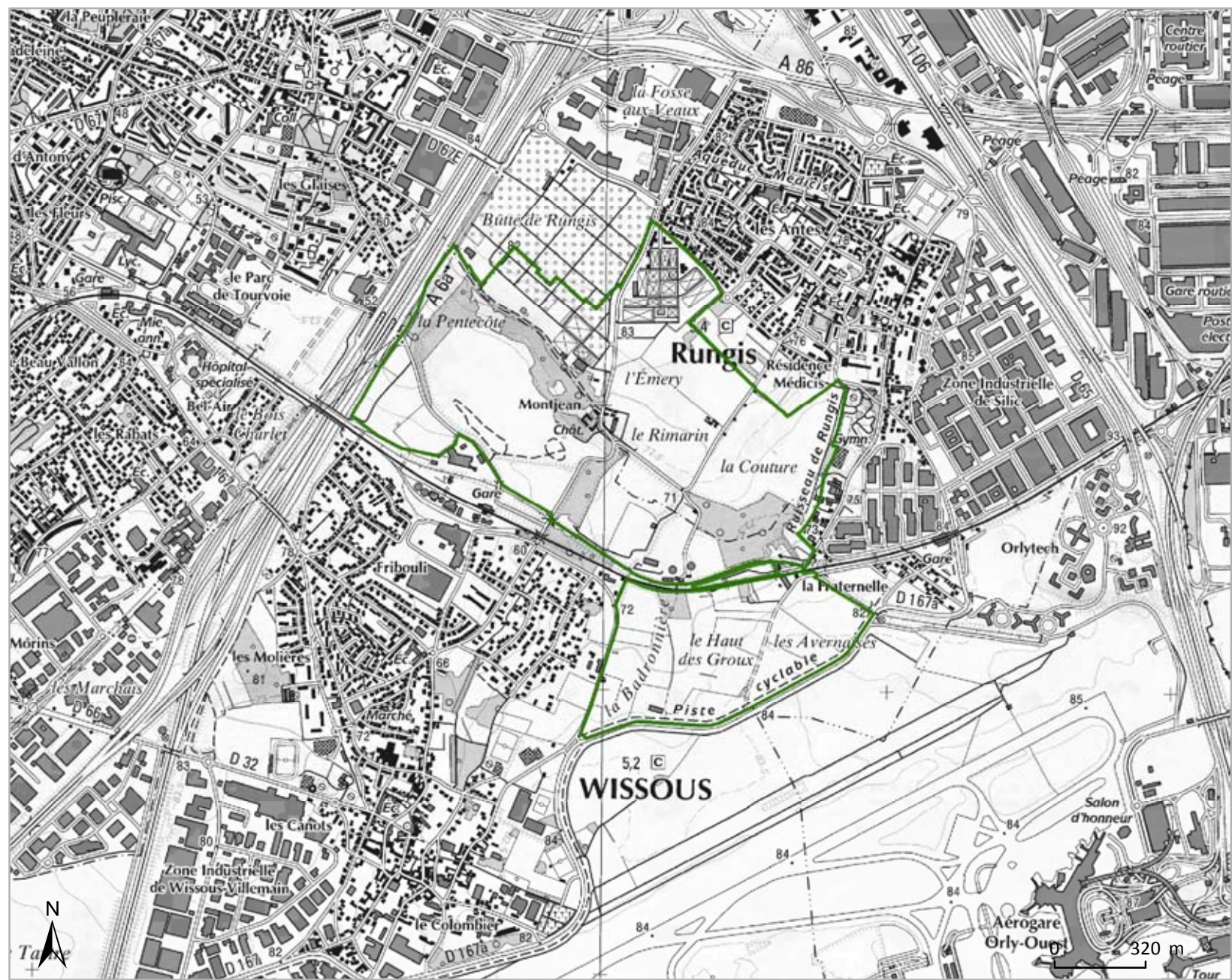


Superficie acquise en jouissance par commune :

- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

Espace naturel régional de la plaine de Montjean

Montjean	
PRIF créé en	2015
Superficie totale du PRIF:	155 ha
Total acquis en jouissance :	0 ha
%age acquis en jouissance :	0 %



Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Orge Aval

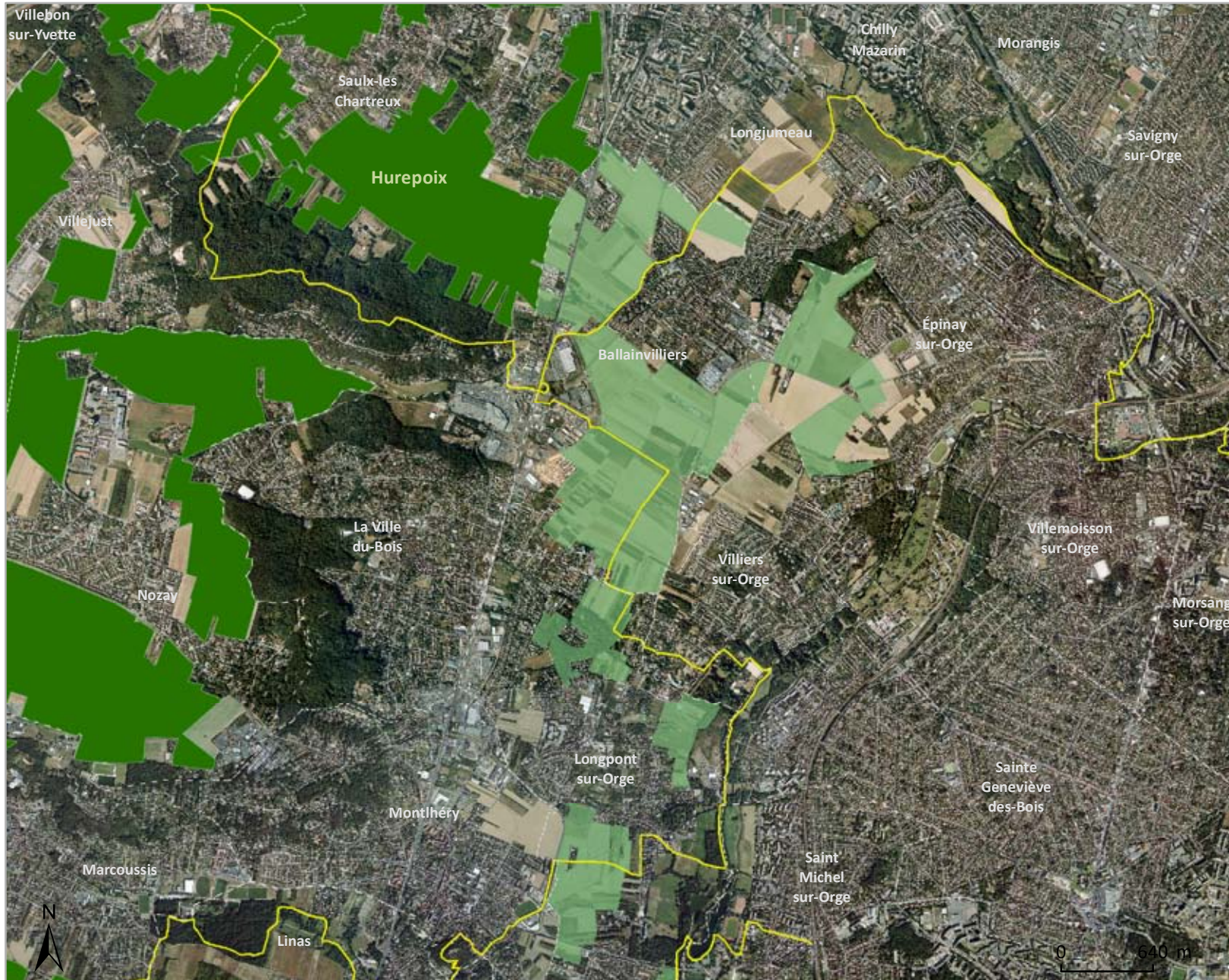
PRIF créé en : 1989
 Superficie totale du PRIF : 573 ha
 Total acquis en jouissance : 75,2 ha
 %age acquis en jouissance : 13 %

PRIF de l'Orge Aval
 secteur nord (carte 1/2)



Superficie de PRIF par commune :

- Ballainvilliers (91) : 206 ha
- Brétigny-sur-Orge (91) : 96 ha
- Épinay-sur-Orge (91) : 55 ha
- Leuville-sur-Orge (91) : 59 ha
- Longpont-sur-Orge (91) : 136 ha
- Saint-Germain-lès-Arpajon (91) : 21 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:40 000 (A4)

Orge Aval

PRIF créé en 1989
 Superficie totale du PRIF: 573 ha
 Total acquis en jouissance : 75,2 ha
 %age acquis en jouissance : 13 %

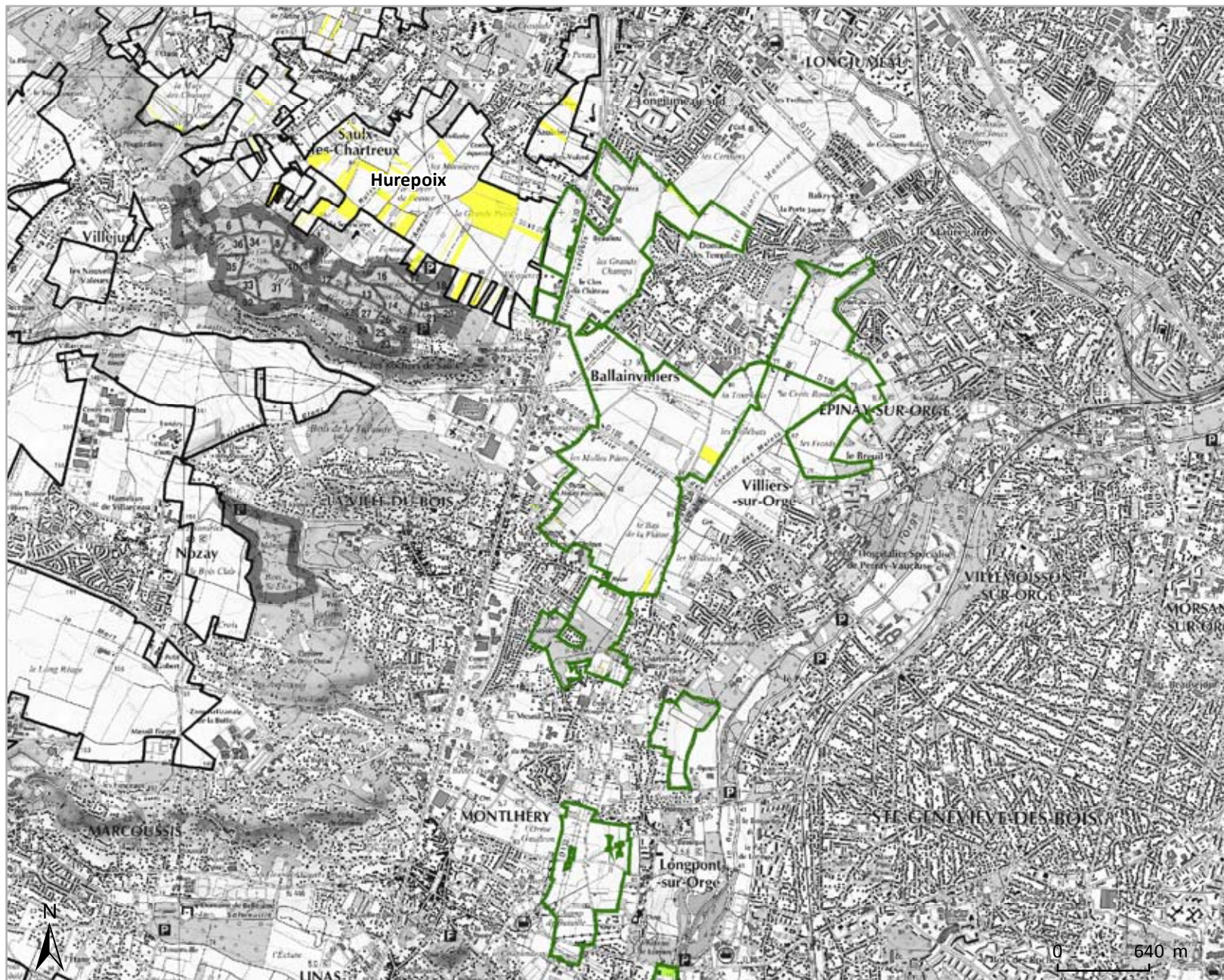
Espace naturel régional de l'Orge Aval

secteur nord (carte 1/2)



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Ballainvilliers (91) : 2,3 ha
- Brétigny-sur-Orge (91) : 53,5 ha
- Leuville-sur-Orge (91) : 8,8 ha
- Longpont-sur-Orge (91) : 2,2 ha
- Saint-Germain-lès-Arpajon (91) : 8,4 h



- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:40 000 (A4)

Orge Aval

PRIF créé en : 1989
 Superficie totale du PRIF : 573 ha
 Total acquis en jouissance : 75,2 ha
 %age acquis en jouissance : 13 %

PRIF de l'Orge Aval
 secteur sud (carte 2/2)



Superficie de PRIF par commune :

- Ballainvilliers (91) : 206 ha
- Brétigny-sur-Orge (91) : 96 ha
- Épinay-sur-Orge (91) : 55 ha
- Leuville-sur-Orge (91) : 59 ha
- Longpont-sur-Orge (91) : 136 ha
- Saint-Germain-lès-Arpajon (91) : 21 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:40 000 (A4)



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Ballainvilliers (91) : 2,3 ha
- Brétigny-sur-Orge (91) : 53,5 ha
- Leuville-sur-Orge (91) : 8,8 ha
- Longpont-sur-Orge (91) : 2,2 ha
- Saint-Germain-lès-Arpaçon (91) : 8,4 h

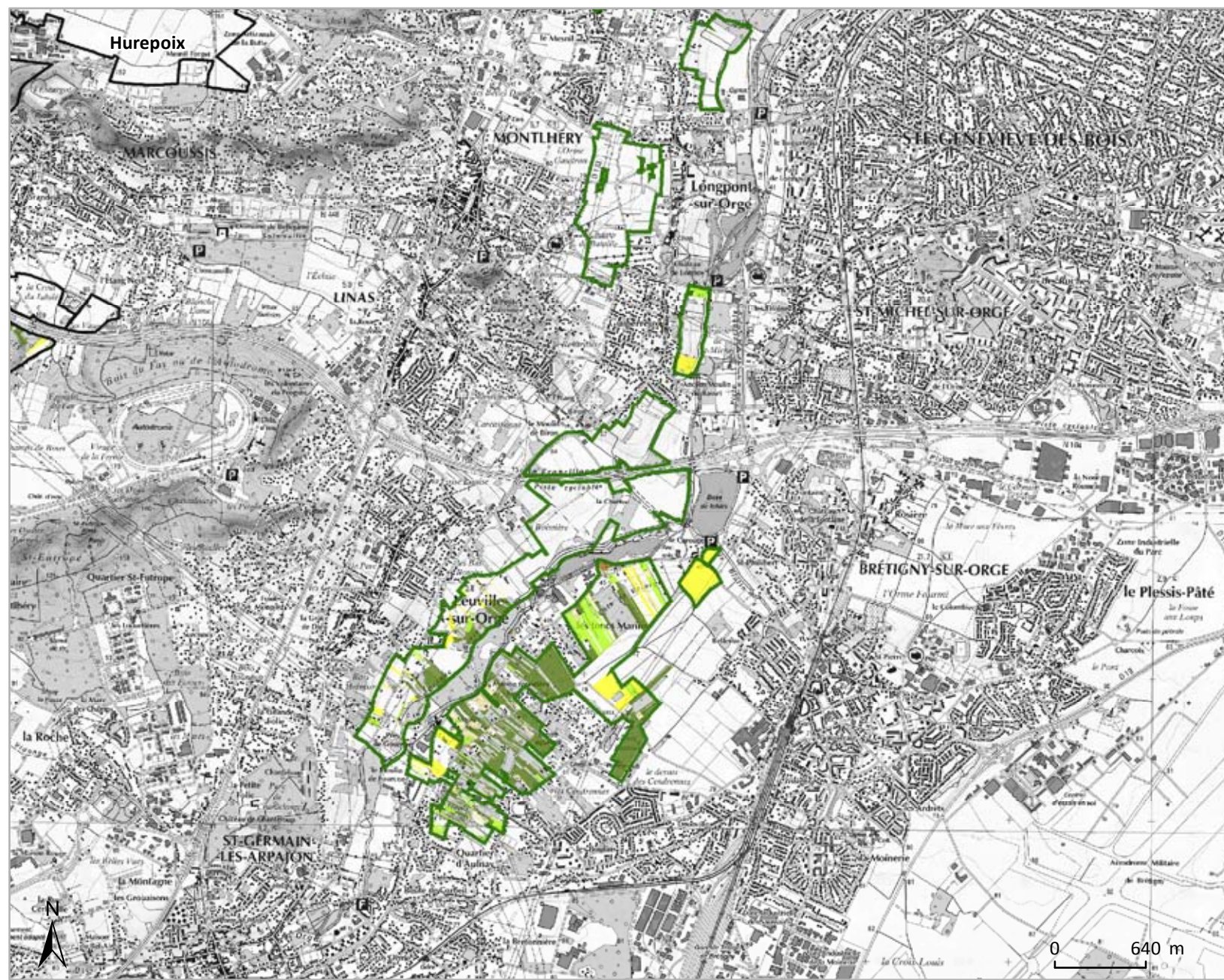
- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:40 000 (A4)

Orge Aval	
PRIF créé en	1989
Superficie totale du PRIF:	573 ha
Total acquis en jouissance :	75,2 ha
%age acquis en jouissance :	13 %

Espace naturel régional de l'Orge Aval

secteur sud (carte 2/2)



Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Hurepoix

PRIF créé en 1997
 Superficie totale du PRIF: 2291 ha
 Total acquis en jouissance : 295,6 ha
 %age acquis en jouissance : 13 %

PRIF de l'Hurepoix secteur nord (carte 1/2)



Superficie de PRIF par commune :

- Fontenay-lès-Briis (91) : 61 ha
- Marcoussis (91) : 956 ha
- Nozay (91) : 456 ha
- Ollainville (91) : 179 ha
- Saulx-les-Chartreux (91) : 259 ha
- Villebon-sur-Yvette (91) : 105 ha
- Villejust (91) : 275 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:50 000 (A4)



Superficie acquise en jouissance par commune :
 Champlan (91) : 2,4 ha
 Marcoussis (91) : 260,8 ha
 Saulx-les-Chartreux (91) : 31,7 ha
 Villebon-sur-Yvette (91) : 0,7 ha

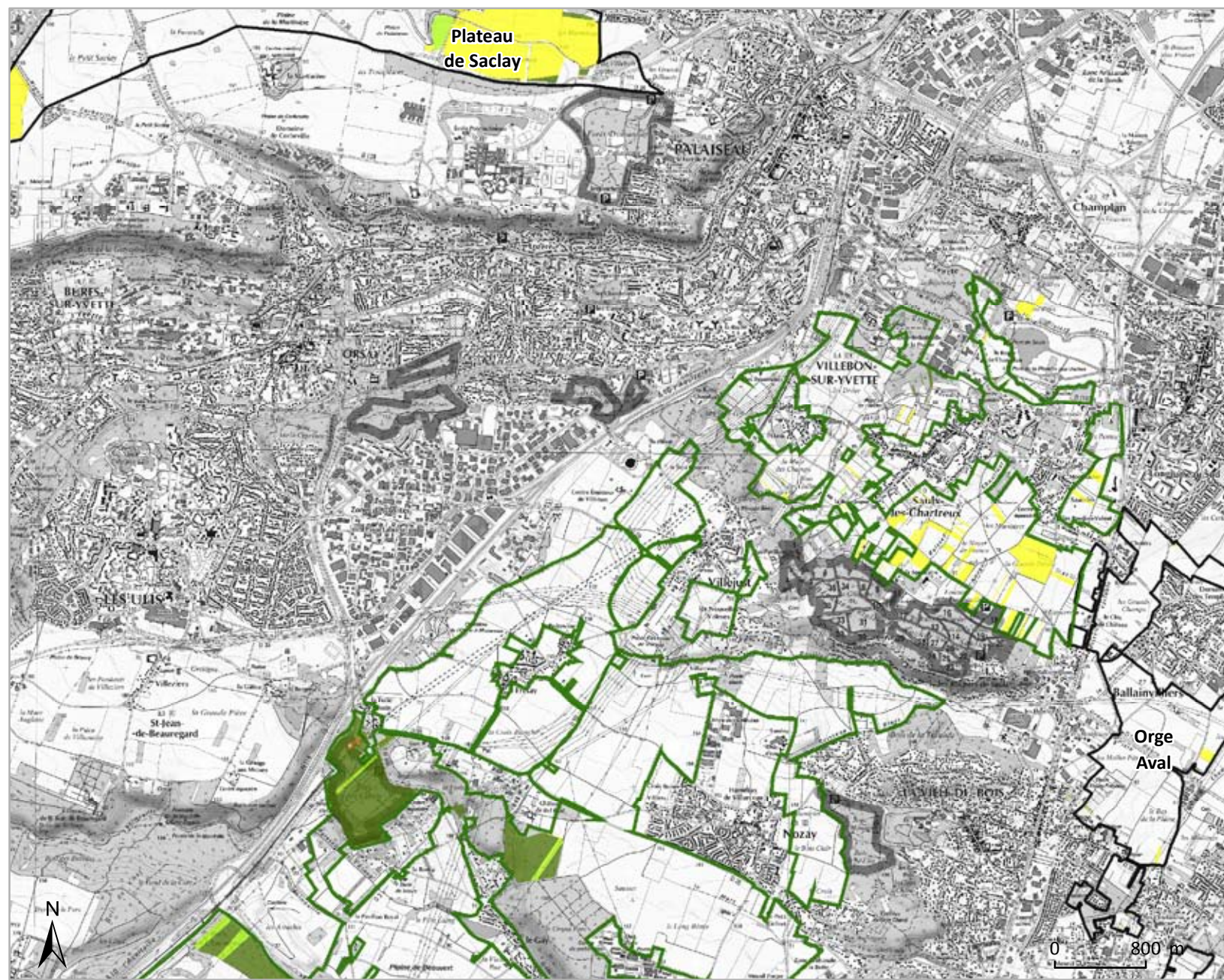
- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:50 000 (A4)

Hurepoix	
PRIF créé en	1997
Superficie totale du PRIF:	2291 ha
Total acquis en jouissance :	295,6 ha
%age acquis en jouissance :	13 %

Espace naturel régional de l'Hurepoix

secteur nord (carte 1/2)



Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25® ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Hurepoix

PRIF créé en	1997
Superficie totale du PRIF:	2291 ha
Total acquis en jouissance :	295,6 ha
%age acquis en jouissance :	13 %

PRIF de l'Hurepoix secteur sud (carte 2/2)



Superficie de PRIF par commune :

Fontenay-lès-Briis (91) :	61 ha
Marcoussis (91) :	956 ha
Nozay (91) :	456 ha
Ollainville (91) :	179 ha
Saulx-les-Chartreux (91) :	259 ha
Villebon-sur-Yvette (91) :	105 ha
Villejust (91) :	275 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:50 000 (A4)



Superficie acquise en jouissance par commune :
 Champlan (91) : 2,4 ha
 Marcoussis (91) : 260,8 ha
 Saulx-les-Chartreux (91) : 31,7 ha
 Villebon-sur-Yvette (91) : 0,7 ha

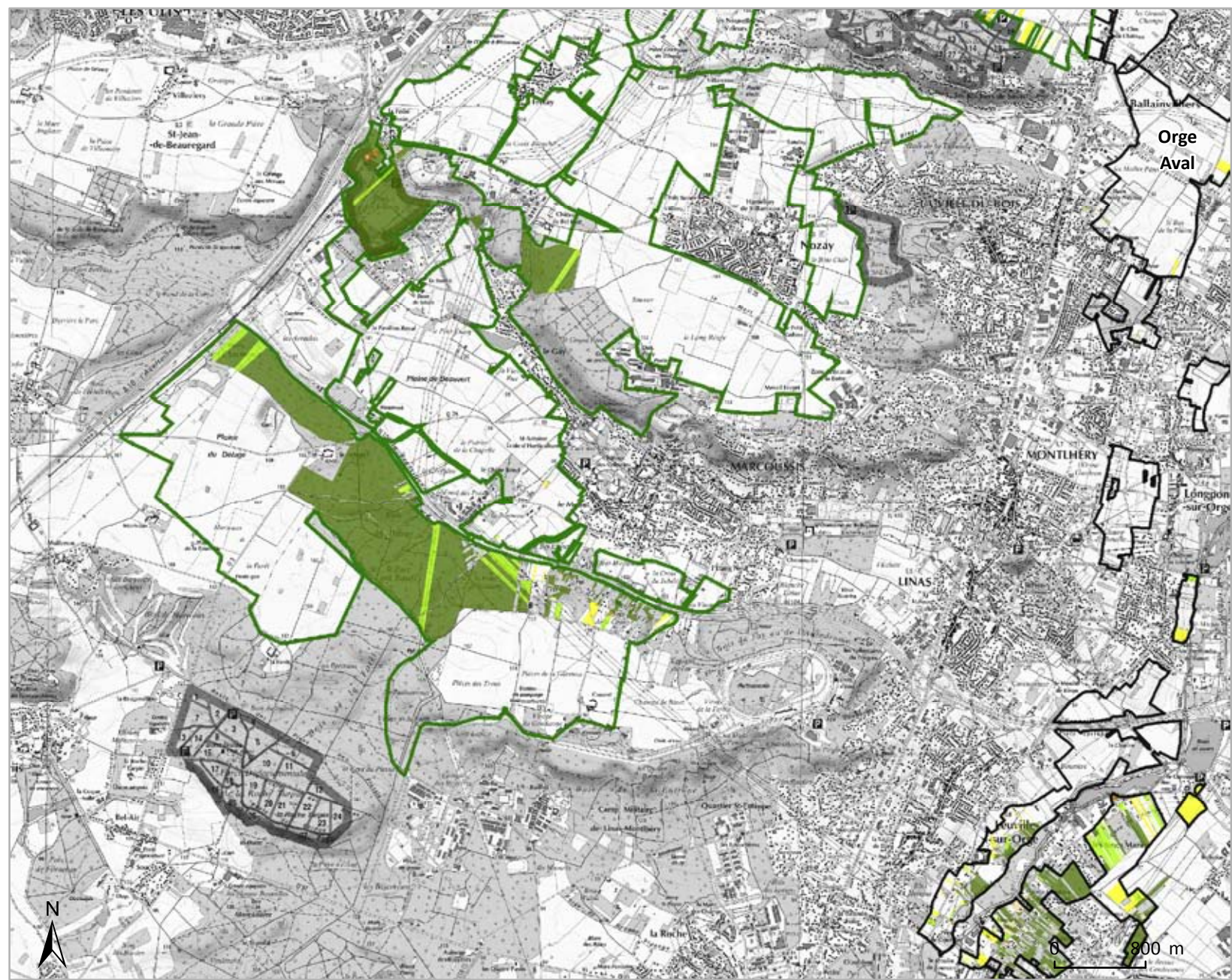
- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:50 000 (A4)

Hurepoix	
PRIF créé en	1997
Superficie totale du PRIF:	2291 ha
Total acquis en jouissance :	295,6 ha
%age acquis en jouissance :	13 %

Espace naturel régional de l'Hurepoix

secteur sud (carte 2/2)



Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

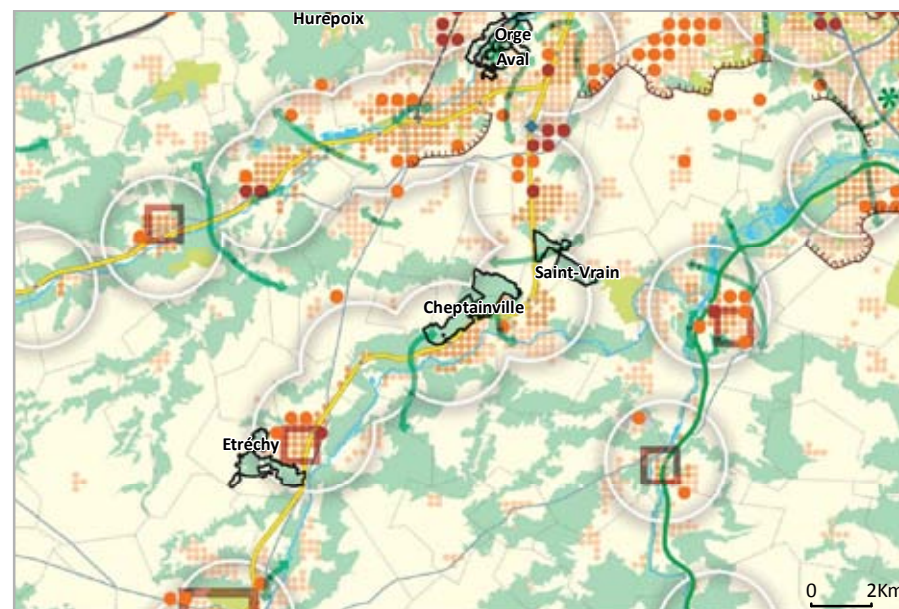
Saint-Vrain, Cheptainville et Etréchy

Les mots-clés

- Couronne rurale
- Arc régional de la biodiversité
- Parc naturel régional (Gâtinais français)
- Grand plateau agricole (Beauce)
- Site Natura 2000 (Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine)
- Vallées structurantes (Essonne, Juine)
- Pôle majeur de tourisme (Domaine de Chamarande)
- Pôle urbain (Arpajon)
- Grandes infrastructurantes linéaires (RN20, ligne ferroviaire Paris-Orléans)
- Pôles de centralité à conforter (Etrechy, Ballancourt-sur-Essonne et la Ferté-Alais, Saint-Chéron, Etampes)



D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).

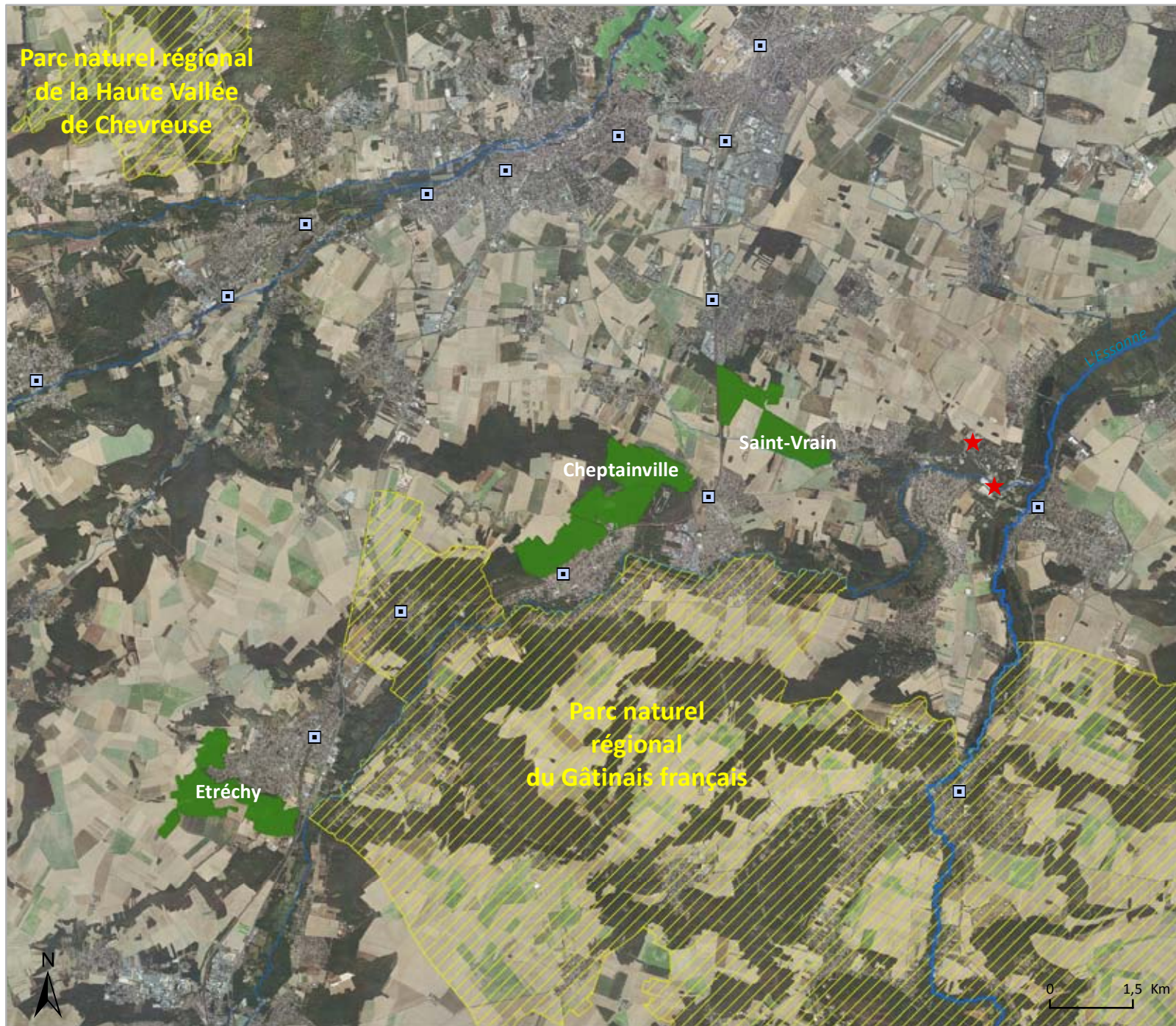


D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

PRIF

- **Forêt régionale de Saint-Vrain**
- **Forêt régionale de Cheptainville**
- **Forêt régionale d'Etréchy**

Saint-Vrain, Cheptainville et Etréchy



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Saint-Vrain

PRIF créé en 1980
 Superficie totale du PRIF: 120 ha
 Total acquis en jouissance : 117,4 ha
 %age acquis en jouissance : 98 %

PRIF de Saint-Vrain



Superficie de PRIF par commune :

Cheptainville (91) : 36 ha
 Marolles-en-Hurepoix (91) : 12 ha
 Saint-Vrain (91) : 72 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâties régionales patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:15 000 (A4)



Forêt régionale de Saint-Vrain

Saint-Vrain	
PRIF créé en	1980
Superficie totale du PRIF:	120 ha
Total acquis en jouissance :	117,4 ha
%age acquis en jouissance :	98 %



Superficie acquise en jouissance par commune :
 Cheptainville (91) : 35,7 ha
 Marolles-en-Hurepoix (91) : 10,7 ha
 Saint-Vrain (91) : 71 ha

- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:15 000 (A4)

Cheptainville

PRIF créé en	1980
Superficie totale du PRIF:	248 ha
Total acquis en jouissance :	86,4 ha
%age acquis en jouissance :	35 %

PRIF de Cheptainville



Superficie de PRIF par commune :

Cheptainville (91) : 91 ha
Lardy (91) : 157 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

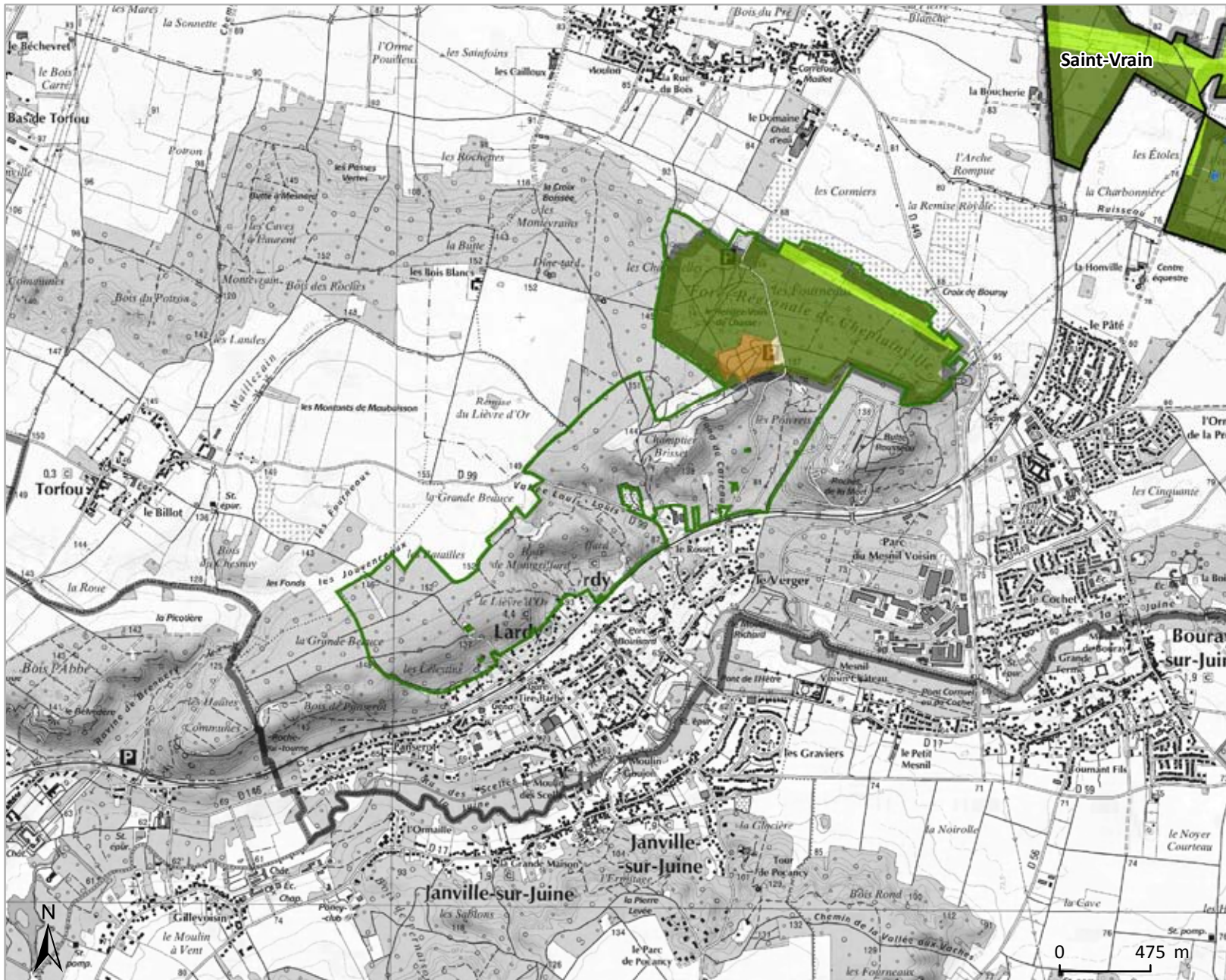
0 475 m

1:30 000 (A4)

Cheptainville

PRIF créé en	1980
Superficie totale du PRIF:	248 ha
Total acquis en jouissance :	86,4 ha
%age acquis en jouissance :	35 %

Forêt régionale de Cheptainville



Superficie acquise en jouissance par commune :
 Cheptainville (91) : 86,2 ha
 Lardy (91) : 0,2 ha

- PRIF
- Autre PRIF
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:30 000 (A4)

Etréchy

PRIF créé en	1981
Superficie totale du PRIF:	158 ha
Total acquis en jouissance :	106 ha
%age acquis en jouissance :	67 %

PRIF d'Etréchy



Superficie de PRIF par commune :

Etréchy (91) : 158 ha



- PRIF
- autres PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:15 000 (A4)



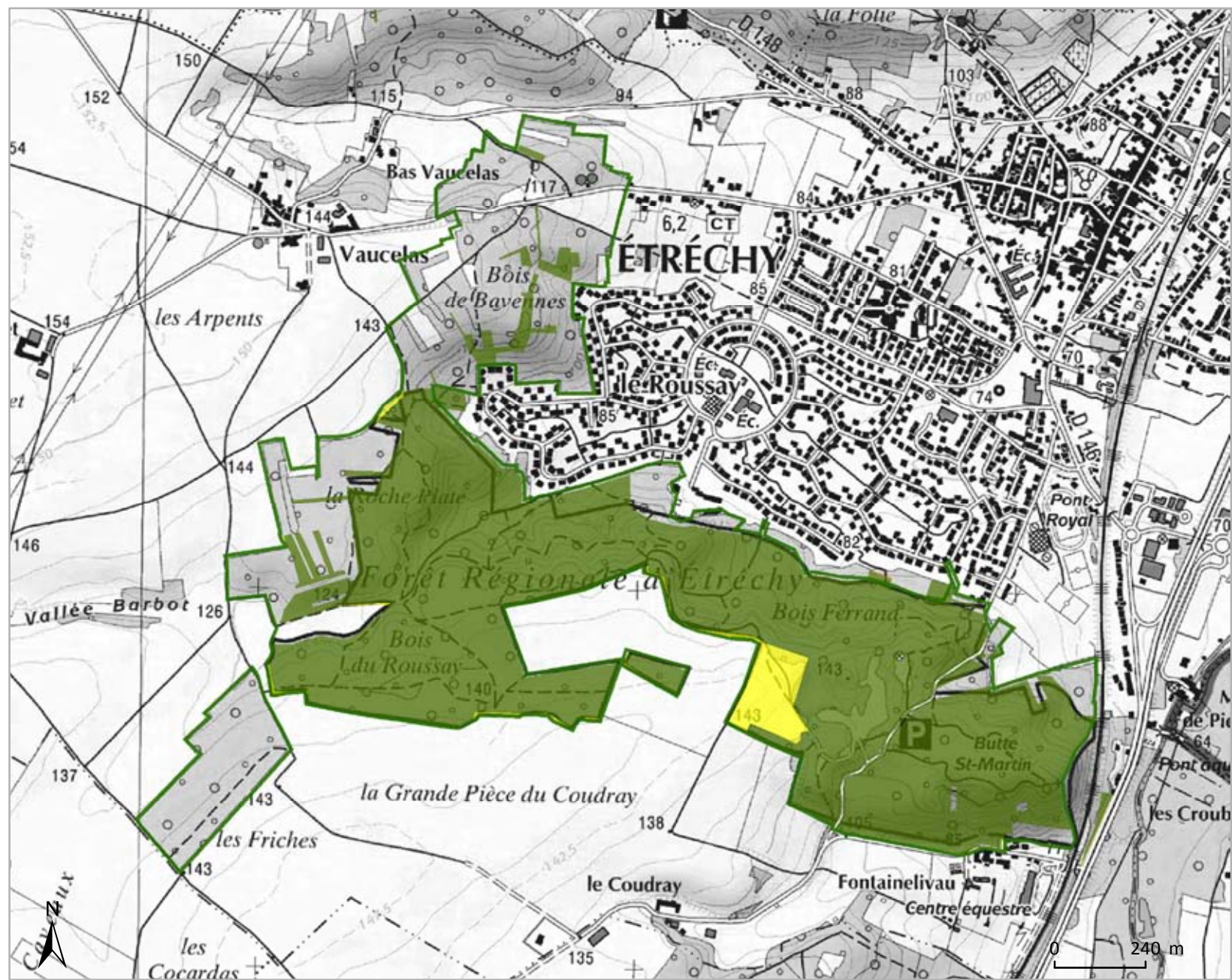
Superficie acquise en jouissance par commune :
Etréchy (91) : 106 ha

- PRIF
 - Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre

1:15 000 (A4)

Forêt régionale d'Etréchy

Etréchy	
PRIF créé en	1981
Superficie totale du PRIF:	158 ha
Total acquis en jouissance :	106 ha
%age acquis en jouissance :	67 %



Sources : AEV Île-de-France 2016, SCAN 25° ©IGN Paris 2012 Licence n° 2006CUJ0824 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Chevreuse-Saclay

Les mots-clés

- Ceinture verte
- Couronne rurale
- Vallées secondaires (Rodon, Bièvre, Mérentaise)
- Site Natura 2000 (forêt de Rambouillet)
- Réserve naturelle régionale (Val et Coteaux de Saint-Rémy)
- Site classé loi de 1930 (Vallée de la Haute Vallée de Chevreuse, Vallée de la Bièvre)
- Grandes plaines agricoles (Saclay, Magny)
- Grands massifs forestiers (Champs-Garnier, Port-Royal)
- Grand paysage
- Aéroport secondaire (Villacoublay)
- Grandes infrastructures linéaires (RN 10, Ligne Paris-Chartres)
- Patrimoine bâti (Abbaye de Port-Royal-des-Champs)
- OIN Massy-Palaiseau-Saclay-Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- Territoire interdépartemental (Yvelines/Essonne)
- Pôle scientifique et de recherche
- Cluster

PRIF

- **Espace naturel régional du plateau de Saclay**
- **Espace naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse**

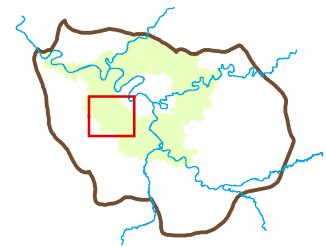
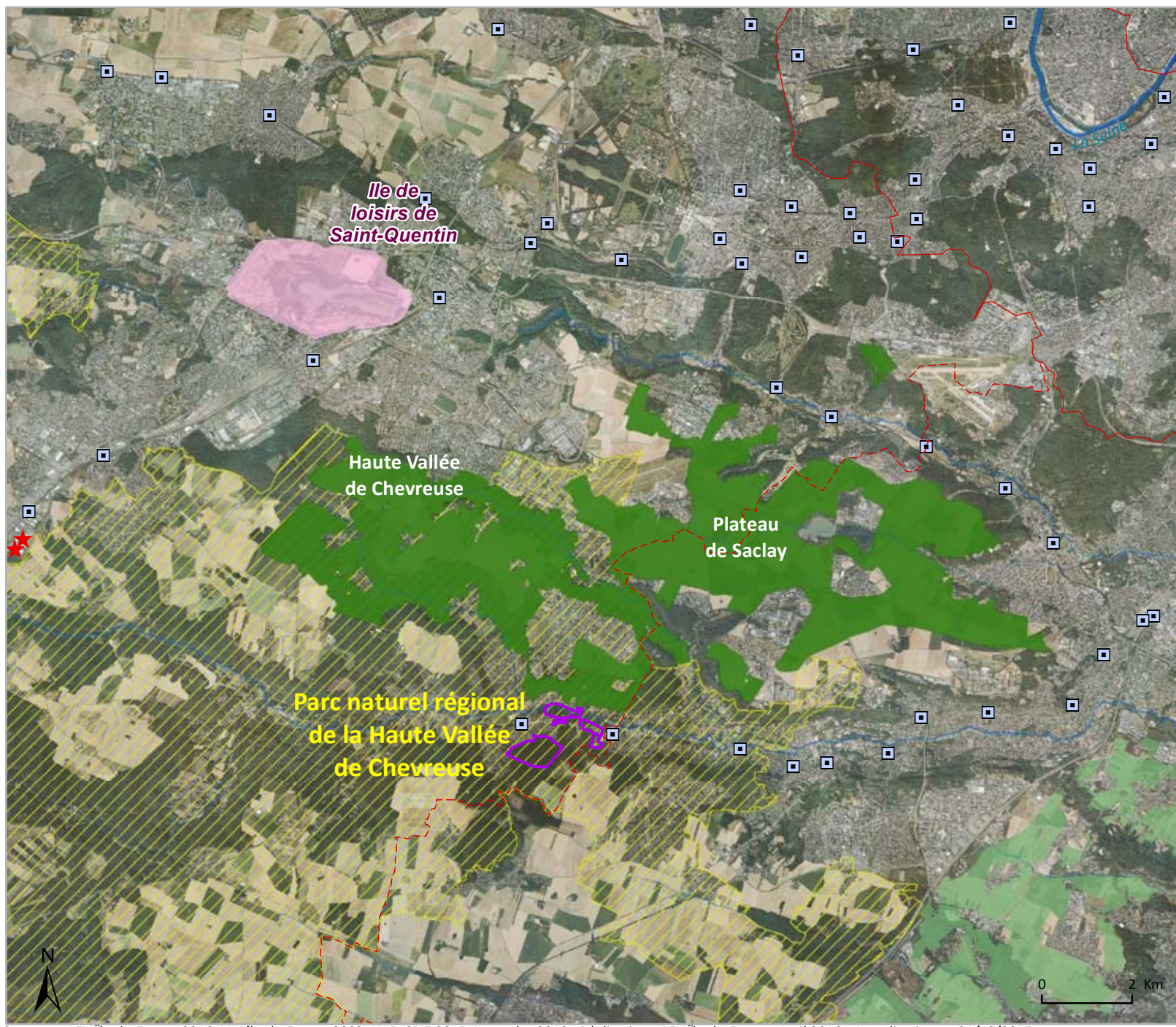


D'après le SRCE adopté par la Région le 26/09/2013 et arrêté par le Préfet le 22/10/2013 (Légende p.200).



D'après le SDRIF approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013 (Légende p.198).

Chevreuse-Saclay



- PRIF
- Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Départements
- Installations SEVESO seuil haut
- Gares

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.



Plateau de Saclay

PRIF créé en : 1972
 Superficie totale du PRIF : 2034 ha
 Total acquis en jouissance : 624 ha
 %age acquis en jouissance : 31 %

PRIF du plateau de Saclay



Superficie de PRIF par commune :

- Bièvres (91) : 217 ha
- Buc (78) : 104 ha
- Châteaufort (78) : 122 ha
- Gif-sur-Yvette (91) : 4 ha
- Ignny (91) : 11 ha
- Jouy-en-Josas (78) : 136 ha
- Les Loges-en-Josas (78) : 87 ha
- Palaiseau (91) : 113 ha
- Saclay (91) : 799 ha
- Saint-Aubin (91) : 94 ha
- Toussus-le-Noble (78) : 219 ha
- Vauhallan (91) : 203 ha
- Villiers-le-Bâcle (91) : 320 ha

- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:60 000 (A4)

Plateau de Saclay

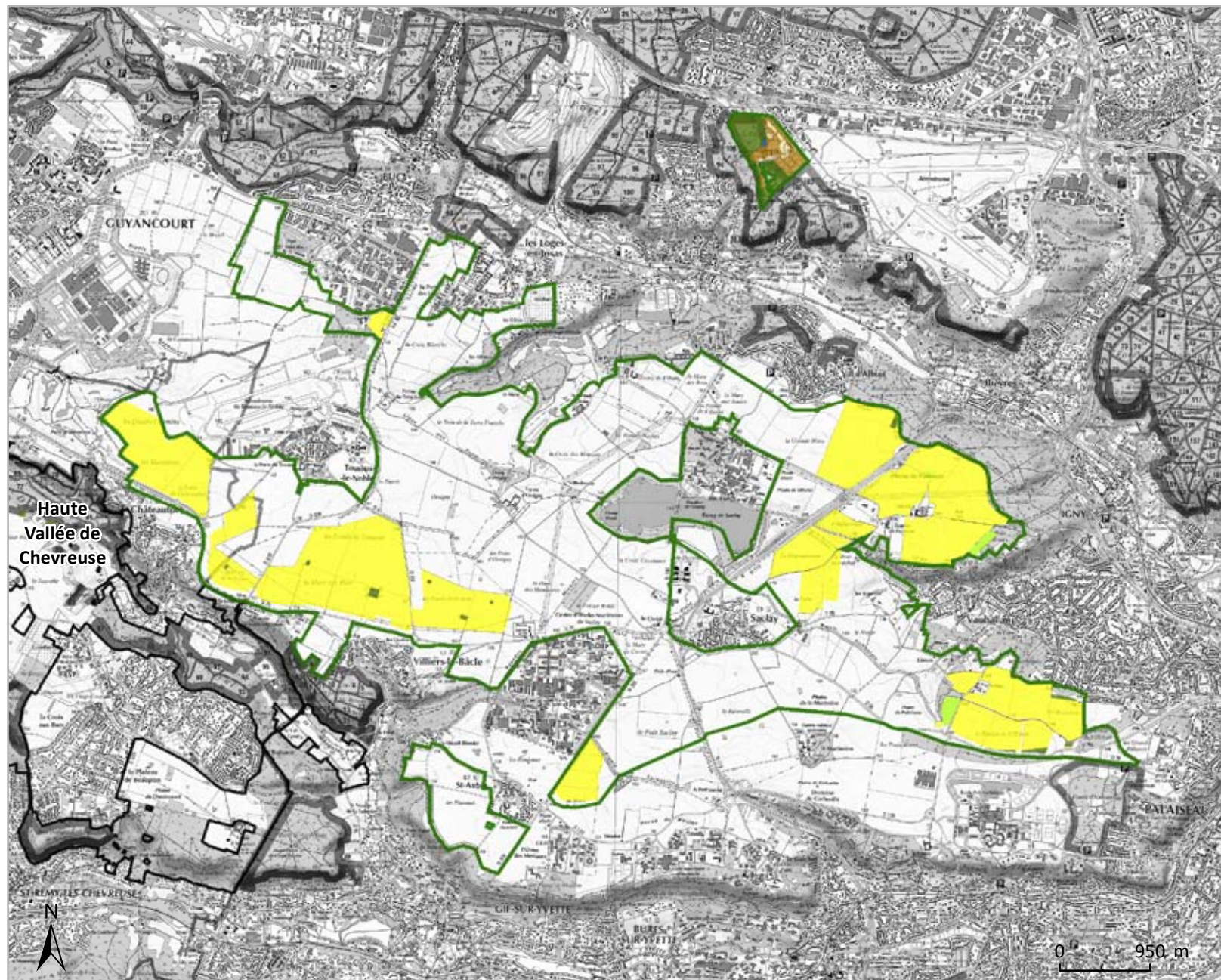
PRIF créé en 1972
 Superficie totale du PRIF: 2034 ha
 Total acquis en jouissance : 624 ha
 %age acquis en jouissance : 31 %

Espace naturel régional du plateau de Saclay



Superficie acquise en jouissance par commune :

- Bièvres (91) : 167,9 ha
- Buc (78) : 4,2 ha
- Châteaufort (78) : 82,3 ha
- Igny (91) : 3,6 ha
- Jouy-en-Josas (78) : 31,7 ha
- Palaiseau (91) : 80 ha
- Saclay (91) : 36,8 ha
- Saint-Aubin (91) : 19,5 ha
- Toussus-le-Noble (78) : 1,1 ha
- Vauhallan (91) : 18,5 ha
- Villiers-le-Bâcle (91) : 178,3 ha



- PRIF
- Autre PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:60 000 (A4)



Haute Vallée de Chevreuse

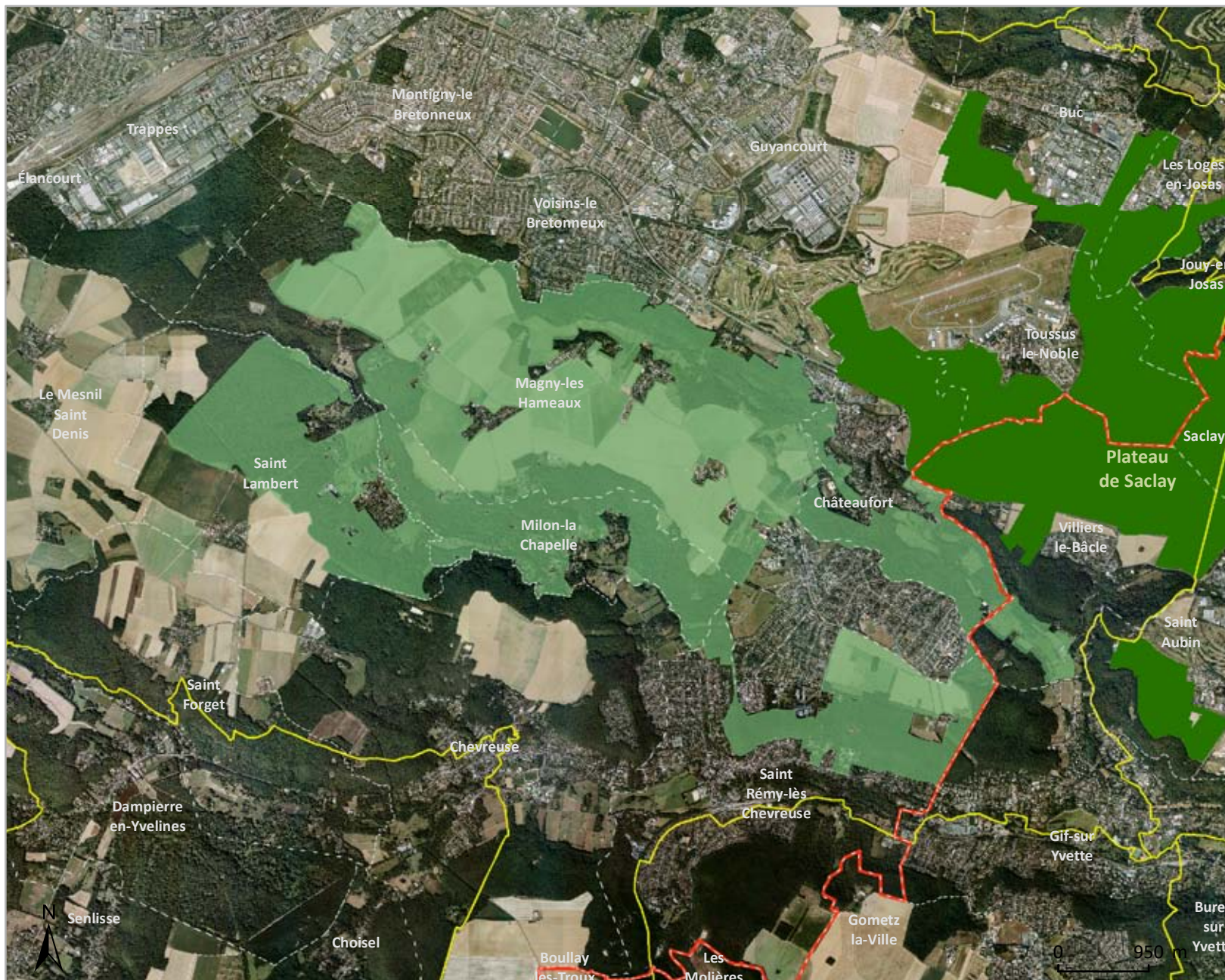
PRIF créé en 1993
 Superficie totale du PRIF: 1974 ha
 Total acquis en jouissance : 291,4 ha
 %age acquis en jouissance : 15 %

PRIF de la Haute Vallée de Chevreuse



Superficie de PRIF par commune :

- Châteaufort (78) : 149 ha
- Magny-les-Hameaux (78) : 1005 ha
- Milon-la-Chapelle (78) : 256 ha
- Saint-Lambert (78) : 304 ha
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78) : 224 ha
- Villiers-le-Bâcle (91) : 33 ha
- Voisins-le-Bretonneux (78) : 2 ha



- PRIF
- autres PRIF
- /// Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- ◆ Bâti régionaux patrimoniaux
- Itinéraires de randonnée
- Limites communales
- Limites départementales

1:60 000 (A4)

Haute Vallée de Chevreuse

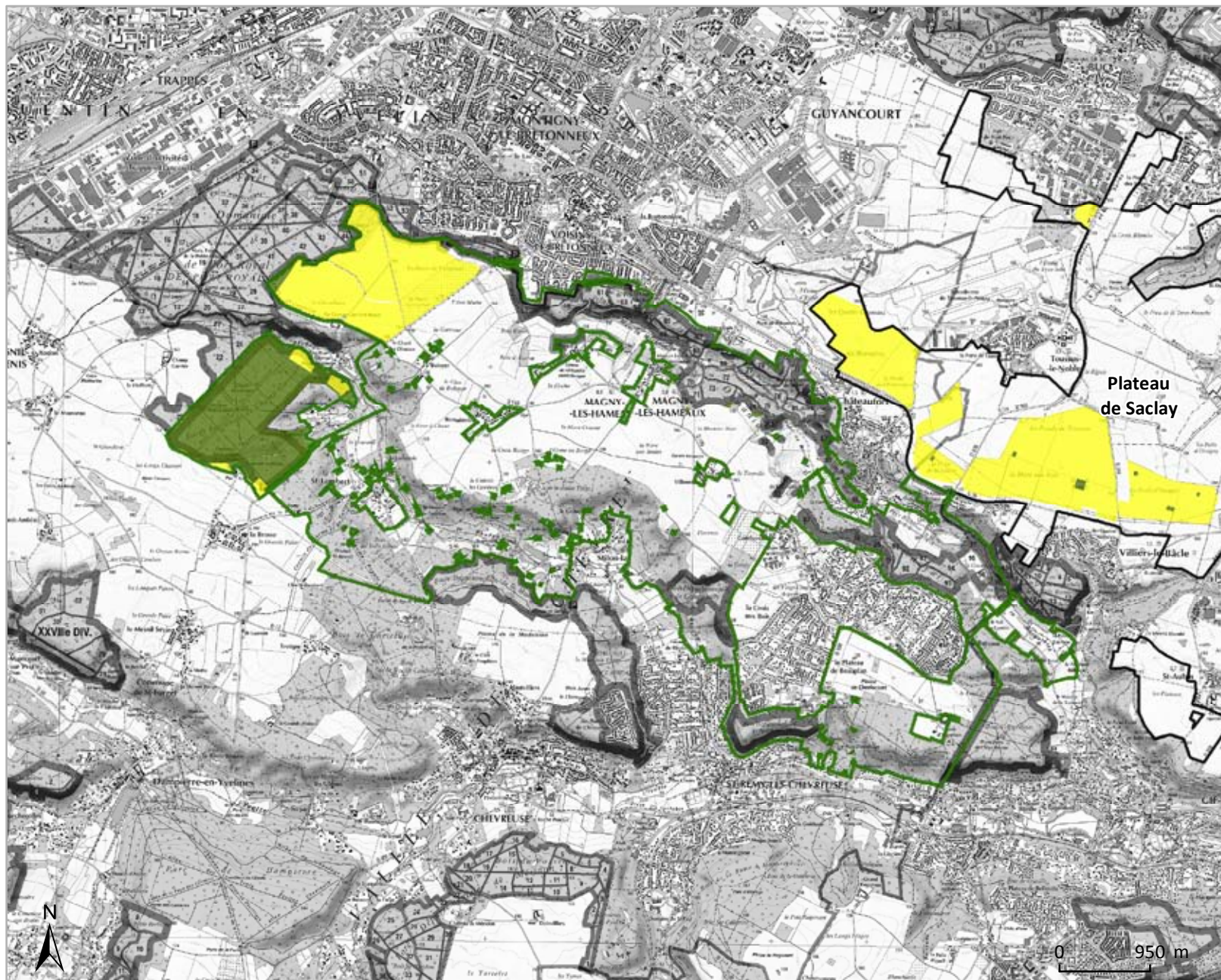
PRIF créé en : 1993
 Superficie totale du PRIF : 1974 ha
 Total acquis en jouissance : 291,4 ha
 %age acquis en jouissance : 15 %

Espace naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Superficie acquise en jouissance par commune :

Magny-les-Hameaux (78) : 149,6 ha
 Saint-Lambert (78) : 141,8 ha



- PRIF
- Autre PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

1:60 000 (A4)



Partie 3

**Ressources
documentaires et
cartographiques**

Repères chronologiques

REPÈRES GÉNÉRAUX	ANNÉE	AUTRES REPÈRES EN ÎLE-DE-FRANCE	ANNÉE	CONSEIL RÉGIONAL ET AGENCE DES ESPACES VERTS
Création des Parcs naturels nationaux comme espaces protégés français ; création des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER, loi d'orientation agricole)	1960	Création de l' Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (IAURP) Plan d'aménagement et d'organisation générale pour la Région Parisienne (PADOG).		
	1961	Création du District de la région de Paris		
	1962	Création de l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP)		
Création de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR)	1963			
La loi-cadre sur l'eau instaure les périmètres de captage et crée les Agences financières de bassin Redécoupage des départements d'Île-de-France	1964	Le District définit un Programme d'acquisitions forestières de 9460 ha de l'AFTRP. Loi portant réorganisation de la région parisienne (redécoupage des départements en Ile-de-France; entrée en vigueur en 1968).		
	1965	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (SDAURP) ; Décision de créer cinq villes nouvelles en Île-de-France		
	1968	1 ^{ères} acquisitions forestières par le District (dans les forêts de Bondy et de Rougeau)		
Mise en place du ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement ; Convention de Ramsar sur les zones humides	1971			
La conférence de Stockholm met en place le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; création, en France, des Parcs naturels régionaux	1972			
Premier choc pétrolier	1973			
Création du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	1975			
Loi relative à la protection de la nature ; création des Réserves naturelles comme espaces protégés français	1976	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (SDAURIF) Projets des zones naturelles d'équilibre (ZNE) et introduction de la notion de ceinture verte en Île-de-France	1976	Constitution du Conseil régional et création de l' Agence des espaces verts de la Région Île-de-France . Transfert de propriété des forêts du District à la Région Île-de-France ; l'IAURP devient IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France).
Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe ; Directive Oiseaux créant les Zones de Protection Spéciales (ZPS)	1979	-	1979	-
Loi de décentralisation ; lancement de l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique ou floristique (ZNIEFF)	1982	-	1982	Transfert de l' IAURIF au Conseil régional

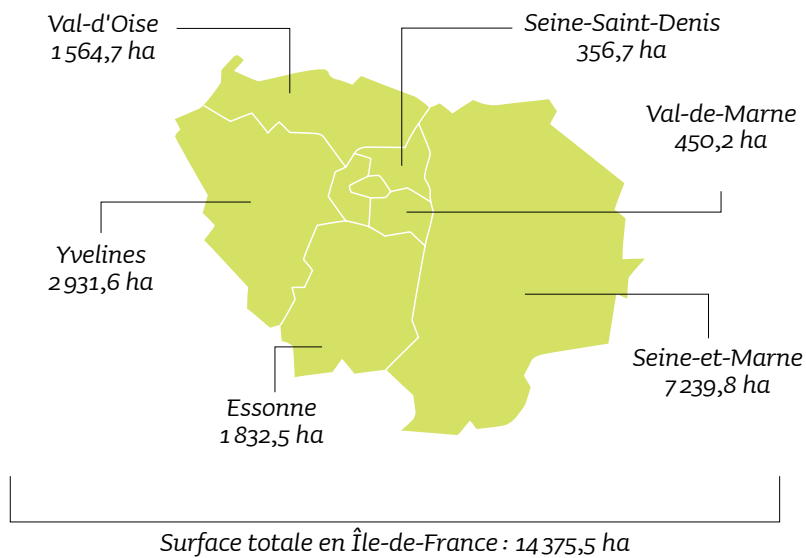
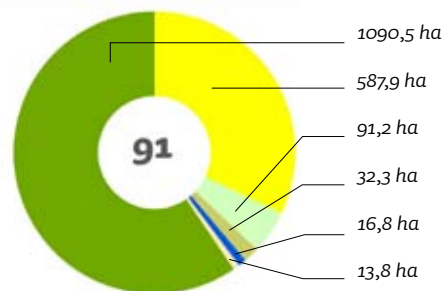
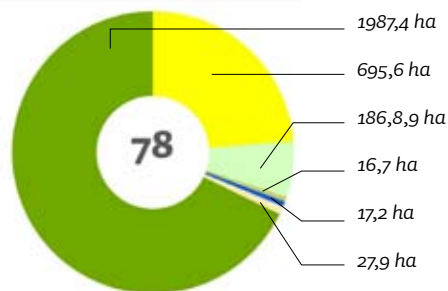
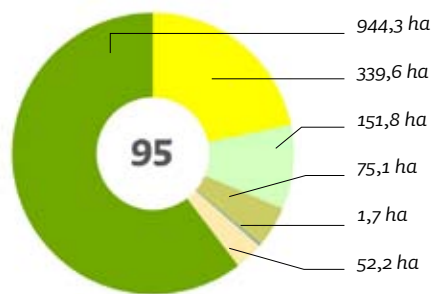
Repères chronologiques

REPÈRES GÉNÉRAUX	ANNÉE	AUTRES REPÈRES EN ÎLE-DE-FRANCE	ANNÉE	CONSEIL RÉGIONAL ET AGENCE DES ESPACES VERTS
-	1985	-	1985	Création du premier parc naturel régional (PNR) en Île-de-France (Haute vallée de Chevreuse)
le Rapport Brundtland initie la notion de développement durable	1987	-		
-	1991	-	1991	1^{er} périmètre régional à vocation agricole affirmée (Plateau de Saclay)
Loi sur l'eau ; Loi relative à la lutte contre le bruit ; Directive habitats-faune-flore ; création du réseau européen Natura 2000 ; Convention sur la diversité biologique (sommet de la terre de Rio)	1992	-	1992	1^{er} périmètre régional à vocation affirmée de préservation des îles (Ile Saint-Louis)
Loi relative à la protection et la mise en valeur des paysages (introduction du paysage dans les ZPPAUP)	1993	-	1993	1^{er} périmètre régional à vocation environnementale affirmée (réhabilitation de plan d'eau suite à extraction de matériaux : Grand-Voyeux)
-	1994	Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)	1994	Présentation du Plan vert régional
-	1995	-	1995	Transfert de la compétence SDRIF au Conseil régional
Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie	1996		1996	-
Stratégie communautaire en faveur de la diversité biologique	1998	-	1998	-
Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire	1999	Schéma de service des espaces naturels et ruraux en Île-de-France	1999	1^{er} périmètre régional à vocation affirmée de requalification de terres polluées (Pierrelaye-Bessancourt)
-	2000	Plan de déplacement urbain d'Île-de-France (PDUIF) et Plan régional de la qualité de l'air (PRQA)	2000	1^{er} périmètre régional en nature de lande à callunes (extension de Bréviande à Seine-Port et Boissise-la-Bertrand) ; 1^{er} périmètre régional en nature de marais (Stors)
-	2001	-	2001	Appellation périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)
Les réserves naturelles régionales (RNR) succèdent aux réserves naturelles volontaires (loi sur la démocratie de proximité) ; Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg	2002	-	2002	Transfert de la compétence PRQA (qualité de l'air) au Conseil régional
-	2003	-	2003	Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels
Stratégie nationale pour la biodiversité 2004 - 2010	2004	-	2004	1^{er} périmètre régional à vocation affirmée de protection de la ressource en eau souterraine (Bout du Monde) ; Transfert de la compétence PDUIF (déplacements urbains) au Conseil régional ; le STIF devient établissement public territorial
Loi relative au développement des territoires ruraux ; Loi constitutionnelle relative à la Charte de l'environnement	2005	-	2005	1^{er} périmètre régional à vocation affirmée de préservation de vergers (Vergers du Val de Seine Yvelinois)

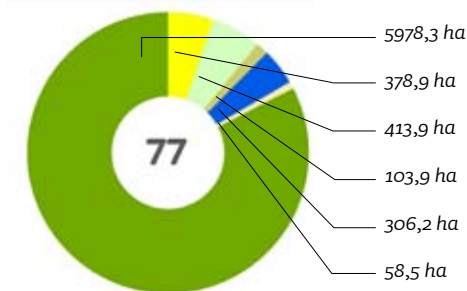
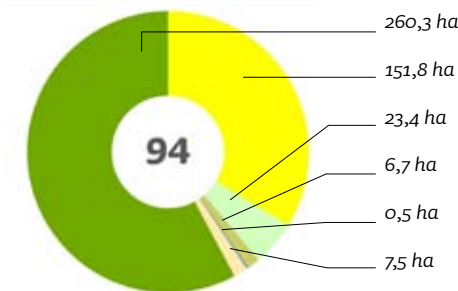
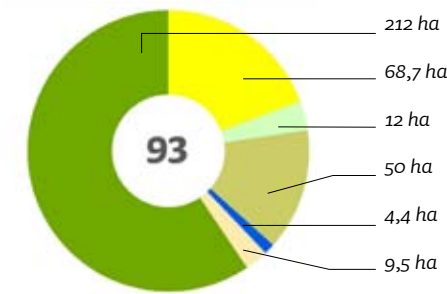
REPÈRES GÉNÉRAUX	ANNÉE	AUTRES REPÈRES EN ÎLE-DE-FRANCE	ANNÉE	CONSEIL RÉGIONAL ET AGENCE DES ESPACES VERTS
Plan d'action de la Commission européenne Enrayer la diminution de la biodiversité à l'horizon 2010 et au-delà ; Loi sur l'eau	2006	-	2006	Création de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF)
Conférence pour une gouvernance écologique mondiale, Paris ; Grenelle de l'environnement	2007	Décret de création des opérations d'intérêt national (OIN) ORSA, Seine-Aval et MASAVSQY ; projet de SDRIF révisé arrêté ; 1ère stratégie régionale pour la biodiversité en Île-de-France	2007	L'AEV est désignée opérateur Natura 2000 (ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et de Rosny ; ZPS des boucles de la Marne) ; création de Natureparif ; création du CERVIA
-	2008	Lancement de la consultation internationale du Grand Paris (10 équipes)	2008	Programme régional 2008-2013 en faveur de l'agriculture périurbaine ; projet de SDRIF adopté ; création du SMER de la coulée verte de l'interconnexion des TGV
Loi Grenelle 1	2009	Présentation des résultats de la consultation internationale du Grand Paris ; création du Syndicat Paris Métropole ; adoption du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Seine-Normandie 2010-2015	2009	Convention Région-AEV 2009-2013 ; création des premières RNR en Île-de-France (Seiglats/Boucle de Moisson/Marais de Stors/Bruyères de Sainte-Assise) ; Agenda 21 Région Île-de-France ; convention de partenariat AESN-AEV 2010-2012
Loi Grenelle 2 ; Les ZPPAUP deviennent des AVAP (Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) ; loi de modernisation de l'agriculture	2010	Loi relative au Grand Paris	2010	Approbation du plan prévisionnel d'investissement et d'entretien 2011-2013 (PPIE)
Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020	2011	Décret approuvant le schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris	2011	Charte de partenariat AEV-ONF ; Agenda 21 de l'AEV ; ouverture de la révision du SDRIF ; adoption du Plan climat énergie d'Île-de-France
Conférence mondiale Rio + 20	2012	Plan régional de l'agriculture durable ; Plan pluriannuel régional de développement forestier d'Île-de-France 2012-2016	2012	Arrêt du projet de PDUIF ; approbation de la politique régionale dans le domaine de l'eau 2013-2018 ; approbation de l'avant-projet de SRCE (schéma régional de cohérence écologique) ; arrêt du projet de SDRIF ; adoption du schéma régional climat énergie ; création de la RNR du Grand-Voyeux ; colloque Agriculteurs vs urbains, le face à face ; réorganisation des PRIF (54) ; définition de 22 Territoires stratégiques
	2013	Approbation du SDRIF par l'Etat	2013	Organisation par l'AEV du congrès annuel des Réserves naturelles de France ; plantation du premier arbre de la Tégéval ; adoption du SRCE ; nouvelle Charte régionale pour la biodiversité ; adoption du SDRIF
Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) ; Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur - modération de la consommation du foncier et lutte contre l'étalement urbain)	2014	Loi Maptam (décision de créer la métropole du Grand Paris ; l'AFTRP deviendra «Grand Paris Aménagement» ; les EPF fusionneront)	2014	Organisation par l'AEV du colloque «La forêt francilienne, des ressources inexploitées ?» ; Première tranche de travaux de la Tégéval ; adoption de la Stratégie régionale pour une agriculture durable et de proximité en Île-de-France
Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ; Décret de mise en place des CDPENAF et CIPENAF (remplaçant les CDCEA et les CICEA) ; La COP 21 sur les changements climatiques a lieu à Paris	2015	L'AFTRP devient «Grand Paris Aménagement» ; Arrêt du SDAGE2016-2021	2015	Pose de la passerelle de la Tégéval au-dessus de la RN 406, à Créteil ; Prolongation du PPIE 2011-2013 ; Convention de partenariat AEV-ONF 2016-2020

Chiffres clés

SURFACE DES ESPACES ACQUIS EN JOUISSANCE ET/OU GÉRÉS AU 31/12/2015 PAR NATURE ET PAR DÉPARTEMENT



- Espace boisé
- Espace agricole
- Espace naturel
- Espace paysager
- Plan d'eau / eau
- Autre



N°	PRIF	SURFACE DES ESPACES ACQUIS EN JOUISSANCE ET/OU GÉRÉS (HA)						
		ESPACE BOISÉ	ESPACE AGRICOLE	ESPACE NATUREL	ESPACE PAYSAGER	PLAN D'EAU / EAU	AUTRE	TOTAL
1	Rosny	1146,7	96,1	4,7	0,7	0,5	1,7	1250,3
2	Flicourt	5,7	0,0	20,9	0,0	7,3	2,6	36,4
3	Roche-Guyon	356,5	154,9	13,3	10	1,5	2,1	538,3
4	Moisson	252,3	48,4	147,7	0,1	0,8	2,5	451,8
5	Galluis	218,0	0,3	0,7	0,0	0,1	0,4	219,5
6	Ile Saint-Louis	3,6	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	3,8
7	Bout du monde	2,8	90,8	1,3	0,3	6,9	0,4	102,3
8	Plaine de la Haye	21,4	130,2	7,4	0,0	0,0	13,3	172,3
9	Butte de Marsinval	311,5	8,9	3,1	2,6	0,0	3,4	330,1
10	Vergers de Seine	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4
11	Hautil et Oise	48,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	48,5
12	Plaine de Pierrelaye	43,4	105,9	24,4	0,8	0,2	3,1	177,7
13	Plaine de Montesson	0,0	63,6	1,2	0,1	0,0	0,8	65,7
14	Boissy	49,6	51,1	3,2	5,0	0,0	2,4	111,3
15	Buttes du Parisis	210,0	14,4	34,7	47,0	0,8	25,8	332,7
16	Marais de Stors	0,3	1,8	45,0	0,0	0,0	0,0	47,1
18	Plateau d'Andilly	7,9	0,3	8,2	1,2	0,0	2,8	20,5
19	Coteaux de Nézant	1,9	3,8	1,4	0,0	0,0	0,2	7,4
20	Ecouen et vallée du petit Rosne	81,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,5	81,8
21	Butte Pinson	16,0	8,0	20,8	26,1	0,3	14,4	85,5
22	Montgé	573,1	6,8	1,5	0,0	0,3	15,0	596,7
23	Plaine de France	3,1	49,3	4,8	1,7	0,0	3,0	61,9
24	Bondy	166,6	0,0	1,5	5,9	4,4	3,3	181,0
25	Coteaux de l'Aulnoye	41,2	48,6	6,3	0,0	0,0	3,3	98,8
26	Vallières	209,1	36,3	4,2	0,2	0,6	3,7	254,1
27	Mont Guichet	34,1	40,6	4,4	13,1	0,0	0,9	93,1
28	Dhuis	0,0	0,0	0,0	31,7	0,0	0,0	31,7
29	Moulin des Marais	67,1	1,0	3,0	0,0	0,5	0,2	71,8

N°	PRIF	SURFACE DES ESPACES ACQUIS EN JOUISSANCE ET/OU GÉRÉS (HA)						
		ESPACE BOISÉ	ESPACE AGRICOLE	ESPACE NATUREL	ESPACE PAYSAGER	PLAN D'EAU / EAU	AUTRE	TOTAL
30	Claye-Souilly	249,2	9,2	3,2	0,2	0,0	1,6	263,4
31	Vallée de la Marne	319,9	4,0	29,4	27,8	53,5	1,4	436,1
32	Précy-sur-Marne	0,6	0,5	2,7	0,0	2,2	2,6	8,5
33	Grand-Voyeux	20,1	5,0	45,7	0,3	75,9	11,7	158,8
34	Brosse et Gondoire	49,9	45,7	0,3	1,3	0,0	1,2	98,5
35	Ferrières	2735,5	106,4	100,2	27,8	3,8	12,2	2985,4
36	Maubué	253,4	0,0	5,2	1,7	0,3	2,0	262,6
37	Plessis-Saint-Antoine	38,4	68,1	3,4	0,3	0,1	1,1	111,5
38	Vallée du Morbras	1,5	0,2	0,4	0,0	0,0	0,3	2,3
39	Grosbois	219,1	28,4	8,9	5,5	0,1	2,4	264,3
40	La Tégéval	2,8	0,6	4,5	0,2	0,0	2,4	10,5
41	Vallées de l'Yerres et du Réveillon	14,1	102,4	8,8	0,7	0,8	1,5	128,3
42	Rougeau-Bréviande	1766,7	40,3	154,0	40,8	9,8	7,8	2019,5
43	Seiglats	6,9	36,9	51,3	1,6	144,0	0,3	241,0
44	Gouaix	10,9	0,1	5,7	0,0	15,0	0,0	31,6
45	Bois Chardon	20,2	8,3	1,7	0,4	0,0	0,3	30,8
46	Fosse aux Carpes	10,6	0,0	2,4	3,0	16,4	0,6	33,0
47	Saint-Eutrope	157,0	13,1	23,2	6,4	0,0	0,8	200,5
48	Orge Aval	38,7	17,4	11,9	0,4	0,0	6,8	75,2
49	Hurepoix	236,8	35,5	20,9	1,3	0,0	1,1	295,6
50	Saint-Vrain	97,9	0,4	18,4	0,1	0,3	0,2	117,4
51	Cheptainville	75,0	0,1	5,4	5,0	0,0	0,6	86,1
52	Etréchy	101,8	4,0	0,0	0,0	0,0	0,2	105,9
53	Plateau de Saclay	21,2	578,2	7,2	13,0	0,3	4,2	624,0
54	Haute Vallée de Chevreuse	138,7	152,4	0,0	0,0	0,0	0,3	291,4
-	Hors PRIF	15,5	4,8	0,0	0,1	0,0	0,1	20,5
TOTAL		10 472,9	2222,5	879,1	284,7	346,9	163,3	14 375,5
		72,8 %	15,5 %	6,1 %	2,0 %	2,4 %	1,2 %	100 %

Le SDRIF et les espaces ouverts

LE 18 OCTOBRE 2013, L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL RÉGIONAL A APPROUVÉ SON NOUVEAU PROJET DE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE (SDRIF) QUI SE PRÉSENTE SOUS LA FORME DE CINQ FASCICULES (DONT UN EST À CARACTÈRE RÉGLEMENTAIRE, INTITULÉ « ORIENTATIONS RÉGLEMENTAIRES », OR) ET UNE CARTE PRINCIPALE (« CARTE DE DESTINATION GÉNÉRALE DES DIFFÉRENTES PARTIES DU TERRITOIRE », CDGT) QUI EN EST LA TRADUCTION GRAPHIQUE*.

Les orientations réglementaires du SDRIF favorables à la préservation des espaces ouverts (agricoles, forestiers ou naturels) sont notamment :

1 priorité donnée à la limitation de la consommation d'espace et à la préservation de la biodiversité (OR, p. 24 et p. 29), en application des lois Grenelle 1 (2009) et 2 (2010) et de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (2010),

2 modération de l'extension potentielle des bourgs, villages et hameaux, au profit des pôles urbains (OR, p.33, ce qui devrait diminuer la consommation du foncier qui est généralement extensive en secteur rural),

3 renforcement des pôles de centralité des bassins de vie (OR, p. 31, ce qui favorise une urbanisation potentiellement plus dense que dans les petites localités), en particulier les pôles urbains desservis par une gare :

- objectif de montée en puissance des voies ferrées existantes (donc pas de consommation du foncier pour les construire)

- probable moindre besoin de voies routières nouvelles, grâce à un usage plus intensif des trains de banlieue,

4 densification renforcée autour des gares identifiées dans la CDGT (dans un rayon de 2 km, OR, p. 31),

5 augmentation du nombre de « fronts urbains d'intérêt régional » (qui contiennent l'étalement urbain) (OR, p. 37),

6 les nouveaux espaces d'urbanisation ne doivent pas porter atteinte à une « continuité » (flèche verte, OR, p. 29),

7 interdiction des installations de production d'énergie photovoltaïque au sol (OR, p. 39, ce qui évite de soustraire des espaces à l'agriculture ou aux milieux naturels au profit de ces installations utiles par ailleurs),

8 aucune pastille d'urbanisation préférentielle inscrite en Site Natura 2000 (Evaluation environnementale, EE, p. 27 et 148),

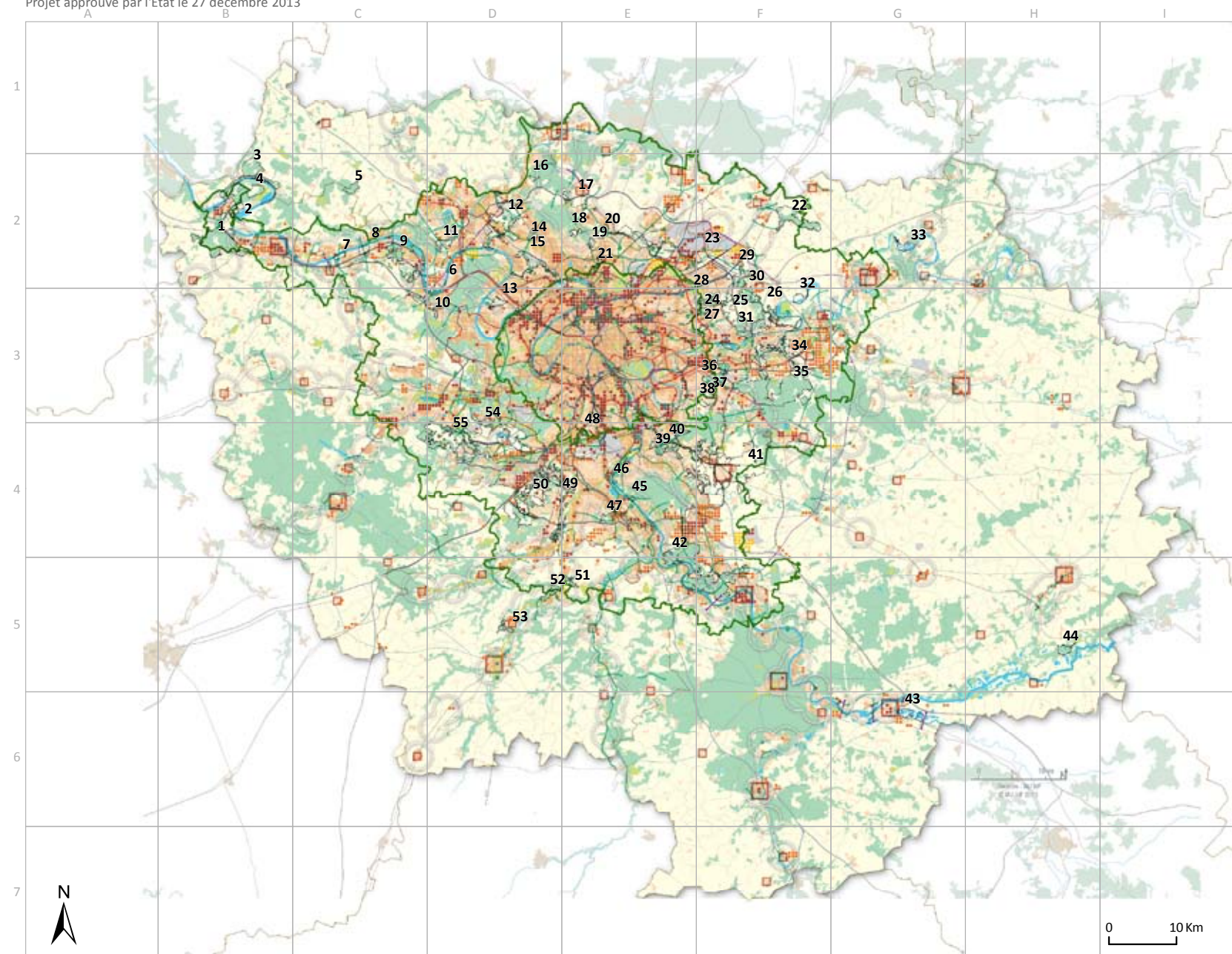
9 simplification des « continuités » : une seule légende (flèche verte simple), qualifiée selon quatre fonctions (espace de respiration « R », liaison agricole et forestière « A », continuité écologique « E », liaison verte « V »).

* : À noter que la portée réglementaire de la CDGT est à relativiser en tenant compte de la fiabilité des données de base employées (date d'actualisation et paramétrage technique), de la précision de lecture (réglementairement établie au 150.000ème, OR, p. 13) et son inévitable et progressive obsolescence résultant de l'écart entre planification initiale et réalisation effective.



PRIF et schéma directeur de la Région Ile-de-France

Projet approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013



Sources : AEV Île-de-France, 2016 - IAU îdF - Région Ile-de-France 2013 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Le schéma régional de cohérence écologique

Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) est l'expression, dans chaque région, de l'analyse de la trame verte et bleue (TVB) définie dans les lois « Grenelle 1 » (2009) et « Grenelle 2 » (2010). L'objectif est de concilier biodiversité et activités humaines en milieux rural et périurbain.

Les moyens sont la « préservation de la biodiversité, notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques » (Art. L.110 Code de l'urbanisme).

L'élaboration des SRCE est conjointe Etat (DRIEE)/ Conseil régional. Elle est complétée par l'avis des collectivités et une enquête publique.

Leur méthodologie est propre à chaque région, sous contrôle des CSRPN (conseil scientifique régional du patrimoine naturel).

Les grands principes de la TVB et des SRCE :

1 Les milieux concernés : terrestres + aquatiques et humides

2 Trois échelles :

- Européenne et nationale (TVB),
- Régionale (SRCE = document opposable),
- Intercommunale et communale (prise en compte du SRCE dans le SDRIF, les SCoT et les PLU).

3 Le SRCE s'articule aux **Réservoirs de biodiversité** (RNN, RNR, APPB, RBI, sites N2000, ZNIEFF, etc. couvrant 21 % de la surface de l'Île-de-France) et aux **continuum écologiques** (permettant la dispersion des espèces).

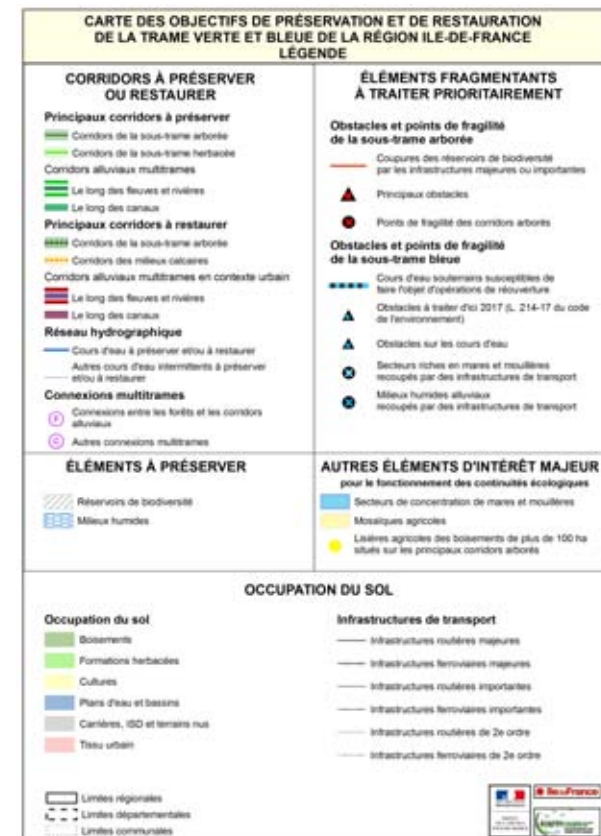
En Île-de-France :

- L'espace est sous influence urbaine et fragmenté par les infrastructures de transports,
- Un important gisement d'informations y préexiste au SRCE,
- 49 espèces animales (25 de « cohérence trame verte et bleue » + 24 d'importance régionale) y ont été retenues,
- 4 sous trames (arborée/grandes cultures/herbacée/bleue) y ont été définies.

Le document francilien présente les « **Composantes** », les « **Enjeux** » et les « Priorités régionales ». Il propose des « Outils adaptés ».

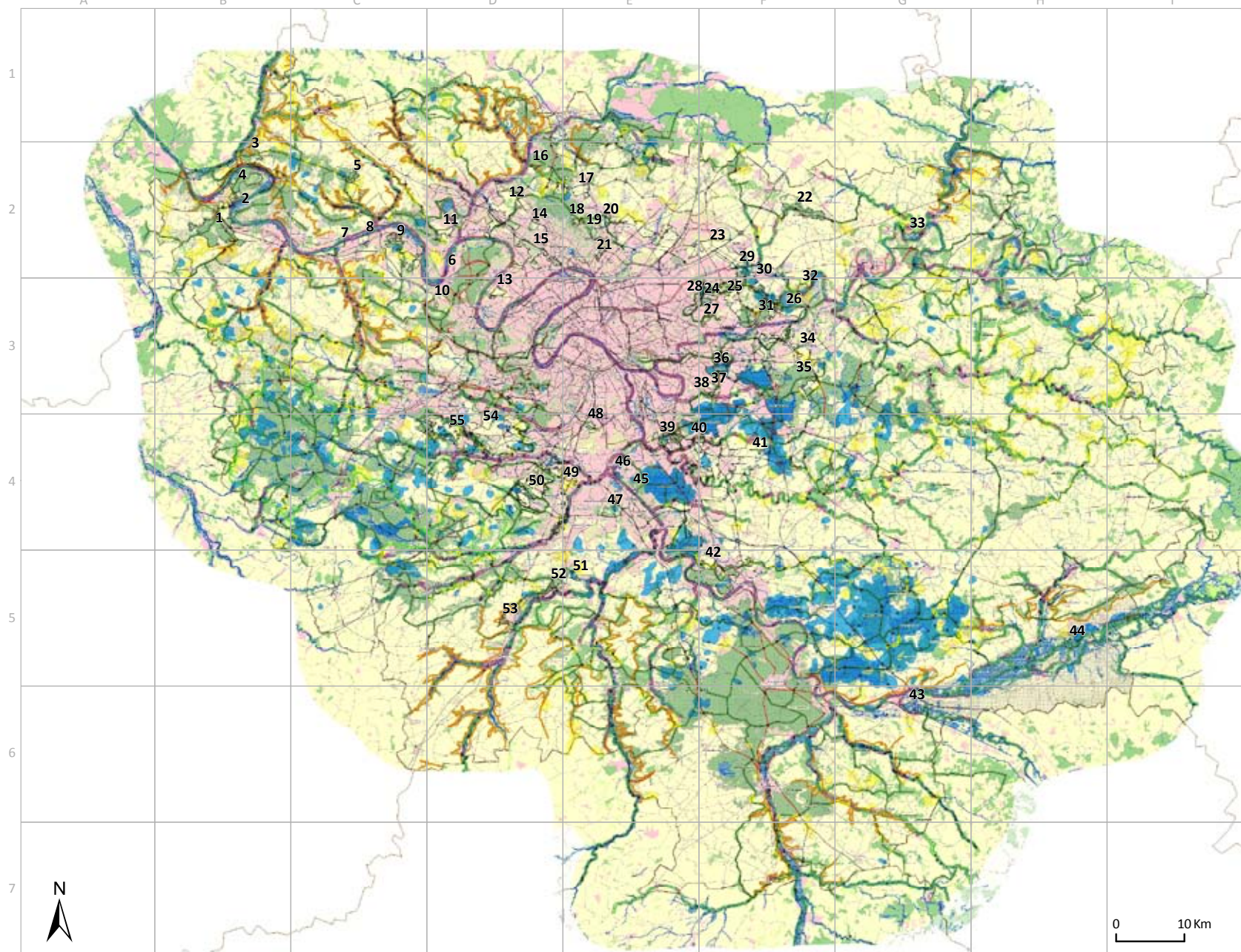
Le schéma régional de cohérence écologique d'Île-de-France a été approuvé par le Conseil régional le 26 septembre 2013 (délibération CR 71-13) et adopté par arrêté préfectoral le 21 octobre 2013.

L'Île-de-France est la première région à avoir finalisé son SRCE. Il est révisable tous les 6 ans.



PRIF et schéma régional de cohérence écologique

Carte des objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue de la région Ile-de-France - adopté par arrêté préfectoral le 21 octobre 2013



Sources : AEV Île-de-France 2016, DRIEE, Ecosphère, IGN® - Région Ile-de-France 2013 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Politiques régionales

Les politiques régionales inscrites sur le territoire de l'Île-de-France s'étendent en ceinture verte et dans les vallées (pour les périmètres régionaux d'intervention foncière – PRIF -, les réserves naturelles régionales – RNR - et les bases régionales de loisirs) et en couronne rurale (pour les parcs naturels régionaux – PNR).

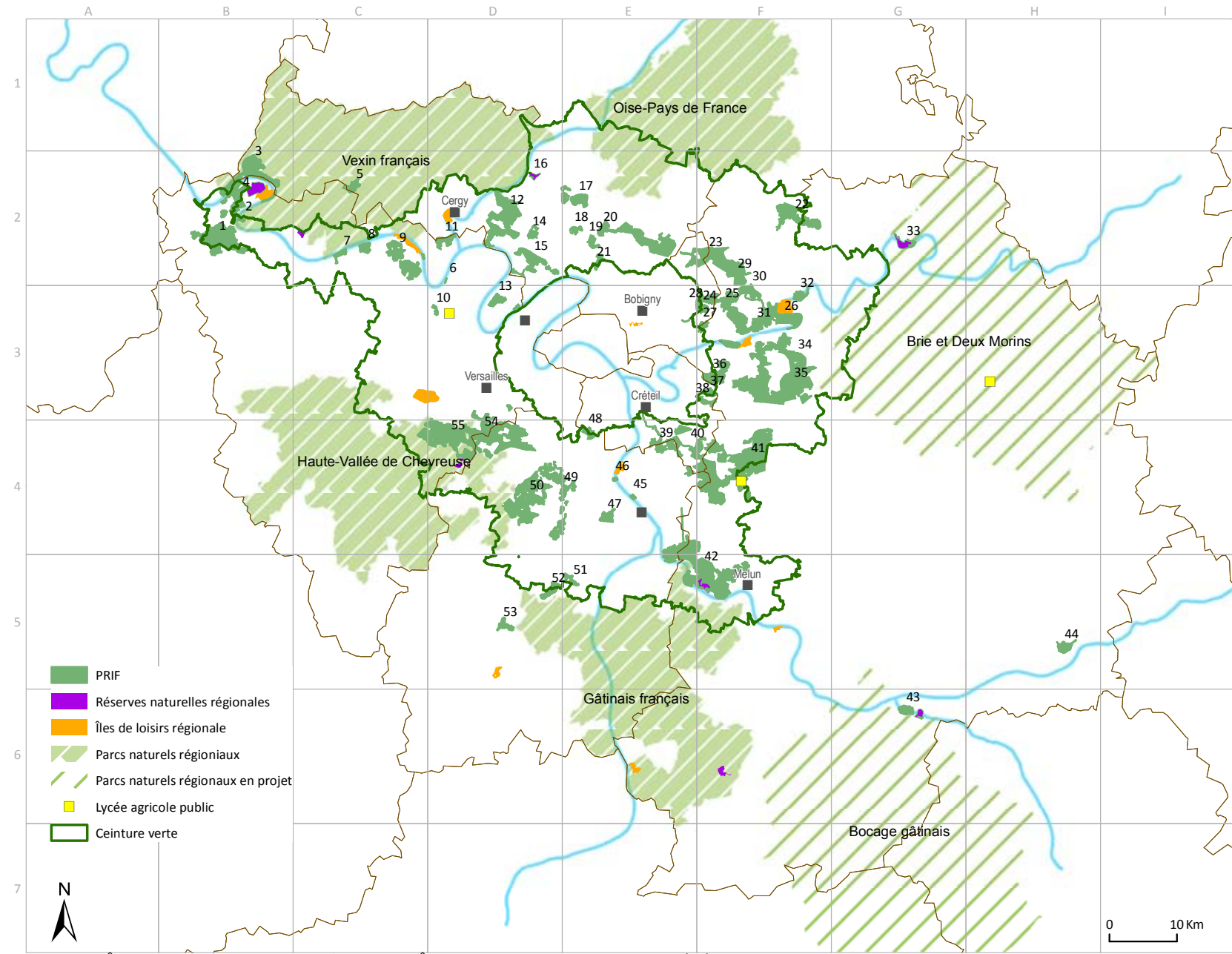
Cinq RNR situées dans des PRIF ont été classées depuis 2009 : les Seiglats, Boucle de Moisson, Marais de Stors, les Bruyères de Sainte-Assise et le Grand-Voyeux. Elles sont gérées par l'AEV.

Deux créations de PNR sont à l'étude : Bocage Gâtinais et Brie et deux Morins.

Trois lycées publics agricoles - compétence régionale - dispensent leurs enseignements en Île-de-France : Bougainville et la Bretonnière en Seine-et-Marne, et Saint-Germain-en-Laye dans les Yvelines.

Enfin, il est à signaler la politique régionale sur la thématique de l'eau qui se traduit par des contrats de bassin.

Politiques régionales



Sources : AEV Île-de-France 2016, UAD-CRIF 2015 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Densité végétale et biodiversité

La densité d'espèces végétales protégées et/ou déterminantes ZNIEFF * est une façon de mesurer la qualité de la biodiversité. Elle est très marquée dans les deux grands massifs forestiers domaniaux (Fontainebleau et Rambouillet) et dans les tronçons de la vallée de la Seine les moins occupées par l'urbanisation, c'est-à-dire à l'amont de Corbeil-Essonnes (91) et à l'aval des Mureaux (78). Un grand arc nord-ouest / sud-est apparaît également, depuis les coteaux de la Roche-Guyon, jusqu'à la zone humide de la Bassée. Au contraire, cette densité est plus faible sur les vastes plateaux agricoles de grandes cultures (Brie, Beauce et Plaine de France).

Au regard de cette thématique, les PRIF reflètent deux aspects.

L'un est leur vocation d'accueillir le public à proximité des zones urbaines denses, pour donner accès à la nature de proximité.

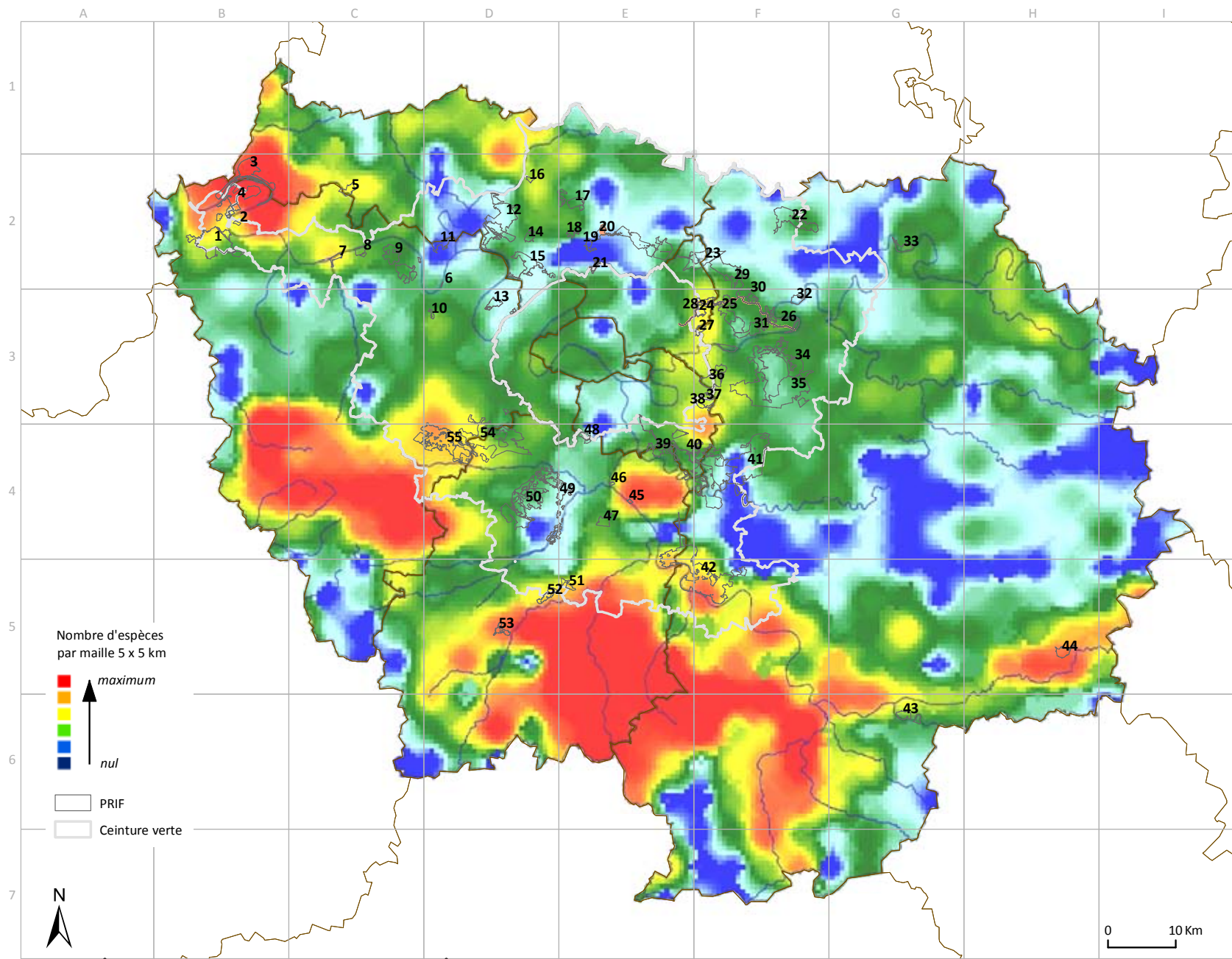
L'autre est de contribuer à la préservation des sites de forte biodiversité. Dans ce deuxième cas, l'intérêt écologique de plusieurs PRIF est confirmé par cette analyse floristique ; on peut signaler en particulier, d'est en ouest, Gouaix, Rougeau-Bréviande, Etréchy, Marais de Stors, Flicourt, Moisson et la Roche-Guyon.

Les enjeux consistent à :

- Maintenir, et autant que possible accroître, le potentiel de biodiversité (les habitats et les espèces associées) dans tous les PRIF, quelles que soit leur niveau de biodiversité initiale et leur vocation (y compris accueil du public et agriculture),
- Renforcer ou restaurer les continuités (au sens de la trame verte et bleue du schéma régional de cohérence écologique) afin d'accroître la fonctionnalité systémique de la biodiversité.

* ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

PRIF et densité d'espèces végétales protégées et/ou déterminantes



Sources : AEV Île-de-France 2016, CBNBP-MNHN 2006 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Natura 2000

Le réseau européen Natura 2000 regroupe les espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté et la fragilité des espèces animales et végétales qui y vivent. L'objectif du programme Natura 2000 est la protection des espèces et des habitats reconnus d'intérêt communautaire sans compromettre le devenir des activités socio-économiques des territoires.

Natura 2000 repose sur deux directives européennes : « oiseaux » et « habitats ».

Les sites classés au titre de la directive « oiseaux » sont appelés zone de protection spéciale (ZPS), ceux classés au titre de la directive « habitats » sont appelés zone spéciale de conservation (ZSC).

À l'échelle nationale, les sites Natura 2000 sont répartis sur **1 753 sites et couvrent 12,55 % du territoire terrestre** (actualisation novembre 2011).

L'Île-de-France compte **35 sites Natura 2000 qui couvrent 98 427 hectares, soit environ 8 % du territoire régional.**

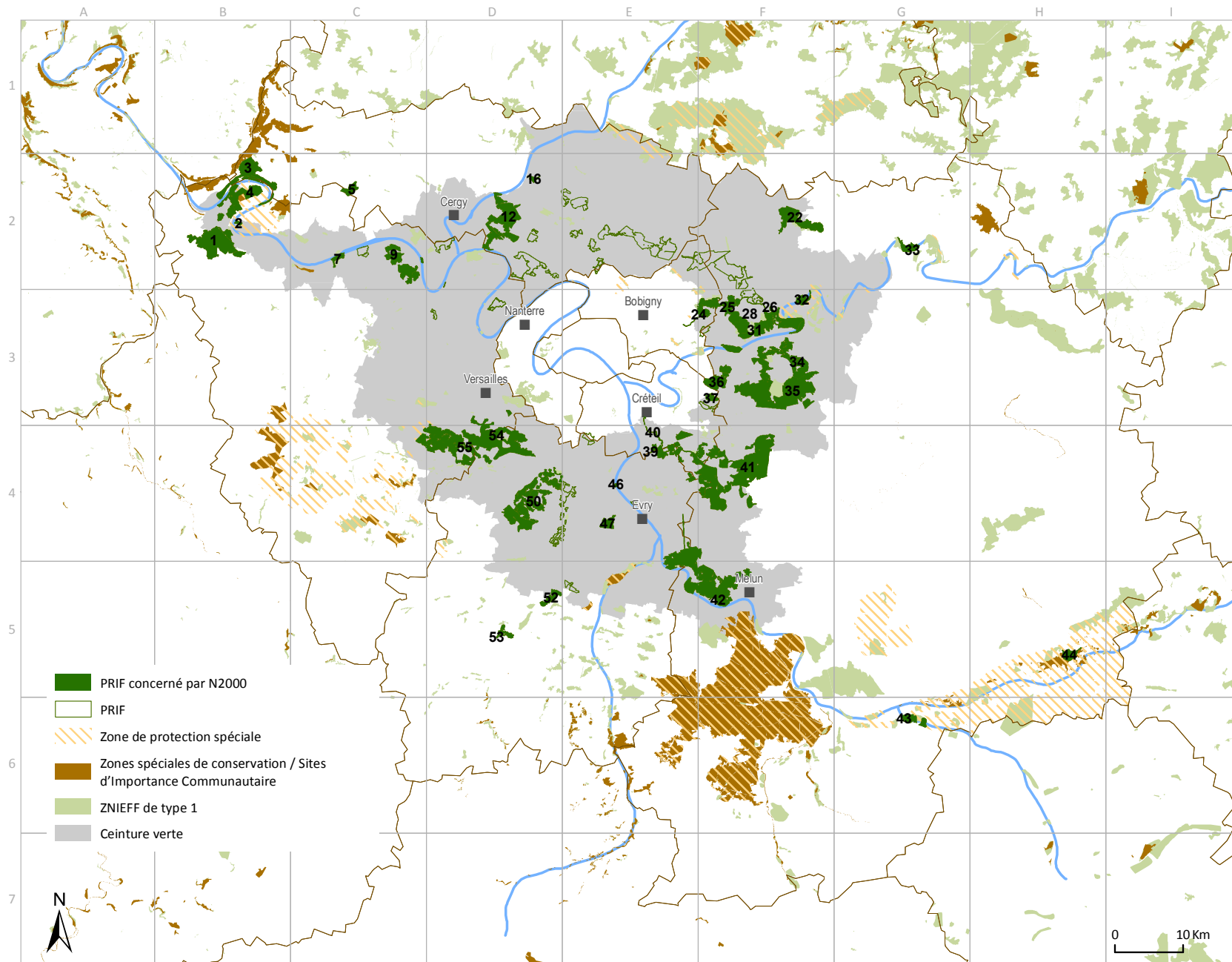
Environ **5,300 ha de PRIF sont compris au moins en partie dans un site Natura 2000, dont 2,800 ha ont été acquis.**

Chaque site Natura 2000 est géré par une structure porteuse. La Région, via son Agence des espaces verts, a pris en charge le pilotage de trois sites Natura 2000 où les propriétés régionales dominent :

- la zone de protection spéciale « Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny » (6,033 ha), dans les Yvelines, comprenant les PRIF de Flicourt, Rosny et Moisson,
- la zone de protection spéciale « Boucles de la Marne », site polynucléaire de huit entités (2,641 ha) en Seine-et-Marne, comprenant les PRIF de Précy, du Grand-Voyeux et des Vallières,
- la zone spéciale de conservation du « Bois de Vaires » (96 ha), en Seine-et-Marne, inclut dans le PRIF de la Vallée de la Marne.

L'Agence des espaces verts y réalise la mise en œuvre des documents d'objectifs.

PRIF, ZNIEFF et sites Natura 2000 en Ile-de-France



Sources : AEV Île-de-France 2016, INPN 2014 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

L'eau en Île-de-France

Les enjeux relatifs à l'eau sont de quatre sortes : inondation, eau potable, biodiversité aquatique et des milieux humides, transport fluvial.

En Île-de-France, l'inondation est le risque naturel le plus important. Une crue centennale - équivalente à celle de 1910 - toucherait 5 millions de franciliens (directement et indirectement) et entraînerait des dommages pouvant atteindre 30 milliards d'euros en coûts directs auxquels s'ajouteraient 58,5 milliards d'euros en tenant compte de la dégradation des réseaux, des pertes d'exploitation des entreprises et de la diminution du produit intérieur brut (PIB). La préservation et la restauration des zones d'expansion des crues est donc un enjeu stratégique, identifié dans le SDRIF approuvé en 2013 afin de réduire la vulnérabilité de la métropole francilienne (voir SDRIF, Défis, projet spatial régional, objectifs, DPSO, p. 162-164).

Préserver et améliorer la quantité et la qualité de la ressource en eau sont des enjeux identifiés dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2010-2015 (SDAGE) ainsi que dans le projet arrêté de SDAGE 2016-2021 et un objectif du 10^e programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (devant conduire à l'atteinte du bon état écologique sur les deux tiers des eaux de surface à l'échéance 2015 et contribuer aux objectifs de bon état pour 2021).

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence, à l'appui du maintien de la biodiversité, l'importance de la **trame** verte et **bleue**. Elle a été mise en forme dans l'avant-projet du **schéma régional de cohérence écologique (SRCE)** approuvé le 27 septembre 2012 par la Région.

Les cours d'eau, leurs annexes hydrauliques, leurs berges, les milieux humides et les plans d'eau (mares et étangs) sont les composantes de cette trame bleue. Leur **maillage fonctionnel est l'objectif du SRCE**. Ses prescriptions doivent être prises en compte dans les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (PLU, SCoT, SDRIF).

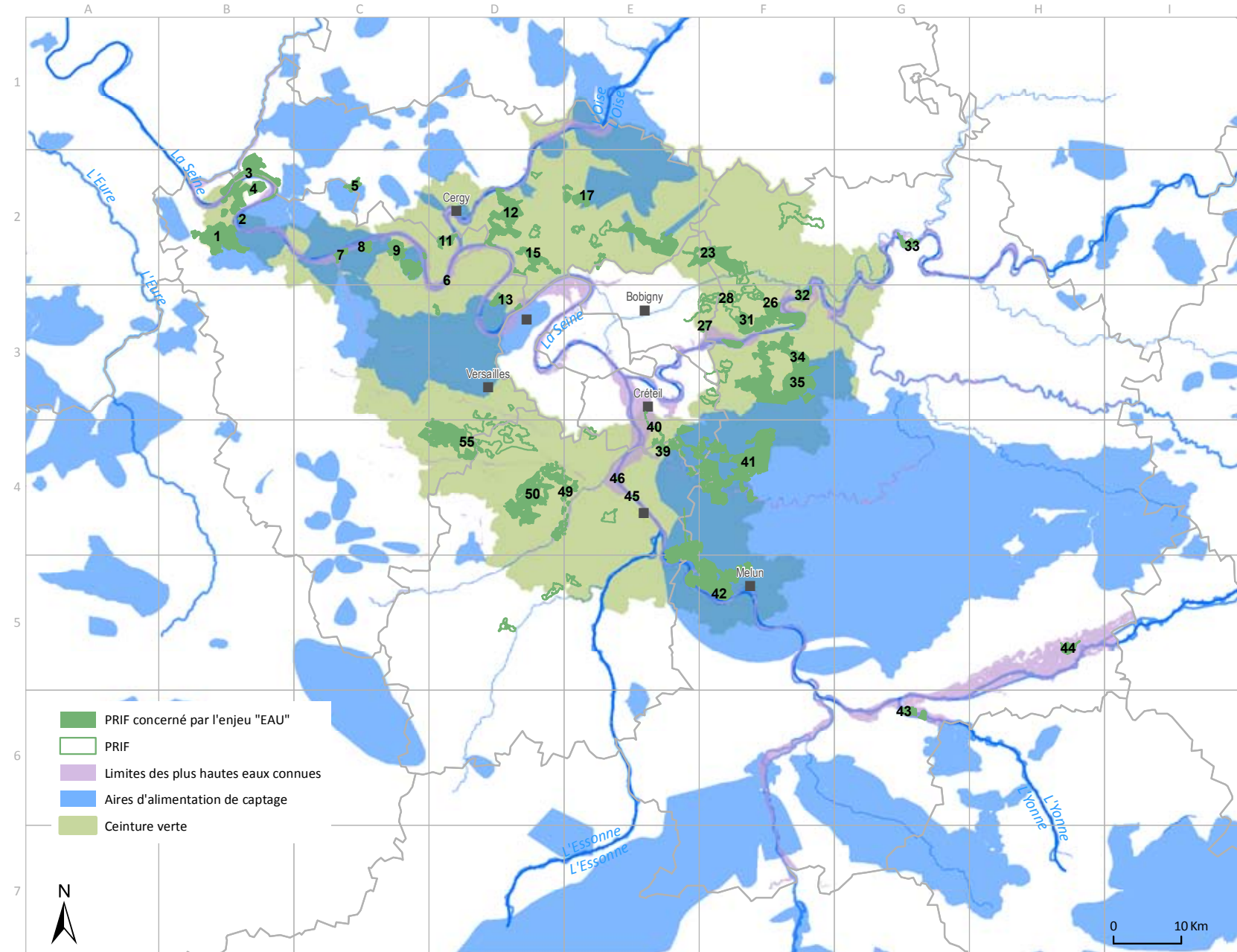
Enfin, le développement du **transport fluvial**, favorable au désengorgement routier, à l'économie de l'énergie et à des émissions réduites de CO₂, nécessite le maintien de sites portuaires et de haltes d'appontement (voir DPSO, p. 134-136).

Les **PRIF** suivant :

- comportent des zones d'expansion des crues : Moisson, Flicourt, Roche-Guyon, Bout du Monde, Plaine de la Haie, Bois Chardon, Précy, Vallées de l'Yerre et du Réveillon, Seiglats, Gouaix,
- sont des sites protégeant des gisements majeurs d'eau potable : Bout du Monde, Plaine de la Haie, Moisson, Flicourt, Gouaix,
- accueillent une biodiversité aquatique ou des milieux humides reconnus : Moisson, Flicourt, Roche-Guyon, Bout du Monde, Stors, Grand-Voyeux, Seiglats, Gouaix.

Ainsi la plupart des PRIF répondent à une multifonctionnalité des espaces.

PRIF et enjeu "EAU" en Ile-de-France



Sources : AEV Île-de-France 2016, AESN 2014, DDASS/DRASS 2010 - AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Sites classés et inscrits

Attachée à la protection des paysages, la politique des sites vise à préserver des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national et dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. L'objectif est de conserver les caractéristiques du site, l'esprit des lieux et de les préserver de toutes atteintes graves.

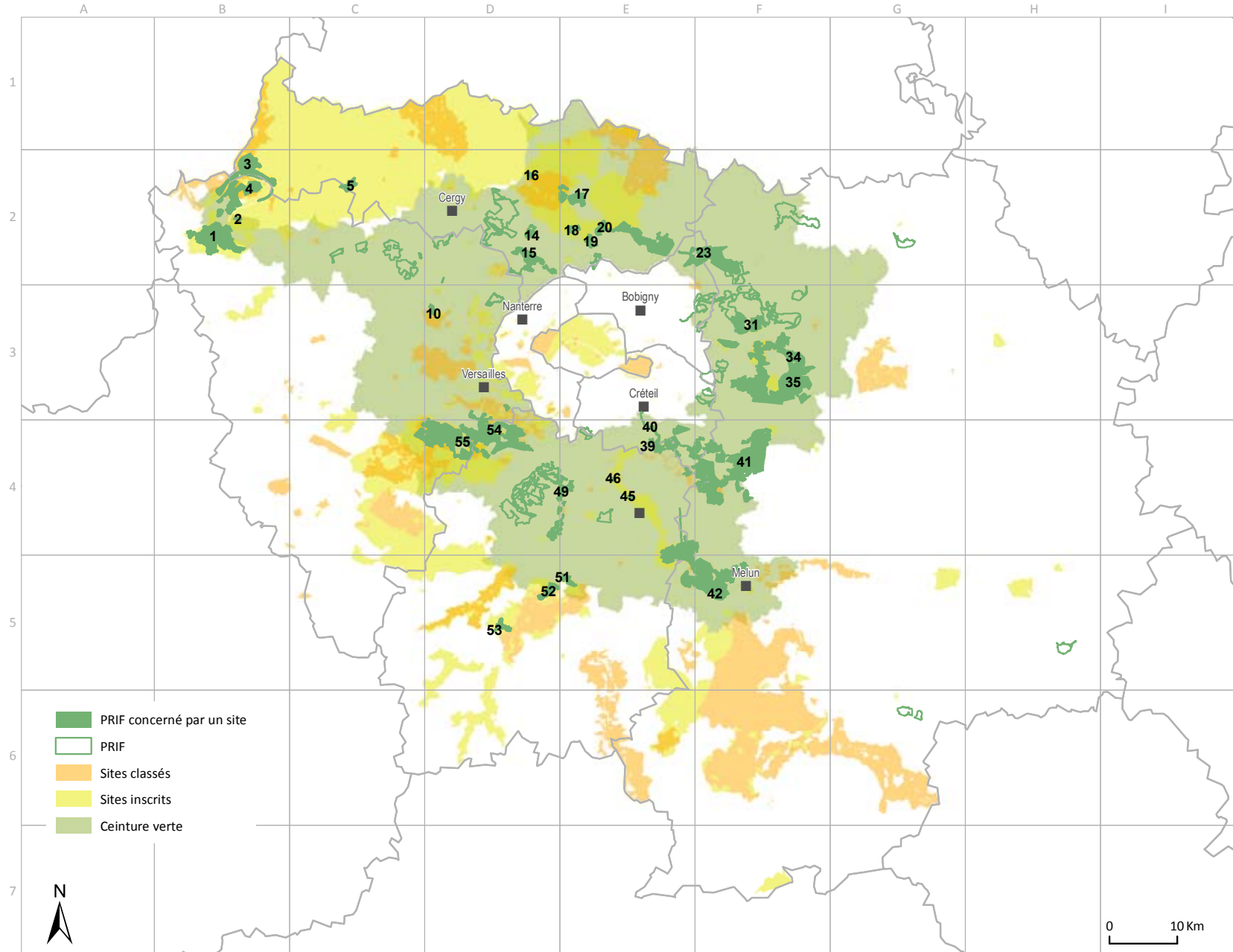
Si la reconnaissance de la valeur patrimoniale des paysages nationaux par le classement s'est tout d'abord attachée à des éléments remarquables mais ponctuels - rochers, cascades, fontaines, arbres isolés - puis à des écrans ou des points de vue, à des châteaux et leurs parcs, elle s'est peu à peu étendue à des espaces beaucoup plus vastes (couvrant plusieurs milliers voire plusieurs dizaines de milliers d'hectares) constituant des ensembles géologiques, géographiques ou paysagers (massifs, forêts, gorges, vallées, marais, caps, îles,...).

On est passé progressivement, au fil des décennies, non seulement du classement de sites ponctuels à celui de grands ensembles paysagers, mais aussi d'une politique de conservation pure à une gestion dynamique des sites. *

De nombreux PRIF sont situés, en tout ou partie, au sein de sites classés ou inscrits.

*(d'après <http://www.developpement-durable.gouv.fr>)

PRIF et les sites classés et inscrits en Ile-de-France



Sources : AEV Île-de-France 2016, DIREN 2010 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

Bâti patrimonial

Bâti régional à caractère patrimonial	Type de patrimoine	Observations	PRIF	Commune
Ferme des Huit Routes	patrimoine agricole ou rural	Ferme avec cour en U, édifiée en briques, du XIX ^e siècle	Rosny	Rosny-sur-Seine
Belvédère	patrimoine d'agrément	Kiosque Art nouveau	Rosny	Rosny-sur-Seine
Château des Beurons	patrimoine seigneurial	Ancien petit château renaissance, ruiné	Rosny	Perdreauville
Loge des carriers de Bézu	patrimoine industriel ou proto-industriel	Constructions liées à l'exploitation des carrières de Longueville, Saint-François et Bézu	Roche-Guyon	Chérence
Bove de la Bosse Cravant	patrimoine agricole ou rural	Habitat troglodytique (creusé dans la falaise)	Roche-Guyon	La Roche-Guyon
Loge des carriers de Saint-François	patrimoine industriel ou proto-industriel	Constructions liées à l'exploitation des carrières de Longueville, Saint-François et Bézu	Roche-Guyon	Amenucourt
Loge des carriers de Longueville	patrimoine industriel ou proto-industriel	Constructions liées à l'exploitation des carrières de Longueville, Saint-François et Bézu	Roche-Guyon	Amenucourt
Carrière d'Herblay	patrimoine industriel ou proto-industriel	Voûtes à croisées d'ogives maçonnées ; anciennes carrières de calcaire	Plaine de Pierrelaye	Herblay
Fort de Cormeilles	patrimoine militaire	Premier fort du système de défense de la ceinture des forts de Paris, 1874	Buttes du Parisis	Argenteuil
Batterie des Cotillons	patrimoine militaire	Ouvrage d'appui d'artillerie du fort de Cormeilles	Buttes du Parisis	Cormeilles-en-Parisis
Stèle Henri Shurlds	patrimoine militaire	Stèle commémorative (aviateur américain, seconde Guerre mondiale)	Butte de Marsinval	Verneuil-sur-Seine
Chapelle Saint-Thibault	patrimoine religieux	Chapelle de style roman	Montgé	Montgé-en-Goële
Ferme de Saint-Thibault	patrimoine agricole ou rural	Ferme Napoléon III	Montgé	Montgé-en-Goële
Chapelle de l'Oratoire	patrimoine religieux		Claye-Souilly	Claye-Souilly
Pavillon de la Réserve	patrimoine forestier	Pavillon forestier maçonné	Ferrières	Favières
Pavillon d'Hermières	patrimoine forestier	Pavillon forestier maçonné	Ferrières	Favières
Pavillon de la Planchette	patrimoine forestier	Pavillon forestier maçonné et pan de bois	Ferrières	Favières
Maison de la Princesse	patrimoine forestier	Pavillon d'entrée de la forêt et portail en fer forgé	Grosbois	Boissy-Saint-Léger
Ferme de la Haie	patrimoine agricole ou rural	Longère du XVII ^e siècle	Plaine de la Haie	Les Mureaux
Continental Radio France	patrimoine industriel ou proto-industriel	Bâtiment industriel en brique de style art déco	Rougeau et Bréviande	Boissise-la-Bertrand
Pavillon forestier de Bréviande	patrimoine forestier	Pavillon forestier maçonné	Rougeau et Bréviande	Vert-Saint-Denis
Four à chaux	patrimoine industriel ou proto-industriel	Construction médiévale ou classique	Rougeau et Bréviande	Nandy
Chalet du Pavillon-Royal	patrimoine d'agrément	Chalet maçonné de style victorien, XIX ^e siècle	Rougeau et Bréviande	Nandy
Obélisque de Saint-Vrain	patrimoine seigneurial		Saint-Vrain	Saint-Vrain
Ferme de la Renaissance	patrimoine agricole ou rural	Ferme du XIX ^e siècle	Vallée de la Marne	Pomponne
Ancienne gare de Mandres-les-Roses	patrimoine agricole ou rural		Vallée de l'Yerres et du Réveillon	Mandres-les-Roses

Bibliographie

Publications de référence

- **Plan vert régional**, IAURIF, octobre 1995
- **Les paysages d'Île-de-France**, Les cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France, n° 117-118, octobre 1997
- **Les vallées d'Île-de-France**, Les cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France, n° 125-126, 4^e trimestre 1999
- **Contribution de l'Île-de-France au Schéma de services des espaces naturels et ruraux**, DIREN Île-de-France, s.d. Serge Martin, novembre 1999,
- **Atlas rural et agricole de l'Île-de-France**, IAURIF-DRIAF, 2004
- **Le fleuve**, Les cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France, n° 141, avril 2004
- **Les risques majeurs en Île-de-France**, Les cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France, n° 142, août 2005
- **La ceinture verte d'Île-de-France**, un espace de vie à réinventer, IAURIF, s.d. Corinne Legenne, décembre 2005
- **Stratégies métropolitaines**, Les cahiers de l'IAU Île-de-France, n° 151, juin 2009
- **Composer avec l'environnement**, Les cahiers de l'IAU Île-de-France, n° 152, octobre 2009
- **Réaliser une analyse fonctionnelle des espaces ouverts**, IAU Île-de-France, s.d. Laure de Biasi, octobre 2009
- **Atlas régional de l'Île-de-France, les milieux humides selon ECOMOS 2000**, IAU Île-de-France, décembre 2010
- **Le paysage, du projet à la réalité**, Les cahiers de l'IAU Île-de-France, n° 159, septembre 2011
- **L'environnement en Île-de-France, Memento**, IAU Île-de-France, actualisation partielle 2012
- **Fonciers en partage**, Les cahiers de l'IAU Île-de-France, n° 163, septembre 2012

- **Au cœur de la nature en Île-de-France**, Pascal Matteo, Gallimard, 2014
- **Étude de l'OCDE sur la gestion des risques inondation : la Seine en Île-de-France**, OCDE, 2014

Délibérations de référence

- **Programme régional en faveur de l'agriculture biologique 2007-2013**, n° CR 88-07 du 27 septembre 2007
- **Programme régional 2008-2013 en faveur de l'agriculture périurbaine en Île-de-France**, n° CR 60-08 du 27 juin 2008
- **Plan de développement 2009-2013 de l'agriculture biologique en Île-de-France**, Etat-Région, signé le 2 septembre 2009
- **Programme prévisionnel d'investissement et d'entretien 2011-2013**, AEV, délibération n° 10-125 du 7 décembre 2010
- **Politique régionale dans le domaine de l'eau 2013-2018**, n° CR 40-12 des 28 et 29 juin 2012
- **Stratégie régionale pour la biodiversité en Île-de-France**, n° CR 71-13 du 26 septembre 2013
- **Schéma régional de cohérence écologique**, n° CR 71-13 du 26 septembre 2013
- **Schéma directeur de la région d'Île-de-France**, n° CR 97-13 du 18 octobre 2013, approuvé par l'Etat le 27 décembre 2013
- **Convention Région Île-de-France/Agence des espaces verts 2014-2018**, AEV, délibération n° 14-002 du 11 février 2014
- **Orientations stratégiques de l'Agence des espaces verts en matière de subventions à l'acquisition et l'aménagement d'espaces verts, de forêts ou de promenades, ou l'acquisition d'immeubles à vocation agricole par des collectivités locales ou des associations**, AEV, délibération n° 14-074 du 24 juin 2014
- **Stratégie régionale pour une agriculture durable et de proximité en Île-de-France**, n° CR 77-14 du 21 novembre 2014

Agence des espaces verts de la Région Île-de-France

www.aev-iledefrance.fr

